

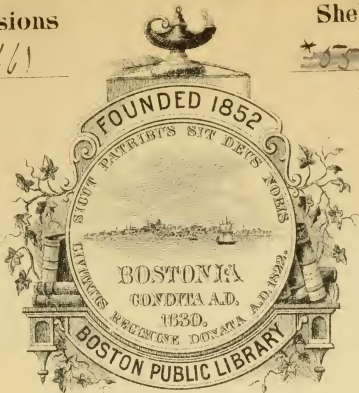
Accessions

(26566)

Shelf No.

~~5597.22~~

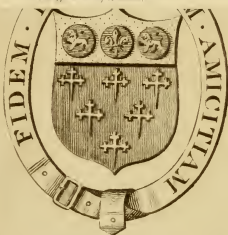
29.



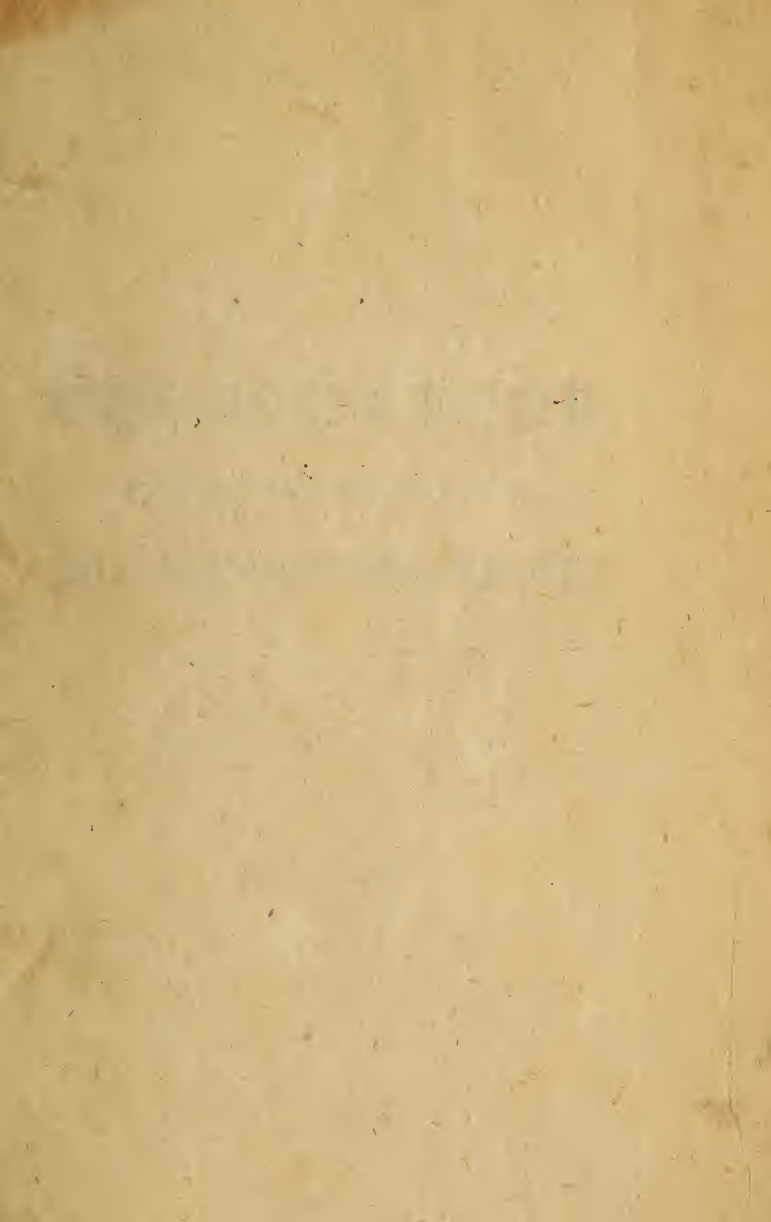
GIVEN BY

Hon. Chas. F. Adams,

July 2, 1891.



John Quincy Adams.

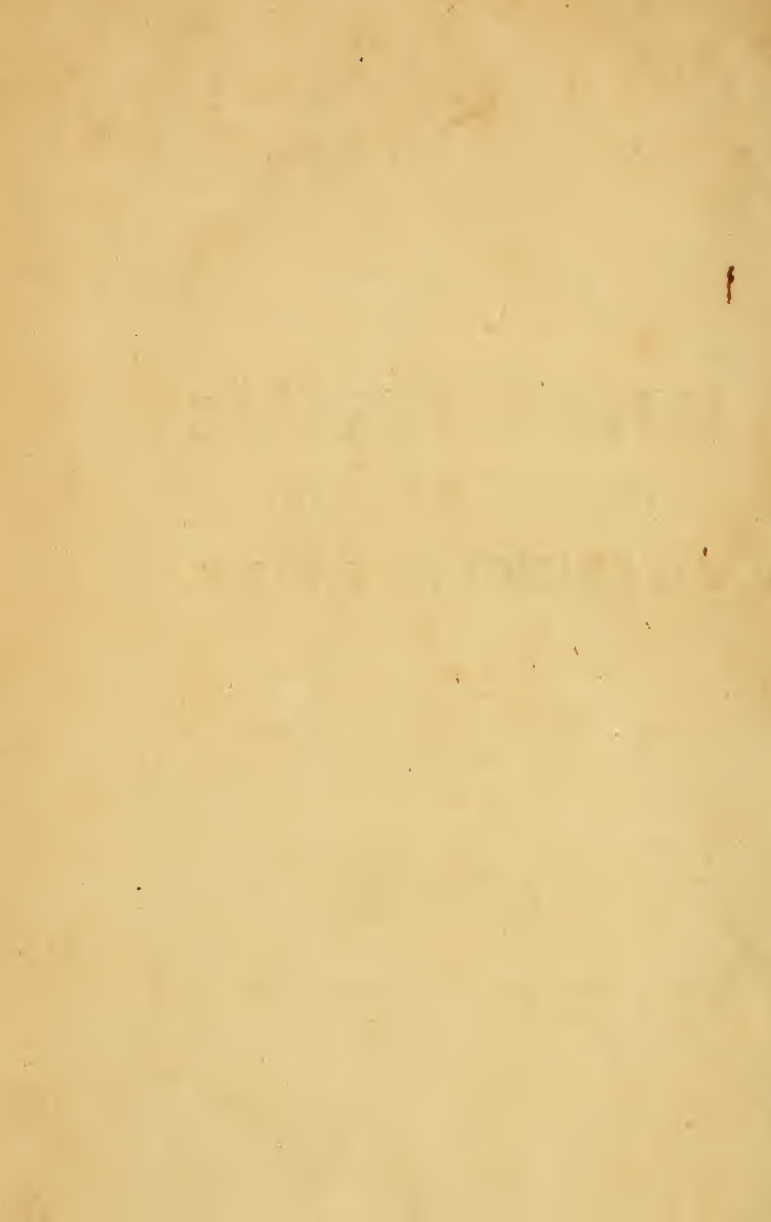


2

COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME.



COURS D'ÉTUDE

POUR L'INSTRUCTION

DU PRINCE DE PARME,

AUJOURD'HUI

S. A. R. L'INFANT

D. FERDINAND,

DUC DE PARME, PLAISANCE, GUASTALLE,

&c. &c. &c.

*Par M. l'Abbé de CONDILLAC, de l'Académie fran-
çoise & de celles de Berlin, de Parme & de Lyon ;
ancien Précepteur de S. A. R.*

TOME NEUVIEME.

INTRODUC. A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE ANCIENNE.



A P A R M E,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCC. LXXV.

X Adams

.775


.C75C

v.9

(26566)

Hon Charles F. Adams

July 2, 1891



T A B L E
DES MATIÈRES.



LIVRE ONZIEME.

Pag. 1.

*La prévoyance est nécessaire aux souverains.
Comment elle s'acquiert. Objet de ce livre.*

CHAPITRE I.

De la passion des Romains pour les spectacles.

Pag. 3.

Jeux du Cirque. Avec quelle férocité les Romains se portoient à ces jeux. Première poésie des Romains. Commencement des jeux Scéniques. Andronicus donne le premier aux Romains l'idée d'un drame régulier. A Rome comme en Grece, c'est dans des temps de guerre que les arts ont fleuri. Térence a été l'époque du goût parmi les

Tom. IX.

23

Romains. Combien chez les Grecs les circonstances étoient favorables aux progrès de la poësie dramatique. Combien elles leur étoient contraires chez les Romains. Progrès de la déclamation. Pantomimes. Dépenses ruineuses, où engageoit la passion du peuple pour les jeux.

C H A P I T R E II.

DU goût des Romains pour les arts & pour les sciences.

Pag. 15.

Epoque où les beaux-arts se sont introduits à Rome. Avidité avec laquelle les Romains ravissent les ouvrages des grands artistes. Pourquoi les Romains ont eu moins de goût que les Grecs. Les Romains qui ont eu du goût, se sont formés d'après les Grecs. Les Grecs avoient peu de critique : les Romains n'en ont pas eu davantage, & ils avoient peu de disposition pour les sciences.

C H A P I T R E III.

De quelques usages des Romains.

Pag. 24.

Il n'est pas possible de se faire une idée exacte des usages.

De l'habillement.

La tunique. La ceinture. La toge. Changements que le luxe amène dans l'habillement. Les Romains n'ont connu que tard l'usage des tuniques de lin. Leurs chaussures. La coëffure.

Des repas.

Le souper, principal repas des Romains. Luxe de la table. Usages qui se pratiquoient. Les loix somptuaires n'ont pas été un frein au luxe de la table.

Des bains.

Bains publics, construits d'abord simplement, & ensuite avec magnificence. Abus des bains. Les empereurs se baignoient quelquefois avec le peuple. Quand on étoit en deuil, on ne se montreroit pas aux bains.

Des promenades.

L'exercice du corps est nécessaire à l'esprit même. Le luxe fait de la promenade une occupation dispendieuse. Les grands batissoient de vastes portiques pour se promener. Portiques publics.

Des occupations des Romains dans le cours de la journée.

Comment les Romains s'assuroient de l'heure.

Ils comptoient douze heures dans la journée. A quoi ils employoient l'après midi. Dans les temps des spectacles, les jeux remplissoient presque toute la journée.

De l'urbanité romaine.

On ne peut pas se faire une idée exacte de l'urbanité. Les Romains avoient des usages qui nous choquent. Nous en avons qui les choqueroient. L'urbanité considérée dans ses causes. L'élégance françoise considérée dans ses causes.

CHAPITRE IV.

De la jurisprudence.

Pag. 51.

Il y a trois choses à considérer dans la jurisprudence. Sous les rois la jurisprudence n'étoit pas née encore. Chez les Grecs elle n'étoit pas une science. Chez les Romains elle devint une science après l'expulsion des rois. Après la publication des douze tables, les loix se multiplièrent & se compliquèrent. Des jurisconsultes s'établirent comme interpretes des loix. Connoissances & qualités nécessaires aux jurisconsultes. Ils étoient peu considérés pendant

la république. Ils ont commencé tard à écrire, & quand ils ont écrit, c'étoit sans méthode. Les loix se multiplioient à mesure que la république faisoit des conquêtes. Droits de propriété violés par les généraux. L'administration arbitraire de la justice augmentoit le désordre. Edit des prêteurs. Abus qu'ils faisoient de leur autorité. Collection qui est l'objet de la jurisprudence. Nouvelle preuve que les Romains n'ont pas été véritablement libres.

CHAPITRE V.

Du goût des Romains pour la philosophie.

Pag. 64.

Chez les Romains, comme chez les Grecs, la philosophie ne s'établit qu'à mesure qu'on s'intéressa moins au gouvernement. Epoque où la philosophie & l'éloquence s'introduisent à Rome. Un décret du sénat chasse de Rome les philosophes & les rhéteurs. Trois philosophes envoyés à Rome par les Athéniens. Caton veut qu'on se hâte de les renvoyer. Il avoit raison. Goût des lettres grecques parmi les Romains. L'étude de la langue grecque fait négliger la langue latine. Les citoyens rigides deviennent sectateurs du portique. Les jurisconsultes préfèrent

aussi cette secte. Le péripatétisme avoit peu de sectateurs. Lucullus contribua à faire connoître les opinions des philosophes. Comment les Romains choisissent entre les sectes. Choix de Caton d'Utique, de Brutus, de Cicéron. Quelque idée qu'on se fit d'Épicure, il devoit avoir pour partisans, les citoyens qui vouloient vivre éloignés des affaires, les débauchés, & les ambitieux. Lorsque la doctrine d'Épicure se répandoit, il y avoit long-temps que les poètes combattoient l'idolatrie. Pourquoi la poésie combattoit à Rome l'idolatrie, qu'elle avoit enseignée aux Grecs. Goût des poètes pour la philosophie. Avec combien peu de critique les Romains cultivoient la philosophie. Pourquoi la philosophie étoit une profession chez les Grecs, & n'en étoit pas une chez les Romains. Les Romains n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.

LIVRE DOUZIEME.

CHAPITRE I.

Auguste.

Pag. 81.

*F*oibleses d'Octavius. Circonstances où il se trouve. Fautes de César dans des circonstances.

bien différentes. Octavius ne pouvoit pas faire de pareilles fautes. Honneurs & puissance qu'on lui décerne. Pourquoi on lui offre la puissance tribunicienne & non le tribunat. Circonspection avec laquelle il accepte les titres qu'on lui offre. Temples qui lui sont consacrés. On le regarde comme un libérateur parce qu'il a fermé le temple de Janus. Comment il cherche la bienveillance du peuple. Il feint de vouloir se démettre de l'empire. Abus qui s'étoient introduits depuis qu'on avoit cessé de faire le cens. On donne à Octavius les pouvoirs de censeur. Comment il les exerce. Ses craintes pendant sa censure. Agrippa son collègue dans la censure, le nomme prince du sénat. Prérogatives de ce titre. Comme prince du sénat, Octavius gouverne avec plus de sécurité. Il déclare au sénat qu'il se dépouille de tous ses titres. Effet, que produit cette proposition. Il accepte l'empire pour un temps limité & veut que le sénat & le peuple gouvernent une partie des provinces. On lui donne le nom d'Auguste. Il se démet du consulat. Pourquoi? Conduite d'Auguste dans une maladie. Il devient l'objet de la reconnoissance publique. Pouvoirs qu'on lui donne. Autorité qui émanoit de ces pouvoirs. Il exerce la puissance tribunicienne dans tout l'empire. Pourquoi il en prend possession tous les ans. Comment il devient juge souverain dans le civil & dans le criminel. Comment il cache cette usurpation. Comment les tribunaux ne pa-

roîtront juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs. Pourquoi Auguste affectoit de ne point commander dans Rome. Il refuse la dictature qui lui est offerte. Il passe en Sicile. Il refuse le consulat. Troubles. Agrippa est envoyé pour les dissiper. Auguste le prend pour gendre. Il passe en Asie où il regle tout en souverain. Foiblesse du Roi des Parthes. Elle fit la grandeur d'Auguste. Anarchie entretenue dans Rome par la politique d'Auguste. A son retour à Rome, il obtient la puissance consulaire, le droit de faire des loix & la censure. Il réunissoit alors tous les pouvoirs de la souveraineté. Sa conduite circonspecte. La puissance avoit passé du peuple au Prince. Vérité qui sera bientôt oubliée. Agrippa associé à une partie de la puissance d'Auguste. Censure d'Auguste & d'Agrippa. Loix contre les célibataires. Loix sur les affranchissements. Il se démet de l'autorité pour la reprendre. Combien de fois il l'a reprise. Jeux séculaires. Guerres. Epoque où les généraux cessent d'adresser leurs lettres au sénat, & d'obtenir les honneurs du triomphe. Mort d'Agrippa. Tibere devient gendre d'Auguste. Mort de Drusus. Règlement adieux. Tibere obtient la puissance tribunicienne. Il se retire à Rhodes. Il y vit dans la disgrâce. Conditions de son retour. Auguste adopte Tibere & Agrippa Posthumus. Il deshérite celui-ci, & l'exile. Tibere commande les armées avec suc-

cès. Innovation qui hâtoit les progrès du despotisme. Mort d'Auguste. Son testament. On lui consacre un temple & des prêtres.

CHAPITRE II.

Observations sur le gouvernement d'Auguste.

Pag. 114.

Pour juger des forces de l'empire, il faut connaître les changements survenus dans la discipline militaire. La légion avant Servius Tullius. La légion après que ce roi eut changé le gouvernement. D'où les cavaliers légionnaires étoient tirés. Changements que Marius fait à la légion. Les légions lorsque les droits de cité ont été accordés à tous les Italiens. Les légions pendant les guerres civiles. Discipline militaire dans les beaux temps de la république. Long-temps avant Auguste cette discipline ne subsistoit plus. Innovation qui acheve de la ruiner. Auguste fixe les légions dans les provinces. Effets de cet établissement. Maître des provinces, Auguste crée les cohortes prétoriennes qui l'assurent de l'Italie & de Rome. Les circonstances établissoient d'elles-mêmes le despotisme. Et la monarchie d'Auguste n'étoit qu'un despotisme

déguisé. Pourquoi il ne songea point à mettre un frein à l'autorité. Son peu de courage a servi à son élévation.

CHAPITRE III.

Tibere.

Pag. 123.

Appréhensions des Romains lorsqu'ils prévoient la fin d'Auguste. Précautions de Livie pour assurer l'empire à son fils. Meurtre d'Agrippa Posthumus. On se hâte de prêter serment à Tibere. Il se hâtoit lui-même de prendre possession de l'empire. Sa dissimulation dans cette conjoncture. L'empire devint perpétuel dans sa personne. Sa modestie affectée. Auguste avoit ôté au peuple la puissance législative : Tibere lui enleve le droit de nommer aux magistratures. Jalousie des ordres favorables au despotisme. Séditions apaisées en Pannonie & en Germanie. Tibere dissimule ses vices tant qu'il se croit mal affermi. Loi de majesté. Elle devient une source d'abus. La conduite équivoque de Tibere ouvre la porte aux délations. Sous lui la loi de majesté fit un crime des actions les plus indifférentes. Hispon délateur. Germanicus rappelé de Germanie est envoyé en Asie. Il meurt.

Pison accusé de l'avoir empoisonné. Désespoir du peuple. Pison se tue. Tibere prend Drusus son fils pour collègue dans le consulat & s'absente. On propose de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernement. Cette proposition est rejetée. Abus des asyles. Drusus les réprime en partie. Chevalier Romain condamné pour avoir cru prévoir la mort de Drusus. Conduite de Tibere en cette occasion. Réponse de Tibere sur la proposition qu'on lui fait de réprimer le luxe. Il ne faut qu'attendre pour voir tomber le luxe. Sans la loi de majesté, l'administration de Tibere eût été digne d'éloges à plusieurs égards. Il change de conduite. Séjan en est la principale cause. Empire de ce ministre sur l'esprit de Tibere. Puissance qu'il acquiert. Pour regner, il projette d'exterminer les Césars, & il empoisonne Drusus. Tibere paroît soutenir la mort de son fils avec fermeté, & fait douter de la sincérité de ses sentiments à l'égard des enfants d'Agrippine. Agrippine bannie avec son fils Néron, & son second fils enfermé. Contraste des événements dans les siècles qui ont précédé. Pourquoi Tibere se retire dans l'île de Caprée. Séjan en devient plus puissant. Il se rend suspect à Tibere, qui a besoin d'artifices pour le perdre. Séjan condamné & exécuté. Terentius accusé d'avoir été ami de Séjan. Lentulus accusé du même crime. Tibere méprisé des nations étrangères. il néglige tous les soins de l'empire.

re. Ses cruautés lorsqu'il apprend que son fils a été empoisonné par Séjan. Sa mort.

CHAPITRE IV.

Caïus Caligula.

Pag. 149.

Caligula, lorsqu'il étoit à Caprée. Enthousiasme du peuple pour ce Prince. Tout à coup le despotisme se montre à découvert. Tyrannie de Caligula, sophiste dans la cruauté. Mot féroce de ce prince. Ses folies. Sa mort. Comment les plus grands intérêts se reglent souvent par des abus.

CRAPITRE V.

Claude.

Pag. 154.

On se flattoit de rétablir le gouvernement républicain, lorsque Claude fut élu empereur par les soldats. Il est le premier qui ait acheté l'empire. Il étoit incapable de toute fonction publique. Sa disgrâce & son ineptie. Il avoit l'esprit cultivé.

cultivé. Comment les noms d'Auguste & de César devinrent des titres de dignité. Il commence son règne par des actions populaires. Il se livre aux affranchis & à ses femmes. Il donne les jugements aux affranchis. Ap. Silanus victime de la stupidité de Claude. Autre victime, Valerius Asiaticus. Messaline femme de Claude, épouse Silius. Sa mort. Claude épouse Agrippine. Loi portée à cette occasion. Elle médite d'assurer l'empire à son fils. Ses mesures à cet effet. Elle confie à Sénèque l'éducation de Néron. Néron prononce des discours qu'il n'a pas faits. Agrippine empoisonne Claude.

CHAPITRE VI.

Néron.

Pag. 164.

On a tort de louer les premières années du règne de Néron. Ses amusements dans les temps même dont on fait l'éloge. Agrippine n'a pas toute la puissance dont elle s'étoit flattée. Sa conduite avec son fils, qu'elle veut gouverner. Disgrace de Pallas. Emportement d'Agrippine. Mort de Britannicus. Agrippine paroît vouloir former un parti. Prêt à l'immoler, Néron paroît se réconcilier avec elle. Néron devient amou-

reux de Sabina Poppea. Cette femme médite la perte d'Agrippine. Néron force sa mere de se retirer & songe aux moyens de la faire mourir. Ses dissimulations atroces. Mort d'Agrippine. Conduite de Burrhus, de Sénèque & du sénat. Néron triomphe en quelque sorte de ses forfaits. Jeux scandaleux, dans lesquels Néron se donne en spectacle. Mort de Burrhus. Ses successeurs dans le commandement. Retraite de Sénèque. Néron épouse Poppée. Octavie est égorgée. Incendie de Rome. Rapines de Néron. Conspiration découverte. Nouvelles cruautés. Mort de Sénèque. Vainqueur dans tous les jeux de la Grece, Néron triomphe. Il perd l'empire & la vie.

LIVRE TREIZIEME.

CHAPITRE I.

Galba.

Pag. 176.

Quel étoit l'esprit des troupes à la mort de Néron. Galba avant qu'il parvint à l'empire. Défauts de ce prince. Les légions de Germanie le reconnoissent malgré elles. Conspiration.

Galba aliene plusieurs soldats. Il ôte le commandement à Virginius. Il exerce le despotisme avec les soldats. Ministres qui le gouvernent. Sentiments divers à la mort de Néron. Quelques citoyens se faisoient illusion sur Galba. D'autres regrettoient Néron. Dispositions des gardes prétoriennes. Deux meurtres rendent Galba odieux. Les généraux de l'orient pouvoient aspirer à l'empire. L'Egypte devoit se déclarer pour eux. Provinces qui ne faisoient point craindre de révolutions. Provinces qui en faisoient craindre. Généraux auxquels Galba les avoit confiées. Circonstances dans lesquelles les légions du haut Rhin se souleverent. Galba adopte Pison. Othon aspire à l'empire. Deux soldats le lui donnent. Le peuple & les grands dans cette conjoncture. Mort de Galba & de Pison.

CHAPITRE II.

Othon.

Pag. 187.

Le sénat & le peuple s'humilient devant Othon. Les soldats disposent de tout. Consternation des Romains qui se voyent menacés d'une guerre civile. Othon montre des vertus, qui ne rassurent pas. Vitellius n'en montre point.

Les Romains n'osent se déclarer ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre. Sédition qui répand l'alarme dans Rome. Discours d'Othon aux séditeux. Cette sédition fait voir l'état où étoit la discipline militaire. Les provinces se déclarent pour Othon, ou pour Vitellius, suivant qu'elles craignent l'un ou l'autre. Moderation d'Othon avant son départ de Rome. Il part à la tête de son armée de terre. Il n'y a point de subordination dans les troupes. Même licence dans l'armée de Vitellius. Etat de cette armée. Fautes d'Othon. Sa défaite. Ses soldats l'invitent à continuer la guerre. Réponse qu'il leur fait. Sa mort.

CHAPITRE III.

Vitellius.

Pag. 198.

Le sénat rend graces aux légions qui dévastent l'Italie. Intempérance & ferocité de Vitellius. Son arrivée à Rome. Ses troupes s'amolissent. Cécina, Valens & un affranchi partagent sa faveur. Vespasien proclamé en orient. Ses préparatifs. Antonius Primus, qui arme pour lui, marche en Italie. Etat de l'armée de Vitellius. Elle est défaite. Mort de Valens. Com-

bats à l'arrivée de Primus à Rome. Mort de Vitellius.

CHAPITRE IV.

Vespasien.

Pag. 203.

Licence des soldats sous Primus. Mucianus force Primus à se retirer. Soulèvement des Bataves, des Germains & des Gaulois. Révolte des légions de Germanie contre leurs chefs. Les Druides prédisent l'empire aux Gaulois. Les légions Romaines prêtent serment aux Gaulois. Les Gaulois se divisent. Cerialis les soumet. Conduite de Domitien. Vespasien est le premier que la puissance souveraine ait changé en mieux. Sa générosité. Ses mœurs simples. Sa tolérance. Il réprime la licence des soldats. Il réforme le luxe. Il complète & purge l'ordre des sénateurs & celui des chevaliers. Il n'a pas tenu à lui que le sénat ne reprît son premier lustre. Son avarice. On ne la peut justifier. Usage qu'il faisoit de ses revenus. Il bâtit le temple de la Paix. Fonctions de Titus auprès de Vespasien. Pays réduits en provinces romaines. Conspirations. Mort de Vespasien.

CHAPITRE V.

Titus.

Pag. 212.

Jeunesse de Titus. Prévention des Romains qui le croient un second Néron. Il devient l'amour & les délices du genre humain. Il confirme les graces accordées avant lui. Sa bienfaisance. Il n'a fait mourir aucun citoyen. Villes abymées par une éruption du mont Vésuve. Titus occupé du soulagement de la Campanie. Sa générosité lors d'un incendie. Ses soins paternels pendant une peste. Il donne des jeux. Sa mort.

CHAPITRE VI.

Domitien.

Pag. 217.

Commencemens de Domitien. Sa cruauté se montre par degrés. Jeux de ce monstre. Sa mort.

*LIVRE QUATORZIEME.**CHAPITRE I.**Nerva & Trajan.*

Pag. 220.

On comprend difficilement que Rome puisse être long-temps bien gouvernée. Nerva est vertueux, mais trop foible. Il connoît le besoin qu'il a d'un appui, & il adopte Trajan. Sa mort. Trajan est digne du trône. Ce prince à la tête de ses troupes. Ses guerres contre les Daces. Ses conquêtes en orient. Sa passion pour les conquêtes est blâmable. Son attention à faire respecter les loix par son exemple. Ses soins pour le bonheur des peuples. Son économie & sa vigilance. Sa simplicité Il ne se croyoit que le magistrat d'une république libre. Il connut l'amitié & la fit connoître. Sa mort.

*CHAPITRE II.**Adrien.*

Pag. 227.

Proclamation d'Adrien. Il abandonne les

conquêtes que Trajan avoit faites sur les Parthes. Pourquoi? Sa libéralité. Il voyage dans toutes les provinces pour soulager les peuples & pour réprimer les abus. Comment il voyageoit. Peu jaloux de ses titres, il étoit populaire jusqu'à oublier son rang. Son amitié n'assuroit pas sa confiance. Quelquefois cruel avec les grands, il étoit toujours humain avec le peuple. Il paroissoit avoir étudié toutes les sciences. Il protégeoit les savants & les artistes, & il en étoit jaloux. Sa mort. Choix qu'il fait de ses successeurs. Il est triste qu'il ait eu des vices.

CHAPITTE III.

Antonin.

Pag. 234.

Temps peu féconds pour l'histoire. Le vertueux Antonin mit son bonheur à être aimé. Il n'avoit rien à lui. Avec quelle simplicité il jouissoit des avantages de son rang. Sa conduite avec les gouverneurs des provinces. Trait qui la caractérise. Il étoit respecté des nations étrangères. Choix qu'il fait de Marc-Aurele. Sa mort. Le nom d'Antonin devient un titre Auguste.

CHAPITRE IV.

Marc - Aurele.

Pag. 238.

La famille de Marc-Aurele. Nom que lui donnent les historiens. La secte des stoïciens dominante sous les empereurs. Pourquoi Marc-Aurele adopte la morale de cette secte. On ne peut l'excuser d'avoir associé à l'empire L. Verus. Les ennemis arment contre l'empire. Plusieurs fléaux retiennent à Rome Marc-Aurele. Conduite de Verus en orient. Par son imprudence la peste ravage l'empire. Les nations Germaniques prennent les armes. Triste conjoncture, où cette guerre commence. Les deux Augustes marchent contre les peuples de Germanie. Mort de Verus. Les peuples de Germanie ne connoissoient d'autre droit que celui du plus fort. Marc-Aurele les force à la paix. Révolte de Cassius. Lettre de Marc-Aurele à Verus, à qui Cassius paroïssoit suspect, & qui demandoit la mort de ce capitaine. Clémence de Marc-Aurele, lors de la Révolte de Cassius. Marc-Aurele en orient. Nouvelle guerre en Germanie. Marc-Aurele magistrat plutôt que souverain. Sa mort.

CHAPITRE V.

Premier livre des réflexions morales de Marc-Aurele.

Pag. 148.

CHAPITRE VI.

Dépuis la mort de Marc-Aurele jusqu'à celle de Caracalla.

Pag. 258.

La flatterie a fait un monstre de Commode. Faustine sa mere a contribué à le rendre vicieux. Fautes de Marc-Aurele au sujet de son fils. Commode achete la paix des barbares. Trafic qu'il fait des emplois. On conspire contre lui. Sa mort. Pertinax lui succède. Sous le regne précédent les désordres s'étoient tout à coup reproduits. La sagesse de Pertinax souleve ses gardes, & il est égorgé. L'empire à l'enchere. Il est adjugé à Didius. Mécontentement du peuple. Trois Augustes proclamés par leurs troupes, Niger, Albinus, & Severe qui marche à Rome. Didius est abandonné & executé. Severe casse les prétoriens & crée une nouvelle garde. L'orient & l'occident arment

contre Severe. Niger est vaincu & tué. Albinus est vaincu & se tue. Politique ruineuse de Severe. Plautien à toute sa confiance. Mort de ce ministre. Papinien préfet du prétoire. Mort de Severe. Caracalla égorge son frere Géta & fait mourir Papinien. Mort de ce monstre.

CHAPITRE VII.

Jusqu'à l'avènement de Valerien.

Pag. 268.

Objet qu'on se propose dans cette histoire jusqu'à Diocletien. Maerin successeur de Caracalla mécontente les troupes. Mæsa fait donner l'empire à son petit fils Heliogabale. Mort de Maerin. Mæsa opine dans le sénat. Sa puissance est mal affermie. Elle cherche un appui dans Alexien qu'elle fait adopter. Mort d'Heliogabale. Gouvernement de Severe Alexandre. Fin de l'empire des Parthes, & commencement du nouvel empire des Perses. Les Perses font la guerre aux Romains. On ne sait pas les événements de cette guerre. Severe Alexandre marche contre les Germains. Sa mort. Maximin empereur. Les deux Gordiens créés Augustes. Trois Augustes élus par le sénat. Mort de Maximin, de Maxime & de Balbin. Sort

des empereurs pour s'être mis dans la dépendance des soldats. Regne de Gordien. Il est assassiné par Philippe qui lui succède. Mort de Philippe & de deux autres Augustes. Mort de Decius, de Gallus & d'Emilien. Valerien proclamé empereur, s'associe son fils Gallien.

CHAPITRE VIII.

Jusqu'à l'avènement de Diocletien.

Pag. 277.

Valerien oppose ses généraux aux Barbares. Il marche contre les Perses & il est fait prisonnier. Etat déplorable de l'empire sous Gallien. Circonstances qui retardent la chute de l'empire. Odonat Prince de Palmyre. Mort de Gallien. Claude lui succède. Zenobie maitresse de l'orient. Deux Augustes, Tetricus & Auréolus. Mort d'Auréolus. Défaite des Goths. Mort de Claude. Aurelien qui lui succède est le restaurateur de l'empire. Il triomphe des barbares. Zenobie. Aurelien arme contre elle. Ses succès. Zenobie faite prisonniere. Ruine de Palmyre. Aurelien maître de tout l'empire. Quoique toutes les provinces fussent réunies sous un seul chef, l'empire étoit foible par lui même. Mort d'Aurelien. Ordre qui survit à Au-

relien. Regne de Tacite. Probus élu empereur. Ses qualités. Son regne. Sa mort. Carus & ses deux fils, Carin & Numerien. Avénement de Dioclétien.

CHAPITRE IX.

Dépuis l'avénement de Dioclétien jusqu'en 325, que Constantin seul maître de l'empire, donne la paix à l'église.

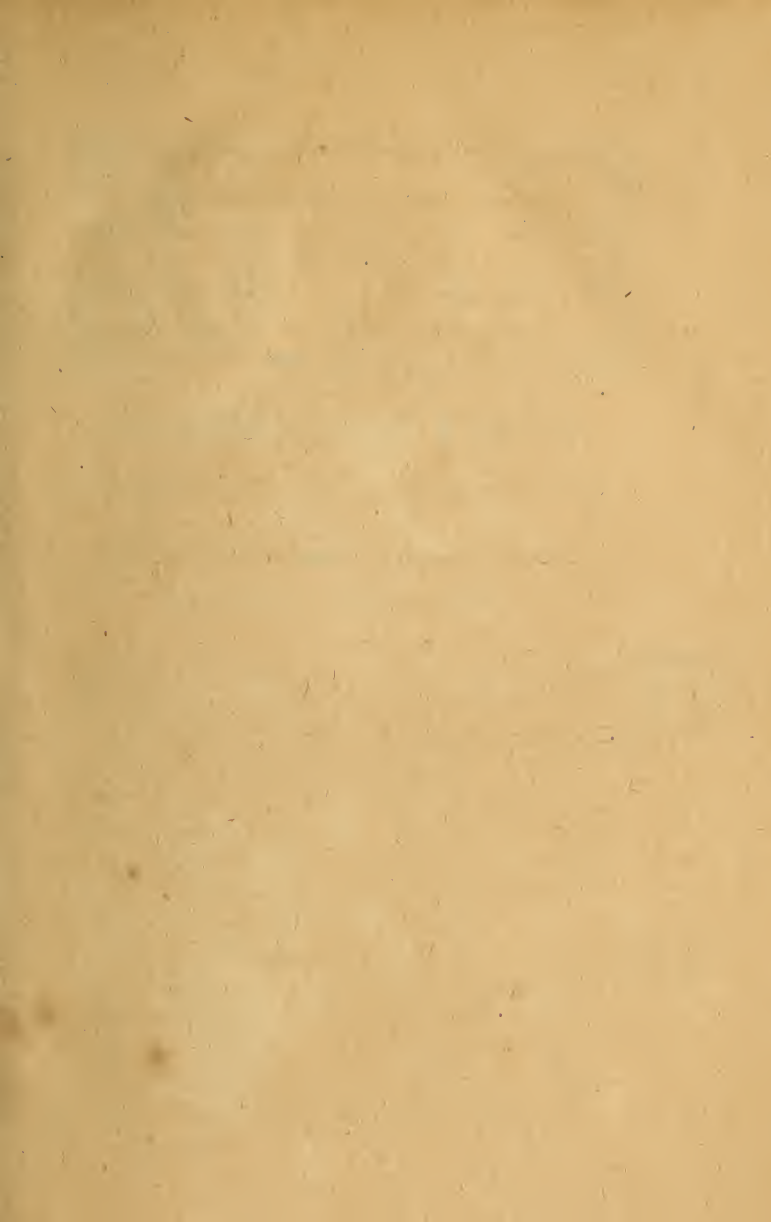
Pag. 286.

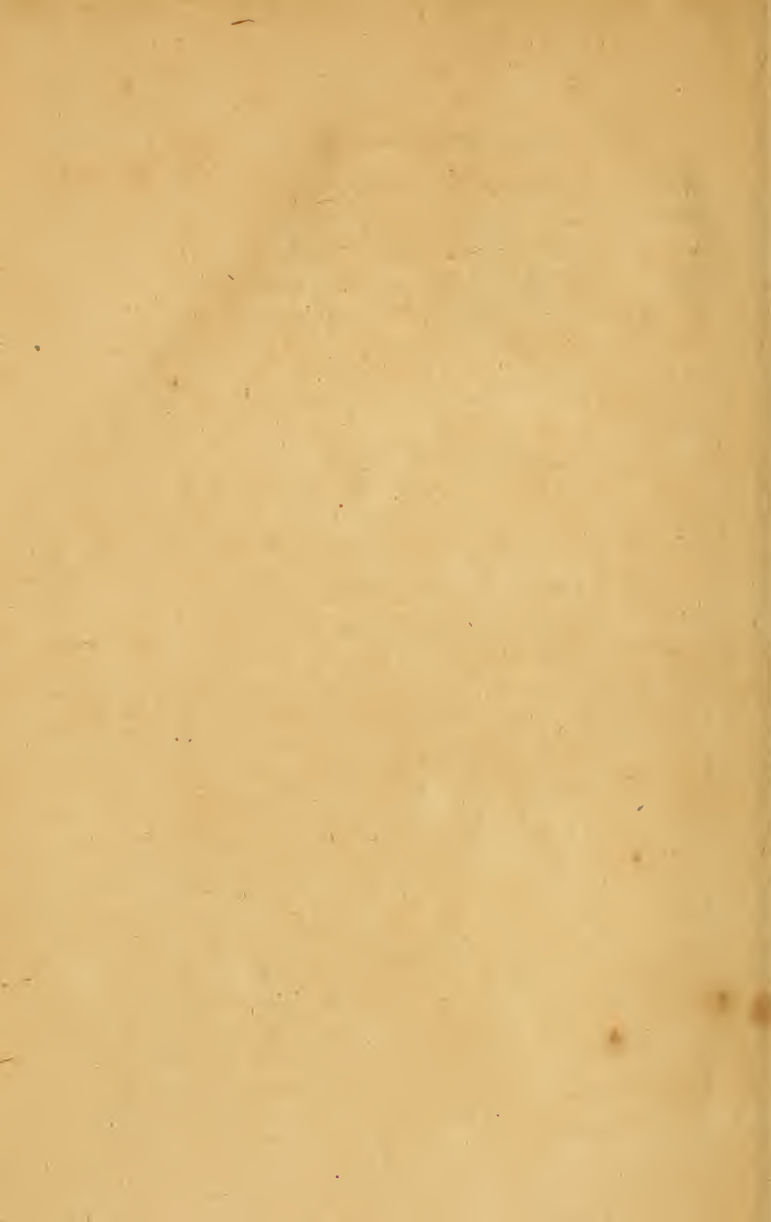
Quel est Dioclétien. Il s'associe Maximien. Objet du plan qu'il formoit. Guerres qui troubloient l'empire. Dioclétien & Maximien créent Césars, Galere & Constance. Partage des provinces entre ces quatre princes. Ce plan vicieux se soutient par le génie de Dioclétien. Circonstances où ce prince abdique l'empire. Il est heureux dans sa retraite. Ce qui a fait la puissance des Romains depuis Auguste jusqu'à Marc-Aurele. Leur foiblesse depuis Marc-Aurele jusqu'à Diocletien. Depuis Diocletien l'empire s'épuise de plus en plus. Les empereurs sont réduits à prendre des barbares à leur solde. Sous Galere & sous Constance, l'empire est divisé. Severe & Maximin Césars. Constantin succède à Constance. Maxence proclamé

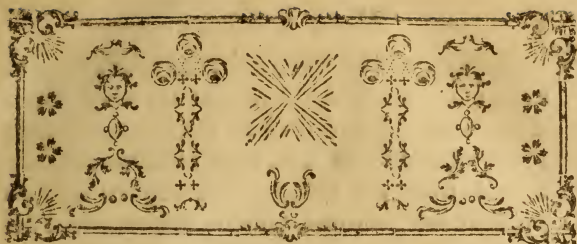
26 TABLE DES MATIERES.

*Auguste. Mort de Sévere. Galere en Italie.
Licinius créé César. Mort de Maximien Her-
cule. Licinius maître de tout l'orient. Mort
de Maxence. Constantin seul maître de l'em-
pire. Pourquoi on s'arrête à cette époque.*

FIN de la Table.







INTRODUCTION

A L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE.

LIVRE ONZIEME.

IL faut, Monseigneur, que l'étude de l'histoire vous accoutume à prévoir l'avenir, si vous voulez être capable de le prévoir, quand vous aurez un peuple à gouverner. C'est cette prévoyance qui fait les grands souverains. Celui qui ne prévoit rien, ne sauroit prévenir les abus; & lorsqu'il veut remédier à ceux qu'il n'a pas su prévoir, il court risque d'en faire naître de semblables ou de plus grands.

C'est en observant les peuples dont on étudie l'histoire, qu'on apprend à saisir d'un coup d'œil l'enchaînement des causes & des effets, & qu'on voit dans les siècles antérieurs se préparer des révolutions pour le bonheur ou pour le malheur des siècles qui doivent suivre.

La prévoyance est nécessaire aux souverains.

Comment elle s'acquiert,

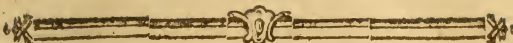
Nous acquérons facilement cette prévoyance, lorsque nous considérons toutes les révolutions d'une nation qui n'est plus : car si nous savons observer comment toutes ces révolutions naissent les unes des autres, nous voyons dans un premier âge, comme dans un germe, tous les temps où elles se sont succédées.

Or, Monseigneur, de quelque manière que les événements se varient, ils ne peuvent jamais avoir pour résultat que le bonheur ou le malheur des peuples ; & les causes, qui peuvent produire aujourd'hui ce bonheur ou ce malheur, sont les mêmes qui l'ont produit dans les siècles qui nous ont précédés, & elles feront encore les mêmes dans les siècles à venir.

Objet de ce
livre.

C'est par les mœurs qu'un peuple est heureux ou malheureux. Tout ce qui a quelque influence sur les mœurs, mérite donc d'être observé. A cet égard il nous reste quelques observations à faire sur les Romains. Elles seront le sujet de ce livre.





CHAPITRE I.

De la passion des Romains pour les spectacles.

LES jeux qu'institua Romulus, en l'honneur de Confus, dieu des conseils, ont été nommés jeux du Cirque, d'après la forme de l'hippodrome que Tarquin l'Ancien fit construire pour en donner le spectacle.

Jeux du Cir.
que.

Il paroît que dans les commencements ces jeux se bornoient à des courses de chars & de chevaux. Nous avons vu que l'an de Rome 490 M. & D. Brutus donnerent pour la première fois des combats de gladiateurs. Les combats d'Athletes ne furent introduits dans ces jeux que long-temps après, en 568; & vers le même temps, on fit combattre des hommes contre des ours, contre des lions, &c. Je ne veux considérer ces choses que par l'influence qu'elles ont sur les mœurs. C'est pourquoi je n'entrerai pas dans de grands détails.

Vers le milieu du sixième siècle, on faisoit combattre trente couples de gladiateurs ou mê-

me davantage. Dans les commencemens, le nombre en avoit été beaucoup moins grand : mais il s'étoit toujours accru, & il s'accrut encore. César en donna trois cents vingts couples pendant son édilité. Ce spectacle duroit quelquefois plusieurs jours.

On ne se borna pas non plus à faire combattre deux ou trois hommes contre deux ou trois bêtes féroces. Sylla donna, pendant sa préture, un combat de cent lions contre cent hommes. Avant lui on laissoit les chaînes à ces animaux, lorsqu'ils alloient combattre : aux jeux de Sylla, on les leur ôta pour la première fois. On augmentoit le danger, afin d'augmenter le plaisir des spectateurs.

Avec quelle férocité les Romains se portoient à ses jeux.

Féroces sous Romulus, les Romains n'ont jamais cessé de l'être. Plusieurs causes entretenoient leur férocité : les guerres qui se succédoient sans interruption, la pratique d'exterminer les peuples qui avoient le courage de leur résister, & les triomphes dont les principaux ornemens étoient les dépouilles des nations vaincues, les captifs qui avoient échappé au fer des soldats, & les simulacres des villes qu'on avoit prises, saccagées & ruinées.

La férocité des Romains croissoit encore avec les progrès de la république : car un peuple conquérant ne peut être qu'un despote inhumain. Si le luxe adoucit ses mœurs à quelques égards,

il acheve d'étouffer en lui tout sentiment d'humanité.

Avec ce caractère, les Romains devoient s'abreuver du sang qui couloit sur l'arene. Il n'y avoit point de spectacle qui leur fût plus agréable, & où il y eût un plus grand concours de citoyens de toute condition. Cette fureur alloit au point, qu'au milieu des repas, on se donnoit souvent le plaisir barbare de faire combattre des gladiateurs. Dès que c'étoient - là les jeux des Romains, il ne faut plus s'étonner des horreurs qu'ils commettent pendant les guerres civiles.

Les Romains ont eu de bonne heure une sorte de poésie. C'étoit une prose cadencée qu'ils chantoient en dansant, lorsqu'ils offroient des sacrifices. Il paroît qu'ils durent aux Étrusques tout ce que l'art put ajouter à cette poésie : car leurs vers se nommoient *Fescennins* de *Fescennia*, ville d'Étrurie.

Première
poésie des Ro-
mains.

Comme ces danses & ces chants devinrent un objet d'émulation, ceux qui n'y réussissoient pas, furent exposés aux railleries de ceux qui s'y distinguoient ; & les Romains employèrent à se donner mutuellement des ridicules, le même langage qu'ils avoient d'abord consacré à chanter les dieux. Insensiblement ils parlerent de tout en poésie, & avec d'autant plus de facilité, qu'il falloit peu de talent pour faire des vers *fescennins*.

Il étoient dans l'usage d'offrir tous les ans à Cérès & à Bacchus les prémices de leur récolte ; & ils les présentoient dans un bassin qu'ils nommoient *satura* ou *satyra* de *satur* plein, parce qu'ils y accumuloient des fruits de toute espece. Ce mot fut ensuite employé pour exprimer toute sorte de mélanges. On le donna, non-seulement, aux mets composés de plusieurs choses, mais encore aux loix qui renfermoient des réglemens sur plusieurs chefs ; & par une semblable analogie, on le transporta aux pieces de vers, où l'on ramassoit tout ce qu'une imagination grossiere pouvoit produire. Telle a été la satyre dans son origine.

La raillerie avoit été l'accessoire de ce poëme : elle en devint le principal, & elle dégénéra en invectives & en calomnies. Une loi des douze tables, qui condamnoit à mort ceux qui auroient composé des vers contre la réputation d'un citoyen, fait voir jusqu'où cet abus avoit été porté vers la fin du troisième siècle.

Commence-
ment des jeux
Scéniques.

Nous avons vu que l'an de Rome 391, les Romains, dans l'espérance d'appaïser la colere des dieux & de faire cesser la peste, firent venir d'Étrurie des histrions, dont tout le talent étoit de danser au son de la flûte. C'est à cette époque qu'on a fait commencer parmi eux les jeux Scéniques. Du mélange de la poésie des Romains avec les danses des Étrusques, naquirent des pieces de théâtre, auxquelles on con-

serva le nom de satyres. C'étoient des farces informes & grossieres où les acteurs agissoient & parloient sans avoir de plan arrêté.

Tels furent à Rome les jeux scéniques jusqu'en 514, que Livius Andronicus, affranchi de M. Livius Salinator, leur fit prendre une forme toute nouvelle. Cependant il n'inventa rien. Grec de naissance, il ne fit que transporter à Rome un genre de drame que la Grece avoit créé & perfectionné. Il fut, sans doute, fort au dessous de ses modeles: il est même vraisemblable qu'une imitation plus parfaite auroit eu peu de succès chez un peuple encore grossier. Quoi qu'il en soit, ce fut alors que le théâtre donna pour la premiere fois aux Romains l'idée d'une action suivie & soutenue, ce qui leur fit abandonner leurs satyres pour un temps.

Andronicus donne le premier aux Romains l'idée d'un drame régulier.

C'est, sur-tout, dans le cours de deux guerres, celle contre les Perses & celle du Péloponese, que la Grece a produit de grands écrivains & de grands artistes en tout genre: & dans le siècle suivant, le goût des arts & des sciences sembla croître avec les troubles.

A Rome comme en Grece, c'est dans des temps de guerre que les arts ont fleuri.

Il en a été de même à Rome. La premiere guerre punique venoit d'être terminée, lorsqu'Andronicus parut, & la poésie continua de faire des progrès jusqu'à Jules César: époque où tous les arts concouroient à l'embellissement de la capitale, où florissoit le plus grand des

orateurs, où la philosophie se répandoit & où tous les genres de littérature étoient cultivés. Aussi la poésie fit rapidement de nouveaux progrès. Les deux plus grands poètes, Horace & Virgile, se formoient sur la fin des dernières guerres civiles.

Térence a été l'époque du goût parmi les Romains.

Térence, qui vivoit du temps du second Africain & de Lélius, a été l'époque du goût parmi les Romains. Il donna le modèle, d'après lequel le goût se perfectionna dans tous les genres, & il ne restoit plus de progrès à faire à cet égard, lorsqu'après la bataille d'Actium, Octavius devint le maître de l'empire. C'est la flatterie qui a attribué à ce monarque les progrès de tout ce qui se perfectionnoit sans lui. Je conviens que la protection des princes peut multiplier les écrivains: mais l'estime publique fait seule les bons.

Depuis Térence, la comédie ne fit plus de progrès. Il ne paroît pas que la tragédie se soit jamais élevée au dessus du médiocre: mais tous les autres genres de poésie atteignirent à la perfection.

Combien chez les Grecs les circonstances étoient favorables aux progrès de la poésie dramatique.

Lorsque Thespis, Eschile, Sophocle & Euripide créèrent la tragédie, il y avoit plus de quatre cents ans qu'Homere avoit perfectionné la poésie épique. Dans cet intervalle, on écrivit en vers sur toute sorte de matières, & il se forma d'excellents poètes, sur-tout, dans le genre lyrique.

Les poëmes étoient récités dans les places & dans les jeux publics par les poëtes ou par les rapsodes. Le peuple, qui accouroit à ces lectures, approuvoit ou blâmoit suivant qu'il étoit affecté. Il comparoit les ouvrages qu'il avoit entendus avec ceux qu'il entendoit; & en rapprochant les uns des autres, il apprenoit à juger du beau & à l'apprécier.

Voilà les spectateurs que les poëtes tragiques de la Grèce avoient pour juges. C'étoient des hommes dont le goût exercé recherchoit dans les tragédies la netteté, la précision, l'élégance & la régularité, qu'ils s'étoient fait une habitude de sentir dans les autres genres de poësie.

Les poëtes, qui ont donné les premières comédies, sont postérieurs à Thespis d'environ centans. Ils vivoient dans le siècle de Périclès c'est-à-dire, dans le siècle des grands architectes, des grands sculpteurs & des grands peintres, comme des grands poëtes. C'étoit le temps où le goût, qui s'exerçoit à la fois dans tous les genres, achevoit de se perfectionner. On conçoit donc que la comédie devoit se perfectionner elle-même.

Autant les circonstances étoient favorables aux progrès de la poësie dramatique chez les Grecs, autant elles leur étoient contraires chez les Romains. Lorsque les jeux Scéniques commencerent à Rome, le peuple n'avoit encore rien vu qui pût lui donner l'idée d'un poëme régulier & bien écrit. Aussi goûta-t-il peu les

Combien
elles leur étoient
contraires chez
les Romains.

comédies de Térence. Son insensibilité alloit au point, qu'au milieu des plus belles scènes, il demandoit un ours, des athlètes ou des gladiateurs. Il falloit à ce peuple des spectacles de sang.

Les Romains étoient donc dépourvus de goût, & leur passion pour les jeux du Cirque sembloit leur ôter jusqu'au pouvoir d'en acquérir. Voilà pourquoi la poésie dramatique a fait peu de progrès parmi eux. Dans ce genre, leurs suffrages pouvoient plutôt égarer les poètes que les conduire à la perfection. Les poètes supérieurs, tels qu'Horace & Virgile, se sont bornés à écrire pour des lecteurs dont le goût s'étoit formé par l'étude des poètes grecs; & c'est en quelque sorte en Grèce, plutôt qu'à Rome, que la poésie latine devoit se perfectionner.

Progrès de la
déclamation.
Pantomimes.

Ce qui attiroit les Romains au théâtre, c'étoit moins l'excellence des drames que la manière dont on les déclamoit. Comme la déclamation étoit la première & la principale partie de l'art oratoire, elle étoit aussi la première & la principale partie de l'art dramatique. Aussi les jeux scéniques ont-ils fait à cet égard des progrès que nous avons de la peine à comprendre.

Tout étoit noté dans la déclamation des anciens & les syllabes & les gestes; de sorte que l'acteur étoit assujetti à une mesure, comme aujourd'hui le musicien & le danseur.

Ce mouvement mesuré donna lieu de partager la déclamation entre deux acteurs, dont l'un récitoit, & l'autre faisoit les gestes. Livius Andronicus, qui jouoit dans une de ses tragédies, s'étant enrôlé à répéter plusieurs fois des morceaux que le peuple avoit goûtés, fit trouver bon qu'un esclave récitât les vers, tandis qu'il faisoit lui-même les gestes. Il mit d'autant plus de vivacité dans son action, que ses forces n'étoient point partagées; & son jeu ayant été applaudi, cet usage prévalut dans les monologues.

Depuis ce partage, l'art des gestes faisant tous les jours de nouveaux progrès, devint sous Auguste un langage qui n'eut plus besoin de celui des sons articulés. Les pantomimes jouoient des piéces entières, sans prononcer un seul mot.

L'art des pantomimes charma les Romains dès sa naissance, & la passion du peuple fut extrême pour ces comédiens, qu'il préféroit à tous les autres. Il me semble que cette passion devoit nuire aux progrès de la poésie dramatique.

On a remarqué que la représentation de trois piéces de Sophocle a plus coûté aux Athéniens que la guerre du Péloponese. Rome, plus riche, faisoit encore de plus grandes dépenses en spectacles, & le peuple se passionnoit pour les jeux, parce qu'il en admiroit la magnificence.

Dépenses ruineuses, où engageoit la passion du peuple pour les jeux.

Des spectacles qui auroient moins coûté, lui auroient moins plu.

Il y avoit des jeux qui se donnoient régulièrement toutes les années & dont les édiles faisoient les frais. Il y en avoit d'autres qui se donnoient extraordinairement. On les nommoit votifs, parce qu'on les célébroit en conséquence des vœux qui avoient été faits pour assurer le succès d'une entreprise, ou pour appaiser les dieux dans des temps de calamité. La république faisoit les frais de ceux-ci, parce que c'étoit en son nom qu'on les avoit voués; & comme le sénat en régloit la dépense, elle étoit modérée.

Dans les jeux, au contraire, que donnoient les édiles, la dépense n'avoit point de bornes; & il seroit difficile de se faire une idée des sommes, que plusieurs prodiguoient à cette occasion dans le dernier siècle de la république.

Les édiles ornoient d'étoffes précieuses, de statues, de tableaux, toutes les rues & toutes les places par où devoit passer une procession solennelle, qui précédoit toujours la célébration des jeux: procession où les pontifes, les prêtres, les augures, tous ceux qui avoient quelque emploi dans les temples, marchaient en habit de cérémonie, & où l'on portoit en pompe les images & les statues des dieux.

Les édiles donnoient ensuite les jeux, c'est-à-dire, des courses, des combats, & des représentations dramatiques. C'est alors qu'ils étaloient à l'envi la plus grande magnificence dans les chars, dans les chevaux, dans les prix destinés aux vainqueurs; dans le nombre des athlètes, des gladiateurs, des lions, des ours, des tigres, des pantheres, des éléphants & de toute sorte d'animaux rares; dans les récompenses qu'ils donnoient aux acteurs, aux poëtes, aux musiciens; enfin dans la construction des théâtres.

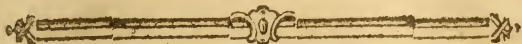
Ils bâtissoient quelquefois des théâtres qui contenoient jusqu'à quatre-vingt mille spectateurs: ils les bâtissoient pour quelques jours avec la même solidité, que s'ils avoient dû subsister; & ils les décoroient de tout ce que l'architecture, la sculpture & la peinture pouvoient fournir de plus rare & de plus riche.

Ce n'étoient pas seulement les édiles qui donnoient de pareils jeux. Il étoit libre aux préteurs & aux consuls d'en donner, & souvent de simples particuliers recherchoient par cette voie la faveur du peuple. Il n'y avoit pas de plus sûr moyen de parvenir aux magistratures. Un homme riche, qui, pour éviter les dépenses des jeux, auroit voulu se dispenser de passer par l'édilité, se seroit exposé à un refus, lorsqu'il auroit brigué la préture ou le consulat.

La passion des Romains pour les jeux a été ; sur la fin de la république , une des principales causes des désordres ; pour amuser un peuple stupide & désœuvré , les citoyens les plus riches se ruinoient ; & ils ruinoient encore les provinces , qu'ils mettoient à contribution.

Les richesses ont nécessairement des bornes : cette passion des Romains n'en avoit pas. Les empereurs ne seront donc pas assez riches pour la satisfaire , & on prévoit qu'ils ruineront l'empire. Bien d'autres causes contribueront encore à le ruiner.





CHAPITRE II.

Du goût des Romains pour les arts & pour les sciences.

EN Sicile , pendant la première guerre punique, les Romains commencèrent à prendre quelque connoissance des beaux-arts. Voilà vraisemblablement pourquoi Livius Andronicus hasarda sur le théâtre des poëmes plus réguliers que ceux qu'on avoit joués avant lui.

Epoque où les beaux-arts se font introduits à Rome.

Mais ce fut proprement après la prise de Syracuse que les beaux-arts se montrèrent à Rome pour la première fois. Marcellus orna de vases, de statues, de tableaux, les temples de l'Honneur & de la Vertu, & plusieurs autres lieux publics.

Trois ans après, l'an de Rome 545, Fabius Maximus, qui se rendit maître de Tarente, n'emporta qu'une statue colossale d'Hercules qu'il fit placer dans le Capitole. A cela près il laissa aux Tarentins tous les ouvrages de sculpture & de peinture, dont leur ville étoit décorée. Il crut dangereux de montrer aux Romains les arts qui avoient amolli les Grecs. Autant

les historiens ont applaudi à sa conduite , autant ils ont blâmé Marcellus.

Polybe, Tite-Live, Plutarque & Caton le Censeur auroient voulu qu'on n'eût offert que des trophées d'armes aux yeux d'un peuple guerrier & conquérant. Il auroit donc fallu que les Romains n'eussent jamais vaincu que des peuples pauvres comme eux. Ceux qui blâmoient Marcellus, auroient dû s'apercevoir que la précaution de Fabius étoit tout-à-fait inutile. Ce sont les Romains qui avoient tort d'être conquérants. S'il vouloient conserver leurs anciennes mœurs, ils devoient cesser de l'être, depuis qu'ils ne pouvoient plus conquérir que des nations opulentes.

En effet, les conquêtes devoient amener les richesses; &, par une suite nécessaire, les richesses devoient amener les arts. Aussi à peine les Grecs furent subjugués, que Rome s'embellit de statues, de tableaux, & devint le rendez-vous des plus fameux artistes de la Grece & del'Asie.

De tout ce que Marcellus transporta de Syracuse, il ne réserva rien pour lui. Mais dans la suite, on cessa de consacrer à l'ornement des temples les ouvrages de sculpture & de peinture, qui avoient décoré les villes grecques; comme on cessa de porter au trésor public l'or & l'argent des peuples vaincus. Ces choses avoient une valeur quelconque: c'en étoit assez. Elles exciterent l'avidité, avant de former le goût,

Avidité avec laquelle les Romains revirent les ouvrages des grands artistes.

goût, & les maisons des citoyens puissants en furent ornées avec profusion.

Les généraux employoient toutes sortes de moyens pour enlever ce qu'il y avoit de rare dans leurs provinces. Quelques-uns achetoient à vil prix : d'autres ravissoient. Les plus modérés en apparence empruntoient pour ne pas rendre. Ils pilloient les maisons des particuliers : ils pilloient les temples mêmes ; & après avoir exercé ce brigandage dans leurs gouvernements, ils l'exercerent encore dans Rome. Sur la fin de la république, on ne voyoit plus, dans les temples de l'Honneur & de la Vertu, les statues & les tableaux que Marcellus y avoit déposés.

Lorsque Mummius, après s'être rendu maître de Corinthe, chargea des entrepreneurs de transporter à Rome plusieurs statues & plusieurs tableaux des meilleurs artistes ; il les menaça, s'il arrivoit quelque dommage à ces chef-d'œuvres, de les obliger d'en fournir d'autres à leurs frais & dépens. Telle étoit l'ignorance grossière de ce consul. Alors cependant il y avoit plus de soixante ans que Syracuse avoit été prise ; & la passion avec laquelle on recherchoit les ouvrages des grands peintres & des grands sculpteurs, paroîtroit prouver que le goût des arts s'étoit déjà répandu. Comment donc un consul pouvoit-il être ignorant au point de ne pas savoir, au moins par oui-dire, qu'il y a

Pourquoi les Romains ont eu moins de goût que les Grecs.

de la différence entre un tableau & un tableau ?

Je conjecture que les Romains avoient d'autant plus de peine à se former le goût, qu'il leur étoit plus facile de ramasser tout ce que les arts avoient produit de plus précieux. En général les gens riches faisoient des collections, parce qu'ils étoient riches. Incapables de juger du prix des choses rares qu'ils possédoient, souvent ils ne savoient pas les avoir. Une preuve qu'ils avoient plus d'avidité que de goût, c'est que Rome, où le luxe attiroit les plus grands artistes, n'en a pas produit un seul, qui ait eu quelque célébrité.

Le goût est un jugement rapide, auquel toutes les facultés de l'esprit conspirent, & qui embrassant dans ses comparaisons une multitude d'idées, demande une ame exercée sur chacune, & accoutumée à les saisir toutes ensemble. Pour acquérir du goût, il faut donc beaucoup voir, beaucoup comparer : il faut que tous les arts & toutes les sciences se prêtent mutuellement des secours. C'est un avantage qu'ont eu les Grecs. Leurs premiers écrivains ont été tout-à-la-fois poètes, historiens, philosophes & orateurs. Sans doute, ils ont d'abord été bien médiocres : mais ils réunissoient tous les genres, ils les cultivoient tous à la fois ; & par cette raison, ils devoient les perfectionner tous également. En effet, ils les ont perfectionnés. Lorsque les arts ont commencé à se montrer

aux Romains , il n'y avoit proprement parmi eux ni poëtes , ni historiens , ni philosophes , j'ajouterois même ni orateurs ; car l'éloquence étoit encore bien grossiere. A leurs yeux qui n'avoient pas appris à voir , on montrait tout-à-coup une multitude de chefs-d'œuvre : étoient-ils capables d'en juger ?

C'est par degrés que les arts se perfectionnent : le goût se forme également par degrés. Or , les Romains n'ont eu les arts , que parce qu'ils les avoient conquis , & lorsqu'ils les ont conquis , on les avoit portés à la dernière perfection. Les Grecs avoient employé plusieurs siècles à les créer.

Ce n'est pas pour un peuple le siècle du goût , que celui où , encore grossier , il emprunte tout-à-coup d'une nation éclairée les arts & les sciences. Alors il apprend moins les choses , que les jugemens que les autres en ont portés. Il étudie sans méthode , il accumule sans choix , & il lui est tous les jours plus difficile de s'instruire.

Un peuple ne commence donc à penser , que lorsqu'il tente de faire des découvertes par lui-même , & le besoin d'inventer peut seul lui donner des talents. Voilà le cas où ont été les Grecs.

Comme ils ne pouvoient presque rien apprendre des étrangers , ils ont été , en quelque sorte , forcés d'avoir du génie , & ils ont inventé.

Il n'a pas été possible aux Romains de prendre le même essor. Puisque les arts étoient créés

es, ils ne pouvoient que les recueillir; & ils les enleverent, comme autrefois ils avoient enlevé des gerbes. N'ayant donc rien inventé, ils ne perfectionnerent rien; parce que l'esprit qui perfectionne dans un temps, est le même qui eût inventé dans un autre. Je conjecture qu'ils ont eu plus de magnificence que de goût, plus de recherche que de discernement; & que; juges médiocres des arts, ils ne les ont estimés, que comme des choses de luxe.

En effet, ils regardoient au dessous d'eux de s'en occuper eux-mêmes, & ils bornoient toute leur gloire à commander à ceux qui les cultivoient. Certainement ce préjugé n'étoit pas favorable au goût: mais il leur étoit cher; & c'est d'après ce préjugé même, que Virgile loue les Romains. Vous vous souvenez, Monseigneur, de ces beaux vers *Excudent alii spirantia, &c.*

Les Romains qui ont eu du goût, se sont formés d'après les Grecs.

Quoique le gouvernement de la république romaine fût propre à former des orateurs, ce fut par les leçons des Grecs que Cicéron se forma lui-même; & il surpassa bientôt Hortensius, qui étoit alors le plus éloquent des Romains. Il étudia la langue des Grecs, leurs poëtes, leur histoire, leurs philosophes, leurs arts, leurs sciences. Il essaya même de faire des vers. S'il n'eût étudié que l'éloquence, il eût été moins éloquent: car il faut connoître bien des genres, pour réussir dans un seul. C'est ainsi que tous les hommes de goût & de talent que

Rome a produits , se sont formés d'après les Grecs.

Dès que les Romains s'occupoient des arts par luxe plutôt que par goût , on conçoit que les sciences devoient avoir peu d'attrait pour eux. Aussi n'ont-ils eu ni géometre , ni astronome , ni physicien. Varron , le seul savant que la république ait produit , s'est borné à des recherches d'érudition. Cicéron , qui étoit son contemporain , en fait grand cas. En effet, Varron étoit un phénomène pour son siècle.

Quoique les Grecs aient méprisé toutes les nations, ils ne les ont jamais regardées avec indifférence. Comme ils se souvenoient des secours qu'ils avoient tirés de quelques-unes, ils ont toujours paru curieux de les connoître. Mais parce qu'ils aimoient le merveilleux, & qu'ils étoient d'une grande crédulité, ils ramassoient les traditions avec peu de discernement. Ils sembloient n'interroger les peuples que pour apprendre des opinions : ils cherchoient dans la lecture des historiens, le style plutôt que la vérité, & c'étoit assez pour eux que l'histoire fût bien écrite. Voilà pourquoi ils ne nous donnent que des connoissances très imparfaites & très confuses des révolutions arrivées en Asie avant les conquêtes de Cyrus.

Ce n'est, que sous les successeurs d'Alexandre que les Grecs ont paru s'appliquer sérieusement à l'étude de l'antiquité ; & ils se hâtèrent

Les Grecs avoient peu de critique : les Romains n'en ont pas eu davantage, & ils avoient peu de disposition pour les sciences.

de penser qu'il leur étoit possible de débrouiller l'histoire des siècles les plus reculés. Nous ne nous flattons jamais plus de réussir dans une science, que lorsque nous commençons à nous en occuper; & pour nous convaincre de notre impuissance, il faut que des tentatives inutiles se répètent pendant des siècles. Nous avons vu avec quelle obstination les anciens philosophes ont entrepris les uns après les autres d'expliquer la formation de l'univers: ha-farderons-nous beaucoup, si nous jugeons que les historiens, qui vivoient dans les mêmes temps, se sont conduits avec le même esprit, & qu'ils ont eu la même confiance avec aussi peu de fondement? Il n'y a pas long-temps que les hypothèses regnoient dans l'histoire, parce qu'elles regnoient encore dans la philosophie. On vouloit tout deviner, les événements & la nature. Cela prouve que lorsque les philosophes sont mauvais, les critiques le sont également. J'ajouterai même, & notre expérience le prouve, que les bons critiques ne viennent que long-temps après les bons philosophes: les érudits sont les derniers à savoir douter.

Les Romains, aussi mauvais critiques, & beaucoup moins curieux, étoient peu propres à faire des recherches, & ils ne s'y portoient pas. Ils nous parlent de leurs guerres, de leurs victoires, de leurs triomphes. On diroit qu'ils n'ont

connu les peuples , que pour les subjuguier ou pour les exterminer ; & ils semblent avoir voulu effacer tous les monuments , qui en pouvoient transmettre l'histoire. En un mot , avec aussi peu de dispositions pour les sciences que pour les arts , ils ne les ont connus que parce qu'ils ont conquis la Grece ; & ils n'ont guere su que ce qu'ils ont appris des Grecs , qui ont été leurs maîtres , & qui devoient être les nôtres.





CHAPITRE III.

De quelques usages des Romains.

Il n'est pas possible de se faire une idée exacte des usages. **L**ES relations sont peu propres à faire connoître les usages : les plus détaillées n'en donnent que des notions imparfaites. Si elles montrent le fond des choses, elles ne représentent que confusément la manière dont elles se font. C'est néanmoins dans la manière que consiste le prix réel ou imaginaire, que chaque peuple attache à ses usages.

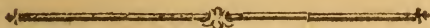
Presque tout est arbitraire en ce genre, & cependant chaque peuple croit ses usages fondés en raison. Ce préjugé est cause que les nations ont, à cet égard, bien de la peine à se juger. Soit qu'elles s'approuvent, soit qu'elles se condamnent, elles font les unes des autres des tableaux peu ressemblants.

D'ailleurs les usages ne sont pas constants. Ils se conservent à peu-près les mêmes, tant qu'un peuple a peu de besoins. Mais aussitôt que le luxe commence, il amène des changements dans les usages; & les révolutions qu'il produit,


sont d'autant plus grandes , qu'il fait lui-même de plus grands progrès. Les usages qui méritent plus particulièrement d'être observés, sont ceux qui se sont introduits dans le dernier siècle de la république (*).




DE L'HABILLEMENT.



LA tunique étoit le vêtement que les Romains portoient immédiatement sur la peau : elle étoit dans l'origine fort grossièrement faite , & on peut se la représenter comme un sac , ouvert pour laisser passer la tête & les bras. Celles des femmes avoient seules des manches , & c'eût été une marque de mollesse dans les hommes d'avoir les bras couverts.


La tunique.

Une ceinture , assujettissoit la tunique , & servoit à la relever , lorsqu'on avoit quelque chose à faire. C'est pourquoi *se accingere* signifioit se préparer à une chose.


La ceinture.

En conséquence on paroissoit plus ou moins

(*) Je tire des Mémoires de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres le peu que je dis à ce sujet.

capable d'agir, suivant la maniere dont on portoit sa ceinture : ce qui fut cause qu'on jugea des dispositions de l'ame sur cet indice, & qu'on nomma *alte cincti* les hommes d'un caractère sévère & courageux, & *discincti* ceux qui se livroient à la débauche ou à la mollesse.

La toge.

Les Grecs ne portoient sur la tunique qu'un simple manteau : les Romains portoient une robe qu'ils nommoient *toge*. Elle étoit différente suivant les conditions & suivant les circonstances, & il y avoit toujours dans l'habillement quelques marques propres à faire distinguer les dignités civiles ou militaires. Les tribuns du peuple paroissent avoir été les seuls magistrats qui n'avoient point de ces marques distinctives.

Changements que le luxe amene dans l'habillement.

Le luxe tendoit à tout confondre. On prodigua l'or, les pierreries & la pourpre. On multiplia les tuniques. On leur fit prendre différentes formes, & ce fut un art d'en disposer les plis avec grace. Les femmes échancrent les leurs, de maniere qu'elles montrèrent la gorge, les épaules & une partie du bras droit. La toge leur parut aussi trop simple : elles en augmentèrent insensiblement le volume, & elles y ajouterent une longue queue, chargée d'ornemens. C'est ce qu'on nomma *stole*. Cet habit leur devint particulier. Mais parce que les raffinemens que la corruption produit, tendent

tour-à-tour à distinguer & à confondre les sexes, quelquefois les stoles se raccourcirent, & les toges s'allongerent; de sorte que les femmes paroissent effrontées, & les hommes efféminés.

Ce n'est que sous les empereurs que les Romains ont eu des tuniques de lin. En Egypte cependant l'usage de ces tuniques remontoit à la plus haute antiquité; & il y avoit plusieurs siècles qu'elles étoient connues des Grecs, lorsque les Romains n'employoient encore le lin que dans les voiles de leurs vaisseaux. Dans la suite, ils s'en servirent avec plus de luxe que de goût. Voulant de l'or & de la pourpre partout, ils en mêlerent dans le tissu des tuniques, & ils semblerent craindre qu'elles ne fussent pas assez rudes à la peau.

Les Romains n'ont connu que tard l'usage des tuniques de lin.

Il y a eu bien des sortes de chaussures chez les Romains: il a même été un temps où elles varioient comme les conditions. En général, on en distinguoit de deux espèces. L'une étoit une semelle qui laissoit le pied à découvert, & qui s'attachoit avec des courroies. L'autre couvroit tout le pied, montoit jusqu'à mi-jambe, & s'arrêtoit avec une espèce de ruban, auquel on faisoit faire plusieurs tours.

Leurs chaussures.

Quoique les souliers fussent ordinairement de cuirs apprêtés, on en fit aussi de toutes les matières propres à les rendre plus légers & plus

souples. Mais parce qu'un goût dépravé portoit autant à la magnificence qu'à la mollesse, on ne se contenta pas de les surcharger de pierrieres ; quelquefois on voulut encore que la semelle en fût d'or massif. Cette chaussure ne devoit pas être commode.

Le noir pour les souliers des hommes & le blanc pour ceux des femmes étoient d'abord les seules couleurs décentes. Les courtisannes changerent insensiblement cet usage, & firent donner la préférence aux souliers rouges qu'elles affectoient de porter. Dans la suite, les empereurs furent si jaloux de cette couleur, que l'ayant réservée pour eux, ils la défendirent aux hommes, & ne la permirent qu'aux femmes,

La coëffure.

Quant à la coëffure, elle a été sujette à tous les caprices de la mode. Rien n'a plus varié, & les Romains ne paroissent s'être accordés que sur l'estime qu'ils faisoient du blond le plus ardent.

DES REPAS.

Le souper, principal repas des Romains.

LE souper étoit proprement le seul repas des Romains : le matin, sur le midi, ils ne mangeoient qu'un morceau.

Après avoir distribué des coupes aux convives, & fait des libations, on apportoit le premier service, qui commençoit ordinairement par des œufs frais, & on finissoit le second par des fruits : d'où est venue l'expression *ab ovo usque ad mala*, pour dire du commencement à la fin.

Ces deux services se divisoient en plusieurs autres. Mais en quelque nombre qu'ils fussent, on ne les distingua jamais que par les noms de *prima* & *secunda mensa*.

Les tables, servies pendant plusieurs siècles avec simplicité, furent couvertes avec profusion sur la fin de la république. On compta quelquefois jusqu'à quinze ou vingt services. Je ne répondrois pas du goût des Romains à cet égard. Il me semble que la bonne chère s'allie difficilement avec le grand luxe : aussi les gens riches estimoient-ils les mets par la rareté & par le prix, plutôt que par la saveur.

L'usage de manger couché ne commença que vers la fin du sixième siècle. Ce furent les hommes qui l'établirent. Les femmes s'y refusèrent, tant que la république subsista ; & on ne le permit que fort tardaux jeunes gens, qui n'avoient pas encore pris la robe virile. Ils étoient assis sur le bord du lit de leur plus proche parent.

La table étoit quarrée, sans nappe, d'un bois précieux, & incrustée de cuivre, d'argent, d'or,

Luxe de la table.

Usages qui se pratiquoient.

ou même de pierres. Un des côtés restoit libre pour le service, & le long des trois autres on rangeoit trois lits: ce qui fit nommer *triclinium* & la table & la salle à manger.

Chaque lit pouvoit contenir trois ou quatre personnes, rarement davantage. Avant de s'y coucher, on quittoit ses souliers, ou même on se lavoit les pieds, afin de ne pas salir les étoffes précieuses dont ils étoient couverts.

On se rendoit au *triclinium* avec une robe particulière, qui ne servoit que pour les repas. Il n'eût pas été décent de s'y montrer avec tout autre habit. Ce qui paroît singulier, c'est que long-temps encore après Auguste, on n'étoit pas dans l'usage de fournir des serviettes aux convives: chacun apportoit la sienne.

La place la plus distinguée étoit la première du lit-milieu. Le lit à la gauche de celui-là étoit pour les personnes, auxquelles on devoit le moins d'égard. Tels étoient ceux qu'on nommoit *ombres*, parce qu'ils venoient sous les auspices des conviés qui les présentoient.

Un grand nombre d'esclaves étoit employé au service. Des joueurs de flûte & de hautbois accompagnoient les poissons & les oiseaux rares qu'on apportoit. Les acclamations des convives se mêloient aux sons des instrumens; & un écuyer tranchant coupoit les viandes en cadence.

Pendant le repas on faisoit paroître quelquefois des bouffons des farceurs , des danseurs , des musiciens , des pantomimes , ou même des gladiateurs. On donnoit , en un mot , des spectacles de toute espee , & on prodiguoit encore les parfums , comme pour flatter tous les sens à la fois.

Quand on a besoin de tant de choses , on ne s'amuse d'aucune ; & tout cet appareil ne valoit pas un repas simple , que la gaité assaisonne. Forcés à revenir à des amusements moins chers , souvent les grands , au milieu du repas , jouoient à pair ou non , aux dez , à tout autre jeu : ils buvoient à la santé les uns des autres : ils se portoient celle de leurs amis : ils créoient un roi qui imposoit des loix aux convives : en un mot , ils cherchoient à se tirer de l'assoupissement , où le luxe de la table les plongeoit.

Avant de se séparer , on faisoit des libations pour la prospérité de l'hôte. Celui-ci offroit ensuite des présents à ses convives : il distribuoit une partie des restes aux esclaves , réservoir l'autre , & brûloit les choses qui ne méritoient ni d'être données ni d'être gardées. Cette dernière cérémonie étoit une espee de sacrifice , qu'on nommoit *protervia*. Caton d'Utrique fit allusion à cet usage , lorsqu'il dit d'un homme qui , après avoir mangé tout son bien , mit le

feu à sa maison : *il n'a rien fait qui ne soit dans les regles.*

Les loix somp-
tuaires n'ont
pas été un
frein au luxe
de la table.

Les détails où je viens d'entrer, suffisoient pour vous faire juger des excès, où le luxe de la table fut porté. On tenta inutilement d'y mettre un frein. On renouvela plusieurs fois une loi, qui ordonnoit de manger dans la piece de la maison, qu'on nommoit *atrium* : espace de vestibule où l'on étoit exposé aux yeux du public. On régla même la dépense de la table. Mais la licence, devenue plus forte que les loix, rendit inutiles toutes ces précautions. Chacun se dégoûta des vestibules : on voulut se dérober aux regards, & les fallons qu'on bâtit à cet effet, furent l'occasion d'un nouveau luxe.



DES BAINS.



Bains publics
construits d'a-
bord simple-
ment, & en-
suite avec ma-
gnificence.

COMME les Romains ne connoissoient pas l'usage du linge, ils étoient dans la nécessité de se baigner fréquemment. Pendant long-temps ils ne se font baignés que dans les rivieres. Ce n'est du moins que sur la fin de la république, qu'ils ont commencé à construire des bains publics. On s'y baignoit pour la quatrieme partie d'un

d'un as , c'est-à-dire , pour trois deniers de notre monnoie.

Les bains , d'abord construits simplement & avec peu de dépense , devinrent dans la suite des édifices , dont on admira la grandeur & la beauté. M. Agrippa , étant édile , en fit construire cent soixante - dix , où les citoyens se baignoient gratis à l'eau chaude & à l'eau froide. Plusieurs empereurs suivirent cet exemple ; & cette libéralité fut si agréable au peuple , que ce fut un des plus sûrs moyens de lui plaire.

Alors l'usage de se baigner dégénéra bientôt en abus. On vint aux bains par mollesse , par oisiveté : on y vint parce qu'il y avoit un grand concours , & c'est là que les poëtes , qui aimoient à réciter leurs vers , venoient chercher des auditeurs.

Abus des
bains.

Les gens riches avoient chez eux des bains , qui étoient moins construits pour le besoin que pour la sensualité. Lorsque les empereurs s'en-nyoient , ces bains étoient pour eux d'une grande ressource , & on en a vu qui se baignoient jusqu'à cinq ou six fois par jour.

Quelques-uns ne dédaignoient pas néanmoins de se baigner avec le peuple. On raconte qu'Adrien ayant rencontré , dans un bain public , un vieux soldat qu'il reconnut , & qu'ayant re-

Les empe-
reurs se bai-
gnoient quel-
quefois avec
le peuple.

ce vieillard se frottoit le dos contre les murs ; il lui donna des esclaves & de quoi les nourrir. Peu de jours après, d'autres vieillards ne manquèrent pas de se trouver aux bains, & de se frotter aussi le dos contre les murs : mais ils n'eurent que des étrilles ; & l'empereur, qui les leur fit distribuer, leur ordonna de s'étriller les uns les autres.

Quant on étoit en deuil, on ne se monroit pas aux bains.

L'usage ne permettoit pas de se montrer aux bains publics, lorsqu'on étoit en deuil : c'étoit une chose si universellement reçue, que les mots *squallor* & *sordes* sont pris pour deuil dans les meilleurs écrivains. Il sembloit que pour être triste, il fallut être malpropre. C'est une idée de décence qui paroît aujourd'hui bien singulière : mais avant les Romains, les peuples de l'Asie l'avoient trouvée fort raisonnable.

DES PROMENADES.

L'exercice du corps est nécessaire à l'esprit même.

L'EXERCICE du corps est nécessaire à l'esprit même, qui a quelquefois besoin de se distraire de ses occupations. Pour ceux qui pensent, la promenade est même tout-à-la-fois un exercice modéré des facultés du corps & des facultés de l'ame. C'est le moment où l'on observe sans ef-

fort & sans fatigue. Tout seul, on réfléchit comme en rêvant, & on laisse aller sa pensée aux objets qui l'appellent. Avec les autres, on cause, on s'éclaire, & la nature devient en quelque sorte un livre qu'on étudie, & que la conversation apprend à lire. Heureusement ce plaisir se trouve à peu de frais, & il est bien mieux goûté de ceux qui savent jouir de la nature, que de ceux qui se piquent de la vaincre. Ils se promènent délicieusement dans un bois, ou dans une prairie.

Lorsqu'à Rome le luxe eut amené l'oisiveté, la promenade, au lieu d'être un délassement devint une occupation. C'est ainsi qu'on change la destination des choses. Bientôt l'Italie parut à peine suffire à la manie de bâtir des maisons de campagne. On combla les mers, on perça les montagnes; & les lieux les plus ingrats furent ornés, s'ils ne furent pas embellis. Si vous voulez savoir comment les plus opulents jouissoient des plaisirs, Lucrece vous l'apprendra.

Le luxe fait de la promenade une occupation dissipieuse.

*Exit sæpe foras magnis ex ædibus ille,
Esse domi quem pertasum est, subitoque revertit
Quippe foris nihilo melius qui sentiat esse.
Currit, agens mannos, ad villam præcipitanter,
Auxilium tectis quasi ferre ardentibus instans:
Oscitat extemplo tetigit cum limina villa:
Aut abit in somnum gravis, atque obliviam querit.
Aut etiam properans urbem psit, atque revisit.*

Les grands
batissoient de
vastes porti-
ques pour se
promener.

La promenade étant devenue une occupation essentielle, il ne falloit pas qu'elle vînt à manquer. On n'auroit sù que mettre à la place, parce que rien n'est si difficile, que de suppléer aux choses frivoles.

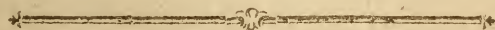
Il n'étoit donc pas raisonnable de se mettre dans la nécessité d'attendre toujours le beau temps, & de s'exposer à être souvent sans promenade, au milieu des plus beaux jardins. C'est pourquoi on joignit aux maisons des galeries, quelquefois si longues qu'on les appella milliaires, & des portiques assez vastes pour se promener en voiture. Ce goût gagna jusqu'aux personnes qui savoient s'occuper. Cicéron ayant fait bâtir, sentoît qu'il lui manquoit une promenade couverte; & il vouloit au moins en avoir une petite: *tecta igitur ambulatiuncula ad-denda est*, disoit-il. Ce diminutif semble faire la critique d'un usage, où l'exemple l'entraînoit.

Les portiques se multiplièrent à la ville & à la campagne. Ce fut un genre de magnificence où les grands cherchèrent à se surpasser. On y employa le marbre le plus précieux: on les orna de statues, de tableaux; & on s'appliqua, sur-tout, à les rendre commodes pour toutes les saisons.

Portiques pu-
blis.

Il falloit au peuple les mêmes ressources qu'aux grands, puisqu'il étoit tout aussi désœuvré. Il y eut donc des portiques publics & en

grand nombre. C'étoient des rendez-vous, où à certaines heures on accouroit de toutes les parties de la ville, & où il étoit du bel air de se montrer. Désœuvrement, frivolité, ennui; voilà le partage des grandes villes dans les siècles florissans. Il ne reste d'amusemens véritables que pour les personnes, qui, se tenant un peu à l'écart, vivent comme en retraite au milieu du tumulte; & qui, simples spectateurs, observent les sottises des autres.



DES OCCUPATIONS DES ROMAINS DANS
LE COURS DE LA JOURNÉE.



LES Romains furent long-temps à ne distinguer dans la journée que le matin, le midi & le soir. Sur la fin du cinquième siècle, ils commencerent à avoir des cadrans solaires assez grossièrement faits; & plus de cent ans après, ils connurent l'usage des clepsydes, qui mesuroient les heures par l'écoulement de l'eau.

Comment les Romains s'affauroient de l'heure.

Le luxe, qui se répandoit, faisoit alors une nécessité de s'occuper, aux heures marquées par l'usage, de toutes les frivolités qui de-

voient remplir la journée. On avoit donc besoin de savoir toujours l'heure avec précision. on imagina d'avoir des esclaves, dont tout l'emploi étoit d'observer le cadran ou la clepsydre, & de dire l'heure à leur maître, lorsqu'il la demandoit. C'est la chose dont les gens du monde s'informent le plus, parce que l'ennui, qui les dévore, les force à compter les moments.

Il^s comptoient douze heures dans la journée.

Les Romains comptoient douze heures au jour : les six premières depuis le lever du soleil jusqu'à midi, & les six dernières depuis midi jusqu'à la nuit. Elles étoient donc, comme les jours, plus longues en été & plus courtes en hiver.

A quoi ils employoient la matinée.

Les citoyens les plus sensés donnoient la matinée à leurs affaires domestiques, aux devoirs de leur état, ou à l'étude. Mais ce n'est pas d'après eux qu'on peut juger des mœurs.

Un plus grand nombre, qui diminueoit tous les jours, commençoit la journée & la finissoit par visiter les temples. Cette dévotion prenoit souvent beaucoup de temps : car si on avoit plusieurs choses à demander, il falloit s'adresser à des divinités différentes, & faire en quelque sorte des pèlerinages dans la ville. Les riches faisoient des sacrifices ou d'autres offrandes ; & les pauvres se contentoient de saluer les

dieux , en portant la main à la bouche : ce qu'on nommoit par cette raison *adorer*. On adoroit le matin les dieux célestes & le soir les dieux infernaux.

Il y avoit encore plus de concours à la porte des grands qu'à celle des temples. On consacroit la premiere heure & même la seconde à ces visites ; & souvent on devançoit le jour , crainte d'être prévenu ou de laisser échapper le moment. Les vestibules étoient remplis de la foule des clients , auxquels le patron se déroboit quelquefois par une porte de derriere. S'il sortoit publiquement , ils s'empressoient autour de lui & l'accompagnoient. Celui-ci alloit chez un plus grand que lui jouer le même personnage , & toute la ville étoit en mouvement.

Tous les jours , excepté ceux qui étoient destinés aux comices ou consacrés au repos , les tribunaux se tenoient pendant la troisieme heure , la quatrieme & la cinquieme ; & le peuple s'occupoit , avec plus ou moins de chaleur , des affaires qui se traitoient. S'il n'y prenoit aucun intérêt , il erroit par désœuvrement dans les rues & dans les places. Alors se présentoient ceux qui aspiroient aux charges , accompagnés de leurs amis qui les recommandoient , & ayant à leur gauche des nomenclateurs qui leur disoient le nom & le surnom des passants. D'au-

tres couroient tous les quartiers de la ville, uniquement pour se donner en spectacle. Ils payoient des citoyens, afin d'avoir un cortège plus nombreux ; & c'étoit à qui traîneroît après soi plus de litieres, plus d'esclaves & plus de clients.

A quoi ils employoient l'après-midi.

On dînoit à midi : c'étoit un léger repas, après lequel on faisoit communément la méridienne. Ensuite, la multitude se répandoit dans les promenades, pendant que les jeunes gens, qui conservoient quelque reste des anciennes mœurs, jouoient à la paume, ou s'exerçoient dans le champ de mars. Enfin, on alloit aux bains à huit ou neuf heures, & on soupoit à dix.

Dans les temps de spectacles, les jeux remplissoient presque toute la journée.

Telles étoient en général les occupations ou les amusements des Romains dans les temps où il n'y avoit point de spectacles. Dans les autres les jeux remplissoient presque toute la journée. Le matin, on faisoit combattre des hommes contre les bêtes féroces : avant midi, on assistoit à des combats de gladiateurs, auxquels on revenoit après avoir dîné ; & on passoit le reste du jour au cirque ou au théâtre. Mais tout cela a souffert des variations.

DE L'URBANITÉ ROMAINE.

Rome s'appelloit par excellence *urbs*, la ville, & c'est de-là qu'on a fait *urbanitas*. Or, comme la langue se polissoit dans le temps où les mœurs restoient encore grossières, ce mot n'a d'abord exprimé que le don de joindre à la pureté du langage, les graces de la prononciation : de parler & de prononcer, comme on parloit & prononçoit à la ville.

A mesure que les mœurs se polirent, l'acception de ce mot s'étendit ; & l'urbanité se remarqua, non - seulement, dans le langage, mais encore dans le geste, dans le ton, dans les manieres, dans l'extérieur de toute la personne, enfin dans tout ce qu'on jugeoit pouvoir contribuer à l'agrément,

L'urbanité est donc une chose qui a varié, & sur laquelle les Romains même n'ont pu s'accorder dans aucun temps. Comment auroient-ils déterminé la notion qu'ils s'en formoient, & dans laquelle chacun, suivant son état, faisoit entrer différents accessoires ? Il en est de l'urbanité comme de ce que nous nommons le ton de la bonne compagnie. Il ne nous est donc pas possible de nous en faire un idée exacte : nous

On ne peut pas se faire une idée exacte de l'urbanité.

ne pourrions pas même en juger , comme en jugeoient en général les Romains. Nous sommes trop prévenus pour nos usages.

Les Romains avoient des usages qui nous choquent.

Par exemple , nous ne trouverions pas plus de graces que de commodité à manger couché ; & nous aurions quelque répugnance à voir prendre les viandes avec les doigts , quelque délicatement qu'on les prît. C'est ainsi néanmoins qu'on mangeoit encore dans le siecle d'Auguste. La coutume de boire souvent tous dans la même coupe auroit encore de quoi nous dégoûter.

Cependant pour ne pas juger précipitamment , il faut considérer que les circonstances peuvent amener chez différents peuples des usages différents , & tous également fondés en raison.

Dans une république , où tous les citoyens avoient droit de suffrage , il étoit impossible qu'un candidat connût tous ceux dont il briguoit la faveur. Cependant aucun d'eux ne vouloit être inconnu ; & c'est , sans doute , ce qui introduisit l'usage de saluer chacun par son nom. Chez nous au contraire ce seroit-là une impolitesse ; parce que , n'ayant de relation qu'avec le petit nombre de personnes que nous connoissons , leur nom , qu'il est superflu de prononcer , ne paroît dans notre bouche qu'une affectation de familiarité ou de supériorité.

Nous trouverions bien de l'excès dans la politesse à laquelle les premiers citoyens se prêtoient , lorsqu'ils se montraient dans la place pour s'assurer des suffrages. Ce n'étoit pas assez de saluer , il falloit embrasser. Le besoin de ménager les citoyens de tout état, faisoit une nécessité de s'assujettir à un usage , qui s'étoit introduit sans répugnance dans les premiers temps de la république.

Mais les Romains trouveroient aussi chez nous bien des choses qu'ils n'approuveroient pas. Plus simples , ils ne croiroient voir que de la frivolité dans plusieurs de nos usages , & ils ne comprendroient pas le ton sérieux avec lequel nous en jugeons. Ils seroient scandalisés de nous voir courber le corps en nous abordant , & ils seroient choqués de nos expressions rampantes ou tout-à-fait vuides de sens. Pour comprendre ces choses , il faudroit qu'ils pussent prévoir ce qu'ils deviendront sous les empereurs.

Notus en avons qui les choqueroient.

D'après ces considérations , nous n'approuvons & nous ne blâmons que ce qu'il y a de plus sensible dans l'urbanité. Ce qui la caractérise plus particulièrement est un je ne fais quoi , dont il n'est pas possible de se faire une idée précise. il me suffira de l'examiner dans ses causes. A cet effet, je distinguerai le peuple , les grands & les gens de lettres. Il est

L'urbanité considérée dans ses causes.

évident que ces trois classes de citoyens devoient produire trois sortes d'urbanité bien différentes.

Je me représente dans les manières du peuple quelque chose de fier, de grossier & de féroce. Ce caractère ne pouvoit manquer d'être l'effet d'un empire acquis par des guerres non-interrompues, & célèbre par une longue suite de triomphes. D'ailleurs la grossièreté étoit entretenue par les farces qui excluient la bonne comédie, comme la férocité l'étoit par les combats de gladiateurs.

On remarque qu'en général les grands, qui par le rang se trouvent placés dans la première classe des citoyens, se placent eux-mêmes dans la dernière par les sentiments qu'ils montrent: & on a dit à ce sujet que les extrémités se touchent. Cette observation n'a, nulle part, été plus vraie qu'à Rome. En effet, étoit-il possible de vivre au milieu du peuple, de n'être occupé qu'à lui plaire, de ne goûter que les jeux dont il s'amusoit, & de n'en pas prendre les manières plus ou moins? Considérons, sur tout, qu'on voyoit alors ce qu'on ne voit plus aujourd'hui. Car c'étoient les grands qui faisoient la cour au peuple: ils étoient les flatteurs.

Excepté Athènes, où la populace même avoit du goût, par-tout où le peuple aura la principale part à la souveraineté, la politesse aura

toujours quelque chose de grossier. Ce n'est pas néanmoins que je prétende qu'à Rome les grands ne différassent en rien du peuple : je veux dire seulement qu'ils lui ressembloient à bien des égards. D'ailleurs se trouvant par état dans des circonstances différentes, il falloit nécessairement qu'ils contractassent des habitudes particulières.

Ce sont eux qui les premiers ont cultivé les lettres. Or, ceux qui s'y sont appliqués avec fruit, ont dû être les modèles de la vraie urbanité.

Ils eurent en ce genre les Grecs pour maîtres. Ils les lisoient, ils les attiroient auprès d'eux, ils alloient enfin respirer l'air d'Athènes ; & par ce moyen, ils enlevoient insensiblement l'at-ticisme, comme ils avoient enlevé les arts : je veux dire, qu'à cet égard ils furent encore inférieurs aux Athéniens. En général, ils ne pouvoient en avoir la douceur, ni même l'humanité.

Cependant, plusieurs devinrent, sans doute, d'excellents écoliers. C'étoit l'effet des soins qu'on donnoit à l'éducation. Car, à Rome on étoit convaincu que les habitudes, contractées dans l'enfance, déterminent ce qu'on doit être un jour. Les Romains néanmoins n'y appor-toient pas autant de scrupule que les Grecs, qui jugeoient essentiel ce que d'autres peuples

auoient jugé frivole. C'est pourquoi Cornélius Népos, voulant parler des premières études d'Épaminondas prend des précautions contre la façon de penser de ses concitoyens. Mais enfin, dans les meilleures familles, on avoit au moins l'attention de confier d'abord les enfans aux esclaves les plus instruits, & de les envoyer ensuite en Grèce pour achever leurs études.

On leur apprenoit à lire avec goût les meilleurs écrivains, à penser, à s'exprimer comme eux : on les formoit aux exercices de toute espèce, on les accoutumoit aux fatigues : enfin on semoit dans leur ame les connoissances, qui devoient les préparer à remplir un jour toutes les charges de la république. Aussi, parmi les Romains les lettres, la guerre, le barreau, le sacerdoce paroissoient à peine des professions différentes. Le même homme passoit successivement par toutes les magistratures, & ne paroissoit étranger dans aucune. Transporté de charge, en charge, il s'étudioit à prendre, suivant les circonstances, les habitudes qui lui assuroient des succès. Par-là, son caractère se formoit des meilleures qualités qu'il avoit acquises dans différentes positions, & qui, se tempérant mutuellement, ne pouvoient manquer de produire l'effet le plus agréable. Telle étoit l'urbanité : nous ne l'apercevons pas en elle-même, nous en jugeons seulement par ses causes.

Quand nous parlons de nos mœurs, le mot *urbanité* n'est point d'usage: ceux de *politesse* & de *civilité* ne le rendent pas, & celui d'*élégance* le rendroit seul, si le transportant du langage au ton & aux manières, nous lui donnions la même étendue qu'au mot *urbanité*. Je le prendrai dans cette acception, & je chercherai notre *élégance* dans ses causes.

L'élégance françoise considérée dans ses causes.

Il est évident que parmi nous l'éducation ne forme pas à l'*élégance*, si, par ce mot, nous entendons des habitudes acquises, propres à répandre de l'agrément dans ce que nous faisons, comme dans ce que nous disons.

Quand on a fini ses études, on fait mal ce qu'on a appris; on ne fait encore rien de ce qu'il importe le plus de savoir; & on n'est préparé à aucune profession.

C'est néanmoins le moment de prendre un parti, & on demande à un jeune homme quelle est sa vocation. Mais il n'en faudroit avoir. Comment choisiroit il entre les différents états qu'on lui propose, s'il ne connoît pas quels en sont les devoirs, ni quelles sont les qualités qu'il y faut apporter? Les parents le décident, & on le met dans la robe, dans l'épée ou dans l'église.

Considérons les jeunes gens qui ayant pris un état, ont quelque envie de s'y distinguer.

— S'ils sont impatients de s'instruire, ils le sont plus encore de jouir du monde où tout est nouveau pour eux. Ils lisent à la hâte. S'ils trouvent un livre qui parle de bien des choses, & qui en parle hardiment, c'est tout ce qu'il leur faut. Ils ne l'entendent pas: mais ils ont de la mémoire, ils en retiennent quelque chose, & ils se croient instruits. De l'ignorance, de la confiance & de la fatuité: voilà ce qu'on remarque dans la jeunesse qui se renouvelle tous les ans. Certainement ce n'est pas chez elle qu'il faut chercher l'élégance. Ce ne fera pas non plus dans les sociétés où elle est goûtée.

Considérons donc les hommes d'un âge mûr, & observons-les dans l'épée, dans la robe & dans l'église.

Je remarque que chacune de ces professions a son ton, ses manières, son esprit; & qu'elles paroissent former trois nations différentes. Elles ne peuvent se rapprocher, qu'aussitôt on ne juge le militaire trop grave, le robin ridicule & l'ecclésiastique indécent. Si, au contraire, ils se renferment chacun dans les bornes de leur état, nous croyons remarquer en eux une affectation d'être toujours ce qu'ils doivent être; & nous appellons cela de la pédanterie. Il est donc impossible de trouver une élégance commune à ces trois professions.

Il reste les gens de lettres & les hommes désœuvrés, qui sont toujours en grand nombre dans une grande ville. Quand nous considérons ces deux classes séparément, nous trouvons dans les premiers de la solidité; mais en même temps un air emprunté, qui les fait paroître étrangers, dès qu'ils sortent de leur cabinet. Nous ne trouvons, au contraire, dans les autres que des manières frivoles; mais elles sont accompagnées de graces, parce que le desir de plaire en doit donner à des personnes, qui ne s'amusent qu'autant qu'elles commercent ensemble.

Quelque distance qu'il y ait entre ces deux classes, elles sont les plus faites pour se rapprocher. Les gens de lettres trouvent par intervalles une distraction agréable dans les manières légères de ceux qui n'ont que des graces en partage; & les personnes désœuvrées, dont la curiosité se réveille quelquefois, sentent aussi par intervalles le besoin de la satisfaire, lorsqu'il ne leur en coûte que d'écouter. Ils se cherchent donc les uns les autres; de sorte qu'insensiblement les premiers parviennent à badiner avec légèreté, & les seconds à penser solidement. Voilà, je crois, la vraie & l'unique source de l'élégance françoise.

D'après ces réflexions, je conjecture que notre élégance a plus de frivolité que de solidité;

que l'urbanité romaine avoit plus de solidité que de frivolité; & que l'atticisme allioit à peu près également ces deux choses. Je ne connois point de peuple qui ait été tout-à-la fois plus solide & plus frivole que les Athéniens.



CHAPITRE IV.

De la Jurisprudence.

ON fait honneur aux Romains d'avoir créé la jurisprudence. Pour juger s'ils méritent des éloges à cet égard, il faut observer cette science dans son origine & dans ses progrès.

Il y a trois choses à considérer dans la jurisprudence

La jurisprudence est la connoissance du droit; elle comprend toutes les loix, d'après lesquelles on juge les citoyens.

Il y a trois choses à considérer pour juger de cette science: premièrement, les loix en elles-mêmes, la maniere dont elles se font, & la puissance qui les protège & qui les fait observer; en second lieu, l'administration de la justice, c'est-à-dire, l'autorité qui est donnée aux juges, & les regles ou formes qu'ils suivent dans les jugemens; enfin l'explication ou l'interprétation des loix, & à qui elle est confiée.

Sous les rois, les loix n'ont été que des usages introduits par les circonstances, ou des réglemens proposés par le sénat, & confirmés

Sous les rois la jurisprudence n'é-

ne
 soit pas née
 encore.

dans l'assemblée du peuple. Ainsi c'est la nation qui portoit les loix, & qui les protégeoit.

Comme alors les Romains avoient peu de besoins, ils avoient peu de sujets de dissensions; &, par conséquent, les loix étoient simples & en petit nombre.

Dès que les loix étoient simples, l'administration de la justice l'étoit également. On n'imaginoit pas de l'assujettir à une multitude de formes, & les rois, qui étoient les seuls juges, se régloient d'après l'équité naturelle. On peut présumer que, lorsqu'il survenoit des cas difficiles, ils consultoient, & qu'ils formoient un tribunal qui jugeoit avec eux.

Les loix sont presque toujours claires, quand elles sont simples & en petit nombre. Celles des Romains, sous les rois, avoient donc rarement besoin d'être interprétées. Si cependant le cas arrivoit, le sénat les expliquoit; & son explication avoit force de loi, dès qu'elle avoit été confirmée dans l'assemblée du peuple.

Tant que les loix ont été simples, claires & en petit nombre, la connoissance s'en acquéroit si facilement, qu'on ne la regardoit pas comme une science. Alors, par conséquent, la jurisprudence n'étoit pas née encore.

Jusqu'à l'expulsion des rois , les Romains ont donc été proprement sans jurisprudence. C'est un avantage dont les républiques de la Grece ont toujours joui. Comme les circonstances par où elles ont passé , ne les mettoient pas dans la nécessité de multiplier les loix & de les compliquer ; elles n'ont pas fait de ces codes , ou collections de loix , qui ayant besoin d'être toujours interprétés , deviennent plus obscurs , à mesure qu'on les commente davantage. Leurs loix simples , en petit nombre , & faciles à connoître , ne pouvoient pas être l'objet d'une science.

Chez les Grecs elle n'étoit pas une science.

Après l'expulsion des Tarquins , les patriciens se saisirent de la puissance législative ; les consuls , seuls juges des citoyens , rendirent la justice arbitrairement ; & si quelquefois ils paroissent avoir des doutes , on consultoit le college des pontifes , dont les réponses étoient reçues comme des oracles.

Chez les Romains elle devint une science après l'expulsion des rois.

Les loix n'étoient donc connues que des patriciens , qui les changeoient ou les interprétoient suivant les intérêts de leur ordre. Un jugement rendu dans une affaire , tenoit lieu de loi pour tous les cas semblables , tant qu'il importoit aux patriciens de le regarder comme une loi. Lorsqu'il leur fut avantageux de n'avoir aucun égard à ce premier jugement , ils n'en tinrent aucun compte ; & ils eurent bientôt des jugemens contradictoires , & , par con-

féquent, des loix qui les favorisoient dans tous les cas possibles. Ce désordre s'introduisoit facilement, soit parce que, de la part des consuls, la justice étoit tout à fait arbitraire; soit parce que les pontifes, qui étoient devenus les interprètes des loix, ne rendoient aucune raison de leurs décisions.

La puissance législative, la puissance exécutive & la puissance interprétative concouroient donc à répandre l'obscurité sur les loix; & le corps des loix devenoit une science, dont les patriciens avoient seuls le secret. Ce fut alors proprement que la jurisprudence commença.

Après la publication des douze tables, les loix se multiplierent & se compliquèrent.

Pour remédier aux abus, il falloit des loix, qui simples, claires & connues de tout le monde, servissent de regles aux magistrats dans le jugement des affaires publiques & particulières. C'est ce qui fut proposé par le tribun C. Terentillus; & on nomma les décemvirs à cet effet.

Lorsque les loix des douze tables eurent été portées, les dissentions, bien loin de cesser, se renouvelèrent avec plus de vivacité que jamais. Les plébéciens, qu'elles humilioient, connutent qu'ils ne pouvoient attendre de justice que d'eux-mêmes. Ils aspirèrent aux magistratures, & peu-à-peu l'autorité se partagea entre les deux ordres.

Alors les loix furent uniquement l'ouvrage des circonstances. Non-seulement, la puissance

législative ne parut pas voir au de-là du moment présent ; elle parut même changer de vues , comme d'intérêts , suivant qu'elle passa des patriciens aux plébéiens , qu'elle se balança entre ces deux ordres , ou qu'elle se concentra dans un magistrat qui se rendoit maître des comices. Le sénat, les centuries , les tribus , les dictateurs , les consuls , & les tribuns furent tour-à-tour législateurs. On oublia les loix , on les abolit , on les renouvela , on les interpréta , & enfin on les éluda , quand on eut le pouvoir de s'y soustraire. Il est évident que tout cela ne pouvoit former qu'un code monstrueux.

Les plébéiens parvenoient aux magistratures , & cependant l'oppression continuoit , parce que les patriciens étoient encore assez puissants pour entretenir la confusion où étoient les loix : ils avoient même pour eux ceux du second ordre , qui épousoient leurs intérêts , à mesure qu'ils s'élevoient.

Des jurisconsultes s'établissent comme interprètes des loix.

Plus cette confusion croissoit , plus on sentoit la nécessité d'y apporter quelque remède ; & ce fut alors qu'il y eut des citoyens , qui s'appliquèrent à l'étude des loix. On les nomma jurisconsultes. Ils répondoient à ceux qui les venoient consulter : ils se montroient en public , pour aller au devant des questions qu'on leur pouvoit proposer : s'il étoit nécessaire , plusieurs s'assembloient ; & après avoir discuté

les points controversés, ils les décidoient à la pluralité des voix.

Comme interprètes des loix, les jurisconsultes avoient pour objet de lever les équivoques & les incertitudes qui les enveloppoient, de concilier celles qui renfermoient des contradictions apparentes, de choisir avec discernement, lorsqu'en effet, elles étoient contradictoires; en un mot, de déterminer avec précision les cas où chaque loi étoit applicable.

Connoissances & qualités nécessaires aux jurisconsultes.

Cette recherche demandoit une grande connoissance des temps, des usages & des changements arrivés dans la langue. Un usage ignoré, une circonstance oubliée, un mot dont la signification n'étoit plus entièrement la même, formoient autant d'obstacles qui ne permettoient pas de saisir l'esprit de la loi. Il falloit encore une philosophie saine, une critique judicieuse, une analyse sûre & une méthode exacte. Or, Rome a-t elle jamais produit un génie qui ait réuni tous ces avantages? Varron, qui a passé pour le plus savant des Romains, n'étoit pas jurisconsulte; & d'ailleurs, il s'ensuivroit que jusqu'à lui la jurisprudence auroit manqué des secours les plus nécessaires.

Ils étoient peu considérés pendant la république.

Il étoit d'ailleurs difficile aux meilleurs jurisconsultes de se rendre utiles par leurs travaux. Car, tant que la république a subsisté, il y a eu des partis puissants, qui s'intéressoient au désordre & à la confusion. Les orateurs, sur-tout,

ne vouloient pas qu'on répandît la lumière sur la jurisprudence. Comme ils se piquoient de défendre toute sorte de causes, & de gagner les plus mauvaises, ils aimoient à rendre problématiques les questions les plus simples, opposant loi à loi, brouillant tout, confondant tout. La réputation dont ils jouissoient, donnoit beaucoup de poids à leur façon de penser; & ils jetoient des ridicules sur les jurisconsultes qu'ils appelloient, par mépris, *formularii* ou *legulei*. Aussi les jurisconsultes n'ont-ils été considérés que sous les empereurs; & peut-être le furent-ils trop; car souvent leurs décisions eurent force de loi.

Moins les jurisconsultes avoient de considération, moins ils pouvoient être utiles. On faisoit si peu de cas de leur profession, qu'on l'abandonnoit à quiconque vouloit l'embrasser. Chacun pouvoit se donner pour jurisconsulte, & cet abus a subsisté jusqu'à Auguste. Il y avoit néanmoins de l'imprudence à laisser l'interprétation des loix à des hommes qui, par ignorance ou par mauvaise foi, pouvoient abuser de la confiance des citoyens.

Pendant long-temps, il n'y eut rien d'écrit sur la jurisprudence. Par conséquent, à chaque génération, les jurisconsultes étoient bornés aux connoissances des temps où ils vivoient. Ils n'étoient pas éclairés par ceux qui les avoient

Il^s ont
commencé
tard à écrire,
& quand ils
ont écrit, c'é-
toit sans mé-
thode.

précédés, & ils n'éclairaient pas ceux qui devoient venir après eux.

Ils n'ont commencé à écrire, que lorsque les Romains commençoient à prendre connoissance des ouvrages des Grecs, c'est à-dire, au commencement du sixieme siecle, Mais ils ne favoient pas encore se proposer un objet général : ils ne se faisoient point d'idées précises des choses qu'ils traitoient : ils ne définissoient rien : ils n'avoient point de plan : ils ne songeoient pas à distribuer les matieres dans une suite de classes subordonnées : ils ramassoient seulement les questions qu'on leur avoit faites, & les décisions qu'ils avoient rendues ; & ils ne donnoient point de principes pour résoudre les difficultés qui s'offroient le plus souvent. C'est avec aussi peu d'art qu'ils ont traité la jurisprudence jusqu'à Servius Sulpicius, qui écrivit avec plus de méthode. Il étoit contemporain de Cicéron.

Cette méthode fut encore bien imparfaite. On la prit dans la dialectique des Grecs, qui n'a jamais été qu'un jargon. Cependant, pour s'être fait philosophes, les jurisconsultes se crurent plus habiles. Ils puiserent dans toutes les écoles, sur-tout, dans celle de Zénon, à laquelle ils donnoient la préférence ; & ils définirent la jurisprudence, comme les Stoïciens avoient défini la philosophie, *la science des choses divines & humaines*. Admirable définition !

Pendant que les jurifconsultes contribuoient si peu à répandre des lumières sur la jurisprudence, les loix continuoient à se multiplier.

Les loix se multiplioient à mesure que la république faisoit des conquêtes.

Non-seulement, elles se multiplioient à l'occasion des dissensions, elles se multiplioient encore à mesure que la république faisoit des conquêtes.

Parmi les villes d'Italie, les unes jouissoient des droits de cité, les municipales conservoient leurs loix, & les préfectures étoient gouvernées par des magistrats qu'on renouvelloit chaque année. La jurisprudence varioit donc nécessairement d'une ville à l'autre. Elle devoit même varier encore dans le même lieu, soit par le changement fréquent des magistrats, dont le gouvernement étoit arbitraire, soit par les droits qu'on accordoit ou qu'on enlevoit aux peuples pour les récompenser ou pour les punir. Il dut, sur-tout, se faire une grande révolution dans les loix, lorsqu'on eut accordé aux alliés les droits de cité. Devenus citoyens, ils avoient des coutumes qu'ils conserverent. Ils les apportèrent à Rome, où elles se naturalisèrent peu-à-peu; & elles firent partie du code.

L'abus fut encore plus grand, lorsque les Romains eurent étendu leurs conquêtes au de-là de l'Italie. Car dans la nécessité de ménager les

peuples, ils furent plus d'une fois forcés de leur laisser leurs loix. Le code s'étendit donc comme l'empire, & devint un assemblage de piéces mal assorties.

Droits de propriété violés par les généraux.

Les généraux mirent le comble aux abus, lorsqu'ils s'arrogèrent de distribuer aux soldats les domaines de la république & ceux des particuliers. C'étoit établir de nouveaux droits par la force, sans détruire ceux qui étoient plus anciens & plus légitimes. Ce desordre, sur la fin de la république, vint au point, qu'il paroïsoit difficile de décider, si les terres appartenoient à ceux qui les possédoient, ou à ceux qui en avoient été dépouillés. Les Romains le savoient eux-mêmes si peu, que Virgile regardoit Auguste comme un dieu bienfaisant, parce que cet usurpateur lui avoit fait rendre un petit champ qui lui avoit été enlevé.

L'administration arbitraire de la justice augmentoit le désordre.

Les loix se multiplioient, & la puissance législative les compliquoit tous les jours davantage. La confusion que produisoit ce désordre, croissoit encore par la manière dont la justice étoit administrée.

Comme les premiers magistrats ont été pendant long-temps tirés uniquement du premier ordre, le sénat, auquel il importoit qu'ils eussent la plus grande autorité possible, ne les avoit assujettis à aucune règle dans l'exercice de leurs fonctions. Nous avons vu que les censeurs jouissoient d'une puissance illimitée,

dont ils pouvoient abuser impunément. On ne borna pas davantage la puissance des consuls, & il paroît que tant qu'ils furent chargés de rendre la justice, il dépendit d'eux de la rendre d'une manière arbitraire.

Lorsque l'an de Rome 388, l'administration de la justice fut confiée au préteur de la ville, ce nouveau magistrat se trouva naturellement revêtu à cet égard de toute l'autorité des consuls; il l'exerça, comme eux, avec toute l'étendue qu'elle avoit eue jusqu'alors. Il en fut de même du préteur étranger, qu'on créa 124 ans après, en 512.

Les préteurs ne jugeoient pas seuls. Ils présidoient à des tribunaux, dont les membres, jusqu'à C. Gracchus, ont été pris dans l'ordre des sénateurs. Ce tribun transporta les jugements aux chevaliers, & nous avons vu que ce fut là un grand sujet de dissensions.

Mais de quelque manière que les tribunaux aient été composés, il paroît que les prévarications ont été fréquentes avant & après les Gracques. Ce désordre ne venoit pas uniquement de la corruption des mœurs: il avoit pour première cause le défaut de règles dans l'administration de la justice. Les loix laissoient un libre cours aux prévarications, parce qu'elles ne prescrivoient ni les formes ni les principes qu'on devoit suivre invariablement dans les jugements.

~~_____~~
 Edit des pré-
 teurs. Abus
 qu'ils fai-
 soient de leur
 autorité.

Ces formes & ces principes étoient absolu-
 ment au choix des préteurs. On exigea soule-
 ment d'eux qu'ils fissent connoître, lorsqu'ils
 entroient en charge, les formes & les principes
 qu'ils suivroient; & ils donnoient un édit à
 cet effet. La jurisprudence varioit donc d'une
 année à l'autre, suivant les lumieres ou l'équi-
 té des préteurs qui se succédoient.

Cet abus, qu'on a peine à comprendre, n'é-
 toit pas le seul. La jurisprudence pouvoit en-
 core varier, & varioit même souvent dans la
 même année: car le préteur ne se conformoit
 pas toujours, dans ses jugements, à l'édit qu'il
 avoit publié. Il jugeoit par passion, par faveur,
 & la justice devenoit tout-à-fait arbitraire. Il
 est vrai qu'on entreprit de remédier à ce der-
 nier abus: mais ce ne fut que l'an de Rome
 687. Une loi, proposée par le tribun C. Cor-
 nélius, ordonna que les préteurs seroient tenus
 de se conformer à leur édit.

Cornélius ne remédia qu'à une partie du
 mal. L'usage où étoient les préteurs de se fai-
 re, chaque année, des principes à leur choix
 dans l'administration de la justice, a subsisté
 jusqu'au second siècle de l'ère chrétienne. C'est
 l'empereur Adrien, qui a le premier donné un
 édit perpétuel, qui devoit servir de regle aux
 préteurs, & auquel il ne leur étoit plus permis
 de rien changer.

Collection

Les édits des préteurs, les loix des empereurs

& les décisions des jurisconsultes forment une collection, qui est l'objet de la jurisprudence : quand on considère comment elle a été faite, on ne peut pas douter qu'elle ne contienne d'excellentes loix. Cependant peut-on penser qu'elle soit autre chose qu'un chaos ?

L'administration arbitraire de la justice est une nouvelle preuve que les Romains n'ont jamais connu la vraie liberté.

qui est l'objet de la jurisprudence.

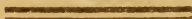
Nouvelle preuve que les Romains n'ont pas été véritablement libres.





CHAPITRE V.

Du goût des Romains pour la philosophie.



U
 Chez les Romains, comme chez les Grecs, la philosophie ne s'établit qu'à mesure qu'on s'intéressa moins au gouvernement.

IL s'est écoulé trois siècles depuis Homère jusqu'à Thalès, qui florissoit six cents ans avant J. C. La philosophie, ou ce qu'on nommoit ainsi, a donc commencé tard chez les Grecs. Elle se répandit même avec assez de lenteur : car les écoles ne se multiplièrent, que lorsqu'on se dégoûta de prendre part au gouvernement. On parut alors chercher, dans la liberté de penser, un dédommagement à la perte d'une liberté plus précieuse ; & on fut philosophe avec la même passion qu'on avoit été citoyen.

Ignorée des Romains pendant plusieurs siècles, la philosophie ne s'établit aussi parmi eux, que lorsque la licence commençoit à diminuer le zèle pour le bien public & pour l'ancien gouvernement. Jusqu'alors, ils s'étoient occupés de toute autre chose que de recherches philosophiques. Ils n'avoient pas même étudié la morale & la législation, qui avoient été la première

re étude des philosophes de la Grece. Condamnés à être conquérants, & à n'être que conquérants, ils s'appliquoient uniquement à perfectionner l'art militaire. Toute autre étude leur paroissoit inutile ou frivole; & les sciences leur étoient étrangères, ainsi que les beaux arts.

C'est sur la fin du sixieme siecle, principalement dans l'intervalle de la guerre de Persée à la troisieme guerre punique, que la philosophie se fit connoître à Rome, & elle y introduisit avec elle le goût pour l'éloquence & pour les lettres: car l'éloquence & la philosophie n'étoient alors qu'une même chose. Elles se rapprochoient au moins, & se confondoient. En effet, Carnéade, le plus célèbre des philosophes de ce siecle, n'étoit qu'un rhéteur, qui disser-
toit sur des opinions.

Epoque où la philosophie & l'éloquence s'introduisirent à Rome.

Parmi les Romains, l'éloquence n'avoit pas jusqu'alors été réduite en art. Comme ils n'avoient point de modeles en ce genre, ils n'avoient point non plus de préceptes. Leur langue, encore imparfaite, étoit peu susceptible de précision & d'ornemens. Difficile à manier, bien loin de se prêter à tous les mouvements de l'ame, elle avoit une inertie, qui ne pouvoit se vaincre que peu-a-peu & après des efforts redoublés. Elle mettoit des entraves au génie des orateurs, qui, n'ayant encore que l'instinct

pour guide , ne pouvoient être que mauvais ou bien médiocres.

Il y avoit quelque temps que les philosophes & les rhéteurs grecs commençoient à venir à Rome où ils ouvroient des écoles , lorsque Paul Émile , après la défaite de Persée , amena d'Athènes Métrodore , qui passoit pour exceller dans la philosophie & dans la peinture. Il lui donna la direction des ornements de son triomphe , & il le chargea d'achever l'éducation de ses fils.

Un décret du sénat chassa de Rome les philosophes & les rhéteurs.

Cependant le goût de la philosophie , quoique autorisée par l'exemple de Paul Émile , paroissoit contraire à l'esprit du gouvernement. Les vieux sénateurs , qui n'avoient pas été élevés dans les lettres grecques , regardoient les questions des philosophes & les préceptes des rhéteurs comme des frivolités dangereuses. Ils jugerent donc devoir s'opposer à ces nouvelles études ; & l'an de Rome 593 , ils obtinrent du sénat un décret par lequel les philosophes & les rhéteurs furent chassés de la ville.

Trois philosophes envoyés à Rome par les Athéniens.

Quelques années après , une ambassade , envoyée par les Athéniens , hâta la révolution que redoutoient les vieux sénateurs ; & c'est proprement l'époque , où le goût des lettres grecques se répandit parmi les Romains.

Les ambassadeurs étoient Carnéade chef de la nouvelle académie , Diogene le Stoicien & le Péripatéticien Critolaüs. Les Athéniens re-

gardoient l'estime qu'ils avoient pour ces philosophes, comme un présage du succès de la négociation.

En effet, ces ambassadeurs furent extraordinairement accueillis. Ils parurent des hommes merveilleux aux yeux des Romains, qui admiroient d'autant plus, qu'ils étoient plus ignorants, & les jeunes gens s'empressèrent pour les entendre. Carnéade, sur-tout, les ravissoit: ils en parloient, comme d'un homme dont le savoir étoit plus qu'humain, & dont l'éloquence persuasive portoit à sacrifier toutes les occupations & tous les plaisirs à l'unique étude de la philosophie. Bientôt ses discours furent traduits par un sénateur, & on se les arracha.

Qu'ils s'en retournent dans leurs écoles, disoit Caton le Censeur, & qu'ils instruisent les enfants des Grecs: mais que les enfants des Romains n'écourent ici que les loix & les magistrats. Il employa tout son crédit pour terminer promptement l'affaire qui les avoit appelés à Rome, & il les fit partir.

Caton avoit raison. Dans un siècle où le luxe commençoit à se répandre, & où par conséquent, on commençoit à se détacher de la patrie, il étoit dangereux d'offrir à la jeunesse romaine un objet d'étude, qui pouvoit la dégoûter de tout autre, & auquel déjà elle se portoit avec enthousiasme. Caton étoit un de ceux qui jugeoient que toute la science des philosophes

Caton veut qu'on se hâte de les renvoyer. Il avoit raison.

grecs n'étoit que frivolité. Il ne savoit pas, sans doute, combien il étoit raisonnable d'en juger ainsi. Mais il ne voyoit pas qu'elle renfermât des choses utiles à un peuple guerrier & conquérant; & il ne remarquoit pas que les Grecs, depuis qu'ils étoient philosophes, en fussent devenus meilleurs citoyens. En effet, la manie de philosopher avoit achevé d'étouffer en eux tout amour de la patrie.

Ce n'est pas que l'éloquence, la philosophie, les lettres, en un mot, ne puissent se concilier avec les vertus militaires & civiles. Le second Scipion l'Africain, qui étoit jeune encore, prouva bientôt que ces choses ne s'excluent pas. Il attiroit les savans auprès de lui. Il vivoit avec Panétius le Stoïcien, avec Polybe. Il se plaisoit dans la lecture des poètes. On le croyoit poète lui-même; & on l'a soupçonné, ainsi que Lélius son ami, d'avoir eu part aux comédies de Térence.

Ce sont les citoyens destinés par la naissance aux premières magistratures, qui s'appliqueront avec plus de passion à l'étude de la langue grecque, & ce sera le malheur de la république. Car ils trouveront, dans des sectes de philosophie, une morale qui les enhardira à sacrifier la patrie à leur ambition, & l'éloquence, à laquelle ils vont se former, sera pour eux une arme de plus. César a été philosophe & orateur.

La précaution de Caton a donc été inutile. Le mal étoit fait : les jeunes gens avoient écouté Carnéade. Ils succéderent dans les magistratures aux hommes sévères qui les blâmoient. Alors, maîtres de leurs études, ils se livrèrent aux lettres grecques avec le goût qu'on a pour la nouveauté : goût d'autant plus vif, qu'il avoit été contrarié. Leur séjour dans la Grece & dans l'Asie leur fournit l'occasion de se satisfaire. Ils lurent, ils conversèrent, ils rapportèrent avec eux les ouvrages des Grecs, & ils appellerent à Rome les philosophes & les rhéteurs.

Goût des lettres grecques parmi les Romains.

Ce fut alors que la langue grecque fut cultivée, sans opposition; & comme les goûts sont exclusifs, sur-tout, quand ils sont nouveaux, on négligea presque généralement la langue latine. On ne voulut plus parler que la langue des philosophes & des rhéteurs; de sorte que pour apprendre à haranguer le peuple qui n'entendoit que le latin, on apprenoit dans les écoles à composer des discours en grec. Ce préjugé prévalut si fort, que lorsque cinquante ou soixante ans après, L. Plotius Gallus ouvrit la première école latine, les censeurs Domitius Ahenobarbus & Licinius Crassus, condamnerent par un édit ce nouvel usage, comme contraire aux anciennes coutumes & au bon ordre. De pareils préjugés paroissent fort extraordinaires. Ils ne le sont pas néanmoins, ils ne sont qu'absurdes.

L'étude de la langue grecque fait négliger la langue latine.

Nous les retrouverons chez nos ancêtres, à la renaissance des lettres.

Après avoir vu les lettres grecques s'établir chez les Romains, il nous reste à observer les succès des différentes sectes parmi eux.

Les citoyens rigides deviennent sectateurs du Portique.

Quoique la ruine de Carthage soit l'époque où les mœurs commencerent à changer sensiblement, on remarquoit néanmoins encore dans le gouvernement un reste de l'ancienne sévérité. D'après cette seule considération, vous pouvez deviner la secte, pour laquelle se déclarerent les citoyens rigides, qui aimoient véritablement la république. Celle du Portique étoit la plus conforme à leur caractère. Ils furent donc stoïciens.

Une circonstance a pu contribuer aussi à les déterminer dans ce choix. C'est que Scipion fut instruit par Panétius stoïcien. Ayant donc adopté la doctrine de Zénon, il entraîna par son autorité un grand nombre de ceux qui se portèrent à l'étude de la philosophie. Il est vrai, cependant, qu'il ne fut pas stoïcien rigide : son goût pour tous les genres de littérature, & surtout, pour la poésie, ne le permettoit pas.

Les jurisconsultes préfèrent aussi cette secte.

Les jurisconsultes furent des premiers à cultiver la philosophie. Ayant dessein de débrouiller le chaos des loix, il paroissoit naturel qu'ils fissent une étude, dans laquelle ils croyoient devoir apprendre à raisonner. Quand je ne vous aurois pas dit la secte qu'ils ont préférée, vous

le devineriez facilement , en vous représentant leur objet. Le pyrrhonisme étoit contraire à leurs vues , parce que ne reconnoissant aucune regle de vérité , il détruisoit tout principe de morale. L'académie , qui n'osoit rien assurer , ne pouvoit être goûtée par des hommes qui aimoient à donner des décisions. La secte d'Épicure contrarioit tout à-la fois , & leur objet , parce qu'elle renversoit toute religion ; & leur caractère , parce qu'elle inspiroit de l'éloignement pour les affaires publiques. Platon étoit trop sublime. On pouvoit estimer sa métaphysique , parce qu'on ne savoit pas se faire des idées exactes : mais on n'y trouvoit rien dont on pût faire usage ; & le songe , dans lequel il avoit cru voir le modele d'une bonne république , ne pouvoit certainement convenir aux Romains , ni même à aucun autre peuple. Enfin Aristote n'étoit pas connu à Rome , parce que ses ouvrages n'avoient pas encore été recouvrés ; & les deux plus anciennes sectes , l'Ionique & l'Italique , étoient éteintes & ignorées. Il ne restoit donc que le Portique. Or, les stoïciens avoient beaucoup écrit sur les devoirs des citoyens , ce qui rentrait dans l'objet de la jurisprudence. Ils se piquoient d'ailleurs de donner des leçons de dialectique , & ils soutenoient volontiers des paradoxes : deux choses qui avoient leur prix , dans un siècle corrompu où l'on ne vouloit en général raisonner sur les loix.

que pour les éluder. Par toutes ces considérations, les jurisconsultes devoient donner la préférence au Portique.

Le péripatétisme avoit peu de sectateurs.

C'est au siècle de Cicéron, que toutes les sectes se répandirent à l'envi parmi les Romains. Comme il y avoit alors des mœurs de toute espèce, toute doctrine trouvoit des caractères faits pour l'adopter. La secte même d'Aristote se fit connoître. On venoit de déterrer les ouvrages de ce philosophe. Sylla les avoit apportés d'Athènes; & Andronicus de Rhodes, après les avoir mis en ordre, en avoit rétabli, comme il avoit pu, les manuscrits mutilés par le temps. Cicéron néanmoins remarque que le péripatétisme n'étoit connu que de quelques philosophes. En effet, cette philosophie, alors plus estimée qu'étudiée, n'eut gueres de réputation que par Cratippe qui l'enseignoit à Athènes, & qui jouissoit à Rome d'une grande considération. On le regardoit comme le premier philosophe de son siècle. Les meilleures familles lui envoyoient leurs enfants; & Cicéron, qui lui confia son fils, en fait de grands éloges. Cependant Aristote trouva plutôt parmi les Romains des protecteurs que des sectateurs. Sa manière de raisonner, sèche, obscure & difficile, ne pouvoit pas avoir beaucoup d'attraits pour des hommes, qui philosophoient plus par goût que par raison.

Lucullus , d'abord questeur en Macédoine & ensuite chargé de la guerre contre Mithridate , fut à portée de connoître les Grecs & leurs ouvrages. Il saisit cette occasion avec une curiosité qui lui fit étudier tous les philosophes , & qui lui en rendit familières toutes les opinions. Le desir de s'instruire & la facilité que lui donnoit une grande mémoire , ne souffroient pas qu'il se bornât à une secte ; & s'il donna la préférence à l'ancienne académie , ce fut peut-être l'effet de l'amitié qu'il conçut pour Antiochus Ascalonite , qui venoit de la renouveler.

Lucullus contribue à faire connoître les opinions des philosophes.

Ce goût devint sa principale ressource , lorsqu'il eut pris le parti de vivre dans l'éloignement des affaires. Considéré par la gloire qu'il avoit acquise dans les armes , & peut-être plus encore par son luxe , il parut revêtir la philosophie de tous les dehors qui convenoient à son siècle. Il ne négligea rien pour la répandre. Il recueillit les meilleurs livres : il forma une bibliothèque , qu'il ouvrit à tous les curieux ; sa maison devint l'asyle des savants ; & les philosophes vinrent de toutes parts dans une grande ville , où ils trouvoient un protecteur tel que Lucullus. L'exemple de ce Romain fut contagieux. Le temps de sa retraite est l'époque où l'on commença d'agiter à Rome une multitude de questions , déjà tant rebattues par les Grecs , & si inutilement.

~~Comment les Romains choisissent entre les sectes.~~
 Comment les Romains choisissent entre les sectes.

Alors on étudia toutes les sectes, avec beaucoup de curiosité, & par conséquent, à la hâte. Peu d'esprits étoient capables d'examiner, & d'ailleurs les circonstances n'en laissoient pas le loisir. C'est parmi les premiers citoyens, que la philosophie trouva d'abord des disciples; & cela dans les temps les plus agités. C'est-à-dire, qu'elle devint l'étude de ceux qui avoient le moins de temps à lui donner. Tous étoient trop occupés, ou de leur fortune, ou de la république. Chacun prit donc une secte, & personne ne choisit.

Choix de Caton d'Utique.

Caton d'Utique fut stoïcien, parce qu'il étoit de mœurs rigides & sévères.

de Brutus,

Antiochus en renouvelant l'ancienne académie, avoit tenté de la concilier avec le stoïcisme. Cette secte réunissoit donc l'enthousiasme de Zénon à celui de Platon; & Brutus l'embrassa, comme plus conforme à son caractère.

de Cicéron.

De toutes les sectes aucune ne convenoit mieux aux orateurs que la nouvelle académie, qui enseignoit l'art de défendre toutes les opinions, & qui trouvoit dans les plus contraires une égale probabilité. Cicéron sentit de quel secours elle pouvoit être à l'éloquence; & il l'embrassa. Il est vrai qu'il ne négligea pas les autres: il en fit au contraire une grande étude. Mais ce ne fut pas avec cet esprit de critique, qui remonte aux principes, qui les apprécie,

& qui discerne le vrai du faux. Il passoit d'une école à l'autre, trouvant des probabilités partout, ne sachant à quoi se fixer, & se conduisant parmi les sectes, comme nous l'avons vu au milieu des factions qu'il mécontentoit tour-à-tour. Lorsqu'il se souvenoit qu'il étoit républicain, il avoit en horreur les jardins d'Epicure, qui enlevoient les citoyens aux affaires publiques. Il se plaisoit, au contraire, au Portique, où il trouvoit des principes relatifs au gouvernement, & une dialectique utile à l'éloquence. Il ne dédaignoit pas non plus le Lycée, lorsqu'il y pouvoit puiser de pareils secours. Mais Platon excitoit, sur-tout, son admiration, parce qu'il croyoit démêler de grandes vues dans un grand style, éloquent comme le sien. Aussi disoit-il souvent qu'il aimoit mieux se tromper avec ce philosophe, que de trouver la vérité avec les autres. Après avoir pris partout, Cicéron revenoit donc toujours à l'académie, comme plus analogue à son caractère & à sa profession. C'est avec cet esprit indécis, qu'il a exposé les opinions des philosophes. Les ouvrages qu'il a composés en ce genre, ont été faits dans l'intervalle, où il vécut éloigné des affaires, César s'étant rendu maître de la république.

Les Epicuriens, devenus odieux aux Grecs, le furent aussi dans les commencements aux Romains, qui ne les connurent d'abord que par

Quelque idée qu'on se fit d'Epicure, il

devoit avoir,
pour parti-
sans,

les calomnies des Stoïciens & des Académiciens. Cicéron les jugea dans cet esprit de prévention ; & sans chercher ce qu'ils entendoient par le mot de volupté, il supposa qu'ils professoient une débauche infâme. Il est vrai que des philosophes, ennemis de toute religion, & jaloux de vivre dans l'éloignement des affaires, pouvoient difficilement trouver des partisans à Rome, tant que l'esprit religieux & républicain s'y conserva. Mais ce n'étoit plus la même chose, lorsqu'il se fut fait une révolution dans la façon de penser. Alors quelque idée qu'on se fît d'Épicure, vraie ou fausse, il devoit, dans l'un & l'autre cas, avoir des sectateurs.

les citoyens
qui vouloient
vivre éloignés
des affaires,

C'est les troubles de la Grèce qui avoient fait chercher le bonheur dans la tranquillité d'une vie privée. A Rome, des désordres encore plus grands ne pouvoient manquer de produire le même effet. Il y eut donc des citoyens qui crurent voir dans Épicure le plus sage des philosophes ; & ils se réfugièrent dans ses jardins, comme dans un asyle. Tel fut Atticus, en qui Cicéron avoit mis toute sa confiance.

les débau-
chés,

Dans un siècle corrompu, où l'on se croyoit philosophe, & dans lequel par conséquent on vouloit être vicieux par système, Épicure calomnié devoit avoir pour sectateurs tous les débauchés, qui se piquoient d'avoir des connoissances, & de regarder toutes les opinions du

peuple comme autant de préjugés. On conçoit donc que cette secte, qui déshonorait Épicure en le prenant pour chef, acquérait des partisans à mesure que la corruption croissoit.

De quelque manière qu'on pensât sur ce philosophe, les ambitieux trouvoient dans sa doctrine des principes qui leur étoient favorables. ils dépouilloient avec lui toute crainte : ils envisageoient la tranquillité comme un port où ils pourroient toujours se retirer ; & , au pis-aller, ils regardoient la mort comme un dernier terme, après lequel il n'y avoit plus rien. Pour eux cesser de vivre, c'étoit cesser d'exister ; & la mort n'étoit pas plus une peine qu'une récompense. César raisonnoit sur ce dernier principe, & parloit en Épicurien, lorsque, dans le sénat, il opina pour ne pas condamner à mort les complices de Catilina. Un pareil langage, dans une pareille assemblée, suppose qu'il s'étoit fait une révolution générale dans la façon de penser. Aussi Caton, tout sévère qu'il étoit, au lieu de paroître scandalisé, se contenta de dire, d'un ton ironique, que César avoit bien disserté sur la vie & sur la mort.

& les ambitieux.

Il est vrai que ces discours sont de Salluste : mais cet historien étoit contemporain de Caton & de César ; & on peut présumer qu'il les a fait parler l'un & l'autre dans leur caractère & dans l'esprit de leur siècle.

Lorsque la doctrine d'Épicure se répandoit il y avoit longtemps que les poètes combattoient l'idolâtrie.

La doctrine d'Épicure se répandoit précisément sous le consulat de Cicéron : car Lucrece venoit de publier, peu d'années auparavant, le poëme dans lequel il l'enseignoit. Alors il y avoit déjà plus d'un siècle, que l'idolâtrie devenoit l'objet d'un mépris qu'on ne cachoit plus. C'est ce qu'on voit dans des fragments d'Ennius, qui se moquoit ouvertement, des augures; & dans d'autres de Lucilius, qui tournoit en ridicule la multitude des dieux, & la simplicité des peuples qui les adoroient.

Pourquoi la poésie combattoit à Rome l'idolâtrie, qu'elle avoit enseignée aux Grecs.

Il paroît singulier qu'à Rome, la poésie, presque dès sa naissance, se soit élevée contre l'idolâtrie, qu'elle avoit elle-même enseignée aux Grecs. Mais la raison de cette différence est sensible.

Comme les premiers poètes grecs vivoient dans des siècles où l'on croyoit toutes les fables, ils en écrivirent; & tant que le merveilleux leur assura des succès, ils en firent le principal ornement de leurs poëmes. Ennius, au contraire, qui vivoit dans des temps différens, apprit à douter, parce qu'il se forma dans la lecture des derniers écrivains de la Grece. Il étoit contemporain du premier Africain, qui l'honora de son amitié, & auquel on reprochoit son goût pour la littérature grecque. Lucilius qui fut l'ami du second Africain, se trouva dans des circonstances encore moins favorables à la crédulité superstitieuse des peuples : car

lorsqu'il florissoit , il y avoit déjà plusieurs années que Carnéade avoit laissé à Rome une doctrine prétendue philosophique , qui combattoit tout-à-la fois les opinions & les vérités.

Or , les poëtes ont toujours été jaloux de se donner pour philosophes ; & peut être qu'Homere & Hésiode n'ont écrit des fables , que parce que , de leur temps , les fables tenoient lieu de philosophie. Une révolution dans la philosophie en devoit donc amener une dans la poésie. Les poëtes ne pouvoient manquer d'entrer dans la nouvelle carrière qui s'ouvroit à eux ; & ils doutèrent , parce que les philosophes doutoient.

Goût des poëtes pour la philosophie.

Lorsqu'après la ruine de la république , la paix regna dans l'empire , les poëtes ne parurent plus philosophes que par amusement. Horace se fit épicurien , sans raisonner sur Epicure. Il se trouvoit une fortune médiocre : il ne demandoit , pour assurer son bonheur , que l'absence de toute inquiétude. Virgile chanta les bergers , les soins rustiques & Auguste dans un poëme qu'il fit pour le flatter. C'étoit le temps où l'on se croyoit heureux d'avoir un maître , & où , par conséquent , la flatterie & le plaisir devoient être les principaux objets de la poésie. Au reste , pour quelque secte que les poëtes se fussent déclarés , ils puisoient indifféremment dans chacune ; lorsqu'ils y trouvoient des ma-

ximes ou des images convenables à leur sujet. Il ne faudroit pas chercher dans leurs ouvrages un même systême toujours soutenu.

Avec combien peu de critique les Romains cultivoient la philosophie.

Par la maniere dont ce qu'on nommoit philosophie s'est répandu parmi les Romains, on voit que le choix d'une secte étoit déterminé d'avance par le caractère de celui qui l'adoptoit, par sa profession, & souvent par la seule autorité du premier maître qu'il avoit entendu. On ne savoit rien discuter, & on ne discuta rien. On supposa que les Grecs avoient tout trouvé, qu'il suffisoit de penser comme eux. On marcha donc aveuglément sur leurs traces; & la philosophie ne parut se montrer à Rome, que pour jeter, dans les opinions, le même désordre qui étoit dans le gouvernement.

Pourquoi la philosophie étoit une profession chez les Grecs,

Nous avons vu qu'en Grece la philosophie faisoit une profession, qui se distinguoit même par l'habillement. C'est que d'ordinaire les philosophes ne se mêloient pas du gouvernement des républiques; & que d'ailleurs, jaloux de la considération dont ils jouissoient, ils vouloient se faire reconnoître par leur conduite & par leur extérieur, autant que par leurs opinions.

& n'en étoit pas une chez les Romains.

Il n'en fut pas de même à Rome. Les citoyens, qui embrassoient une secte avoient chacun un état, auquel ils tenoient par ambition ou par amour pour la république. Ils pouvoient donc bien vouloir des opinions des philosophes:

mais

mais ils ne vouloient pas de leur profession. Ce changement eût été trop contraire aux mœurs. En effet, ils n'avoient pas besoin, comme les Grecs, de se faire philosophes pour avoir un état : il leur suffisoit de choisir la secte qu'ils jugeoient plus convenable à leur caractère & à leur position.

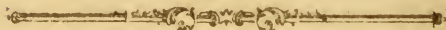
Je me suis borné à faire voir comment les opinions philosophiques se sont introduites parmi les Romains ; parce que c'est tout ce qu'on peut dire d'eux à ce sujet. Bien loin de découvrir une vérité, ils n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.

Les Romains n'ont pas seulement trouvé une erreur nouvelle.



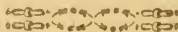


LIVRE DOUZIEME.



CHAPITRE PREMIER.

Auguste.



Foibleses
d'Octavius.

OCTAVIUS a regné. Il falloit donc qu'il fût loué; & nous ignorerions ses vices, s'il eût été possible de les faire oublier. Cruel, perfide & lâche, il a eu encore les foibleses & les superstitions des petites ames. Il craignoit si fort le tonnerre, que lorsqu'il prévoyoit un orage, il s'enfermoit promptement dans un lieu souterrain; & pour plus de précaution, il portoit toujours avec lui une peau de veau marin, qu'il regardoit comme un bon préservatif.

Si, lorsqu'il partoit pour un grand voyage, il tomboit quelques gouttes d'eau, il en augu-

roit bien : mais il s'attendoit à quelque malheur toutes les fois qu'on lui avoit donné le matin un soulier pour l'autre. Le danger qu'il courut dans une sédition, lui rappella, qu'en s'habillant, il avoit chaussé le pied gauche avant le pied droit.

Les Romains regardoient comme malheureux les jours où la République avoit essuyé quelque grand revers. Octavius partageoit ces préjugés avec le peuple. Il écrivoit à Tibere, que pour éviter la malignité attachée à certains noms, il n'entamoit point d'affaires importantes le jour des Nones, & qu'il ne se mettoit jamais en chemin le lendemain des jours de foire.

Il regardoit, sur-tout, les songes, comme des avertissements qu'il ne faut pas négliger, & ce ne devoit pas être pour lui une petite occupation que d'interpréter tous les siens : car il lui étoit ordinaire d'en faire, & des plus effrayants. Il eût dormi d'un sommeil plus tranquille, s'il eût été moins foible & moins superstitieux.

Tel étoit Octavius : peut être trouverons nous, dans sa foiblesse, la raison de la conduite qu'il tiendra. Nous voyons quelles étoient les circonstances où il se trouvoit.

Circonstances
où il se trouvoit

On gémissoit au souvenir récent des maux qu'on avoit soufferts; & la seule crainte d'une

guerre nouvelle achevoit d'étouffer tout amour de liberté. De tant de chefs qui avoient combattu, il ne restoit qu'Octavius. Les plus fiers républicains n'étoient plus. La multitude n'osoit remuer. La Noblesse se flattoit de s'élever, en se dévouant au vainqueur. Les riches ne vouloient pas hazarder ce qu'ils avoient acquis ou conservé. Les pauvres, qui depuis long-temps n'avoient plus de part à l'autorité, ne demandoient que du pain & des jeux; enfin les provinces jugeoient que la servitude de la capitale assuroit leur tranquillité: elles se flattoient au moins qu'un tyran auroit quelque intérêt à les ménager. C'est ainsi que Rome succomboit: il ne restoit que l'espérance d'adoucir une ame féroce, qui, jusqu'alors s'étoit assouvie du sang des citoyens.

Fautes de César dans des circonstances bien différentes.

César, maître de la République, se trouvoit dans des circonstances bien différentes; s'il avoit vaincu ses ennemis, il ne les avoit pas exterminés: il leur avoit laissé & même donné des armes contre lui. Cependant jaloux de subjuguier jusqu'aux préjugés des Romains, il vouloit qu'en lui tout annoncât la puissance; & l'autorité sembloit disparoître à ses yeux, si elle se déguisoit aux yeux des autres. Voilà pourquoi il ambitionna le titre de roi. Il eut la politique la plus éclairés & la plus adroite, quand il eut besoin de parvenir; il ne garda plus de ménagements, quand une

fois il fut parvenu; on lui attribue d'avoir dit: *La République n'est plus qu'un nom, & désormais il n'y aura d'autres loix que mes volontés.*

Les fautes de César sont sensibles: Octavius n'en pouvoit pas faire de semblables, parce qu'il étoit superstitieux; il le blâmoit d'avoir méprisé les prodiges, qui lui présageoient sa fin prochaine; parce qu'il étoit timide & lâche, il devoit le blâmer d'avoir affecté le despotisme.

Octavius ne pouvoit pas faire de pareilles fautes.

Octavius étoit encore en Egypte, lorsqu'on lui décernoit à Rome tous les honneurs humains & divins; & on se hâta d'ajouter aux honneurs les titres de la puissance. Dès le premier janvier, Sex. Apuleius, son Collegue dans le consulat & tous les sénateurs jurèrent d'observer ses décrets. (*) Ils lui déférèrent

Honneurs & puissance qu'on lui décerna

(*) Pour juger de cet usage qui a commencé sous César, il faut remonter à l'origine des sermens chez les Romains, & observer les changements que les circonstances y ont apportés.

Lorsqu'on enrôloit les citoyens, ils juroient que, ni dans le camp, ni dans l'espace de dix milles à la ronde, ils ne voleroient jamais par jour au de-là d'une pièce d'argent; & que s'il leur tomboit entre les mains quelque effet d'un plus grand prix, ils l'apporteroient fidelement au Général.

Lorsque les noms étoient inscrits, on fixoit le jour de l'assemblée générale. Tous s'y rendoient & faisoient un second serment, par lequel ils promettoient de se trouver au rendez-vous, s'ils n'étoient retenus par des empêchemens que la loi avoit prévus, de ne point quitter les drapeaux

le prénom d'empereur : ils l'inviterent à conserver le consulat autant qu'il seroit nécessaire

sans congé ; & d'apporter dans le lieu marqué par le consul, tout le butin qu'ils auroient fait. On ajoutoit cette dernière clause, parce que les soldats qui restoit à la garde du camp, devoient avoir part au butin.

Lors de la première retraite sur le mont sacré, les soldats crurent ne pas manquer à leurs engagements, parce qu'ils emportèrent les drapeaux avec eux. C'est pourquoi on ajouta dans la suite au serment, qu'ils ne se retireroient jamais, sans en avoir eu la permission.

Quand ils étoient assemblés, & partagés en bande de dix & de cent, ceux qui formoient chaque bande se juroient volontairement les uns aux autres, de ne point prendre la fuite, & de ne point sortir de leur rang, sinon pour reprendre leur javelot, pour en aller chercher un autre, pour frapper l'ennemi, ou pour sauver un citoyen.

Voilà ce qui paroît s'être observé jusqu'à la seconde guerre punique. Mais quelques mois avant la bataille de Cannes, comme on croyoit ne pouvoir trop s'assurer du courage des troupes, les tribuns commencèrent à faire prêter au nom du général, ce dernier serment que les soldats avoient coutume de se faire les uns aux autres.

Cependant lorsque les armées parurent oublier qu'elles étoient à la République, on sentit qu'on n'avoit pas encore pris assez de précaution ; & on fit entrer dans le serment, la promesse d'être fidèle au sénat & au peuple.

La prestation du serment faisoit le soldat. On voulut même que ce fût une condition essentielle, sans laquelle il ne seroit pas permis de combattre, hors les cas d'extrême nécessité. Aussi les armées renouvelloient-elles le serment chaque année, lors même que le commandement étoit continué au même général. On jugeoit que le général recevant de nouveaux pouvoirs, les troupes devoient aussi contracter avec lui de nouveaux engagements. Tant que la république a subsisté, le serment ne s'exigeoit que des citoyens auxquels la loi fai-

pour le bien de la république ; & ils lui offrirent la puissance tribunicienne à perpétuité.

On ne lui offroit pas le tribunat, parce que cette magistrature n'étoit pas compatible avec le consulat, & que d'ailleurs elle ne pouvoit pas être conférée à un patricien. On se bornoit donc à lui offrir la puissance tribunicienne, & on ne croyoit pas violer les loix : comme s'il n'y avoit eu d'incompatible que les noms de consul & de tribun ; & que jusqu'alors, en séparant ces deux magistratures, on n'eût pas voulu partager l'autorité.

Il ne paroît pas qu'Octavius ait alors accepté la puissance tribunicienne. Il ne l'accepta du moins que pour un temps limité, car on

Pourquoi on lui offre la puissance tribunicienne & non le tribunat.

Circonspection avec laquelle il accepte les

soit une obligation de s'enrôler. Le sénat & le peuple en corps n'en prêtoient point ; car c'eût été jurer de se défendre soi-même, ce qui étoit superflu. Il n'en fut pas de même sous les empereurs. Alors ce fut au peuple entier à prêter serment au maître qui le gouvernoit. Tous les ordres jurent de servir de gardes à Jules César, & de poursuivre à outrance quiconque attenteroit à ses jours. Telle est l'origine du serment que les magistrats, le sénat & le peuple ont dans la suite prêté aux empereurs.

Mais il faut observer que dans les temps de la république, on ne juroit que *in verba*, ou *in nomen* ; ce qui signifioit qu'on promettoit d'obéir à tous les ordres du général. Sous les empereurs, on jura *in acta Imperatoris*. Or, ce second serment ne regardoit pas seulement ce que les Empereurs ordonnoient, comme généralissimes, il comprenoit encore ce qu'ils ordonnoient en vertu des autres pouvoirs, dont ils jouissoient à différents titres. Jurer en leurs actes, signifioit jurer d'observer toutes leurs ordonnances.

titres qu'on
lui offre.

la lui donna quelques années après. Autant il desiroit d'être le maître de l'empire, autant il craignoit de le paroître; & il se proposoit de n'accepter qu'avec beaucoup de circonspection, tous les titres qui lui seroient prodigués.

Temples qui
lui sont con-
sacrés.

Il y avoit long-temps que les provinces étoient des temples à la ville de Rome, & souvent elles en étoient à de simples proconsuls. Octavius ne voulut point en avoir à Rome. Il permit, seulement, de lui en consacrer dans les provinces; & il ordonna que la ville de Rome fût honorée sur les mêmes autels, & qu'elle partageât toujours avec lui le culte qui lui seroit rendu. Par cette conduite il n'acceptoit que des honneurs qui avoient été décernés à d'autres: il ne les réservoir pas même pour lui seul, & il en excitoit moins l'envie.

On le regarde
comme un li-
bérateur par-
ce qu'il a fer-
mé le temple
de Janus.

Le temple de Janus fut fermé; on jouit donc de la paix, & on en jouit avec une sorte de délire. On oublia les cruautés du triumvir. On ne vit en lui qu'un libérateur, on voulut croire qu'il avoit moins pris les armes contre la république, que contre ses propres ennemis. On se flatta qu'il rétablirait l'ancien gouvernement; peut-être même se croyoit-on libre, parcequ'on n'avoit plus à combattre pour la liberté.

Comment il
cherche la

Cet enthousiasme écartoit, au moins pour un temps, les dangers auxquels l'ambition ex-

posoit Octavius. Il en profita pour intéresser de plus en plus le peuple à son administration; il fit des largesses: il donna des spectacles: il répandit l'abondance: il affecta, sur-tout, beaucoup de déférence pour le sénat: il respecta les anciens usages: il rétablit les comices interrompus depuis plusieurs années: il voulut que le peuple élût ses magistrats: il n'opina jamais que dans sa tribu, comme un simple citoyen: s'il présentoit des candidats, il demandoit qu'on n'eût égard à sa recommandation, qu'autant qu'on les jugeoit dignes des magistratures. Le peuple croyoit donc se gouverner; à la vérité, les plus clairvoyans n'y étoient pas trompés: mais ils préféroient l'illusion à la liberté, qu'on ne connoissoit depuis long-temps que par des abus. De tous ceux qui vivoient alors, aucun n'avoit vu la république, & tous avoient gémi sous l'anarchie.

Dès la première année, Octavius délibéra avec Agrippa & Mécènes, s'il se démettoit de l'empire; ce n'étoit qu'un jeu. Il eût abdiqué, s'il l'eût voulu sérieusement: il vouloit, seulement, qu'on fût qu'il en avoit délibéré. Toute sa conduite, depuis le jour qu'il partit d'Apollonie pour venir à Rome, démontre qu'il n'avoit eu d'autre ambition que de succéder à la puissance de César. Mais il falloit laisser au peuple l'espérance

bienvéillance
du peuple.

Il feint de
vouloir se dé-
mettre de
l'empire.)

de voir rétablir le gouvernement républicain ; ce sont ces petites ruses qui ont fait mettre Octavius au rang des plus grands politiques.

Abus qui s'étoient introduits depuis qu'on avoit cessé de faire le cens.

Il y avoit près d'un demi-siècle que la censure paroissoit supprimée : elle étoit au moins sans fonctions. On ignoroit le nombre des citoyens. On ne savoit pas quels étoient les revenus publics : tous les ordres se confondoient : & le sénat , où l'on comptoit plus de mille sénateurs , renfermoit une multitude de sujets indignes , qui y étoient entrés par brigues.

On donne à Octavius les pouvoirs de censeur.

Octavius auroit pu prendre sur lui de corriger ces abus , pour y être autorisé , il demanda les pouvoirs de censeur , & il les obtint ; il ne fut pas question du titre , parce qu'on raisonnoit sur la censure , comme on avoit fait sur le tribunat.

Comment il les exerce.

Pendant quinze mois que dura cette censure , Octavius fit dans le sénat , dans les finances & dans toutes les parties du gouvernement , les changements propres à détruire les abus qui étoient contraires à la tranquillité publique & au despotisme du souverain ; il n'auroit pas pu rétablir l'ordre , tel qu'il avoit été dans les beaux temps de la république , & il ne l'auroit pas voulu ; car Rome n'avoit pas en lui un censeur républicain : elle avoit un maître.

qui exerçoit la censure. Octavius vouloit, seulement, ne pas paroître usurper la puissance illimitée, qu'on lui abandonnoit, parce qu'on ne pouvoit pas la lui refuser. Aussi, usa-t-il peu de violence. Au lieu de chasser tous les sénateurs, qu'il vouloit exclure, il en détermina plusieurs à se retirer d'eux mêmes, & il leur laissa quelques marques honorifiques, Quant à ceux qui méritoient d'être conservés, si quelques uns n'avoient pas assez de fortune, il y suppléoit.

Il n'étoit pas néanmoins sans inquiétude ; dans ce temps là même, les sénateurs n'étoient admis à son audience, qu'un à un, & après avoir été fouillés. Lorsqu'il venoit au sénat, il avoit une cuirasse sous sa robe, il portoit un poignard à sa ceinture, & il se faisoit entourer de dix sénateurs des plus braves & des plus attachés à sa fortune.

—
 Ses craintes pendant sa censure.

Agrippa qu'il avoit pris pour collègue à la censure, le nomma prince du sénat ; il est au moins vraisemblable qu'il ne s'arrogea pas de lui-même cette première place. Comme c'est sous le nom de prince qu'Octavius exercera la souveraineté, c'est ici le lieu d'observer les prérogatives qu'on attachoit à ce titre.

—
 Agrippa son collègue dans la censure, le nomme prince du sénat.

Primus & Princeps sont deux mots synonymes. Le premier désigne proprement une primauté d'ordre, de nombre, ou de temps ; le

—
 Prérogatives de ce titre.

second emporte de plus une idée d'excellence; des vertus peu communes, un mérite distingué. On nommoit en général *principes senatûs*, les sénateurs les plus accrédités; & *principes juventutis*, les citoyens les plus illustres; mais le titre de *principes senatûs* appartenoit particulièrement au sénateur, que les censeurs inscrivoient le premier sur la liste du sénat, comme le titre de *princeps equestris ordinis* ou de *princeps juventutis* étoit à celui qu'ils inscrivoient le premier sur la liste des chevaliers.

Avant la seconde guerre punique, le titre de prince du sénat se donnoit toujours au plus ancien de ceux qui avoient exercé la censure. Mais l'an de Rome 544. Cornelius Céthégus, à qui le sort avoit donné le droit de faire la liste des sénateurs, crut devoir déroger à l'usage en faveur de Fabius Maximus, qu'il regardoit comme le premier des Romains; depuis ce temps les censeurs, sans égard pour l'ancienneté, inscrivoient, à la tête de la liste, le sénateur qu'ils jugeoient le plus digne d'y être.

Cette primauté n'étoit pas une magistrature, & par conséquent, elle ne donnoit point d'autorité. Cependant le Prince du sénat ne pouvoit manquer d'avoir beaucoup d'influence dans toutes les délibérations. Chef d'une compagnie qui le respectoit, il devoit acquérir

d'autant plus de crédit, que sa place lui étoit en quelque sorte assurée pour la vie.

Il partageoit, avec les consuls assignés, la prérogative d'opiner le premier. D'où nous pouvons conjecturer qu'il en jouissoit seul jusqu'aux comices consulaires, c'est-à-dire, pendant les six premiers mois de l'année, ou plus long-temps, si l'élection des consuls étoit retardée.

Or, nous jugerons que cette prérogative entraîne naturellement les suffrages, si nous considérons que celui qui en jouit, est un homme respecté; que sera-ce, s'il est craint, & si chaque sénateur attend de lui sa fortune?

Devenu prince du sénat, Octavius paroïsoit n'agir désormais, qu'au nom du premier ordre de la république. Sa jouissance en étoit donc moins odieuse, & il en pouvoit jouir avec plus de sécurité.

Comme prince du sénat, Octavius gouverne avec plus de sécurité.

Cependant au commencement de son septième consulat, il vint au sénat pour déclarer qu'il se dépouilloit de tous ses titres, & qu'il rentroit dans la vie privée. *Je vous rends, dit-il, les armées, les provinces, non-seulement, celles qui appartenoient à la république avant mon administration, mais encore celles que j'ai conquises,*

Il déclare au sénat qu'il se dépouille de tous ses titres.

Av. J. C. 27
de Rome 727.

Effet que produit cette proposition.

Cette proposition sur laquelle ses confidens étoient seuls prévenus, fit, sans doute, des impressions bien différentes. Étoit-ce artifice ou sincérité ? dans le cas où l'offre seroit sincère, l'abdication étoit-elle à désirer ou à craindre ? soit intérêt public, soit intérêt particulier, chacun en jugeoit suivant ses lumières ou ses passions, ou plutôt on ne se donna par le temps de démêler les sentimens confus qu'on éprouvoit : il y auroit eu du danger à balancer ; on se hâta donc de s'écrier qu'Octavius étoit plus nécessaire que jamais, & que la république étoit perdue, s'il cessoit de la gouverner.

Il accepte l'empire pour un temps limité, & veut que le sénat & le peuple gouvernent une partie des provinces.

Octavius se rendit ; mais pour flatter ses ennemis de l'espérance de le voir rentrer dans la vie privée, il affecta de ne soupirer qu'après le repos. *Je n'accepte l'empire, dit-il, que pour dix ans, ou pour moins encore, si la tranquillité rétablie, par-tout, me permet de me retirer* Il ne voulut pas même se charger seul d'un fardeau si pesant ; il exigea que le peuple & le sénat gouvernassent une partie des provinces ; se réservant, seulement, malgré son goût pour le repos, celles où les légions étoient, parce que, disoit-il, elles étoient exposées à plus de troubles ; mais dans le vrai parce que les légions y étoient.

Partage qu'il fait des provinces.

Le partage du sénat & du peuple fut l'Afrique, la Numidie, la Libye cyrénaïque, la

Bithynie, le Pont, la Grece, l'Épire, l'Illyrie, la Dalmatie, la Macedoine, les îles de Crète, de Sicile, de Sardaigne, & la partie de l'Espagne nommée Betique. Celui d'Octavius comprenoit le reste de l'Espagne, les Gaules, la Germanie, la Syrie, la Phenicie, l'île de Chipre, l'Égypte & tous les pays gouvernés par des rois soumis aux Romains. Ce partage, au reste, souffrit dans la suite quelques changements; & je ne le mets sous vos yeux, que pour vous montrer toute l'étendue de l'empire. Il est à propos de remarquer, qu'Octavius ne donna aux gouverneurs de ses provinces, que le titre de propréteur; & qu'au contraire, il donna, par distinction, celui de proconsul aux gouverneurs des provinces du Sénat.

Puisqu'il avoit exterminé tous ses ennemis, aucun parti ne pouvoit prendre les armes contre lui. Après tant de guerres, la paix s'établissoit donc d'elle même nécessairement: mais la flatterie affectoit de dire qu'elle étoit l'ouvrage d'Octavius. On le regardoit, en conséquence, comme un second fondateur de Rome; & on lui eût donné le nom de Romulus, s'il n'eût pas craint, en l'acceptant, de paroître aspirer trop ouvertement à la tyrannie. On lui donna celui d'Auguste, nom qui jusqu'alors n'avoit été donné qu'aux tems

On lui donne
le nom d'Auguste.

ples consacrés par les augures. Quelque temps après, il fut déclaré pere de la patrie.

Il se démet
du consulat.
Pourquoi?

Av. J. C. 23
de Rome 731.

Consul d'année en année, Auguste, c'est ainsi que je le nommerai désormais, jugea, sans doute, qu'un consulat non interrompu ressembloit trop à la dictature devenue odieuse. C'est pourquoi, au lieu d'en accepter un douzieme, il se démit du onzieme, qu'il affecta de faire tomber à L. Sextius, partisan déclaré de Brutus.

Conduite
d'Auguste
dans une ma-
ladie.

Il sortoit alors d'une maladie mortelle, pendant laquelle il parut reconnoître que le sénat avoit la principale part à la souveraineté. Car, au lieu de prendre des mesures pour affermer sa puissance à Marcellus son neveu & son gendre (*), il avoit mis entre les mains du consul Pison, en présence des principaux magistrats, le registre des forces & des revenus de l'empire, pour le remettre au sénat. On lui fut gré encore, en cette occasion, d'avoir donné son anneau à M. Agrippa, plutôt qu'à son gendre; & d'avoir par-là désigné ce capitaine, généralement estimé, comme digne d'être le chef de la République, si on jugeoit convenable qu'elle en eût un.

(*) Il étoit fils d'Octavie, & il avoit épousé Julie, fille d'Auguste & de Sosibonia.

Auguste étoit devenu par cette conduite l'objet de la reconnoissance publique ; on le conjura de céder aux ordres du peuple & à l'autorité du sénat ; c'est ainsi que parloit la flatterie , & on lui fit accepter la puissance tribunicienne pour toute sa vie , le privilège de proposer une affaire dans chaque assemblée du sénat & le pouvoir proconsulaire à perpétuité : on ajouta même , que , lorsqu'il seroit dans les provinces du ressort du sénat, il auroit une autorité supérieure à celle des proconsuls.

Il devient l'objet de la reconnoissance publique.

Pouvoirs qu'on lui donne.

La permission de mettre une affaire en délibération dans chaque séance du sénat , n'étoit qu'une partie du droit illimité des consuls. Le pouvoir proconsulaire ne donnoit de juridiction que dans les provinces. Auguste pouvoit l'exercer de Rome même , mais non pas sur Rome , car les proconsuls n'eurent jamais d'autorité dans la capitale ; il ne conservoit donc plus sur cette ville d'autres pouvoirs que ceux qu'il tenoit de la puissance tribunicienne.

Autorité qui émanoit de ces pouvoirs.

Mais si des tribuns annuels ont commandé dans Rome , que ne pourra pas un tribun perpétuel qui dispose des légions ? On conçoit que , sans user de violence , Auguste trouvera des conjonctures favorables pour étendre les prérogatives de la puissance tribunicienne. En effet , on lui avoit accordé de l'exercer jus-

Il exerce la puissance tribunicienne dans tout l'empire.

qu'à un mille au de-là de Rome, & il l'exerça bientôt dans toutes les provinces. C'est qu'en l'exerçant, il ne paroïssoit que le protecteur du peuple.

Pourquoi il en prend possession tous les ans.

Il sembloit néanmoins vouloir cacher l'autorité qu'il s'arroyoit. Quoiqu'il eût à vie la puissance tribunicienne, il auroit voulu la faire paroître annuelle, & il en prenoit possession tous les ans.

Comment il devient juge souverain dans le civil & dans le criminel.

En vertu de cette puissance, il devint juge souverain dans le civil comme dans le criminel; pouvoir dont aucun magistrat n'avoit encore joui, & qui tendoit à rendre arbitraire l'administration de la justice.

Aujourd'hui, lorsqu'on a été mal jugé, on appelle d'un juge inférieur, à un juge supérieur. A Rome, appeler, c'étoit avoir recours à une protection supérieure, soit avant, soit après le jugement. En matiere civile, les appels étoient même fort rares. On appelloit quelquefois d'un préteur à son collègue, & jamais aux tribuns. Aussi ces magistrats ne prenoient-ils pas sur eux de réformer les jugements, portés dans les tribunaux. Ils ne jugeoient même que de quelques affaires de police, ainsi que les édiles plebéiens, qui leur étoient subordonnés.

En matiere criminelle, la loi Valeria leur donnoit une espece de juridiction. Cependant ce n'étoit pas à eux qu'on appelloit,

c'étoit au peuple. Ils convoquoient les comices, ils y portoient l'appel, ils avoient une grande influence dans les jugements: mais ils ne jugeoient pas eux mêmes.

Sous Auguste, les tribunaux subsisterent. Cependant il fut permis d'appeller à lui, soit avant, soit après le jugement. On y appella, & c'est ainsi qu'il devint insensiblement seul juge suprême dans le civil, comme dans le criminel.

Pour cacher cette usurpation, il se fit une regle de juger les affaires principales avec le sénat; ou, quand il ne le pouvoit pas, avec un conseil privé qui représentoit ce corps. Ce conseil qui l'accompagnoit hors de Rome, & qui le suivoit même à l'armée, étoit composé des deux consuls, d'un magistrat de chaque espèce, & de quinze sénateurs tirés au sort.

Comment il cache cette usurpation.

Quant aux appels sur les affaires moins importantes, il renvoyoit ceux de la ville au préfet de Rome, magistrat qu'il avoit créé lui-même pour le maintien de la police; & il déléguoit dans les provinces, des hommes consulaires qui prenoient connoissance de tous les autres. Par cette administration, Auguste parut l'unique source d'une puissance qu'il usurpoit. On jugea bientôt qu'elle émanoit de lui seul. Aussi le temps viendra, où les

Comment les tribunaux ne paroîtront juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs.

tribunaux croiront ne juger qu'en vertu de l'autorité qui leur sera confiée par les empereurs.

Seul juge suprême, Auguste avoit encore le droit de faire grace aux coupables, dans quelque tribunal qu'ils eussent été condamnés, droit qui le mettoit, à cet égard, au dessus des loix & dont aucun magistrat n'avoit joui.

Pourquoi Auguste affectoit de ne point commander dans Rome.

Maître des armées & juge souverain, Auguste pouvoit commander dans Rome : mais il s'étoit fait une loi de n'exercer la puissance, qu'autant qu'il y seroit autorisé par les magistratures qu'on lui auroit conférées. Or, il n'étoit pas consul ; & il paroissoit si éloigné de s'en arroger les pouvoirs ; que le peuple se reprochoit de l'avoir laissé rentrer dans la vie privée.

Il refuse la Dictature, qui lui est offerte.

Il survint une famine & une peste ; le Tibre se déborda, le tonnerre tomba sur le Panthéon. A ces fléaux on jugea que les dieux punissoient Rome d'avoir souffert qu'Auguste cessât de la gouverner. Le peuple le demande pour dictateur : il force le sénat d'en porter le décret : il court au Palais avec vingt-quatre licteurs, & il presse l'empereur d'accepter la dictature. Auguste qui connoît l'inconfiance du peuple, se jette à genoux. Il se découvre la poitrine, & il proteste qu'il rece-

vre plutôt le coup de la mort. Il consent seulement & comme malgré lui , à se charger de l'intendance des vivres , telle que l'avoit eue Pompée.

Cette même année , les comices consulaires s'étant tenus , lorsque l'empereur venoit de passer en Sicile ; le peuple lui réserva l'un des deux consulats. Auguste refusa , & son refus occasionna des troubles. Deux candidats qui se mirent sur les rangs , causerent des séditions , & l'impunité multiplia les désordres. Agrippa fut envoyé pour rétablir le calme ; mais Auguste , qui craignoit de paroître usurper sur le consulat , ne lui avoit pas donné des pouvoirs assez étendus. Ce fut dans cette circonstance qu'il le prit pour gendre. Il vouloit , peut-être , par ce choix , faire respecter l'autorité qu'il lui confioit. Agrippa répudia Marcella niece d'Auguste , & épousa Julie veuve de Marcellus.

De Sicile , l'empereur passa en Grece & de là en Asie. Nous avons vu que la puissance proconsulaire , qui lui avoit été accordée , lui subordonnoit les proconsuls. En conséquence , il régla tout en souverain dans les provinces du sénat , comme dans les siennes. Il disposa de plusieurs royaumes , dont les rois , sous le titre d'amis de la république , n'étoient que des esclaves couronnés. Il menaça Phraate ,

Il passe en Sicile. Il refuse le consulat.

Av. J. C. 22 de Rome 732.

Troubles. Agrippa est envoyé pour les dissiper.

Auguste le prend pour gendre.

Il passe en Asie où il régle tout en souverain.

Av. J. C. 20 de Rome 734.

roi des Parthes, & ce prince lui renvoya les enseignes prises sur Crassus & sur Antoine : il lui donna même ses propres fils pour ôtages de la paix.

Foiblesse du roi des Parthes. Elle fit la grandeur d'Auguste.

La flatterie célébra cet événement. Mais les Parthes tomboient en décadence, depuis qu'ils avoient été défaits par Ventidius. Leurs provinces étoient déchirées par les partis qui divisoient l'empire; & Phraate, naturellement cruel & timide, avoit éprouvé plusieurs révolutions. Dans de pareilles circonstances, il craignoit une guerre étrangère; & ce fut sa foiblesse, qui fit toute la grandeur d'Auguste.

Anarchie entretenue dans Rome par la politique d'Auguste.

Cependant les troubles croissoient à Rome, & Auguste ne paroissoit pas s'en occuper. Comme il persistoit à refuser le Consulat, il n'avoit point de titre pour commander dans la capitale; & il se bornoit à veiller sur les provinces, où il maintenoit l'ordre & la paix.

Tous les gens, remarque M. de Montesquieu, qui ont eu des projets ambitieux, avoient travaillé à mettre une espece d'anarchie dans la république. Pompée, Crassus & César y reussirent à merveille. ()* Auguste se condui-

(*) Grand. Décad. des Romains. C. 43.

foit sur ce plan. Ce n'est pas qu'il voulût forcer le peuple à lui donner à Rome tous les attributs sensibles de la souveraineté : car tout ce qu'il craignoit, c'étoit de paroître souverain; il desiroit donc qu'on ajoutât la puissance consulaire à tous les titres qu'il avoit obtenus. S'il étoit une fois revêtu de cette puissance, il avoit alors dans Rome même une autorité supérieure à celle des consuls; & cependant il pouvoit laisser subsister le simulacre de la république.

Alors C. Sertius Saturninus., unique consul, gouvernoit en magistrat qui ne connoissoit point de supérieurs, & montrait une vigueur, digne des premiers temps de la république. Les désordres cependant vinrent au point, que le sénat donna le décret, qui autorisoit le Consul à prendre les armes. Mais Saturninus n'accepta pas une commission qui paroïssoit empiéter sur les droits du général, & il fallut députer à Auguste.

Av. J. C. 19.
de Rome 735.

Auguste qui vouloit dégôûter le peuple de se gouverner uniquement par les consuls, ne hâtoit pas son retour. Il donnoit audience à des ambassadeurs : il s'occupoit des raretés qui lui venoient des Indes : & il s'arrêtoit à Athènes, pour donner le temps à un gymnosophiste de se précipiter devant lui dans les flammes, curieux d'avoir ce trait de commun avec Alexandre. Il ne revint à Rome.

A son retour à Rome, il obtient la puissance consulaire, le droit de faire des loix & la censure.

Av. J. C. 19
de Rome 735.

que lorsqu'il fut qu'on étoit disposé à lui donner la puissance consulaire. En effet, il l'obtint ; & on lui donna encore le droit de faire des loix , & la censure pour cinq ans , sous le titre de préfet des mœurs.

Il réunissoit alors tous les pouvoirs de la souveraineté. Sa conduite en conséquence.

Il réunissoit alors en sa puissance tous les pouvoirs, auparavant séparés , & il étoit proprement seul & unique magistrat. Il affecta néanmoins de ne disposer de rien par lui-même. C'est pourquoi il demanda les honneurs de la préture pour Tibere , qui venoit de mettre Tigrane sur le trône d'Arménie ; & pour Drusus , une dispense qui lui permit d'exercer les magistratures, cinq ans avant l'âge prescrit par les loix. L'un & l'autre étoient fils de Livie.

Attentif à cacher sa puissance , il cherchoit à la rendre en quelque sorte invisible. Il écarta les licteurs. Il ne prit le prénom d'empereur qu'avec les soldats ; & dans tous les réglemens qu'il fit pour la capitale , il ne s'attribua jamais d'autre titre que celui de prince du sénat. Mais comme, enfin sous ce titre , il exerçoit tous les pouvoirs , on se fit bientôt une habitude d'attacher au nom de prince , toutes les prérogatives de la souveraineté. C'est ce qu'on remarque sous Tibere qui lui succéda.

Il laissa subsister la république , quant à la forme extérieure. L'élection des magistrats

continua de se faire dans les comices. Deux consuls parurent encore gouverner l'empire. La république conserva ses tribuns, ses édiles, ses questeurs & ses préteurs. Auguste affecta même toujours de montrer beaucoup de respect pour les anciennes magistratures. Il refusoit le consulat avec un air de modestie & de reconnoissance, propre à faire croire qu'il l'estimoit au dessus de tout; & afin de mieux convaincre du cas qu'il en paroïsoit faire, il en demanda un douzieme & un treizieme, pour donner avec plus de solemnité la robe virile à ses deux petits fils, Caius & Lucius, fils d'Agrippa & de Julie. Il ne lui manquoit plus que le souverain pontificat: il en fut revêtu après les mort de Lepidus (*).

Dans l'accroissement de l'autorité d'Auguste, on voit sensiblement que la puissance passe du peuple au prince. Il viendra un temps où les empereurs chercheront à se dissimuler cette verité. Ils l'oublieront enfin tout à fait, & on l'oubliera avec eux.

Lorsqu'Auguste achevoit de recevoir toutes les prérogatives de la souveraineté, Agrippa soumettoit l'Espagne, où depuis environ deux

La puissance avoit passé du peuple au Prince. Vérité qui sera bientôt oubliée.

Agrippa associé à une partie de la puissance.

(*) Je viens d'exposer la politique d'Auguste d'après une dissertation de Mr. l'Abbé de la Bletterie. Mémoires de l'Acad, des Inscrip. & belles lettres.

fance d'Auguste.

Av. J. C. 19
de Rome 735.

siecles, les Romains avoient presque toujours en la guerre. L'empereur voulut alors associer ce capitaine à une partie de sa puissance. Dans cette vue, il le demanda pour collegue à la censure, & il lui fit donner le tribunat pour cinq ans. Par là-il veilloit à sa propre sureté: car il trouvoit dans Agrippa un citoyen assez puissant pour le venger, & qui partageant en quelque sorte l'empire avec lui, ôtoit à tout autre l'esperance d'y parvenir.

Censure
d'Auguste &
d'Agrippa.

Av. J. C. 18
de Rome 736.

Les deux censeurs travaillerent ensemble à réprimer les abus; ils firent des réformes dans le sénat & dans l'ordre des chevaliers: ils réprimerent les brigues qui troubloient les comices, & ils porterent leur attention jusques sur les spectacles.

Loix contre
les célibataires.

Ils firent des loix contre les célibataires. Elles offroient des récompenses à ceux qui auroient un certain nombre d'enfants, & elles punissoient de l'amende ceux qui ne seroient pas mariés dans l'âge prescrit. Mais pour donner plus de force à ces réglemens, il eût été nécessaire d'apporter des remedes aux défordres des personnes mariées, dont les débauches entretenoient la corruption de la jeunesse. De pareilles loix sont sans effet dans un siecle où il n'y a point de mœurs; & Auguste contribuoit à les rendre inutiles, parce qu'il étoit vicieux lui-même.

Les affranchissemens devoient tous les jours plus communs; si quelques citoyens avoient la générosité de vouloir récompenser des esclaves fideles, le plus grand nombre se conduisoit par d'autres motifs. Les uns par avarice, vouloient recevoir au nom de leurs affranchis, le bléd que la république distribuoit aux pauvres; les autres, par ostentation, ambitionnoient d'avoir à leur pompe funebre beaucoup de gens en chapeaux de fleurs. Les censeurs porterent des loix contre cet abus, qui multiplioit une populace pauvre, oisive & séditieuse, & Auguste prit lui-même pour maxime de n'accorder que rarement les droits de cité.

Loix sur les
affranchissemens.

L'année suivante fut le terme qu'Auguste avoit marqué lui-même à son administration. Il se démit donc: mais il se rendit encore aux ordres du peuple, & il reprit le gouvernement pour cinq ans. Dans la suite, la même scene se répéta, de sorte que se chargeant de la république, tantôt pour cinq ans, tantôt pour dix, il se succéda cinq fois.

Il se démit
de l'autorité
pour la reprendre.

Av. J. C. 18
de Rome 737.

Combien de
fois il l'a reprise.

Cette même année, il célébra les jeux séculaires avec beaucoup de magnificence. Ayant pour les spectacles un goût où la politique pouvoit entrer pour quelque chose, il ne laissoit pas échapper l'occasion d'en donner au peuple. A la fin des jeux, il adopta Caius

Jeux séculaires.

& Lucius , voulant donner un nouvel appui à son autorité. Ils prirent à cette occasion le nom de *Cesar*.

Guerras.

Plusieurs guerres s'éleverent. Auguste partit pour les Gaules , où les Germains avoient fait une irruption. Drusus défit les Rhétiens : Tibere acheva de les subjuguier , & Agrippa rendit la paix à l'Asie.

Epoque où les généraux cessent d'adresser leurs lettres au sénat , & d'obtenir les honneurs du triomphe.

Ce capitaine , au lieu de rendre compte au sénat suivant l'usage , n'écrivit qu'à l'empereur ; & il refusa le triomphe , qui lui fut offert. Son exemple devint une règle pour les autres généraux. Ils cessèrent d'adresser leurs lettres au sénat : le triomphe devint un privilège des empereurs & des princes de leur maison ; & on n'accorda plus aux généraux victorieux que les ornements du triomphe , c'est-à-dire , la robe triomphale , qu'ils pouvoient porter dans certaines cérémonies , une statue qui les représentoit couronnés de lauriers , & quelques autres prérogatives moins connues.

Mort d'Agrippa. Tibere devient gendre d'Auguste.

Sur ces entrefaites , Agrippa étant mort , Tibere épousa Julie , & devint gendre d'Auguste. L'empire avoit alors la guerre avec les Pannoniens , les Daces , les Dalmates , les Sicambres & les Cattes. Tibere & Drusus commanderent les armées avec de grands succès : mais Drusus mourut en Germanie , fort

Av. J. C. 12
de Rome 742.

regretté des Romains qui l'estimoient, & qui le croyoient capable de rétablir la république. Il laissoit trois enfans de sa femme Antonia, Germanicus, Claude qui fut empereur & une fille qu'épousa Caius César.

Mort de Drusus.

Av. J. C. 9
de Rome 745.

Jusqu'à lors on n'avoit jamais admis en justice la déposition des esclaves contre leurs maîtres. Auguste qui avoit étouffé plusieurs conjurations, & qui en craignoit de nouvelles, porta une loi par laquelle il statuoit que, lorsqu'un citoyen seroit accusé d'avoir conspiré, on vendroit ses esclaves au public, afin que n'appartenant plus à leur premier maître, leur témoignage pût être reçu. Ce règlement rendoit odieux le législateur qui se jouoit des loix: mais l'empereur trouva le moyen de distraire le peuple par des spectacles, & de se l'attacher en paroissant tous les jours plus populaire.

Reglement
odieux.

Vers ce temps, Auguste fit donner à Tibere la puissance tribunicienne pour cinq ans; soit qu'il crût trouver en lui le même appui, que dans Agrippa; soit qu'il voulût réprimer l'ambition de ses deux petits fils; soit enfin qu'il eût la foiblesse de céder aux sollicitations de Livie. Il paroît au moins qu'il avoit peu de goût pour son gendre.

Tibere obtient la puissance tribunicienne.

Av. J. C. 6
de Rome 748.

Tibere voyoit lui même son élévation avec une sorte de crainte, parce quelle le mettoit

Il se retire à Rhodes.

en concurrence avec les petits fils de l'empereur. C'est pourquoy il prit tout à coup le parti de se retirer à Rhodes, malgré les instances de sa mere pour le retenir, & malgré les plaintes de son beau-pere, qui lui reprochoit de l'abandonner.

Il y vit dans la disgrâce.

Lorsque le temps de sa puissance tribunicienne fut expiré, & que, devenu simple particulier, il ne pouvoit plus être un obstacle à l'ambition des deux jeunes Césars qui occupoient alors la seconde place, il demanda la permission de revenir à Rome; mais on la lui refusa: on lui dit même de n'y plus penser. Il resta donc à Rhodes, où il vécut encore deux ans, comme un homme suspect, disgracié, exilé, exposé, par conséquent, au mépris & aux injures de ses ennemis. On ne lui permit de revenir qu'après huit ans d'absence; & ce fut à condition qu'il ne prendroit aucune part au gouvernement. L'année même de son retour, Lucius César mourut à Marseille, & cette mort fut suivie, dix huit mois après de celle de Caius qui étoit en Orient. Livie fut soupçonnée de les avoir fait empoisonner l'un & l'autre.

Conditions de son retour.

Dep. J. C. 3

Auguste adopte Tibere & Agrippa Posthumus.

Auguste avoit perdu successivement Marcus, Agrippa, Lucius & Caius. Il chercha un appui dans Tibere & dans le jeune Agrippa, surnommé Posthumus, parce que Julie l'avoit

mis au monde après la mort d'Agrippa. Il les adopta l'un & l'autre : & quoique Tibere eût un fils , il lui dit d'adopter Germanicus fils de Drusus : il se déterminoit à toutes ces adoptions , parce qu'il avoit plus de soixante-cinq ans , & qu'après avoir vu plusieurs conspirations se former contre lui , il venoit de découvrir encore celle de Cornelius Cinna : vous savez qu'il lui pardonna à la sollicitation de Livie.

Dep. J. C. 4

Agrippa Posthumus d'un esprit stupide & d'un caractère féroce , paroissoit d'une foible ressource pour Auguste. Livie néanmoins , qui craignoit qu'il ne fût préféré à son fils , le fit déshériter & reléguer dans l'île de Planasie. Cependant Tibere se faisoit une étude de gagner la confiance de l'empereur. Il commanda l'armée contre les peuples d'Illyrie , & termina glorieusement une guerre difficile. Ayant ensuite marché avec Germanicus contre les Germains , qui avoient défait Varus , & taillé en pieces trois légions , il en triompha , & fut associé à l'empire. Le peuple & le sénat , à la priere d'Auguste , le lui donnerent pour collegue dans le commandement des armées & dans le gouvernement des provinces.

Il déshérita celui-ci , & l'exila.

Tibere commande les armées avec succès.

L'année suivante , Auguste reprit pour dix ans l'administration de la république. Il trouvoit alors dans son âge un prétexte pour se-

Innovation qui hâtoit les progrès du despotisme.

 Dep. J. C. 13

couer la dépendance , dans laquelle il s'étoit mis par politique. Car ne pouvant plus venir régulièrement au sénat , il fit arrêter , que ce qu'il décideroit avec Tibere dans un conseil composé des consuls en charge , des consuls désignés , de vingt sénateurs qui devoient changer tous les ans , & de tels autres qu'il jugeroit à propos d'y admettre , auroit la même force qu'un décret porté dans le sénat à la pluralité des voix : innovation qui tendoit à faire passer toute la souveraineté dans le conseil du prince , & , par conséquent , dans le prince seul. Auguste ne survécut pas longtemps à sa dernière installation. Il mourut à Nole en Campanie , le dix neuf août , âgé de 76 ans. Il avoit gouverné la république avec Antoine pendant près de douze , & il la gouverna seul pendant quarante-quatre.

 Mort d'Auguste.

 Dep. J. C. 14

 Son testament.

Par son testament , il institua héritiers Tibere & Livie , & leur ordonna de porter son nom , c'est-à-dire , celui d'Auguste. Il leur substitua Drusus , fils de Tibere , Germanicus & les trois fils de ce dernier , & il fit des legs au peuple & aux troupes. Il n'est pas inutile de remarquer qu'il n'imagina pas de disposer de l'empire : car il aura des successeurs qui le regarderont comme leur bien propre.

Aussitôt

Aussitôt après sa mort, le sénat lui décerna un temple, dont Livie fut prêtresse, & on compta parmi les prêtres, Tibere, Drusus, Germanicus, Claude & les sénateurs les plus illustres. Ils étoient vingt-cinq: on les nomma *sodales Augusti*.

On lui consacra un temple & des prêtres.





CHAPITRE II.

Observations sur le gouvernement d'Auguste.

POUR juger de l'état où Auguste a laissé la république, il est nécessaire de savoir quelles étoient à sa mort les forces de l'empire; & comme les forces consistent moins dans le nombre des soldats, que dans les usages qui s'introduisent parmi les troupes, nous examinerons la révolution que les réglemens d'Auguste ont dû produire. Mais pour en mieux juger, il faut d'abord considérer qu'elle a été la discipline militaire dans les siècles précédens.

Pour juger des forces de l'empire, il faut connoître les changemens survenus dans la discipline militaire.

La légion avant Servius Tullius

Le mot *légion* donne déjà une idée avantageuse de la milice des Romains, puisqu'il vient de *legere* qui signifie choisir. En effet, on choisissoit les soldats dans les tribus, & chacune en fournissoit un égal nombre. C'est pourquoi jusqu'à Servius Tullius, la légion fut de 3000 fantassins & de 700 cavaliers.

Ce roi ayant fait quatre tribus , la légion fut de 4000 hommes de pied , jusqu'à la bataille de Cannes , qu'on la composa de cinq mille. Cependant le nombre des cavaliers n'augmenta pas , soit parce qu'il étoit difficile aux Romains d'entretenir une grande cavalerie , soit parce qu'ils jugeoient que l'infanterie fait la principale force des armées.

La légion après que ce Roi eut changé le gouvernement.

La dernière classe ne fournissoit point de soldats. Ils étoient tous tirés des cinq premières , qui ayant des propriétés , étoient plus intéressées au salut de l'état.

On levoit les cavaliers dans les dix-huit premières centuries de la première classe. Or , puisqu'elles étoient les premières , elles comprennoient ce qu'il y avoit de plus riche parmi les patriciens & parmi les plébéiens. On continua de choisir de la sorte , même lorsqu'on eut assigné une paye aux soldats.

D'où les cavaliers légionnaire étoient tirés.

Il étoit sage de ne confier la défense de l'état qu'aux citoyens qui avoient quelque chose à perdre. Mais Marius voulant se fortifier de la populace contre les nobles , arma les plus pauvres , ceux qu'on nommoit *capite censi* , & les introduisit dans les légions qu'il forma de 6000 hommes.

Changement que Marius fait à la légion.

Si par ce changement , les légions ne parurent pas perdre de leur courage , elles dégé-

nérent cependant. En effet, une populace armée ne pouvoit être que séditieuse.

Les légions, lorsque les droits de cité ont été accordés à tous les Italiens.

Quelques années après, on accorda les droits de cité à tous les Italiens, & il n'y eut plus de distinction entre les troupes des Romains & celles des alliés. Cette distinction étoit pourtant capable d'entretenir l'émulation. On peut donc conjecturer que les légions Romaines en devoient devenir moins bonnes, & que celles des alliés n'en devoient pas devenir meilleures.

Les légions pendant les guerres civiles.

Les guerres civiles se succéderent, jusqu'à la bataille d'Actium, & la république n'eut que des troupes vendues aux généraux qui la déchiroient. La légion ne fût donc plus une milice choisie. Jetons un coup d'œil sur les changements arrivés dans la discipline.

Discipline militaire dans les beaux temps de la république.

Dans les beaux temps de la république ; les tribuns légionnaires, nommés par les consuls ou par le peuple, exerçoient continuellement les troupes ; plutôt que de les laisser croupir dans l'oïveté, ils les auroient employées à des travaux inutiles ; d'où il arrivoit que le temps où elles avoient l'ennemi en tête, étoit en quelque sorte pour elles un temps de repos. Les récompenses qu'on leur offroit, entretenoient le courage, sans exciter l'avidité ; & les peines toujours infamantes, ne laissoient de ressources qu'aux

soldats capables de se réhabiliter par quelque action éclatante (*).

Une pareille discipline ne peut se conserver que dans un gouvernement où il y a des mœurs, & où les soldats sont presque toujours sous les yeux des Magistrats. Il y avoit donc long-temps qu'elle ne subsistoit plus, lorsqu'Auguste parvint à l'empire; une innovation qu'il fit, & que cependant il ne pouvoit se dispenser de faire, achevera de ruiner la discipline, & deviendra une source de calamités.

Les légions, avant Auguste, n'étoient pas perpétuelles. On licencioit celles qui avoient servi, on en levoit de nouvelles & le même homme continuoit d'être tour-à-tour soldat & citoyen. Cet usage s'étoit établi, lorsque la république n'avoit à défendre que des provinces peu éloignées. Il se conserva, lorsqu'ayant étendu son empire au de-là de l'Italie, elle commanda comme puissance dominante aux nations divisées, qui armoient pour elle les unes contre les autres. Mais, quand toutes les provinces furent également assujetties, cet usage ne pouvoit plus subsister; il n'auroit pas été possible de secourir toujours à

Long-temps avant Auguste cette discipline ne subsistoit plus.

Innovation qui acheve de la ruiner.

Auguste fixe les légions dans les provinces.

(*) V. à ce sujet les observations sur les Romains, Liv. IV.

temps les frontieres reculées, s'il avoit fallu à chaque fois lever de nouvelles troupes; & par conséquent, il devenoit nécessaire, d'avoir toujours des armées sur pied. Auguste fixa donc les légions dans les provinces qu'il s'étoit réservées & elles devinrent perpétuelles.

Effets de cet
établissement

Depuis cet établissement, les citoyens ne furent plus obligés de quitter leurs foyers, pour courir aux frontieres. Ils payoient des soldats, & l'empire paroissoit armé pour sa défense; mais ils s'amollissoient & cessoient d'être propres aux fatigues de la guerre. Cependant les légions n'étoient plus à la république, elles étoient à l'empereur; & parce qu'elles défendoient l'empire, elles devoient bientôt s'arroger le droit d'en disposer. Recrutées dans les provinces où elles étoient établies, elles se remplissoient de mercenaires, qui ne connoissoient que la paye ou le butin. Elles devoient donc sacrifier tout à leur avidité, & on prévoit qu'elles causeront de grands troubles. De pareilles armées pouvoient être funestes au despote, qui les regardoit comme le soutien de son autorité.

Maitre des
provinces,
Auguste crée
les cohortes
prétoriennes
qui l'assurent

Les forces de l'empire montoient à cinquante légions, dont vingt-cinq étoient de citoyens Romains. Les peuples qu'on nommoit alliés, fournissoient les vingt-cinq autres. Auguste fonda une caisse militaire pour l'entre-

rien des troupes. Il régla la paye, les récompenses & le temps du service.

de l'Italie &
de Rome.

Par ces réglemens, maître absolu dans les provinces, il s'assura de l'Italie où il établit dix cohortes. Il ne lui manquoit plus que de mettre une garnison dans la capitale de l'empire; des tumultes survenus dans les élections lui en fournirent le prétexte; & il fit entrer dans Rome trois cohortes, qui formoient un corps de six mille hommes, les autres camperent aux environs des villes voisines. Ces cohortes étoient proprement la garde de l'empereur; elles avoient deux préfets pour commandans. On les nommoit prétoriennes du mot *prétoire*, nom qu'on donnoit à la tente du général.

Ainsi le despotisme s'établissoit sans obstacle, de lui-même en quelque sorte. Il trouvoit les circonstances si favorables, qu'Auguste n'avoit pas besoin de tout le génie qu'on lui suppose. „ Les vertus & les vices d'un „ peuple sont, dans le moment qu'il éprou- „ ve une révolution, la mesure de la liber- „ té ou de la servitude qu'il en doit atten- „ dre. C'est l'amour héroïque du bien pu- „ blic, le respect pour les loix, le mépris „ des richesses & la fierté de l'ame qui sont „ les fondemens du gouvernement libre. „ C'est l'indifférence pour le bien public, la „ crainte des loix qu'on hait, l'amour des ri-

Les circon-
stances éta-
blissoient
d'elles mêmes
le despotisme

„ chesses & la bassesse des sentiments qui
 „ sont comme autant de chaînes qui garrot-
 „ tent un peuple & le rendent esclave. Qu'on
 „ y réfléchisse , c'est du point différent , où
 „ ces vertus & ces vices sont portés , que
 „ résultent les mœurs convenables à chaque
 „ espèce de gouvernement; les vertus nobles,
 „ austères & rigides du républicain réduiroient
 „ le monarque à n'être qu'un simple magis-
 „ trat; les vices bas & lâches de l'esclave le
 „ rendroient despotique. . . Les mœurs pré-
 „ cipitoient donc les Romains au devant du
 „ joug.)*)).

Et la monar-
 chie d'Augus-
 te n'étoit qu'
 un despotis-
 me déguisé.

Aussi Auguste ne prit-il aucune précau-
 tion pour prévenir l'abus de l'autorité dans
 ses successeurs. *Il songea*, dit M. de Monf-
 tesquieu , (*) à établir le gouvernement le
 plus capable de plaire qu'il fût possible , sans
 choquer ses intérêts ; & il en fit un, aristocrati-
 que par rapport au civil , & monarchique par
 rapport au militaire : gouvernement ambigu ,
 qui n'étant pas soutenu par ses propres forces,
 ne pouvoit subsister que, tandis qu'il plairoit au
 monarque , & étoit entièrement monarchique
 par conséquent.

(*) Observ. sur les Romains liv. III. au commence-
 ment.

(*) Grandeur des Romains , Chap. XIII.

Cette monarchie , qui paroïſſoit modérée , parce qu'Auguſte craignoit lui-même de paroître abſolu , n'étoit qu'un deſpotiſme déguifé. D'un côté , les Romains avoient tous les vices qui aviliſſent les ames , & de l'autre , aucune borne n'étoit preſcrite à la puifſance du monarque.

Auguſte auroit mis un frein à cette puifſance , ſ'il eût réglé , par des loix , la ſucceſſion à l'empire. Pendant quarante-quatre ans qu'il gouverna la république , il lui eût été poſſible de donner à ſes réglemens , une force capable de les faire reſpecter , au moins pour un temps. Il ne le tenta pas ; peu inquiet ſur ce qui arriveroit après lui , il ne ſongeoit qu'à ſa propre ſureté.

D'ailleurs de pareilles loix , ſ'il les avoit portées , auroient fait connoître qu'il étoit lui-même trop puifſant. C'étoit déclarer aux Romains que la république ne pouvoit plus ſe rétablir , & que désormais ils étoient condamnés à obéir à un monarque ſans eſpérance de recouvrer la liberté. Voilà ce qu'il n'avoit pas le courage de laiſſer entrevoir , & c'eſt pourquoi il ne s'étoit jamais chargé du gouvernement que pour un temps limité,

Peut-être , dit Mr. de Montesquieu , que ce fut un bonheur pour Auguſte de n'avoir point eu cette valeur qui peut donner l'empire , & que cela même l'y porta. On le craignit moins. Il

Pourquoi il ne ſongeait point à mettre un frein à l'autorité.

Non peu de courage a ſervi à ſon élévation.

n'est pas impossible que les choses qui le deshonoreroient le plus, ayent été celles qui le serviroient le mieux. S'il avoit d'abord montré une grande ame, tout le monde se seroit méfié de lui ; & s'il eût eu de la hardiesse, il n'auroit pas donné à Antoine le temps de faire toutes les extravagances qui le perdirent.

Voilà donc les causes qui contribuerent à l'élever à l'empire : c'est aussi par elles qu'il se maintint. Avec plus de hardiesse, il n'auroit pas eu la politique qu'on admire : mais il auroit pu être plus grand.





CHAPITRE III.

Tibere.

IL y avoit déjà quelques années qu'on prévoyoit la fin d'Auguste, & les esprits incertains sur les suites qu'elle pouvoit avoir, ne savoient à quelle pensée s'arrêter. On redoutoit la guerre, on la desiroit, suivant qu'on craignoit pour une fortune faite, ou qu'on espéroit pour une fortune à faire. En général, on ne songeoit qu'avec frayeur aux maîtres dont on étoit menacé. Agrippa, sans expérience, étoit d'un caractère féroce & de plus irrité par les affronts. Tibere avoit du courage: mais que pouvoit-on attendre d'un prince élevé auprès du trône, sur qui on avoit de bonne heure accumulé les honneurs, & qui sortoit du sang des Claudius? du lieu même de son exil, le bruit de ses emportemens, de sa dissimulation & de ses débauches s'étoit répandu jusqu'à Rome & le faisoit craindre comme un fleau qui menaçoit la république. Livie enfin étoit capable de tout ôser, & on

Apprehensions des Romains lorsqu'ils prévoient la fin d'Auguste.

appréhendoit en elle jusqu'à son sexe qui d'ordinaire est d'autant plus jaloux de la puissance qu'il est plus foible par lui-même.

Précautions
de Livie pour
assurer l'em-
pire à son fils.

Ces inquiétudes agitoient les esprits, quand l'empereur tomba malade à Nole. Livie dépêcha des couriers à Tibere, qui étoit en Illyrie, & disposa des gardes sur toutes les avenues, afin que Rome ne fût que les nouvelles vraies ou fausses qu'elle voudroit répandre. Elle tint de la sorte les esprits en suspens entre l'espérance & la crainte; & on apprit que Tibere étoit maître de l'empire, quand on apprit qu'Auguste venoit de mourir. On la soupçonna même d'avoir hâté la fin de l'empereur, dans l'appréhension qu'Agrippa ne fût rappelé: car elle n'ignoroit pas que son mari l'avoit été voir secrètement, & que dans cette entrevue, le pere & le petit fils s'étoient fort attendris.

Meurtre d'Agrippa Posthumus.

Le meurtre d'Agrippa fut le premier effet des craintes de Tibere & de la haine de Livie. On feignit qu'Auguste en avoit lui-même donné l'ordre; & lorsque l'assassin vint dire qu'il avoit obéi, Tibere osa le désavouer, & le renvoya au sénat. Mais cette affaire fut bientôt oubliée, & on ne parla plus d'Agrippa.

On se hâte
de prêter ser.

On n'attendit pas pour se soumettre que Tibere fût arrivé à Rome. Les consuls, le fé-

nat, les soldats & le peuple se hâterent de lui prêter ferment. Lui-même il ne se hâtoit pas moins de prendre possession de l'empire. Il avoit déjà donné le mot aux gardes préto-riennes : il envoyoit ses ordres à l'armée & il prenoit une garde.

ment à Tibère.

Il se hâtoit lui-même de prendre possession de l'empire.

Cependant, lorsque les consuls proposèrent de lui remettre les rênes du gouvernement, il répondit par un long discours sur la grandeur de l'empire, sur le génie d'Auguste, seul capable d'animer un si vaste corps; sur les temps de son association, où chargé seulement de quelques parties, il avoit appris ce que pouvoit être le fardeau tout entier; & sur les personnages distingués, qui auroient pu partager entre eux tant de soins, & pourvoir mieux qu'un seul à tous les besoins de l'état.

Sa dissimulation dans cette conjoncture.

Si l'on n'eût pas considéré qu'il avoit déjà pris l'empire, on n'eût pas su dire, s'il l'acceptoit, ou s'il le refusoit. Naturellement dissimulé, il s'étudioit alors à l'être; & il affectoit, par ses réponses, de tenir en suspens le sénat, qui ne craignant rien tant que de paroître l'avoir deviné, se prosternoit à ses pieds. Il céda enfin peu-à-peu aux instances, aux larmes & aux supplications des sénateurs. Mais en apparence, il cessa de refuser, plutôt qu'il n'accepta, ne renonçant pas à l'espérance de recouvrer sa liberté & se flattant

L'empire devint perpétuel dans sa personne.

qu'un jour on voudroit bien accorder quelque repos à sa vieillesse. Il ne détermina pas le temps, pour lequel il consentoit à se charger de l'administration. En conséquence, il n'eut pas besoin comme Auguste, de reprendre l'empire de dix en dix-ans, & les magistratures devinrent perpétuelles dans sa personne.

Sa modestie affectée.

On voulut prodiguer les honneurs à Livie : il s'y opposa, sous prétexte que les distinctions ne devoient être accordées aux femmes qu'avec beaucoup de réserve ; & pour écarter tous les soupçons qu'il faisoit naître, il affecta lui-même beaucoup de modestie. Il défendit qu'on lui consacrat des temples. Il refusa constamment le titre de pere de la patrie, il ne permit qu'aux militaires de lui donner le prénom d'empereur, & il rejeta toujours le nom de maître. *Je suis, disoit-il, le prince du sénat, l'empereur des soldats, & le maître de mes esclaves.*

Auguste avoit été au peuple la puissance législative : Tibere lui enleva le droit de donner aux magistratures.

Pendant la république, le peuple avoit seul la puissance législative, & pouvoit seul aussi prononcer sur la fortune & sur la vie des citoyens. Nous avons vu qu'Auguste, en vertu de sa puissance tribunicienne, lui enleva ces prérogatives, & qu'il affecta de les partager avec le sénat, pour être lui-même seul législateur & seul juge. Par là, le sénat fut dégradé. Au lieu d'être, comme auparavant

le conseil de la république, il ne fut plus qu'un tribunal, & il ne pouvoit désormais prendre connoissance des affaires, qu'autant qu'il plairoit à l'empereur. Il ne restoit qu'à enlever au peuple le droit de nommer aux magistratures, & l'empereur se l'assuroit à lui-même, s'il le donnoit au sénat. Car il devoit dominer dans un corps dont les membres appréhenderoient sa disgrâce ou rechercheroient sa faveur.

D'après ces considérations, Tibere transporta au sénat toutes les prérogatives des comices. Le peuple cessa de s'assembler, la république, dont Auguste avoit au moins respecté le simulacre, disparut tout-à-fait; les sénatus-consultes, autorisés par l'empereur, ou les édits de l'empereur, autorisés par le sénat, eurent seuls force de loix; & quoique le gouvernement parût aristocratique, on voyoit que le despotisme commençoit à sentir moins le besoin de se déguiser.

Le peuple se plaignit, mais inutilement. Le sénat applaudit, comme s'il eût réellement acquis quelque chose, & ceux qui aspiraient aux magistratures, se félicitoient de n'avoir plus à briguer la faveur du peuple. La jalousie prenoit, sous un monarque, la place de l'amour de la liberté. Tous les ordres travailloient mutuellement à leur ruine, & aucun d'eux ne considéroit qu'il préparoit la sienne. C'est dans

Jalousie des ordres favorables au despotisme.

de pareilles circonstances que le despotisme s'enhardit. Assi verrons nous bientôt les excès auxquels il se portera.

Séditions ap-
paissées en
Pannonie &
en Germanie.

Tibere cependant n'étoit pas sans inquiétude. A peine les légions de Pannonie eurent appris la mort d'Auguste, qu'elles se souleverent ; jugeant cette circonstance favorable pour obtenir d'un prince qu'elles jugeoient mal affermi, une augmentation de paye ou quelqu'autre grace.

Dans le même temps & par les mêmes raisons, une autre sédition se formoit en Germanie; elle paroissoit d'autant plus à craindre, que les légions étoient en plus grand nombre, & que Germanicus qui les commandoit, pouvoit par elles s'élever à l'empire; il lui fut offert : mais bien éloigné de l'accepter, il éteignit la sédition, au risque de sa vie.

Quant aux légions de Pannonie, elles jugerent à une éclipse de lune dont elles furent effrayées, que les dieux se déclaroient contre elles; & Drusus fils de Tibere, ayant profité de cette disposition les fit rentrer dans le devoir.

Tibere dissimule ses vices tant qu'il se croit mal affermi.

Pendant que ces choses se passoient, Tibere cherchoit à plaire au sénat. Il le consultoit : il ne faisoit rien sans son aveu : il lui demandoit jusqu'aux plus petites choses, comme s'il eût ignoré qu'il pouvoit disposer de tout : & il sembloit craindre d'être contraire à l'avis d'un simple sénateur : *peres conscripts*, disoit-il souvent,

un Prince bon , sage , juste , que vous avez revêtu d'un pouvoir si étendu , se doit au sénat , à tous les citoyens , souvent même à chaque particulier ; je ne me repens point d'avoir tenu ce langage , puisque j'ai trouvé en vous & que j'y trouve encore des maîtres équitables , pleins d'indulgence & de bonté.

Modeste , jusqu'à paroître offensé lorsqu'on le flattoit , il ne permit point qu'on s'vît contre ceux qui critiquoient son administration , ou qui répandoient des libelles contre sa personne ; & il disoit qu'il ne s'étonnoit pas que des hommes libres parlassent librement dans une ville libre. En un mot , il dissimula ses vices tant qu'il crut sa puissance mal assurée ; cependant Séjan , préfet des gardes prétoriennes , jetoit dans son ame naturellement soupçonneuse des haines qui devoient donner bientôt un libre cours à sa cruauté.

Il y avoit une loi de majesté ainsi nommée , parce qu'elle étoit portée contre les criminels d'état. Dans les temps qu'on s'intéressoit , ou qu'on vouloit paroître s'intéresser au bien public , tous les citoyens se faisoient un devoir , de veiller sur ceux qui avoient quelque part dans l'administration , & on n'étoit pas moins considéré , lorsqu'on accusoit un coupable , que lorsqu'on défendoit un innocent ; ce fut là , pendant plusieurs siècles , une carrière qui s'ouvroit à l'éloquence , & qui conduisoit aux dignités.

Loi de majesté.

Le peuple condamnoit ordinairement à l'amende, quelque fois à l'exil, rarement à la mort. Les plus petites peines paroissent un frein suffisant: des hommes libres étant plus sensibles aux moindres flétrissures, que des esclaves accoutumés aux humiliations, ne le sont aux plus cruels supplices.

Elle devient
une source
d'abus.

Dans les derniers temps de la république, ces accusations dégénérèrent en abus, parce que les mœurs se corrompirent. L'abus devoit être plus grand sous les empereurs, qui pouvoient étendre arbitrairement la loi de majesté, & punir de mort les fautes les plus légères, ou même des actions indifférentes.

La conduite
équivoque de
Tibere ouvre
sa porte aux
délations.

Sylla déclara coupables de lèse majesté les auteurs de libelles, quelle que fût la condition des personnes diffamées; cette loi s'abrogea d'elle-même sous César qui parut mépriser les satyres. Auguste la renouvella; & Tibere se conduisant à cet égard avec sa dissimulation ordinaire, ne voulut ni la révoquer, ni paroître la confirmer. Le préteur lui ayant demandé, s'il connoitroit des accusations de lèse majesté, il lui répondit d'observer les loix. On répandoit alors des vers sur sa cruauté & sur son éloignement pour sa mere.

Il regnoit à peine depuis un an, & il ouvroit déjà cette porte aux délations; elles commencent aussitôt. S'il parut d'abord les mépriser,

c'étoit un artifice, il devoit bientôt les enhardir.

Sous un prince soupçonneux, on ne savoit jusqu'où devoit s'étendre la loi de majesté, & en conséquence elle s'étendoit à tout; on fit un crime à un chevalier Romain d'avoir admis un comédien parmi les poètes qui desservoient, dans sa maison, (*) un autel consacré à Auguste; & d'avoir vendu la statue de cet empereur, en vendant des jardins où elle étoit. Le crime d'un autre fut d'avoir parjuré le nom d'Auguste.

Sous lui la loi de majesté fit un crime des actions les plus indifférentes.

Comme il suffisoit d'abord à Tibere que ces accusations eussent lieu, il ne permit pas encore de sévir. Il écrivit aux consuls, que les honneurs divins décernés à son pere, ne devoient pas tourner à la ruine des citoyens; que le même comédien avoit représenté dans les jeux, consacrés par Livie à la mémoire d'Auguste, que les statues de cet empereur pouvoient se vendre sans sacrilege, comme celles de toute autre divinité; & qu'il falloit laisser aux dieux le soin de venger leurs injures.

Quelque temps après Marcellus fut accusé d'avoir mal parlé de l'empereur: & comme on avoit pris pour sujet des discours injurieux qu'on

(*) N'y avoit de pareils autels dans presque toutes les maisons. On nommoit *cultores Augusti* les prêtres qui les desservoient.

lui imputoit , les vices même de ce prince , il avoit d'autant plus de peine à se disculper , qu'on ne doutoit pas des discours , parce qu'on ne doutoit pas des vices. Hispon lui reprocha d'autres crimes. Il l'accusa d'avoir élevé sa statue au dessus de celles des Césars , & d'avoir coupé la tête d'une statue d'Auguste , pour y substituer la tête de Tibere. Au récit des injures faites à ces images , l'empereur rompit tout à coup le silence , & dit avec colere , qu'il vouloit être juge dans cette affaire. *Aquel rang donc opinerez vous , lui demande un sénateur ? si c'est avant les autres , je saurai quel avis je dois suivre : si c'est après , je crains de vous être contraire.* Interdit par cette question , Tibere permit que Marcellus fût renvoyé absous. (*)

Hispon délateur.

Hispon , dont je viens de parler , est un de ceux qui ont les premiers fait ouvertement le métier de délateur ; en faveur auprès du prince , odieux à tous , il devint riche , il se rendit redoutable ; & après avoir fait la perte de plusieurs citoyens , il trouva la sienne ; ceux qui l'imiterent , s'éleverent comme lui & périrent de même.

Germanicus
rappelé de

Pendant que ces choses se passoient à Rome , Germanicus qui se couvroit de gloire en Ger-

(*) C'est ce que dit Tacite. Selon Suetone , il fut condamné.

manie, fut rappellé, pour l'enlever aux légions qui le cherissoient; Tibere lui donna le gouvernement des provinces de l'orient, prenant pour prétexte qu'il pouvoit seul dissiper les troubles qui s'y formoient.

Germanio est
envoyé en
Asie.

16

Il songeoit à le faire périr. C'est au moins le jugement qui fut porté après l'évenement. En effet, Germanicus mourut, & on accusa Cn. Piso de l'avoir fait empoisonner. L'affaire fut portée au sénat; Tibere, qu'on soupçonnoit d'avoir commandé ce meurtre, parla avec une modération étudiée. *Je pleurs un fils, dit-il, & je le pleurerai toujours; mais je ne défends ni à Pison de se justifier, ni aux amis de Germanicus de signaler leur zele; je veux seulement qu'on juge sans passion & qu'on n'ait aucun égard à mes larmes.*

Il meurt. Pi-
son accusé de
l'avoir em-
poisonné.

19

Le peuple se livroit au desespoir; accoutumé à obéir, & à faire sa félicité de la différence de ses maîtres, il avoit mis toutes ses espérances dans la personne de Germanicus; & il s'affligoit, remarque Mr. de Montesquieu, comme les enfants & les femmes, qui se désolent par le sentiment de leur foiblesse.

Désespoir du
peuple.

Pison avoit donc contre lui le peuple qui demandoit sa mort: les juges paroissoient déterminés à le perdre; & ce qui l'effraya, c'est que Tibere se monroit sans compassion, sans colere, & absolument fermé à tout sentiment. Il pré-

Pison se tue.

vint son jugement, & on le trouva mort chez lui.

Tibere prend Drusus son fils pour collègue dans le consulat & s'absente.

21

Tibere, consul pour la quatrième fois, fit un voyage en Campanie, dès le commencement de l'année. Soit que dès lors il méditât de s'absenter quelque jour tout à fait, soit qu'il voulût que Drusus qu'il avoit pris pour collègue, gérât seul le consulat.

On propose de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernements.

Pendant son absence, on parut s'occuper des abus à réformer. Severus Cécina proposa de défendre aux femmes de suivre leurs maris dans les gouvernements. Nos peres, disoit-il, l'avoient ainsi ordonné, & ce n'est pas sans raison. Aujourd'hui nos armées ressemblent à celles des barbares. Nos femmes les embarassent de leur attirail, & elles y répandent leurs frayeurs. Quoique foibles, elles n'en sont ni moins ambitieuses, ni moins avides. Elles s'attachent les hommes corrompus : elles se chargent du succès des affaires les plus odieuses : & on peut remarquer que toutes les fois qu'il y a eu des concussions, ce sont elles, sur tout, qui en ont été coupables. Si on ne les contient, elles gouverneront bientôt, par leurs intrigues, le sénat, les armées & tout l'empire.

Cette proposition est rejetée.

La proposition de Cécina souleva le plus grand nombre des sénateurs. On lui répondit que les loix bonnes pour un temps, s'abrogent naturellement, lorsque les conjonctures changent ; que les torts des femmes n'étoient

pas toujours aussi grands qu'on les faisoit ; qu'on devroit plutôt blâmer la foiblesse des maris, qui ne savoient pas les contenir dans le devoir ; mais que ce n'étoit pas une raison pour priver les autres d'une compagnie qui étoit , dans les fatigues , le délassement le plus honnête ; que d'ailleurs plus ce sexe étoit foible , plus il seroit imprudent de le laisser à lui-même , au milieu d'une ville corrompue ; & que pour remédier aux abus des provinces, il ne falloit pas augmenter ceux de la capitale. Combien de fois , dit Drusus , Auguste n'a-t-il pas visité les provinces, toujours accompagné de Livie ? pour moi , j'avoue qu'en pareil cas , j'aurai de la peine à me séparer d'une femme qui m'est chere. La proposition de Cécina fut réjettée.

On se plaignit ensuite d'un abus qui croissoit tous les jours. Les asyles avoient d'abord été fort rares. Tant que la république subsista , il n'y eut que celui de Romulus. Après la mort de Jules César, on en fit un du temple qui lui avoit été consacré. Mais bientôt après , ils se multiplièrent, comme les statues des empereurs. Ces statues devinrent l'asyle des esclaves contre leurs maîtres , des débiteurs contre les créanciers , & des criminels contre la justice. Drusus, sur la représentation d'un sénateur, reprima en partie cet abus. On lui en fut gré. Comme on saisit dans le malheur , tous les motifs de consolation , on approuvoit même jusqu'aux défauts

Abus des asyles. Drusus les reprima en partie.

du jeune consul. Drusus aimoit le luxe; & ce goût, qui lui faisoit rechercher les sociétés, paroïssoit moins à redouter, que la solitude & les soins rongeurs de Tibere.

Chevalier Romain condamné pour avoir osé prévoir la mort de Drusus.

Cependant les délations continuoient toujours. Drusus ayant été dangereusement malade, un chevalier Romain avoit fait sur sa mort qu'il croyoit prévoir, un poëme qu'il eut l'imprudence de lire dans un cercle de femmes. Trompé par l'événement, il ne voulut pas perdre ses vers, & il substitua le nom de Germanicus à celui de Drusus. La chose ne resta pas secrète. On lui fit un crime du faux pressentiment qu'il avoit eu, & il fut condamné à mort & exécuté.

Conduite de Tibere en cette occasion.

Tibere ayant appris ce jugement, écrivit avec ses détours ordinaires; donnant tout à la fois des louanges à deux sénateurs qui avoient opiné pour modérer la peine, & au zele du sénat, qui punissoit si sévèrement de petites injures. Il demandoit néanmoins qu'une autrefois on précipitât moins l'exécution de pareilles sentences. En conséquence, il fut arrêté qu'à l'avenir on ne les enregistreroit pas avant le dixieme jour. On donnoit cet intervalle dans l'espérance de sauver les condamnés. Mais le sénat ne pouvoit révoquer ses jugements, & Tibere ne pouvoit s'adoucir.

Réponse de Tibere sur la

L'année qui suivit le consulat de Drusus, les édiles ayant représenté au sénat la nécessité de

réprimer le luxe , les sénateurs renvoyèrent la chose à Tibere , n'ôfant la prendre sur eux. Sa réponse fera connoître les mœurs de ce siècle.

~~proposition~~
qu'on lui fait
de réprimer
le luxe.

Dans toute autre occasion , écrivit-il , peut-être eût-il été mieux de me trouver à vos délibérations , & d'opiner au milieu de vous : mais dans celle-ci , je me félicite d'avoir été absent. Ma présence n'auroit fait que répandre sans fruit , la honte & la crainte dans l'ame de ceux à qui vos regards auroient reproché leurs excès. Je loue le zele des édiles , qui vous ont porté ces plaintes , & je voudrois que les autres magistrats s'acquittassent également de leurs devoirs ; cependant je ne fais s'il ne seroit pas plus prudent de fermer les yeux sur des vices invétérés , que de montrer ouvertement que nous sommes trop foibles pour les réprimer ; vous attendez , sans doute , du prince quelque chose de plus que d'un édile , d'un préteur , ou d'un consul. En effet , il ne seroit pas honnête de me taire : mais est-il facile de répondre ? je vois seulement que , tandis que les autres se font un mérite de s'élever contre les abus , la haine publique retombe toute entiere sur moi seul , qu'on suppose pouvoir les arrêter. Par où donc commencerai-je la réforme ? par l'immensité des maisons de campagne ? par les légions d'esclaves de toute nation ? par la richesse des habits , égale dans les hommes & dans les femmes ? par les pierres précieuses qui font passer notre

argent chez l'étranger , chez l'ennemi même ? je ne l'ignore pas, voilà ce dont on se plaint. On dit dans tous les repas, dans tous les cercles , il faut réprimer le luxe. Mais ceux qui demandent le plus que je sévisse, seront les premiers à se plaindre, si je sévis. Ils ne cesseront de crier que j'ouvre une nouvelle porte aux délations, & que je prépare la ruine des meilleures familles. Cependant on ne peut pas se flatter de réussir par des remèdes légers. S'il en faut de violents aux maladies enracinées du corps, il en faut de plus violents aux maladies de l'ame, qui corrompue, se corrompt encore, & se fait des besoins de tous les vices. Tant de loix portées par nos ancêtres, par le divin Auguste, sont oubliées; ou, ce qui est plus honteux, elles sont méprisées, & le luxe ne se montre qu'avec plus de sécurité. C'est ce qui doit arriver. On se contient tant qu'on craint de donner lieu par ses excès, à défendre les choses dont on aime à jouir : mais lorsqu'une fois on désobéit impunément aux loix, il n'y a plus de crainte, & on franchit toutes les bornes de la pudeur. Quelle étoit la cause de la frugalité de nos peres? c'est que leurs mœurs se régloient d'elles-mêmes. Citoyens d'une seule ville, ou renfermés dans l'Italie, rien n'irritoit leurs desirs. Ce sont les guerres étrangères qui nous ont appris à dévorer les nations vaincues; & dans nos guerres civiles, nous avons appris à nous dévorer nous

mêmes. S' imagine t-on que le luxe soit le plus grand de nos maux ? On ne pense donc pas combien l'Italie a besoin de tout le reste de l'empire ; & que la vie d'un peuple immense est tous les jours confiée aux vagues de la mer. Cependant si les secours des provinces venoient à manquer à tant de citoyens, à tant d'esclaves ; vivrions-nous de nos maisons, de nos jardins, de nos forêts ? Voilà ce qui doit être le soin du prince. Pour tout le reste : c'est à nous à nous appliquer chacun les remèdes convenables, & il faut espérer que la honte corrigera ceux qui pensent le mieux ; la nécessité, les pauvres ; & la satiété, les riches. Si cependant il y a des magistrats qui croient pouvoir hâter ce changement ; je les en loue, & j'avoue qu'ils me soulageront d'une partie de mon fardeau ; mais s'ils aspirent à la considération, dans la pensée de me laisser ensuite toute la haine, je déclare que je ne suis pas si jaloux de me faire haïr, pour hazarder des tentatives tout à la fois odieuses & infructueuses.

Telle fut la réponse de Tibere. Le luxe étoit alors à son plus haut période, parce que les grandes fortunes qui s'étoient formées pendant la république, subsistoient encore ; & que les citoyens opulents n'ayant plus à briguer la faveur du peuple par des libéralités, n'autoient su que faire de leurs richesses, s'ils ne les avoient pas employées à des superfluités de toute espece. Mais comme le luxe tend à la ruine

Il ne faut
qu'attendre
pour voir
tomber le
luxe.

de l'état & des particuliers, il ne faut qu'attendre pour le voir tomber. Son plus haut période est l'avant-coureur de sa chute. Il viendra même un temps où les plus riches n'oseront user de leurs richesses, parce qu'ils craindront de les montrer au souverain, dont elles exciteront l'avidité.

Sans la loi de majesté, l'administration de Tibere eût été digne d'éloges à plusieurs égards.

Tibere regnoit depuis huit ans, & jusqu'alors son administration étoit, à plusieurs égards, digne d'éloges. Les affaires de la république & celles des particuliers, lorsqu'elles étoient de quelque importance, se traitoient dans le sénat. Il réprimoit la flatterie. Il donnoit les honneurs à la naissance, aux services, au mérite; les consuls, les préteurs, les moindres magistrats jouissoient encore de quelque considération. Les loix étoient en vigueur, & les contestations entre le Prince & les particuliers se décidoient par les voyes de la justice. L'empereur veilloit aux besoins de Rome; il empêchoit que les provinces ne fussent vexées. Il avoit peu de terres en Italie: ses esclaves s'y conduisoient sans insolence, & sa maison étoit gouvernée par un petit nombre d'affranchis; en un mot, Rome eût été tranquille sans la loi de majesté, qui pouvoit toujours supposer des crimes à ceux à qui on n'avoit rien à reprocher; & la crainte du mal que pouvoit faire l'empereur, permettoit à peine de jouir du bien qu'il procuroit.

Cette crainte n'étoit que trop fondée. En effet, il commença la neuvieme année de son regne à changer de conduite. Elius Séjanus, préfet des gardes prétoriennes, fut la principale cause de ce changement; & le gouvernement devint dans la suite tous les jours plus odieux.

Il change de conduite. Séjan en est la principale cause.

Adroit à gagner la confiance & à jeter des soupçons sur les autres, Séjan prit un tel empire sur l'esprit de Tibere, que ce prince, caché à tous, s'ouvroit à lui seul. Il l'appelloit le compagnon de ses travaux. Il souffroit que les images de ce ministre fussent honorées, comme les siennes, sur les théâtres, dans les places, dans les camps; & il lui abandonnoit peu à peu tous les soins de l'administration.

Empire de ce Ministre sur l'esprit de Tibere.

Séjan réunit dans un même camp les gardes prétoriennes jusqu'alors dispersées. Il prétextait que la discipline en seroit mieux observée, & qu'au besoin, on trouveroit dans ces troupes un secours plus prompt; mais il vouloit les mettre à portée de connoître leurs forces. En effet, par cette innovation, la préfecture commença sous lui à devenir une puissance redoutable. Il nommoit les centurions & les tribuns: il s'attachoit les soldats, & comme il étoit le canal de toutes les graces, il forçoit les sénateurs à lui faire la cour, & il avoit à sa dévotion tous ceux qui aspireroient à quelque place.

Puissance qu'il acquiert.

 Pour regner, il projecte d'exterminer les Césars, & il empoisonne Drusus.

Cette puissance ne suffisoit pas à l'ambition de ce ministre: il vouloit régner. Résolu d'exterminer les Césars, il fit empoisonner Drusus qui le haïssoit, qui l'avoit offensé, & qui ne lui pardonnoit pas de partager en quelque sorte l'empire avec Tibere. Ce crime n'ayant pas été découvert, ni même soupçonné, il jugea qu'il ne lui falloit plus que du temps pour achever tous les attentats qu'il méditoit.

 Tibere paroît soutenir la mort de son fils avec fermeté, & fait douter de la sincérité de ses sentimens à l'égard des enfans d'Agrippine.

Drusus violent & cruel, fut peu regretté. Le peuple se réjouissoit secrètement d'une perte qui paroïssoit relever les espérances des enfans de Germanicus; quant à Tibere, il montra de la fermeté, & pendant la maladie & à la mort de son fils. Il se hâta même de paroître au sénat, cherchant, disoit-il, des consolations dans le sein de la république. Il représenta son âge avancé, l'enfance de ses petits fils; & ayant fait entrer Néron & Drusus, deux fils de Germanicus, il conjura les sénateurs de veiller à leur éducation, & de leur tenir lieu de pere. Quoique son discours eût d'abord arraché des larmes, on douta bientôt de la sincérité de ses sentimens, parce qu'il offrit de rendre aux consuls l'administration de la république, proposition qu'il avoit déjà faite plusieurs fois, & qu'on savoit n'être pas sincere

 Agrippine bannie avec son fils Néron,

Agrippine, veuve de Germanicus, ne dissimuloit ni ses craintes ni ses prétentions. Séjan mit auprès d'elle des personnes qui irritoient son ca-

racière fier & inflexible; & lorsqu'il l'eut rendue suspecte, il la représenta à la tête d'un parti qui se fortifieroit si on tarδοit de sévir. Quelques années après, elle fut bannie avec son fils Néron, & on enferma Drusus son second fils.

& son second
fils enfermé.

Rome, Monseigneur, offre bien des révolutions. La souveraineté est d'abord partagée entre le roi, le sénat & le peuple. Les rois en abusent & ils sont chassés. Elle reste aux patriciens qui en abusent encore. Elle passe au peuple, & elle amène tous les désordres de l'anarchie. Enfin elle se perd dans un seul, & la puissance devient arbitraire. Vous avez vu de grandes guerres, de grandes conquêtes, de grandes dissensions. A ce tableau aussi vaste que varié on ne peut plus opposer que Tibère, Séjan, & des délateurs, c'est-à-dire, des détails, qui aujourd'hui ne nous touchent, que parce qu'ils nous font gémir sur les malheurs de l'humanité. Vous les lirez dans Tacite, qui fait les rendre intéressants, & qui vous apprendra l'usage que vous devez faire de l'autorité, parce qu'il vous apprendra combien les mauvais princes sont malheureux. Que vous écrirai-je, disoit Tibère dans une lettre au sénat, comment vous écrirai-je, ou que n'est-ce que vous n'écrirai-je pas? si je le fais, que les dieux & les déesses me fassent périr d'une manière plus cruelle, que celle dont je péris tous les jours.

Contraste des
événements,
dans les siècles
qui s'en
suivent.

Comme les discours qu'on tenoit contre l'em-
Tibère se re-

Pourquoi
Tibère se re-

Cependant Tibere trembloit lui-même. Tel est le sort d'un despot : cette puissance absolue dont il croit jouir , elle n'est pas à lui ; elle est à tout ministre audacieux qui osera s'en saisir. Séjan régnoit déjà , & l'impuissance de Tibere se déceloit aux artifices dont il avoit besoin. Que les monarques sont aveugles , quand ils donnent leur confiance à un ministre qui les flatte d'une autorité sans bornes ! ils ne voyent pas tout ce qu'ils ont à redouter.

L'empereur fut heureux : ses artifices lui réussirent ; & Séjan , d'autant plus imprudent qu'il croyoit sa puissance mieux assurée , ne vit pas le précipice qui s'ouvroit sous ses pas. Il fut accusé devant le sénat , condamné à mort exécuté , traîné dans les rues , mis en pièces , & jeté dans le Tibre. Le supplice s'étendit sur ses enfants : on confisqua ses biens , & on poursuivit tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec lui.

Séjan condamné & exécuté.

La mort étoit le prix d'une amitié , qu'on avoit recherchée jusqu'alors. Un chevalier Romain , M. Terentius , eut cependant le courage d'avouer qu'il avoit été l'ami de ce ministre. Il tint ce discours au sénat.

Terentius accusé d'avoir été ami de Séjan.

Il seroit peut-être plus sûr pour moi , de nier mon crime : mais quoiqu'il en puisse arriver , j'avoue que j'ai été ami de Séjan ; j'ai même désiré de l'être , & je me suis réjoui d'y avoir réussi ,

je le voyois à la tête du gouvernement civil & militaire. Les honneurs se répandoient sur ses parents & sur ses alliés ; son amitié assuroit celle du prince. Si , au contraire , on avoit encouru sa haine , on vivoit dans la crainte ou dans l'humiliation. Je n'en donnerai point d'exemples : il me suffira de défendre à mes seuls risques, ceux qui, comme moi, n'ont point trempé dans ses derniers desseins. Non, ce n'étoit point Séjan de Vulfinie , que nous honorions : c'étoit l'allié des Claudes , des Jules , (*) c'étoit votre gendre (**), César, votre collègue dans le consulat, celui qui partageoit avec vous tous les soins de l'empire. Il ne nous convient, ni de juger ceux que vous élevez, ni de pénétrer vos motifs. Vous commandez, nous obéissons ; & nous n'avons vu dans Séjan que ce que vous avez laissé voir, les richesses, les honneurs, le pouvoir de servir & de nuire. Il eût été dangereux pour nous de fouiller plus avant ; & si vous avez eu des desseins secrets, nous avons dû les respecter. Qu'on ne s'arrête donc pas aux derniers jours de Séjan ; songeons à seize ans de faveur, à ces temps où l'on étoit forcé de respecter jusqu'à ses esclaves, où l'on se tenoit

(*) Sa fille avoir été destinée au fils de Claude frere de Germanicus

(**) Parce que le bruit courroit qu'il devoit épouser Livie, veuve de Drusus.

honoré d'en être connu. Je n'ai garde cependant de vouloir justifier également toute liaison avec lui ; qu'on punisse les complices de ses attentats contre la république & contre le prince , mais nous sommes absous du crime d'avoir été de ses amis , par la même raison que vous l'êtes , César.

Terentius fut renvoyé. Cn. Lentulus Gétulicus , accusé du même crime , se justifia de la même manière , & menaça ; il étoit assuré des légions de la haute Germanie , où il commandoit ; & il pouvoit compter , sur celles de la basse qui étoient sous les ordres de son beau-père.

Lentulus accusé du même crime.

Réduit à craindre ses ministres & ses généraux , Tibère se voyoit méprisé des nations étrangères , qui commençoient à ne plus redouter les armes romaines. Artaban Roi des Parthes , osoit le menacer d'envahir les provinces de l'Asie. Il le bravoit jusqu'à lui reprocher ses vices ; & il l'invitoit à combler par une mort volontaire , les vœux des citoyens dont il étoit l'horreur.

Tibère méprisé des nations étrangères.

Ce mépris étoit fondé. Car Tibère s'abymoit dans la débauche , & abandonnoit tout à fait le soin de la république. Il ne remplaçoit aucun tribun militaire : il laissoit les provinces sans gouverneur : il livroit l'Arménie aux Parthes , la Mœsie aux Daces & au Sarmates , les Gaules

Il néglige tous les soins de l'empire.

aux Germains ; & il ne s'inquiétoit ni des dangers, ni du déshonneur de l'empire.

Se^s cruautés
lorsqu'il ap-
prend que son
fils a été em-
poisonné par
Séjan.

Sur ces entrefaites, ayant découvert que son fils Drusus avoit été empoisonné par Séjan, il rechercha tous les complices de ce crime ; & sous prétexte de punir des coupables, il sévit contre tous ceux dont il voulut confisquer les biens. Alors toutes les délations furent reçues sans preuve, & chaque jour fut marqué par des supplices. Il répondoit à ceux qui lui demandoient la mort, qu'il n'étoit pas encore réconcilié avec eux ; & un malheureux s'étant tué pour se soustraire à sa barbarie, *il m'a échappé*, dit-il. Lorsque les soldats conduisoient les victimes qu'il immoloit, ils avoient ordre d'observer la contenance des spectateurs & de dénoncer tous ceux qui laisseroient échapper quelques plaintes ou quelques larmes. Mais pourquoi nous arrêter sur les dernières années de ce regne ? Tibère tomba malade à Misène, & fut étouffé dans son lit par Macron, qui avoit succédé à Séjan dans le commandement des gardes prétoriennes. Il a régné près de vingt-trois ans, & en a vécu soixante - dix-huit.

Sa mort.

37





CHAPITRE IV.

Caius Caligula.

CAIUS Caligula , troisieme fils de Germanicus & d'Agrippine , avoit été appellé à Caprée dans sa vingtieme année. Elevé dans les camps, & , par conséquent , cher aux armées, il avoit encore tous les vœux du peuple , & Tibere l'avoit peu à peu approché du trône , lorsqu'il cherchoit un appui contre Séjan, dont il redoutoit l'ambition.

Caligula ,
lorsqu'il étoit
à Caprée.

Témoin des supplices qui devenoient tous les jours plus fréquents , Caligula naturellement cruel , s'étoit enhardi à verser le sang des citoyens ; & toujours tremblant pour lui-même , il s'étoit formé dans l'art de dissimuler , que les malheurs de ses parents sembloient lui rendre nécessaire. Jamais il ne lui échappa un mot sur le sort de sa mere & de ses freres : il paroissoit ignorer qu'ils eussent vécu. Il ne parut pas moins insensible aux injures qu'il recevoit lui-même. Aussi a-t-on dit de lui, qu'il n'y eut ja-

mais de meilleur esclave , ni de plus méchant maître.

Enthousiasme
du peuple
pour ce Prin-
ce.

Il faut peu de chose pour exciter l'enthousiasme du peuple. Caligula promit au sénat le gouvernement le plus sage : il rappella les exilés ; il écarta les délateurs , & on crut déjà voir des vertus dans un Prince qui dissimuloit ses vices. Pendant une maladie dangereuse qui lui survint le huitième mois de son règne , toute la ville montra les plus vives inquiétudes. On entourait son palais jour & nuit , l'alarme passa dans les provinces , & il y eut des citoyens qui firent vœu de donner leur vie , si l'empereur réchappoit. Cependant son règne qui dura encore trois ans , ne fut plus que le délire d'un esprit égaré & féroce.

Tout à coup
le despotisme
se montre à
découvert.

Maître de l'empire , Auguste craignoit de le paroître. Tibère crut aussi devoir user de quelque circonspection. Il falloit sur le trône un prince tout à fait extravagant pour montrer tout à coup le despotisme à découvert.

Tyrannie de
Caligula, so-
phiste dans sa
cruauté.

» Caligula , dit M. de Montesquieu (*) ôta les accusations des crimes de lèse majesté : mais il faisoit mourir arbitrairement tous ceux qui lui déplaisoient ; & ce n'étoit pas à quelques sénateurs qu'il en vouloit : il tenoit le glaive sus-

(*) Grand. & Decad. des Romains. Ch. XV.

pendu sur le sénat, qu'il menaçoit d'exterminer tout entier . . . C'étoit un vrai sophiste dans sa cruauté, dit encore le même écrivain. Comme il descendoit également d'Antoine & d'Auguste, il disoit qu'il puniroit les consuls s'ils célébroient le jour de réjouissance, établi en mémoire de la victoire d'Actium; & qu'il les puniroit s'ils ne le célébroient pas; & Drusille sa sœur à qui il accorda les honneurs divins, étant morte, c'étoit un crime de la pleurer, parce qu'elle étoit déesse, & de ne la pas pleurer parce qu'elle étoit sa sœur. »

Il imagina des impôts nouveaux & inouis: il vexa les provinces: pour s'emparer des dépouilles des citoyens, il fit périr les plus riches: & il marqua chaque jour de son regne par des cruautés.

Cependant il s'attachoit la populace par des spectacles qu'il donnoit fréquemment; & les soldats par les gratifications qu'il leur faisoit. En général, il trouvoit dans le peuple des dispositions à l'excuser, parce qu'il lui avoit rendu les comices: mais il les lui ôta bientôt après, & il l'aliéna. On n'imagina d'autre vengeance, que d'affecter de ne pas applaudir à des gladiateurs auxquels il applaudissoit lui-même, & il s'écria dans sa colere: *plût aux dieux que le peuple Romain n'eût qu'une tête, je la ferois tomber.*

Mot féroce de ce prince.

Ses folies.

Je n'entrerai pas dans le détail de ses cruautés. Je ne parlerai pas de ses folles dissipations ; de sa passion pour un cheval , dont il menaçoit de faire un consul ; de ses campagnes militaires, ridicules & extravagantes ; des autels qu'il s'élevait à lui-même , dont il étoit le prêtre , & dont il vendoit chèrement le sacerdoce aux plus riches citoyens ; de sa manie à se donner , tantôt pour Jupiter , tantôt pour Mercure , tantôt pour Junon , &c. Ces choses ne paroïtroient pas vraisemblables, si on ne savoit pas qu'un despotisme dans le délire, est fait pour tout oser , & qu'un peuple esclave est fait pour tout souffrir.

Sa mort.

41

Ce monstre périt enfin par les coups de Cassius Chéréa , un des tribuns des gardes prétoriennes. Il étoit dans sa vingt-neuvième année , & il avoit régné près de quatre ans.

Comment les plus grands intérêts se regardent souvent par des abus.

Auguste , qui vouloit tout obtenir du sénat & du peuple , paroïssoit bien éloigné de croire qu'il eût quelque droit à disposer de l'empire ; & de la part de Tibère , l'offre de le rendre , quoique peu sincère , prouve bien qu'il ne le regardoit pas comme une chose à lui. Caligula en avoit jugé autrement : car pendant sa maladie , il donna par testament l'empire à Drusille sa sœur. S'il fût mort , & que cette femme eût eu pour elles les gardes prétoriennes , l'usage qui se seroit introduit , auroit transporté au prince régnant les droits du peuple ; & dans la suite , chaque empereur auroit disposé de l'em-

pire comme de son patrimoine. C'est ainsi que les plus grands interêts se reglent souvent par des abus , & que les peuples , finissant par être au souverain qu'ils ont choisi , se voyent à sa disposition , comme de vils troupeaux.



CHAPITRE V.

Claude.

LES cohortes préposées à la garde de la ville, s'étoient emparées au nom des consuls & du sénat, du capitolé & de la place publique. On délibéroit sur les moyens de rétablir l'ancienne liberté: les conjurés osoient se montrer: on applaudissoit hautement au courage de Chéréa, & le peuple même paroissoit entrer dans les vues du sénat; un incident fit bientôt évanouir toutes ces espérances.

Au moment où les conjurés écartoient tout le monde, comme si Caligula eût voulu être seul, Claude qui l'accompagnoit, s'étoit éloigné. Bientôt effrayé du tumulte qui s'éleva dans le palais, il se cacha derrière une tapisserie, & un soldat qui le découvrit, le salua empereur, lorsque lui-même tout tremblant, il lui demandoit la vie. Aussitôt d'autres soldats se rassemblent autour de lui. Ils le mettent dans une litière, & le portent au camp des gardes prétoriennes.

D'abord incertain de son sort, Claude se rassura bientôt; il promit une forte gratification, & il

On se flattoit de rétablir le gouvernement républicain.

Lorsque Claude fut élu empereur par les soldats.

Il est le premier qui ait

reçut le serment des troupes. Le peuple approuva ce choix. Les cohortes de la ville allèrent se joindre à celles du camp ; le sénat se vit réduit à céder à la force. Cet empereur est le premier qui ait acheté l'empire. Il étoit frere de Germanicus & oncle de Caligula.

acheté l'empire.

Claude avoit passé son enfance & sa jeunesse dans des maladies qui le rendirent si foible de corps & d'esprit , qu'on le jugeoit incapable de toute fonction publique. Sa mere Antonia l'appelloit une ébauche de la nature. Livie avoit pour lui le même mépris. Sous Auguste , il n'obtint d'autre dignité que celle de prêtre de Jupiter & d'augure ; & sous Tibere, forcé à renoncer à toute ambition, il vécut dans la retraite avec la plus vile populace. Ce ne fut que sous Caligula qu'il parvint aux magistratures. Cet empereur, qui en faisoit son jouet, le fit sénateur & lui donna le consulat, comme il l'eût donné à son cheval.

Il étoit incapable de toute fonction publique.

Quoique grand & assez bien fait, Claude étoit lent dans tous ses mouvements, ou il s'agitoit sans grace, lorsqu'il vouloit jouer la vivacité. Souvent, soit qu'il parlât, soit qu'il agît, il paroissoit ne savoir, ni ce qu'il étoit, ni ce qu'il vouloit, on eût dit que son ame dépourvue de toute activité, avoit besoin d'une impulsion étrangere pour penser & même pour sentir.

Sa disgrâce & son ineptie.

Il avoit l'esprit cultivé.

Cependant il n'étoit pas dépourvu de toutes connoissances. Comme à Rome, les citoyens les plus distingués avoient les premiers cultivé les lettres, l'usage de laisser croupir la noblesse dans l'ignorance n'avoit pas encore prévalu, & c'étoit un préjugé, qu'un grand doit avoir des connoissances & même des talents. Claude fut donc instruit; il savoit l'histoire: il composoit lui-même ses harangues, & il écrivoit avec une sorte d'élégance. C'est qu'il avoit cultivé sa mémoire sous des maîtres éclairés: mais il ne lui avoit pas été possible de se former le jugement. Peu capable de réflexion, il ne faisoit jamais toutes les circonstances de la chose qu'il étudioit. Il brouilloit ce qu'on lui disoit, & s'il hazardoit de parler d'après sa propre pensée, il lui échappoit quelque ineptie.

Comment les noms d'Auguste & de César devinrent des titres de dignité.

La famille des Jules, soutenue par diverses adoptions, s'éteignit dans Caligula. Quoique Claude vînt par sa mere Antonia, d'Octavia sœur d'Auguste & femme d'Antoine, il n'avoit pas été adopté, & , par conséquent, il n'étoit point de la famille à laquelle les noms d'Auguste & de César avoient appartenu. Cependant comme ces noms avoient été successivement portés par trois empereurs, on attachoit déjà à l'un & à l'autre quelque idée de dignité. C'est pourquoi Claude les prit. Ses successeurs l'imitèrent. De là sorte, le nom d'Auguste devint insensiblement le titre de la puissance su-

prême; & celui de César devint de la même manière, le titre de celui qui étoit désigné pour succéder à l'empire.

Claude commença son regne par des actions populaires. Il supprima la loi de majesté, il diminua les impôts, il défendit de tester en sa faveur, lorsqu'on avoit des parents, & abolit les étrennes que les empereurs étoient en droit de recevoir, & qui étoient devenues un moyen d'extorsions; mais bientôt livré à ses affranchis & à ses femmes, il ne fut plus que l'instrument de leur avarice & de leur cruauté. Qu'on juge de l'usage que devoient faire de l'autorité ces ames avides, qui avoient appris, sous le regne précédent, ce que le despotisme pouvoit oser. On agissoit sans prendre ses ordres, souvent contre ses intentions: on ne cachoit pas même le mépris qu'on avoit pour lui. Claude, qui s'en apercevoit quelquefois, s'en plaignoit & laissoit faire.

Jaloux de rendre la justice par lui-même, il se saisit des affaires qui appartennoient aux différens tribunaux; c'est-à-dire, que les affranchis jugerent avec lui ou sans lui. Ceux que les empereurs avoient établis dans les provinces pour percevoir leurs revenus, avoient été jusqu'alors sans juridiction. Claude les autorisa par un décret du sénat, à juger en son nom; & ils obtinrent, sans résistance, ces mêmes jugemens que les sénateurs & les chevaliers s'étoient en-

Il commence son regne par des actions populaires.

Il se livre aux affranchis & à ses femmes.

Il donne les jugemens aux affranchis

levés tour à tour , & qui avoient été depuis les Gracques, une des principales causes des troubles. Si dans les temps de la république , cette puissance entre les mains des sénateurs , ou des chevaliers , avoit été une source d'injustices ; que devenoit - elle sous un prince foible , entre les mains des affranchis ?

Ap. Silanus
victime de la
stupidité de
Claude.

Les citoyens riches étoient, sur-tout, exposés à l'avidité de ces valets souverains. Ap. Silanus fut mis à mort, parce que Narcisse dit l'avoir vu en songe , qui attentoit à la vie de l'empereur ; & Claude, en plein sénat , eut la bêtise de remercier cet affranchi d'avoir veillé sur ses jours même en dormant. On compte trente-cinq sénateurs & plus de trois cents chevaliers , qui furent ainsi les victimes de sa stupidité. Je n'en donnerai plus qu'un exemple.

Autre victime,
Valerius
Asiaticus.

Messaline sa femme , ayant médité la perte de Valerius Asiaticus , pour avoir les jardins de Lucullus qui lui appartenoient , & qu'il avoit embellis , elle le fit accuser de conspiration ; & Valerius chargé de chaînes , fut conduit dans l'appartement de l'empereur , pour être jugé par les affranchis. Il confondit ses délateurs , & Claude étoit disposé à le renvoyer absous, lorsque Vitellius lui représenta qu'il ne pouvoit s'empêcher de parler en faveur d'un homme dont il avoit toujours été l'ami ; lui rappelant les services que Valerius avoit rendus à la

République, l'exhortant à la clémence & le conjurant de lui laisser le choix du genre de mort. Fait pour être le jouet de la perfidie d'un courtisan, Claude accorda cette grace.

Messaline avoit tous les vices. Claude seul ignoroit les débauches & les forfaits de cette femme, & se livroit à elle avec une confiance qui eût suffi pour le rendre méprisable. Il étoit allé à Ostie, lorsque Messaline, dégoûtée des crimes communs & faciles, imagina d'en commettre qui fussent sans exemple; éprise de C. Silius, elle résolut de l'épouser, & elle l'épousa, solennellement à la vue du sénat & du peuple. Elle comptoit même si fort sur l'imbécillité de l'empereur, qu'elle se fit un divertissement de lui faire signer le contrat; lui ayant persuadé que ce mariage n'étoit qu'une feinte, pour écarter des malheurs dont il étoit menacé.

Ce mariage avoit été consommé au grand scandale de toute la ville, & personne n'osoit en parler à Claude; parce qu'on étoit persuadé que si Messaline paroïssoit devant lui, elle trouveroit grace, même en s'avouant coupable. De trois affranchis alors en faveur, Calliste & Pallas prirent le parti du silence. Narcisse osa seul tenter de la faire accuser; tous trois avoient été long-temps liés avec elle: mais ils s'en étoient éloignés, depuis qu'elle avoit fait mourir Polibe, autre affranchi très puissant.

Messaline
femme de
Claude, épou-
se Silius. Sa
mort.

Effrayé à cette nouvelle, Claude demandoit s'il étoit encore empereur. Narcisse qui prend pour ce jour là le commandement des gardes prétoriennes, le rassure & le conduit au camp. Silius & ses complices sont exécutés.

Cependant Messaline pouvoit encore trouver grace; car l'empereur lui avoit fait dire de préparer sa défense pour le lendemain. Narcisse ordonne de la tuer, & on vient dire à Claude qu'elle étoit morte. Il n'en demanda pas davantage: il ne montra même ni joye ni tristesse.

Claude épouse Agrippine.

Il venoit de jurer devant les gardes prétoriennes, qu'il vivroit désormais dans le célibat: mais ses affranchis qui n'avoient pas juré, résolurent de le marier encore, & il ne crut pas sans doute, avoir pu se lier sans leur aveu. Il ne s'agissoit donc plus que de choisir entre les femmes qu'ils lui propofoient, & il étoit embarrassé, parce que Narcisse, Calliste, & Pallas ne s'accordoient pas. Il se décida enfin pour Agrippine, sa nièce; elle étoit fille de Germanicus.

Loi portée à cette occasion.

Cependant on fut d'abord arrêté. On eut quelque scrupule, parce que ce mariage incestueux étoit sans exemple. Une chose étonnante, c'est que les affranchis n'imaginèrent pas de dire au prince qu'il étoit au dessus des loix. On ignoroit encore cette maxime. La complaisance du sénat n'avoit pas fait sentir la nécessité de l'établir. On demanda donc une loi qui autorisât

ces

des sortes de mariages, & le sénat la porta. Il y eut même des sénateurs qui s'écrierent que si César balançoit, il falloit le contraindre.

Messaline ne parut que se jouer de l'imbécillité de Claude, & ne chercher dans la débauche que la débauche même. Avec autant de vices & plus d'ambition, Agrippine se fit un plan d'une suite de crimes. Un fils qui lui restoit de son premier mari Cn. Domitius Enobardus, étoit l'objet de tous ses desseins. Elle ambitionnoit si fort de l'élever à l'empire, que quelqu'un lui ayant dit que s'il regnoit, il lui ôteroit la vie: *qu'il me tue*, répondit-elle, *pourvu qu'il regne*, & pour réussir dans ses projets, elle se prostitua aux affranchis qui gouvernoient l'empereur.

Elle médite
d'assurer
l'empire à son
fils.

Octavie avoit été fiancée avec L. Silanus. Mais dès le moment qu'Agrippine put penser pour elle à Claude, elle pensa pour Domitius son fils à Octavie; & Silanus à qui elle supposa des crimes, périt le jour même qu'elle célébra ses noces. Octavie fut aussitôt promise à Domitius que l'empereur adopta peu de temps après. Il lui donna les noms de Nero-Claudius-César-Drusus-Germanicus, & on fit au nom de ce nouveau César, des largesses au peuple & aux soldats.

Ses mesures
à cet effet.

Britannicus, dont la concurrence pouvoit être à craindre pour Néron, fut entouré de gens dévoués à Agrippine. Ceux à qui son éducation

avoit été confiée, furent exilés, ou condamnés à mort sous différents prétextes. On ôta le commandement aux deux préfets du prétoire qui paroissent dans ses intérêts; & on le donna à Burrhus Afranius, qui entra dans les vues d'Agrippine. Ce capitaine jouissoit cependant d'une réputation qui paroistoit méritée.

Elle confia à Sénèque l'éducation de Néron.

Sénèque, Philosophe stoicien, avoit été exilé; Agrippine le fit rappeler, & le chargea de l'éducation de son fils. Elle se flattoit, sans doute, que la considération du précepteur préviendroit en faveur de l'élève.

Néron prononce des discours qu'il n'a pas faits.

Dans les temps de la république, les jeunes gens, qui pouvoient aspirer aux magistratures, se montroient au barreau & travailloient à se faire une réputation d'éloquence. Cet usage subsistoit encore: les Césars s'y conformoient eux-mêmes. Ils parloient ordinairement en faveur des peuples qu'on vexoit, ou qui avoient souffert quelque calamité. Agrippine voulut donc que son fils parût instruit. Mais les harangues qu'il prononça étoient de Sénèque. Il est le premier des Césars qui ait prononcé des discours qu'il n'avoit pas faits.

Agrippine empoisonne Claude.

Agrippine avoit enfin tout préparé pour assurer l'empire à son fils, lorsqu'un mot échappé à son mari la détermina à ne pas renvoyer à un autre temps l'exécution de ses desseins. *Si je suis destiné, avoit dit l'empereur, à souf-*

frir quelque temps les dérèglements de mes femmes , je fais aussi les punir. On le prévint & il fut empoisonné. Il mourut dans la quatorzième année de son regne & dans la soixante-quatrième de son âge.





CHAPITRE VI.

Néron.

On a tort de louer les premières années du regne de Néron.

PRÉSENTÉ par Burrhus aux gardes prétorienes, Néron, à l'exemple de Claude, fit des largesses & fut salué empereur. Il vint ensuite au sénat qui avoit confirmé le choix des soldats, & on crut, au plan de gouvernement qu'il se proposoit, qu'on alloit voir renaître les temps d'Auguste.

Malheureusement ce plan n'étoit que dans le discours que Sénèque avoit composé, & Néron n'étoit capable ni de penser, ni d'agir comme on le faisoit parler. Il est vrai qu'on loue les cinq premières années de son regne. On rapporte, comme une preuve de clémence, qu'ayant à signer la mort d'un coupable, il dit: *je voudrois ne savoir pas écrire.* Mais ce mot est-peut être moins l'expression d'une ame sensible, que le langage d'un ame fausse, qui feint des sentiments qu'elle n'a pas. En effet, Néron a été vicieux de bonne heure; & si l'empire l'a ignoré pendant un temps, c'est que les affaires

publiques étoient entre les mains de Sénèque & de Burrhus.

Dès les commencemens de son regne, lorsque le jour tomboit, il couroit les rues, déguisé en esclave, & suivi d'une troupe de débauchés. Il pilloit les boutiques, il insultoit les uns, il chargeoit les autres, il s'exposoit à mille outrages. Dans une de ces rencontres, un sénateur qui le repoussa & qui le frappa, crut lui devoir des excuses, lorsqu'il l'eut reconnu. Néron le condamna à se donner la mort.

Ses amusemens dans les temps même dont on fait l'éloge.

Le temps qu'il ne donnoit pas à la débauche, il l'employoit à faire rouler des chars d'ivoire sur une table, en forme d'hippodrome. Il faisoit de mauvais vers. Il s'étudioit à chanter comme un musicien de profession, & on voyoit dans ses goûts, la futilité de son esprit & la bassesse de son ame.

Agrippine qui ne l'avoit élevé à l'empire, que pour régner elle-même, voyoit avec plaisir qu'il abandonnoit tous les soins du gouvernement. Cependant elle n'en étoit pas encore au degré de puissance auquel elle aspiroit. Burrhus & Sénèque, quoiqu'ils lui dussent leur fortune, n'étoient pas faits pour se livrer servilement à toutes ses passions. Dans une audience publique, elle s'avançoit pour prendre place à côté de l'empereur; lorsque Néron, averti par Sénèque, courut au devant d'elle, & l'écarta du trône, en feignant de l'embrasser.

Agrippine n'a pas toute la puissance dont elle s'étoit flattée.

Sa conduite
avec son fils,
qu'elle veut
gouverner.

Jalouse du crédit d'une affranchie dont l'empereur étoit amoureux, Agrippine éclata en reproches contre son fils, & l'aliéna tout à fait. Elle voulut ensuite le ramener à elle par des caresses: elle lui avoua qu'elle avoit été trop févère, & elle n'eut pas honte de s'offrir pour le servir dans ses amours. Les historiens l'ont même accusée d'avoir voulu se prostituer elle-même à Néron; & cette accusation qui fait horreur, paroît avoir été fondée.

Disgrace de
Pallas.

Néron ne se laissa pas tromper aux artifices de sa mere. Faux & atroce comme elle, il faisoit trop de quoi elle étoit capable. Il voulut lui donner un nouveau sujet d'humiliation, & il disgracia Pallas, le confident & le complice de ses forfaits.

Importement
d'Agrippine.

Agrippine ne put plus contenir sa fureur. Elle invoquoit les mânes de Claude, elle rendoit grace aux dieux d'avoir conservé Britannicus: elle vouloit le conduire au camp: & elle menaçoit d'avouer les crimes qu'elle avoit commis pour lui ôter l'empire.

Mort de Bri-
tannicus.

Néron avoit été complice de la mort de Claude: il ne s'en cachoit pas. Il résolut d'empoisonner Britannicus. Le poison préparé en sa présence, fut donné dans un souper, & Britannicus l'eut à peine goûté qu'il tomba mort; à cette vue quelques uns se retirèrent d'effroi, d'autres plus circonspects, réglèrent leur contenance sur le maintien de l'empereur, qui dit sans

s'émouvoir, c'est un mal auquel il a été sujet dans son enfance, il ne faut pas s'en effrayer, & on continua le repas. Nous ne sommes cependant qu'à la seconde année de ce regne, dont on a loué les commencements.

Agrippine avoit été présente à cette scène. Malgré ses efforts pour composer son visage, elle ne put cacher son trouble. Elle voyoit ce qu'elle devoit attendre d'un fils, qu'elle avoit formé elle même pour les forfaits. Elle rechercha la faveur des tribuns & des centurions: elle eut des entretiens secrets avec les personnes qui lui étoient dévouées: elle témoigna une considération singulière aux citoyens illustres. En un mot, elle parut travailler à former un parti.

Agrippine
paroit vouloir
former un
parti.

Néron lui ôta la garde qu'elle avoit eue jusqu'alors. Il la chassa du palais: il l'accusa de trahison; impatient de l'immoler à ses soupçons il ne différa sa vengeance, que parce que Burrhus lui promit la mort d'Agrippine, si elle étoit coupable. Sollicité par ce ministre, il consentit même à l'entendre, avant de la condamner, & il parut se réconcilier avec elle.

Prêt à l'im-
moler, Néron
paroit se ré-
concilier avec
elle.

Néron n'osoit encore se livrer ouvertement à tous ses vices, lorsque la passion qu'il conçut pour Sabina Poppea, l'enhardit à briser tout frein; à la vertu près, cette femme avoit tout ce qui plaît dans son sexe, mais l'intérêt régloit

Néron de-
vient amou-
reux de Sabi-
na Poppea.

seul ses desirs, & son amour n'étoit jamais qu'une ambition déguisée.

Elle avoit d'abord épousé Rufius, Crispinus, de qui elle eut un fils. Dans la suite, éblouie du crédit d'Othon, favori de l'empereur, elle le prit pour amant, & bientôt après elle l'épousa.

Othon ne cessoit de parler à Néron des charmes de sa femme, soit indiscretion de sa part, soit qu'il se flattât d'avoir plus de crédit lorsqu'elle seroit la maîtresse de César. L'empereur la voulut voir. Elle lui plut, & elle feignit elle-même d'être éprise. Elle parut frappée de la beauté de Néron, dont la figure sans graces, avoit d'ailleurs des difformités. Mais aussitôt qu'elle fut assurée de la passion qu'elle inspiroit; alors elle devint difficile & dédaigneuse. *J'ai un mari, disoit-elle à Néron, auquel je suis attachée, & auquel je dois l'être. Il me fait jouir de tous les avantages d'une grande fortune; & ce que j'estime plus encore, je trouve en lui des sentiments nobles & généreux. Mais vous, que pouvez vous m'offrir? Si jusqu'à présent vous avez aimé une affranchie, vous en avez sans doute les sentiments, & vous n'êtes pas digne de moi.* Jaloux d'Othon, l'empereur qui vouloit l'éloigner, lui donna le gouvernement de Lusitanie.

Cette femme méditela perte d'Agrippine.

Néron paroïssoit ménager encore sa mere, depuis qu'il s'étoit réconcilié avec elle: il en craignoit au moins les reproches, & Poppez,

si elle ne ruinoit tout à fait le crédit d'Agrippine, désespéroit de faire répudier Octavie, & d'épouser l'empereur. Elle entreprit de la perdre. Combien de temps serez-vous donc en tutelle, disoit-elle à Néron? non-seulement, vous n'êtes pas maître de l'empire; mais encore vous ne l'êtes pas de vous-même. Car enfin, pourquoi différer notre mariage? dédaignez-vous ma figure, mes ayeux, ou mon amour? Non: mais Agrippine craint de trouver en moi une femme, qui vous dévoileroit son ambition & toute la haine que le peuple & le sénat ont conçue pour elle. Ah! s'il faut que vous soyez à votre ennemie, gardez Octavie, & rendez Poppea à son époux. J'irai au bout de l'univers avec Othon. Je pourrai entendre parler de votre honte: mais au moins, je ne la verrai pas.

Disgraciée une seconde fois, Agrippine fut contrainte de se retirer à la campagne, & Néron résolut de la faire mourir. Comme il n'avoit point de prétexte pour l'accuser, il songeoit aux moyens de commettre son attentat, sans pouvoir être soupçonné, lorsqu'Anicetus, affranchi qu'il avoit eu auprès de lui dans son enfance, offrit de faire construire un vaisseau qui s'ouvreroit, quand il auroit reçu Agrippine, & qui s'abymeroit dans les flots.

Néron qui médite de sang froid les parricides, approuve l'artifice, & feignant de vouloir se réconcilier avec sa mere, il l'invite à venir à

Néron force sa mere de se retirer & songe aux moyens de la faire mourir.

Ses dissimulations atroces.

Baïes pour célébrer avec lui les fêtes de Minerve. Il va la recevoir sur le rivage : il l'embrasse. Pendant le repas qu'il conduit à dessein, fort avant dans la nuit, il n'est occupé qu'à lui plaire : il lui parle avec confiance, il paroît l'associer aux secrets de l'empire. Enfin il la reconduit dans le vaisseau qu'il lui a préparé ; & il la quitte, après lui avoir donné de nouvelles marques de tendresse.

Mort d'Agrippine. Le ciel étoit serein, la mer étoit calme. Agrippine qui échappa comme par miracle, ne put donc pas douter des desseins de son fils. Mais croyant devoir feindre, elle lui envoya un de ses affranchis pour lui dire le danger qu'elle avoit couru. L'empereur résolu à consommmer son parricide, jette un poignard aux pieds de l'affranchi, le fait arrêter comme un assassin, envoyé par Agrippine, & ordonne sur le champ la mort de sa mere. Anicetus executa ses ordres. *Frappe ces flancs qui ont porté Néron,* dit-elle à cet affranchi, & elle expira.

59
Conduite de Burrhus, de Sénèque & du Sénat. Cependant Néron parut connoître l'énormité de son crime. Tourmenté par ses remords, il croyoit voir l'image de sa mere, qui le poursuivoit sans cesse. Sa raison s'égaroit : il passoit tout à tour des agitations les plus violentes à un accablement plus cruel encore. Mais tout concourut à le rassurer. Burrhus lui envoya les tribuns & les centurions, pour le complimenter d'avoir échappé aux embûches de sa mere ; plu-

ieurs villes de Campanie lui témoignerent leur joye par leurs députés. Sénèque fit lui-même la lettre que l'empereur écrivit au sénat pour se justifier. Enfin le sénat décerna des supplications, ordonna des jeux annuels, & mit au nombre des jours malheureux, celui où Agrippine étoit née.

Néron, malgré les adulations qui rendoient complices de son crime Burrhus même & Sénèque, doutoit encore des dispositions dans lesquelles il trouveroit le sénat & le peuple. On dissipa ses inquiétudes : on l'assura que la mémoire d'Agrippine étoit odieuse, & que depuis sa mort, il en devenoit lui-même plus cher aux Romains. En effet, les tribuns & les sénateurs vinrent en foule au devant de lui, & il alla au capitolé au milieu des acclamations. C'est ainsi qu'il triompha en quelque sorte de ses forfaits.

Néron triom-
phe en quel-
que sorte de
ses forfaits.

Déformais, il pouvoit se croire tout permis, & il se livra sans retenue à ses goûts bas & dépravés. Il engagea par des récompenses qu'il eût été dangereux de refuser, des jeunes gens des plus nobles familles, à se montrer sur le théâtre : il força des chevaliers à combattre sur l'arène : il se donna lui même en spectacle dans le cirque ; & il se produisit sur la scène dans de nouveaux jeux qu'il institua. C'étoit des farces de la dernière indécence, où l'on voyoit parmi les histrions, des hommes qui avoient passé

Jeux scandaleux, dans
lesquels Né-
ron se donne
en spectacle.

par les magistratures. Pendant qu'il chantoit, un grand nombre de chevaliers, qu'il nommoit la troupe d'Auguste, faisoient retentir le théâtre de leurs applaudissemens; & des soldats préposés pour observer la conduite des spectateurs, menaçoient ceux qui auroient paru ne pas se plaire à ces jeux; forcé de s'y trouver, Burrhus gémissoit & applaudissoit.

Mort de Burrhus. Ses successeurs dans le commandement.

62

Pendant ces scandales, ce capitaine mourut; & Néron soupçonné de l'avoir fait empoisonner, lui donna pour successeurs dans le commandement des gardes prétoriennes, Fanius Rufus, qui n'avoit ni vices ni vertus, & Sophonius Tigellinus, homme abymé de débauches.

Retraite de Sénèque.

En perdant Burrhus, Sénèque perdit un appui. Seul en bute aux courtisans corrompus qui entouroient Néron, il n'ignoroit pas qu'on lui reprochoit ses richesses, sa faveur auprès des citoyens, & son mépris pour les goûts du prince. Il se retira de la cour, après avoir offert à l'empereur de lui rendre tous ses biens qu'il avoit reçus: offre qui ne fut pas acceptée.

Néron épouse Poppée. Octavie est égoragée.

Alors Tigellinus eut toute la faveur, & Néron ne fut plus approché que par des hommes dévoués, comme lui, aux débauches & aux crimes de toute espece. Sûr désormais d'être généralement approuvé, quoiqu'il pût entreprendre, il épousa Poppée. Octavie, dont la conduite étoit irréprochable, fut répudiée, exilée, égoragée; & le sénat ordonna des supplications. C'est

ainsi que tous les jours plus servile, il rendoit grace aux dieux, pour chaque meurtre que l'empereur avoit ordonné.

Quelque temps après, un incendie qui dura six jours & sept nuits, consuma presque Rome entiere; de quatorze quartiers, quatre seulement n'essuyèrent aucun dommage: trois furent entierement détruits, & il ne resta que quelques vestiges des autres. Les historiens accusent Néron d'en avoir été l'auteur. Il est au moins certain, que des gens à lui empêchoient d'éteindre le feu, & disoient agir par ses ordres: soit qu'il en eût donné, soit qu'ils voulussent piller impunément. Le bruit se répandit même que, du haut d'une tour, il avoit chanté l'embraselement de Troye, se faisant un spectacle de Rome en proie aux flammes; au reste, il rebâtit la ville sur un nouveau plan, & il éleva pour lui un palais dont l'étendue & la magnificence sont à peine concevables.

Incendie de Rome.

Ruiné par ses dissipations, il se livra plus que jamais aux rapines; il faisoit mourir les citoyens dont il vouloit la dépouille; il fouloit les provinces, & il pilloit les temples.

Rapines de Néron.

Sur ces entrefaites, une conspiration qu'il découvrit, fournit de nouvelles proyes à son avarice & à sa cruauté. Ce fut un crime de s'être entretenu avec un conjuré, de s'être trouvé à un même repas, non-seulement de l'avoir salué. Il ne donnoit qu'une heure à

Conspiration découverte. Nouvelles cruautés.

Mort de Sé-
néque.

ceux qu'il condamnoit. Sénèque accusé d'a-
voir trempé dans la conspiration, eut ordre
de mourir; il se fit ouvrir les veines. Après
tant de meurtres, le sénat, suivant sa coutu-
me, décerna des supplications, ordonna des
jeux & bâtit des temples.

Vainqueur
dans tous les
jeux de la
Grece, Néron
Triomphc.

67

L'avant dernière année de son regne, car
il est temps de vous en faire prévoir la fin,
il parcourut la Grece, jaloux de vaincre dans
tous les jeux. A son retour en Italie, il entra
dans les villes par la breche; & il parut à
Rome dans le même char, dans lequel Au-
guste avoit triomphé; toutes les rues étoient
illuminées: on brûloit des parfums sur son
passage, & le peuple crioit: *Auguste, Au-
guste, vainqueur aux jeux Olympiques, vain-
queur aux Pythiens. A Néron l'Hercule, à
Néron l'Apollon, seul vainqueur dans tous les
jeux, seul depuis tous les siècles; Auguste,
Auguste, voix divine, heureux ceux qui vous
entendent.*

Il perd l'em-
pire & la vic.

68

Enfin ce monstre avoit trop long-temps
abusé de la complaisance servile des Romains.
Vindex, Gaulois d'illustre origine, en fit justi-
ce; il souleva les Gaules où il étoit propré-
teur, & Galba gouverneur d'Espagne, à qui
il offrit l'empire, prit le titre de lieutenant
du sénat & du peuple Romain; à cette nou-
velle, les provinces se déclarent: Rome qui
souffroit de la cherté, éclate en murmures;

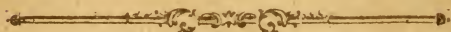
& Néron abandonné de ses gardes, s'enfuit
& se cache dans la maison d'un de ses affran-
chis.

Cependant le sénat le poursuit comme en-
nemi de la patrie, & le condamne au sup-
plice des Anciens. Néron qui ignoroit en
quoi consistoit ce supplice, tremble, lorsqu'il
apprend qu'il sera dépouillé, attaché à un
poteau, battu de verges, précipité du roc
Tarpéien, & traîné dans le Tibre. Il voulut
alors essayer de deux poignards : mais il ne
montra que de la pusillanimité; il ne se tua
que lorsqu'il alloit être découvert & saisi,
ou plutôt il se laissa tuer par son secrétaire.
Il avoit trente ans, il en a régné quator-
ze.





LIVRE TREIZIEME.



CHAPITRE PREMIER.

Galba.



Quel étoit
l'esprit des
troupes à la
mort de Né-
ron.

68

DENDANT les guerres civiles qui ont ruiné le gouvernement républicain, les généraux étoient au moins assurés de l'obéissance des troupes. Elles se donnoient à eux; mais elles n'avoient pas encore perdu tout esprit de subordination; & à quelque récompense qu'elles osassent prétendre, elles n'imaginoient pas que le pillage de Rome même, dût être le prix de leurs services; elles conservoient encore quelque respect pour la capitale de l'empire.

Tout a changé, Le despotisme sanguinaire d'une suite de tyrans a effacé jusqu'aux noms des anciennes familles, & une longue servitude

rude a achevé d'étouffer tout sentiment. Un sénat avili , un peuple esclave , & des richesses immenses , voilà ce que Rome offre à l'avidité des soldats , & ils en sont déjà les maîtres ; ils n'ont pas besoin de courage. Les gardes prétoriennes qui font trembler cette capitale , n'en ont pas : elles sont amollies , elles-mêmes , mais elles ont des armes.

Galba avoit été proclamé hors de Rome. Les armées apprirent donc qu'elles pouvoient à leur tour vendre l'empire ; & les soldats , par conséquent , ne songerent plus qu'au prix qu'ils en pourroient retirer. Il leur importera peu de choisir l'empereur , de le connoître même ; il leur suffira de le faire ; ne voulant un chef que pour vaincre , ne voulant vaincre que pour piller , & ne connoissant plus de maître , lorsqu'ils auront vaincu. Nous pouvons prévoir que plusieurs empereurs , crés en même temps , se disputeront le siege de l'empire ; que les armées se raviront tour-à-tour , les richesses des citoyens ; & que Rome sera plus d'une fois la proie des soldats.

Servius Sulpicius Galba étoit d'une famille ancienne & illustre. Parvenu aux honneurs avant le temps , il commanda , avec différents titres dans plusieurs provinces ; & il acquit une réputation qui le fit juger digne de l'empire , tant qu'il ne fut pas empereur. Assez politique pour ne pas donner d'ombrage

Galba avant
qu'il parvint
à l'empire.

à Néron, il vécut dans la retraite, jusques vers le milieu du regne de ce prince; ayant ensuite obtenu l'Espagne Tarragonoise qu'il gouverna pendant huit ans, il tint une conduite fort inégale. D'abord occupé de ses devoirs avec zèle, il se relâcha dans la suite, disant que personne n'est obligé de rendre compte de son oisiveté.

Défauts de ce prince.

Incapable de choisir ses amis & ses affranchis, ils s'accommodoit de ceux qui étoient bons, il souffroit ceux qui étoient méchants; & parce qu'il étoit également foible avec les uns & les autres, il se croyoit humain & généreux, quoique cruel, lorsqu'il voulut être sévère, & avare, lorsqu'il vouloit être économe: il avoit soixante-douze ans, lors de son avènement. Avec l'âge, sa foiblesse n'avoit pu que s'accroître.

Les légions de Germanie le reconnoissent malgré elles.

Vindex étoit mort, Verginius qui commandoit dans la haute Germanie, s'étoit refusé aux instances des soldats qui lui offroient l'empire; & lorsque Galba eut été reconnu à Rome, il força, en quelque sorte, les légions à lui prêter serment.

Conspiration.

Pendant une conspiration se formoit. Nymphidius, collègue de Tigellinus dans la préfecture des gardes, en étoit le chef; & il songeoit à se faire proclamer empereur, lorsqu'il périt dans une sédition de soldats.

Galba aliene plusieurs sol-

Galba auroit donc pu s'appercevoir qu'il ne réunissoit pas encore tous les vœux, & que,

par conséquent, il avoit des ménagemens à garder. Il n'en garda point; il traita durement plusieurs peuples d'Espagne & des Gaules, pour avoir balancé à se déclarer en sa faveur. Il prit en chemin Verginius, lui ôta le commandement, & l'emmena avec lui. Quoique la probité de ce général fût reconnue, la considération dont il jouissoit auprès des troupes, le rendit suspect à l'empereur, naturellement soupçonneux.

Il ôte le com-
mandement à
Verginius.

Arrivé à Rome, ce prince confirma l'opinion qu'on avoit de sa sévérité; il fit punir sans les entendre, ceux qu'on accusoit d'avoir trempé dans la conspiration de Nymphidius. Il décima des troupes, qui s'obstinoient à vouloir servir dans les légions plutôt que dans la marine; enfin il cassa la cohorte des soldats germains, que les Césars avoient prise pour leur garde, & il la renvoya sans récompense. Il exerçoit le despotisme avec les troupes: cette conduite n'étoit pas prudente.

Il exerce le
despotisme
avec les sol-
dats.

Il étoit gouverné par trois hommes qui ne le quittoient point & qu'on nommoit ses pédagogues, Icetus, affranchi plus avide qu'aucun de ceux de Néron, Vinus qui mérita la prison sous Caligula, & Laco, homme arrogant, qui paroissoit n'avoir d'autres règles, que de s'opposer aux conseils qu'il n'avoit pas donnés. Mais pour mieux juger des révolutions

Ministres que
le gouvernait

qui se préparoient sous ce vieil empereur, il est nécessaire de considérer quelle étoit la disposition des esprits à Rome, dans les armées & dans les provinces.

Sentiments
divers à la
mort de Né-
ron.

La fin de Néron avoit d'abord causé une joye universelle, parce que le premier mouvement de la multitude est d'obéir à l'impression qu'elle reçoit. Mais comme tous les citoyens n'étoient pas réunis par un même intérêt, le sénat, le peuple, les cohortes prétoriennes & les armées, se livrerent bientôt à des sentimens différens.

Quelques ci-
toyens se foi-
soient illusion
sur Galba.

Les sénateurs crurent qu'ils alloient recouvrer la liberté sous un prince de l'âge de Galba, jugeant qu'il seroit plus amoureux de son repos, que jaloux de l'autorité. Ils ne prévoient pas que ce prince leur donnoit plus d'un maître. Les principaux de l'ordre équestre & la partie la plus saine du peuple étoient dans la même illusion. Cependant Néron emportoit les regrets de la populace, à laquelle il ne falloit que des jeux, & ceux encore des hommes qui perdus de dettes & des débauches, avoient mis en lui toute leur ressource.

D'autres re-
grettoient Né-
ron.

Dispositions
des gardes
prétoriennes.

Les gardes prétoriennes, attachées de tous temps aux Césars, ne l'avoient abandonné que parce qu'on leur avoit dit qu'il s'étoit enfui; elles craignoient de s'être laissés surprendre; elles craignoient dans Galba une réputation de sévérité: elles n'attendoient rien de son avarice;

& elles présumoient que les faveurs seroient plutôt pour l'armée qui l'avoit élu. Non-seulement, on ne leur avoit rien donné ; mais Galba défavouant les promesses qu'on leur avoit faites en son nom , dit qu'il choisissoit les soldats , & qu'il ne les achétoit pas : mot courageux qui ne convenoit , ni à son caractère , ni aux temps où il regnoit ; enfin la mort de Nymphidius n'avoit pas éteint tout esprit de sédition. Les complices de ce chef vivoient dans la crainte d'être découverts & punis ; & en général , les soldats desiroient des troubles , pendant lesquels ils faisoient valoir leurs prétentions , bien mieux que dans la paix.

Les esprits étoient dans ces dispositions, lorsqu'on apprit les meurtres de Clodius Macer , & de Fonteius Capito. Le premier qui commandoit en Afrique , étoit, en effet, coupable de révolte , & il avoit été tué par ordre de Galba. Le second le fut par ses lieutenants , Cornelius Aquinus , & Fabius Valens , qui n'avoient pas reçu d'ordres , & qui l'accusoient d'avoir voulu soulever les légions de la basse Germanie. Bien des personnes pensoient que Capito , plongé dans la débauche , n'étoit pas capable d'une pareille entreprise. On soupçonnoit ses lieutenants de ne l'avoir assassiné , que parce qu'ils n'avoient pu lui persuader de prendre les armes ; & on disoit que Galba , n'osant approfondir la vérité , les avoit approuvés. Quoiqu'il en

Deux meurtres rendent Galba odieux.

soit, on reprocha généralement ces deux meurtres à Galba, & il en devint plus odieux.

Les généraux de l'orient pouvoient aspirer à l'empire.

L'orient étoit tranquille; il y avoit sept légions: quatre en Syrie, sous les ordres de Licinius Mucianus, & trois en Judée, sous ceux de Flavius Vespasianus, que Néron avoit chargé de la guerre contre les Juifs. Ces deux généraux étoient dans une position à pouvoir aspirer à l'empire, ou du moins à pouvoir le donner. Nous aurons bientôt occasion d'en parler.

L'Egypte devoit se déclarer pour eux.

Depuis Auguste, les empereurs gouvernoient l'Egypte par un simple chevalier. Ils n'osoient confier aux premiers citoyens cette province, dont l'abord étoit difficile, & qui étoit un des greniers de l'Italie. Afin même d'en ménager les habitants qui portoient impatiemment le joug étranger, ils avoient voulu que le gouvernement ne parût point changé à leurs yeux, & que le gouverneur en fût comme le roi. Celui même qui commandoit dans cette province, du temps de Galba, étoit un Egyptien, nommé Tibérius Alexander. Elle étoit soumise, ainsi que l'Afrique, depuis la mort de Macer, ou plutôt elle étoit tranquille; mais si l'orient se soulevoit, il l'entraînoit dans la révolte.

Provinces qui ne faisoient point crain-

drer Clavius Rufus, orateur estimé, commandoit en Espagne; il n'y avoit rien à craindre de sa part: peu expérimenté dans la guerre, il

aimoit l'étude & la paix. Mais tous les peuples de cette province ne paroiffoient pas également bien difpofés pour Galba. des de révo-
lutions.

Les légions de la Bretagne ne fongeoient point à troubler l'empire, foit à caufe de leur éloignement, foit parce que c'étoit affez pour elles de contenir les peuples de cette île.

Quelques provinces, telles que la Mauritanie, la Rhétie, la Norique & la Thrace, étoient chacune trop foibles pour ofer les premières, lever l'étendard de la révolte.

L'armée d'Illyrie avoit offert fes services à Verginius : elle pouvoit les offrir à un autre. Mais c'est dans les Gaules, & fur-tout, dans la Germanie que les troubles devoient naturellement commencer; parce que c'est dans ces provinces qu'il y avoit & plus de forces & plus de mécontentement. Des peuples Gaulois, que Galba avoit dépouillés de leurs terres, n'attendoient que le moment de la vengeance. S'il paroiffoit pouvoir compter fur ceux qui avoient fuivi Vindex, c'est qu'il les avoit déchargés de tout tribut, & qu'il leur avoit donné les droits de cité: bienfaits qui excitoient la jalousie des légions de Germanie, & qui, par conféquent, les aliénoient. D'ailleurs ces légions penfoient que Galba n'oublieroit pas qu'elles avoient balancé à le reconnoître, & elles fongeoient aux moyens de n'avoir pas à le craindre. Provinces qui
en faisoient
craindre.

Généraux
auxquels Galba
les avoit
confiés.

Les généraux étoient peu capables de les contenir. Hordéonius Flaccus, qui avoit succédé à Verginius, commandoit l'armée du haut Rhin. Vieux, infirme, sans vigueur, il étoit généralement méprisé des soldats.

Après la mort de Capito, Vitellius prit le commandement dans la basse Germanie. Fils de ce Vitellius qui se deshonna sous Claude, il avoit été élevé auprès de Tibère, auquel il se prostituoit; & il avoit contracté de bonne heure les vices les plus crapuleux. Voilà donc le choix que Galba faisoit de ses généraux.

Circonstances
dans lesquelles
les légions
du haut Rhin
se soulevèrent

Pendant qu'il négligeoit les provinces, il ne gouvernoit pas la capitale avec plus de sagesse. Ses ministres qui abusoient, tour-à-tour, de sa foiblesse, sembloient se hâter de profiter d'un regne qui devoit être court, & il n'y avoit qu'un cri contre leurs rapines. C'est dans ces circonstances, qu'il apprit que les légions du haut Rhin avoient brisé ses images, & qu'elles invitoient le sénat & le peuple à proclamer un autre empereur.

Galba adopte
Pison.

69

Le danger étoit pressant; il ne restoit d'autre ressource à Galba, que d'associer à l'empire un homme dont les vertus ôteroient tout prétexte aux séditieux; il adopta L. Pison Frugilicianus.

Mais ce ne fut pas dans le sénat, ce fut dans le camp qu'il fit cette adoption. Il paroïsoit donc reconnoître que les soldats avoient le droit

de faire les empereurs, & cependant il ne leur promit aucune gratification; ignoroit-il qu'on ne pouvoit se les concilier que par des largesses ?

Othon, que Néron avoit envoyé en Lusitanie, s'étoit le premier déclaré pour Galba; il l'avoit accompagné à Rome, dans l'espérance d'en être adopté; & il avoit tout tenté pour réussir dans ce projet. Entièrement ruiné, il restoit avec des dettes immenses & un luxe qui eût été à charge dans un empereur; de sorte que l'empire étoit pour lui une ressource, plutôt qu'un objet d'ambition. Il jugea devoir saisir le moment, où l'autorité de Pison commençoit à peine, & où celle de Galba étoit chancelante.

Othon aspire à l'empire.

Deux soldats entreprirent de disposer de l'empire, & ils en disposerent. Il n'y en avoit encore que vingt-un qui étoient entrés dans la conjuration, lorsque le 15 janvier, cinq jours après l'adoption, ils se rassemblèrent au milliaire doré, où Othon se rendit. Ils le saluèrent empereur, & le porterent au camp; telle fut la disposition des esprits, que tous approuverent cet attentat, ou le souffrirent.

Deux soldats le lui donnent.

69

Le peuple, à cette nouvelle, accourt au palais: il demande la mort d'Othon, & Galba délibère, incertain du parti qu'il doit prendre. Cependant le bruit se répand que ce chef des séditieux vient d'être tué; un soldat qui se

Le peuple & les grands dans cette conjoncture.


présente avec une épée ensanglantée, dit l'avoir tué lui-même. *Qui vous en a donné l'ordre,* répond l'empereur? & les grands, qui se précipitent alors au devant de lui, se plaignent qu'on leur ait enlevé la gloire de le venger.

Mort de Gal-
ba & de Pi-
fon.

Enfin Galba & Pison sortent; ils rencontrent sur la place les gardes prétoriennes. Ils meurent percés de coups, Vinius périt dans le tumulte. Lacon fut tué par l'ordre d'Othon, & on réserva Icétus pour être exécuté publiquement. Galba a régné sept mois & quelques jours, à compter de la mort de Néron.

69





CHAPITRE II.

Othon.

O THON n'étoit pas encore sorti du camp, lorsque les sénateurs, les chevaliers, & le peuple accoururent avec les démonstrations d'une joye d'autant plus vive, qu'elle étoit peu sincere. Ils insultoient à la mémoire de Galba; ils rendoient graces aux gardes prétoriennes, & ils s'humilioient à l'envi devant l'assassin, dont un moment auparavant ils avoient demandé la mort. Othon parut ignorer les outrages qu'on lui avoit faits, & depuis il n'en témoigna aucun ressentiment.

Le sénat & le peuple s'humilient devant Othon

Maître du sénat & du peuple, il ne l'étoit pas également des troupes. Pour sauver Marius Celsus, consul désigné, que sa fidélité pour Galba leur rendoit odieux, il fut contraint de le faire charger de chaînes, feignant de le réserver à de plus grands supplices. Tout fut ensuite à la disposition des soldats. Ils donnerent la préfecture de Rome à Flavius Sabinus, frere de Vespasien; & ils choisirent pour préfets du prétoire, Plotius Firmus, & Licinius Proculus.

Les soldats disposent de tout.

Conster-
nation des Ro-
mans qui se
voient mena-
cés d'une
guerre civile.

Le souvenir des anciens dérèglements d'Othon faisoit trembler pour l'avenir, lorsqu'une guerre civile qui se préparoit, répandit une consternation générale.

Quelques jours avant le meurtre de Galba, les légions de Germanie, dont nous avons vu le mécontentement, avoient donné l'empire à Vitellius, & elles marchaient déjà sous les ordres de deux lieutenants qui les avoient soulevées. Fabius Valens, avec quarante mille hommes, avoit pris sa route par les Gaules & par le mont Cenis : Alienus Cecina, avec trente mille s'avançoit, par les passages, qu'on nomme aujourd'hui le grand St Bernard.

On se rappelloit les anciennes guerres civiles, les proscriptions, les provinces dévastées, les plus belles contrées de l'Italie données en récompense aux soldats. Mais enfin, disoit-on, l'empire a subsisté sous César, il a subsisté sous Auguste; & aujourd'hui il semble que ce soit pour sa ruine, qu'Othon & Vitellius prennent les armes. Pour lequel formera-t-on des vœux? On fait seulement que le vainqueur, quel qu'il soit, est celui des deux qu'on doit redouter davantage. Quelques-uns tournoient les yeux ducôté de l'Orient, & présageoient une autre guerre qu'on ne craignoit pas moins, parce que la réputation de Vespasien étoit encore équivoque.

Othon cependant contre l'attente de tout le monde , se donnoit uniquement aux soins du gouvernement ; mais il ne rassuroit pas. Ses vertus, dont les circonstances lui faisoient une nécessité, faisoient craindre le retour de ses vices.

Othon montre des vertus, qui ne rassurent pas.

Vitellius n'étoit pas seulement capable de ces vertus forcées & passagères. Abrutié dans la crapule, son ame, comme son corps, étoit, pour ainsi dire, sans action, & il falloit que les soldats prissent sur eux les fonctions du général.

Vitellius n'en montre point.

Comme le peu de confiance qu'on avoit aux talents militaires de l'un & de l'autre, ne permettoit pas de prévoir de quel côté seroit la victoire, on n'osoit prendre ouvertement un parti : on auroit craint de s'être déclaré contre le vainqueur. Dans le sénat, où c'étoit une nécessité d'ouvrir un avis, & où il n'étoit pas possible de ménager à la fois Othon & Vitellius, chacun eût voulu parler, & personne n'eût voulu être entendu : ce n'étoit que dans les moments de tumulte que les sénateurs mon- troient quelque assurance.

Les Romains n'osent se déclarer ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre.

Sur ces entrefaites, une sédition qui s'éleva tout-a-coup, répandit de vives alarmes dans la ville. Varius Crispinus, chargé de faire porter des armes à une cohorte qu'Othon faisoit venir d'Ostie, crut devoir choisir la nuit pour exécuter cet ordre avec plus de tranquillité. Cette précaution même occasionna la sé-

Sédition qui répand l'alarme dans Rome.

dition ; un transport d'armes , à pareille heure , parut suspect à des soldats ivres. Ils jugent qu'Othon est trahi par le sénat : ils se faisaient des armes : ils tuent les tribuns & les centurions qui les veulent contenir : ils demandent que les sénateurs leur soient livrés, & ils marchent au palais.

Ce jour même , Othon avoit à souper chez lui les citoyens les plus distingués. Effrayés au bruit que font les soldats , les soupçons qui s'offrent tout-à-coup à leur esprit , redoublent leur effroi. Ils ne savent s'ils doivent s'enfuir, & ils observent la contenance d'Othon qui craint lui-même & qui se hâte de les congédier. Ils se sauvent à la faveur des ténèbres. Cependant les soldats forcent les portes , pénètrent jusqu'à l'empereur , se laissent à peine fléchir , & se retirent à regret.

Discours d'Othon aux séditieux.

Le lendemain Othon se rendit au camp. Trop de sévérité pouvoit aliéner les soldats , trop d'indulgence pouvoit les enhardir à tout oser : la conjoncture étoit délicate. Le discours que Tacite fait tenir à l'empereur , la peint trop bien pour le passer sous silence.

Je ne viens point , dit Othon , animer votre zèle & votre courage , vous avez assez prouvé l'un & l'autre ; je viens , au contraire , vous demander d'y mettre des bornes. Ce sont ces sentiments qui , pour n'être pas réglés , produisent parmi vous ces désordres , qui sont

dans les autres armées, l'effet de la haine, de la cupidité, de la défobéissance ou de la crainte : car les meilleurs motifs ont des suites funestes, lorsque la prudence ne dirige pas nos démarches. Nous allons commencer la guerre. Faudra-t-il donc délibérer toujours en public, & ne rien entreprendre que chacun n'ait donné son avis ? l'occasion qui passe rapidement, le permet-elle ? n'est-ce pas une nécessité de traiter bien des choses dans le secret ? & y aura-t'il quelque subordination dans une armée, si tous sont en droit de demander compte des ordres qu'on leur donne ? un ou deux séditieux tremperont les mains dans le sang de leurs officiers, & ils porteront le tumulte jusques dans la tente de leur général. Je dis un ou deux : car je ne crois pas que la dernière sédition ait eu un plus grand nombre de chefs. C'est en ma faveur, à la vérité, qu'elle a été excitée : mais dans les ténèbres & dans le tumulte, ne pouvoit-elle pas tourner contre moi-même ? Que pouvoit nous souhaiter Vitellius, sinon que l'esprit de discorde soulevât le soldat contre le centurion, & le centurion contre le tribun ? c'est l'obéissance des troupes qui assure le succès d'une guerre ; & l'armée la plus soumise, est la plus redoutable. Laissez moi le soin de vous conduire ; ne soyez jaloux que de montrer votre courage. Peu sont coupables : deux porteront la peine du crime ;

que les autres oublient les défords honteux de la nuit dernière ; qu'aucune armée n'apprenne, que vous tenez contre le sénat, l'ame, l'ornement de l'empire, des discours menaçants, que les Germains armés pour Vitellius, n'oseroient tenir eux mêmes. Faut-il que des Romains aient demandé la ruine d'un ordre, dont la gloire nous donne tout l'avantage sur cette horde que Vitellius a formée d'un ramas de nations ? car enfin, le sénat étant pour nous, la république est où nous sommes, & nos ennemis sont les siens ; de son salut dépendent l'éternité de l'empire, la paix de l'univers, votre conservation & la mienne. Conservons-le à nos descendants avec tout l'éclat qu'il a reçu de nos ancêtres ; & songez qu'on choisit les sénateurs parmi vous, comme on choisit les princes parmi les sénateurs.

Cette sédition fait voir l'état où étoit la discipline militaire.

Je me suis arrêté, Monseigneur, sur cette sédition, afin de vous faire connoître l'état où étoit alors la discipline militaire. Vous voyez que les généraux n'avoient plus d'autorité, & que les soldats, sans subordination, s'armoient contre la fortune & la vie des citoyens. Voilà principalement ce qui caractérise la guerre qui va commencer.

Les provinces se déclarent pour Othon, ou pour Vitellius sui-

Othon apprit que les légions de Dalmatie, de Pannonie, & de Mœsie lui avoient prêté serment ; & peu de jours après, il fut que l'Espagne, l'Aquitaine, & la Gaule Narbonnoise s'étoient

s'étoient déclarées pour son ennemi. Ce n'est pas que ces provinces fussent plus attachées à l'un qu'à l'autre : mais elles craignoient davantage celui qui les menaçoit de plus près. L'Afrique & l'Orient paroissoient reconnoître Othon, soit par respect pour le sénat, soit parce qu'on y avoit appris sa proclamation avant celle de Vitellius.

Cependant Cecina & Valens avançoient, laissant sur toute leur route des traces de leur avarice & de la licence des soldats. Othon qui avoit fait ses préparatifs, harangua le peuple avant de partir. Il établit ses droits sur le consentement des deux ordres : il parla avec circonspection des légions qui s'étoient déclarées contre lui, ne les accusant que d'erreur ; & il ne fit aucune mention de Vitellius, soit modération de sa part, soit politique de la part de Galerius qui avoit fait la harangue, il laissa Salvius Titianus son frere pour gouverner Rome avec Flavius Sabinus ; & il emmena les principaux citoyens, moins pour en tirer des secours, que parce qu'il craignoit de les laisser ; de ce nombre, étoit L. Vitellius, qu'il ne traita, ni comme son ennemi, ni comme frere d'un empereur.

Sa flotte fit voile vers la Gaule Narbonnoise, & il partit à la tête de son armée de terre, marchant à pied, couvert d'une cuirasse, & aussi peu recherché qu'un simple soldat. Il avoit

vant qu'elles craignent l'un ou l'autre.

Modération d'Othon avant son départ de Rome.

Il part à la tête de son armée de terre.

~~_____~~ sous lui, pour lieutenants Suétorius Paullinus; Marius Celsus & Annus Gallus, trois capitaines estimés: mais Licinius Proculus, préfet du prétoire, avoit toute sa confiance, & c'est lui qui la méritoit le moins.

~~_____~~
Il n'y a point
de subordination dans ses
troupes.

Si la flotte eût d'abord quelques avantages, ce fut sans fruit, parce que les généraux ne conserverent aucune autorité. Les soldats en mirent un dans les fers, & ils pillèrent les provinces mêmes qui s'étoient déclarées pour Othon.

Quoique l'armée de terre n'offrît pas absolument les mêmes désordres, il n'y avoit cependant ni discipline, ni subordination; les soldats se portoient pour juges des généraux, & à chaque mouvement qu'ils n'approuvoient pas, ils croioient qu'ils étoient trahis. Les meurtriers de Galba qui craignoient d'être punis, si tout autre qu'Othon avoit l'empire, étoient les premiers à former des soupçons, & à les répandre. Les choses vinrent au point que l'empereur ne sachant plus à qui donner sa confiance, écrivit à son frere de venir prendre le commandement des troupes.

~~_____~~
Même licence
dans l'armée
de Vitellius.

Des deux généraux de Vitellius, Cécina avoit le premier passé les Alpes, & il étoit maître de tout le pays jusqu'au Pô. Il y avoit la même licence dans ses troupes: mais quelques revers paroissoient avoir rétabli la subordination quand Valens arriva.

Ces deux généraux ayant réuni leurs forces, il ne pouvoit plus leur venir de secours, ni de Germanie, ni des Gaules, ni d'Espagne, ni de Bretagne. Ils avoient déjà ruiné les provinces qu'ils occupoient. Ils commençoient même à manquer de vivres; & on prévoyoit que les Germains ne résisteroient pas au changement de climat, si la guerre continuoit jusques dans les chaleurs de l'été.

Etat de cette armée.

Il importoit donc à Cécina & à Valens d'en venir promptement à une action décisive, & Othon, par conséquent, devoit temporiser. C'est le conseil que lui donnoient Paullinus, Celsus & Gallus. Mais Proculus & Titianus furent d'un avis contraire. Ils persuadèrent même à l'empereur de ne pas se trouver à la bataille qu'on alloit livrer. On ne pouvoit pas lui faire faire une plus grande faute: en effet, les soldats qui mettoient en lui toute leur confiance, s'abandonnerent à leurs premiers soupçons. Il n'y eut plus de discipline; les généraux perdirent toute autorité; & l'armée fut défaite à Bédriac, entre Crémone & Mantoue.

Fautes d'Othon. Sa défaite.

Quoique vaincu, Othon n'étoit pas sans ressources. Il lui restoit assez de forces pour se flatter encore de pouvoir vaincre. Ses soldats lui montroient un zèle & une ardeur qui l'invitoient à continuer la guerre. Mais son parti

Ses soldats l'invitent à continuer la guerre.

étoit pris, & il répondit aux instances de ses troupes.

Réponse qu'il leur fait.

Nous nous sommes éprouvés la fortune & moi, peu de temps, il est vrai : mais j'aurai usé avec modération d'un bonheur, dont je prévoyois le peu de durée. Vitellius a commencé la guerre, je la finirai, & la postérité nous jugera. Qu'il jouisse de son frere, de sa femme, de ses enfants; il ne me faut à moi, ni vengeance ni consolation. D'autres auront conservé l'empire, plus long-temps, aucun ne l'aura quitté avec plus de courage. Quoi! je pourrois vous exposer encore! je pourrois enlever à la république une si belle armée! non: ce seroit mettre un trop grand prix à ma vie. C'est assez que j'emporte l'idée que vous étiez prêts à vous immoler pour moi. Vivez: souffrez que je ne sois plus un obstacle à votre conservation, & cessez de vous opposer à la résolution que j'ai prise.

Sa mort.

69

Après ce discours, il les invita à ne pas aigrir le vainqueur par un plus long retardement; parlant avec autorité aux plus jeunes, employant les prieres avec les plus âgés, les consolant tous, & ne montrant ni crainte, ni trouble, ni altération. Il brûla les écrits trop flatteurs pour lui, ou trop injurieux pour Vitellius; il distribua de l'argent avec économie, & non comme un homme qui va cesser de vivre. Enfin, assuré du départ de ses amis, il

passa une nuit tranquille : on assure même qu'il dormit, & à la pointe du jour il se perça le cœur.

Ainsi finit Othon, après trois mois de règne. Il étoit dans sa trente-huitième année. Sa mort l'a rendu célèbre; elle fait voir au moins qu'il auroit été capable de vertus, dans un siècle où il y auroit eu des méurs. Tacite assure qu'il gouverna la Lusitanie avec intégrité.



 CHAPITRE III.

Vitellius.

Le sénat rend
graces aux lé-
gions qui dé-
vastent l'Ita-
lie.

69

Le sénat se conduisit avec les légions de Germanie, comme il avoit fait avec les gardes prétoriennes : il leur rendit grâces, & cependant ces légions dévastèrent les campagnes, pillèrent les villes & profanèrent les temples. Les généraux ne pouvoient les réprimer, ou ne le vouloient pas. Valens, sur-tout, fermoit les yeux sur les rapines des soldats, parce qu'il étoit lui-même d'une avidité insatiable.

Intempérance
& férocité
de Vitellius.

Vitellius étoit encore dans les Gaules, & déjà on le proclamait à Rome : il venoit lentement. Son intempérance retardoit sa marche ; toujours plongé dans le vin, il sembloit arriver pour se baigner dans le sang. A Bedriac, à la vue des cadavres qui infectoient l'air, il dit : *un ennemi mort sent toujours bon.*

son arrivée à
Rome.

A son approche, les sénateurs & les chevaliers, soit crainte, soit adulation, s'empresèrent d'aller au devant de lui. Aucun citoyen connu n'osa l'attendre. La populace accourut, sur-tout, & avec elle, les farceurs,

les histrions , & tout ce que Rome avoit de plus corrompu ; c'est avec ce cortège qu'il se montra dans la capitale , où la licence ruina son armée. Toujours ivres , à son exemple , les soldats commettoient toutes sortes de violences , & tournoient leurs armes les uns contre les autres.

Il dispersa les troupes qui avoient servi sous Othon , cassa les gardes prétoriennes qu'il redoutoit , & il retint en Italie les légions qu'il avoit amenées de Germanie. Il ne les fit pas camper , il les répandit dans les villes , où elles s'amollirent promptement. Sans discipline , elles vivoient dans la débauche.

Ses troupes s'amollissent.

Toute la puissance fut entre les mains de Cécina & de Valens qui se méprisoient mutuellement , & qui jaloux de se surpasser en richesses & en faste , ne pouvoient cacher la haine qu'ils se portoient. Forcés l'un & l'autre à ménager un affranchi qui partageoit la faveur , ils partagerent avec lui les dépouilles de l'empire. Il y avoit à peine quatre mois que Vitellius régnoit , & déjà cet affranchi égaloit en rapines ceux qui avoient le plus abusé du crédit , sous les regnes précédents.

Cécina, Valens, & un affranchi partagent la faveur.

Livré à ces trois hommes , le stupide empereur s'abrutissoit de plus en plus , sans crainte , comme sans prévoyance : & cependant il n'étoit pas encore arrivé à Rome , lorsque l'Orient donnoit un nouveau , maître à l'empire.

Vespasien proclamé en orient. Ses préparatifs.

Vespasien que l'Asie venoit de proclamer, s'étoit transporté en Egypte, d'où il menaçoit d'affamer l'Italie; & Mucianus, qui l'avoit engagé à prendre les armes, marchoit à Byzance, se proposant, suivant les circonstances, de pénétrer par l'Illyrie, ou de se porter à Dyrrachium. La saison ne lui avoit pas permis de tenter le trajet par mer.

Antonius Primus, qui arme pour lui, marche en Italie.

A cette nouvelle que Vitellius feignoit de ne pas croire, les légions d'Illyrie, de Pannonie & de Dalmatie se déclarerent pour Vespasien. Deux consulaires vieux & riches, qui commandoient dans ces provinces, ne prirent aucune part à leur soulèvement. Ce fut le chef d'une simple légion, Antonius Primus, qui se mit à la tête des troupes, & qui les conduisit en Italie; cependant il n'avoit point reçu d'ordre. Au contraire, Vespasien vouloit qu'on attendît Mucianus. Primus d'abord flétri & chassé du sénat, avoit recouvré la dignité de sénateur pendant les derniers troubles. Eloquent, audacieux, ravisseur, dissipateur, il avoit les vices & les talents, qui font d'un chef de parti un homme tout à la fois utile & dangereux.

Etat de l'armée de Vitellius.

Vitellius enfin, ne pouvoit plus se cacher le danger qui le menaçoit. Il arma: mais les Germains énervés par les débauches, n'avoient plus les mêmes forces, ni le même courage. Ils marchoitent lentement, sans ordre, sans

discipline. La chaleur , la poussiere , le poids des armes , tout les incommodoit.

Cette armée avoit pour général Cécina , qui jaloux du crédit de Valens , étoit parti dans le dessein de trahir Vitellius. Il est vrai qu'il ne fut pas conduire cette entreprise avec assez d'adresse. Ses soldats le mirent dans les fers , & choisirent deux autres généraux ; mais cette révolution ayant jeté le désordre dans l'armée , Primus qui en profita eut l'avantage dans plusieurs combats , & se rendit maître de Crémone qu'il livra au pillage. Cette ville fut consumée par les flammes.

Valens qui étoit parti de Rome , auroit pu joindre l'armée avant la défection de Cécina. mais aussi intempérant que Vitellius , il marchoit avec la même lenteur ; & il n'étoit encore qu'en Etrurie , lorsqu'il apprit le sac de Crémone. Quelques jours après s'étant embarqué pour la Gaule Narbonnoise , d'où il comptoit revenir avec de nouvelles forces , il tomba entre les mains des ennemis , & il perdit la vie.

La mort de Valens acheva de ruiner le parti de Vitellius. Abandonné de toutes ses armées , ce prince se vit réduit aux seules troupes qu'il avoit gardées auprès de lui ; & Primus vint à Rome presque sans obstacles , ravageant l'Italie comme un pays de conquête. Il se livra , au dehors & au de dans des murs , plusieurs com-

Elle est dé-
faite.

Mort de Va-
lens.

Combats à
l'insivée de
Primus à Ro-
me.

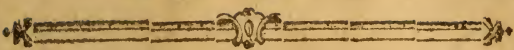
bats, dans lesquels il périt cinquante mille hommes ; & ce qu'il y eut de plus étonnant, c'est que le peuple applaudissoit, comme au cirque, aux combattants des deux partis.

Mort de Vitellius.

Vitellius trouvé dans la loge d'un esclave, où il avoit cru se cacher, fut exposé aux insultes du peuple, qui le mit en pieces, il a survécu huit mois à Othon.

69





CHAPITRE IV.

Vespasien.

LA guerre paroïssoit finie, & cependant la paix ne commençoit pas encore ; maîtres de Rome, les soldats ne croyoient plus devoir obéir à un général, qui n'avoit eu le commandement, que parce qu'ils le lui avoient donné ; & Primus qui s'enrichissoit des dépouilles de Vitellius, autorisoit la licence par son exemple, bien loin de penser à la réprimer. Le sang couloit donc jusques dans les temples.

Mucianus arriva ; comme il n'osoit blâmer ouvertement la conduite de Primus, il le combla d'éloges en plein sénat, il lui offrit des récompenses. Il accorda des graces à plusieurs personnes à sa considération ; & lorsqu'il eut assez flatté sa vanité, il lui enleva toutes ses forces, en éloignant sous différents prétextes, les légions qui lui étoient le plus attachées. Primus fut réduit à se retirer auprès de l'empereur qui le reçut bien, mais pas aussi bien qu'il l'espéroit. Les lettres de Mucianus l'avoient

Licence des
soldats sous
Primus.

69

Mucianus
force Primus
à se retirer.

desservi, & il se nuisoit encore plus lui-même, par la hauteur avec laquelle il faisoit valoir ses services. Alors Mucianus gouverna plutôt comme collègue, que comme ministre de Vespasien; & il se rendit si odieux, qu'on lui fut à peine gré d'avoir rétabli l'ordre. Il immola plusieurs citoyens à ses soupçons.

Soulevement
des Bataves,
des Germains
& des Gaulois.

La dernière guerre civile parut aux Germains & aux Gaulois une occasion de secouer le joug. Les Bataves leverent les premiers l'étendard, portés à la révolte par Claudius Civilis, qui descendoit des Rois du pays. Chargé de chaînes sous Néron, sous Vitellius menacé de perdre la vie, Civilis avoit ses injures à venger. Il représenta aux principaux de sa nation, que les Romains n'avoient laissé que de vieux soldats sur le haut & le bas Rhin; que leurs meilleures troupes se ruinoient en Italie; & que les Germains & les Gaulois étoient au moment de se soulever.

Il avoit été invité à s'opposer aux secours, que Vitellius entreprendroit de faire venir de Germanie. Primus lui avoit écrit lui-même à ce sujet. Civilis saisissant le prétexte qui lui étoit offert, feignit d'armer pour Vespasien; il arma contre l'empire.

Révolte des
légions de Ger-
manie contre
leurs chefs.

Il eut d'abord des succès qui attirerent successivement dans son parti, les Germains & les Gaulois, & qui semerent l'esprit de sédition dans les légions Romaines. Les soldats

soulevés à plusieurs reprises contre Mordéonius Flaccus qu'ils regardoient comme la cause de leurs revers, finirent par l'égorger; & sous Vocula qu'ils choisirent pour général, ils continuèrent d'être indociles & séditieux.

Sur ces entrefaites, le capitole ayant été brûlé, les Gaulois jurèrent que les dieux se déclaroient pour eux. Autrefois, disoient-ils, nous avons pris Rome; mais nous n'avons pas détruit le temple de Jupiter, & l'empire Romain a subsisté. Aujourd'hui la destruction de ce temple est une preuve que les dieux courroucés contre Rome, veulent que l'empire passe aux nations transalpines; comme les Druides prédisoient eux-mêmes cette révolution, il ne paroissoit pas qu'on en pût douter. Les premiers événements contribuèrent même à donner de la confiance aux Gaulois.

Classicus leur chef vint camper à deux milles des légions du bas Rhin; se flattant de les associer à sa révolte, parce qu'elles refusoient de reconnoître Vespasien; en effet, elles se leverent contre les officiers qui les commandoient, tuèrent les uns, mirent les autres dans les fers, & prêterent serment aux Gaulois.

Les légions du haut Rhin ayant suivi cet exemple, Classicus crut avoir jeté les fondemens de l'empire des Gaules. Cependant on demandoit où seroit le siege de cet empire,

Les Druides
prédifent
l'empire aux
Gaulois.

Les légions
romaines pré-
tent serment
aux Gaulois.

Les Gaulois se
divifent Cé-
rialis les sou-
met.

& cette question divisoit déjà les peuples qui avoient pris les armes. D'ailleurs tous n'étoient pas encore entrés dans cette ligue, & plusieurs attendoient l'événement pour se déclarer, lorsque sur le bruit que Mucianus envoyoit des troupes dans les Gaules, toutes les villes, à l'exception de Treves & de Langres, abandonnerent Cladius. Les légions arrivèrent peu après, & Cerialis termina cette guerre.

Conduite de
Domitien.

Domitien, second fils de Vespasien étoit alors à Rome. A peine venoit-il d'être créé César par le sénat, & il abusoit déjà de l'autorité. Il eût pris le commandement des troupes qui partoient pour les Gaules, si Mucianus ne s'y fût opposé; il n'osa lui résister ouvertement: mais il écrivit à Cerialis pour l'engager à lui livrer l'armée. On n'a point su quel pouvoit être son dessein; quand il fut que son pere qu'il avoit irrité par sa conduite, devoit bientôt arriver, il cessa de se mêler du gouvernement, & il affecta de s'appliquer à différentes études.

Vespasien est
le premier que
la puissance
souveraine ait
changé en
maux.

Titus-Flavius-Sabinus-Vespasianus, né à Rieti de parents obscurs, employa la flatterie pour plaire à Caligula. Sous Claude, il s'éleva par le crédit de Narcisse. Sous Néron, il gouverna l'Afrique avec intégrité; il en revint ruiné, & il fut peu délicat sur les moyens de rétablir sa fortune. Simple particulier, il eut

une réputation au moins équivoque : il montra des vertus sur le trône. Il est le premier que la puissance souveraine ait changé en mi-eux.

Il abolit la contume où étoient ses prédécesseurs de faire fouiller les personnes qui venoient leur faire la cour. Il pardonna généralement à tous ceux qui avoient porté les armes contre lui. Sans crainte & sans soupçons, il fut accessible à tous les citoyens, & il n'écarta que les délateurs. Sur ce qu'on vouloit lui rendre suspect Metius Pompotianus, il le fit consul, disant : *si jamais il devient Empereur, il se souviendra que je lui ai fait du bien.* Il donna une dot à une fille que Vitellius avoit laissée, & il la maria convenablement.

Simple dans ses mœurs, il vivoit familièrement avec ses amis. Il alloit manger chez eux, & ils venoient manger chez lui. Il avoit auprès de Riéti une petite maison dans laquelle il étoit né, & où il alloit passer les étés. Il n'imagina point de l'agrandir, ni de l'embellir. Les jours solempnels il buvoit dans une petite tasse d'argent que sa mere lui avoit laissée. Il ne dissimuloit point la médiocrité de sa naissance, & il se moquoit des flatteurs qui lui cherchoient des ayeux. Le Roi des Parthes lui ayant écrit, *Arsace, Roi, des Rois, à Flavius Vespasianus* : il lui répondit, *Flavius Vespasianus, à Arsace, Roi de Rois.*

 Sa générosité.

 Ses mœurs
simples.

~~de sa tolérance.~~
Sa tolérance.

Il railloit volontiers; mais il souffroit qu'on le railât. Il vouloit qu'on lui parlât avec liberté; il ne s'offendoit même pas de l'indépendance qu'affectoient quelques philosophes. Démétrius le cynique, dédaignoit de le saluer, & ne cessoit de crier contre la monarchie: *cet homme, disoit Vespasien, voudroit que je le fisse mourir, mais je le laisse aboyer.*

Le Préteur Helvidius Priscus lui refusoit le prénom d'empereur, & ne faisoit aucune mention de lui dans les édits qu'il publioit. Vespasien auroit pu en être d'autant plus offensé, qu'Helvidius jouissoit d'une grande considération. Il ne l'exila néanmoins, que lorsqu'il eut été poussé à bout par les outrages qu'il en reçut publiquement. L'innocence trouvoit en lui une sauvegarde; s'il se commit des injustices, ce fut à son insu; il donnoit des larmes aux punitions les plus justes.

Il réprime
la licence des
soldats.

Occupé à rétablir l'ordre, il licencia une partie des troupes de Vitellius; il réprima l'autre, & il maintint dans la discipline les légions qui avoient combattu pour lui. Il s'appliqua, sur-tout, à la réforme du luxe & des mœurs, & il y contribua par son exemple.

Il réforme
le luxe.

Il complète
& purge l'ordre des sénateurs & celui des chevaliers.

Pendant sa censure, dans laquelle il eut pour collègue, Titus son fils, il compléta l'ordre des sénateurs & celui des chevaliers, exterminés en partie par la tyrannie, ou par les guerres civiles; & il en exclut les membres indignes,

gnes, qui s'y étoient introduits à la faveur des troubles. Le dénombrement qu'il a fait a été le dernier.

Sous ce regne, le sénat auroit pu reprendre son premier lustre, si Rome avoit encore eu des citoyens, dont l'ame eût été capable de quelque élévation. Vespasien communiquoit les affaires au sénat. Il y étoit assis, il lui écrivoit, lorsqu'il ne pouvoit pas s'y rendre, & ses fils portøient eux-mêmes ses lettres.

L'avarice est le seul vice qu'on lui ait reproché; en effet, il rétablit plusieurs impôts abolis sous Galba; il en ajouta de nouveaux & de plus onéreux. Il vendoit les dignités aux candidats, & l'absolution aux coupables; on prétend même qu'il élevoit aux emplois des hommes avides, afin de les pressurer, lorsqu'ils se feroient enrichis. Il ne cherchoit pas même à cacher son avarice: souvent il en faisoit un sujet de plaisanterie. Une ville lui avoit décerné une statue colossale d'un grand prix; il dit aux députés, en leur montrant le creux de sa main, *voilà la base*.

L'épuisement, où il trouva le trésor public, & l'usage qu'il faisoit de ses revenus, pourroient le justifier, s'il étoit possible de justifier un souverain qui foule ses peuples. Car enfin tout l'état souffre, lorsque les impôts sont portés à l'excès; & la générosité du prince ne ré-

Il n'a pas tenu à lui que le sénat ne reprît son premier lustre.

Son avarice.

On ne la peut justifier.

pare jamais que la moindte partie des maux que fait son avarice.

Usage qu'il
faisoit de ses
revenus.

Vespasien entretenoit les grands chemins. Il en faisoit de nouveaux, il élevoit des édifices publics, il réparoit ceux que le temps avoit endommagés. Il faisoit rebâtir les villes incendiées, ou renversées par des tremblemens de terre; il soulageoit les peuples qui avoient éprouvé des calamités; enân il soutenoit par ses largesses, les familles illustres qui avoient besoin de secours. Je ne parle pas des gratifications qu'il accordoit aux poëtes, aux rhéteurs; &, je voudrois qu'il n'eût jamais été sourd aux cris du peuple, & qu'il eût acheté moins chèrement les suffrages du peuple.

Il bâtit le
temple de la
Paix.

Il triompha des Juifs la seconde année de son regne, & le temple de Janus fut fermé pour la sixieme fois; il bâtit celui de la Paix, dans lequel il déposa les dépouilles les plus précieuses du temple de Jérusalem; il destina cet édifice aux assemblées des gens de lettres qu'il protégeoit, & on y conserva leurs ouvrages.

Fonctions de
Titus au près
de Vespasien.

Titus fut alors associé à la puissance tribunicienne, & selon quelques-uns à l'empire. Il est au moins certain qu'il faisoit auprès de son pere, les fonctions de secretaire & de ministre; il prit même le commandement des gardes prétoriennes, ce qui ne donna pas peu

de lustre à cette place , occupée jusqu'alors par
de simples chevaliers.

Vespasien a réduit en provinces Romaines
l'Achaïe , la Lycie , Rhodes , Byfance , & Sa-
mos , qu'on regardoit comme des pays libres ;
la Thrace , la Cilicie & la Comagene , aupara-
vant gouvernées par des rois.

—————
Pays réduits
en provinces
romaines.

Dans la dixieme année de son regne , on
découvrit une conspiration , dont Alienus Cé-
cina & Eprius Marcellus étoient les chefs. Le
premier fut assassiné par ordre de Titus , &
l'autre condamné par le sénat , se donna la
mort.

—————
Conspiration.

Quelques jours après , l'empereur tomba
malade , & se retira dans sa p-tite maison de
Rieti. *Il me semble*, disoit-il, *que je deviens dieu.*
Quoique sa maladie empirât , il continua de
donner ses soins au gouvernement , disant qu'un
empereur doit mourir debout. En effet , ce fut
ainsi qu'il mourut , dans la soixante-dixieme
année de son âge.

—————
Mort de Vespasien.





CHAPITRE V.

Titus.

Jeunesse de
Titus.

ELEVÉ à la cour de Claude & de Néron , avec Britannicus , Titus eut la même éducation & les mêmes maîtres ; il montra de bonne heure des dispositions à tout. Bien fait , fort , adroit , il se formoit sans efforts , à tous les exercices de son âge ; une intelligence prompte & une grande mémoire le rendoient également propre à tous les genres d'étude ; & il acquit une connoissance profonde des lettres grecques & latines. Dès ses premières armes , il se distingua , on voyoit en Germanie & en Bretagne ; les monuments que ces provinces avoient élevés à sa valeur & à sa modération. Ce fut lui qui acheva de soumettre la Judée.

Prévention
des Romains
qui le croyent
un second
Néron.

Tout paroïsoit donc devoir prévenir en sa faveur. Aucun prince néanmoins n'est parvenu à l'empire avec une plus mauvaise réputation ; on le jugeoit cruel , parce qu'il avoit en effet donné des preuves de violence ; débauché , parce qu'il passoit souvent les nuits avec des jeu-

nes gens dissolus ; avare , parce qu'on le soupçonnoit d'avoir fait un trafic de son crédit , en un mot , on disoit publiquement que ce seroit un second Néron.

Quelques asservis que soient les peuples , il y a des préjugés que le despote même est forcé de respecter. A Rome , si un prince eût épousé une étrangere , il se fût rendu odieux ; & voilà ce qu'on craignoit de la part de Titus. C'est , peut-être , aussi ce qui prévint contre lui , en effet , il aimoit Bérénice , fille d'Agrippa dernier Roi de Judée : il en étoit aimé : elle logeoit dans le palais , & elle se conduisoit déjà , comme si elle eût été la femme de l'empereur. Titus la renvoya : il écarta les jeunes gens qui manquoient de mœurs : il s'attacha les citoyens éclairés & vertueux : sa conduite dissipa jusqu'à l'apparence du vice : il ne montra plus que des vertus , & il devint l'amour & les délices du genre humain.

Il devient l'amour & les délices du genre humain

Sous Tibere , il fallut solliciter de nouveau pour être confirmé dans les graces qu'on avoit obtenues sous Auguste ; & depuis , chaque empereur avoit eu pour maxime de regarder comme nulles , toutes les concessions qu'il n'avoit pas ratifiées. Titus abolit cet usage , & confirma par un édit tout ce qui avoit été accordé avant lui. Cet exemple ne seroit pas bon à suivre ; si on succédoit à un prince dissipateur.

Il confirme les graces accordées avant lui.

qui auroit distribué les graces sans discernement.

Sa bienfaisance.

La bienfaisance faisoit le caractère de Titus ; elle se monroit dans tous ses réglemens, & l'empire attendoit ses ordres, comme autant de bienfaits ; vous savez ce mot, Monseigneur : *mes amis, j'ai perdu un jour!* mot admirable, mais ce ne seroit pas assez de le répéter : ce ne seroit pas même assez de marquer par des bienfaits chaque jour de son regne ; un prince seroit inhumain, si pour être généreux envers ses courtisans, il surchargeoit ses peuples qui doivent être le principal objet de sa bienfaisance. Titus diminua les impôts. Il refusoit même les présents que l'usage autorisoit ; c'est son économie qui fournissoit des fonds à sa générosité.

Il n'a fait mourir aucun citoyen.

En recevant le souverain pontificat, il déclara qu'il ne l'acceptoit que pour conserver ses mains pures ; en effet, il ne versa jamais le sang d'aucun citoyen. Deux patriciens furent convaincus d'avoir conspiré contre lui : il leur fit grace, les admit à sa table, leur donna une place à côté de lui dans un spectacle de gladiateurs, & leur présenta les épées des combattants, qu'on lui avoit apportées suivant l'usage ; il dépecha même un courier à la mere de l'un des deux, pour la rassurer sur le sort de son fils. Domitien qui se déclaroit ouvertement son ennemi, il le traita toujours avec les mêmes

égards, & la même considération, il défendit aux magistrats de prendre connoissance des accusations de leze Majesté, aimant mieux laisser de pareils crimes impunis, que d'exposer les meilleurs citoyens à être persécutés sous ce prétexte; il ordonna, au contraire, de sévir contre les délateurs.

Ce fut la première année de son regne, qu'Herculanum, Pompeïa, & d'autres villes furent englouties par une éruption du mont Vésuve. Les cendres volèrent en Afrique, en Egypte, en Syrie; le ciel en fut couvert à Rome, & le soleil obscurci pendant plusieurs jours. Titus occupé des moyens de soulager la Campanie, assigna des fonds à cet effet; il envoya dans cette province deux consulaires pour réparer les dommages, autant qu'il étoit possible, & l'année suivante il s'y transporta lui-même.

Villes abymées par une éruption du mont Vésuve. Titus occupé du soulagement de la Campanie.

Il y étoit encore, lorsqu'un incendie qui dura trois jours, consuma le capitolé, le panthéon, la bibliothèque d'Auguste, le théâtre de Pompée & quantité d'autres édifices. Il déclara qu'il répareroit à ses frais toutes ces pertes; & pour remplir cet engagement, il vendit tout ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses palais.

Sa générosité lors d'un incendie.

Si jamais prince n'eut plus d'humanité, aucun n'eut aussi dans un si court espace, autant d'occasions d'exercer cette vertu. L'incendie fut suivi d'une peste si cruelle, qu'à peine en avoit-

Ses soins paternels pendant une peste.

on vu de semblable. L'empereur présent par tout, se montra comme le pere du peuple ; donnant des secours aux uns , consolant les autres , veillant sur tous.

Il donne
des jeux.

Peu de temps après , il acheva un amphithéâtre que son pere avoit commencé , & qui aujourd'hui subsiste en partie ; à l'occasion de la dédicace de cet édifice , il donna des jeux pendant trois mois. Il les jugeoit nécessaires pour faire oublier les calamités passées.

Sa mort.

21

C'est ainsi qu'il s'occupoit du bonheur des peuples , lorsqu'il fut enlevé à l'empire : nouvelle calamité , qui répandit une consternation , générale & que rien ne pouvoit faire oublier ; le sénat lui donna plus d'éloges après sa mort , qu'il n'avoit prodigué de flatteries à aucun prince vivant. Titus mourut dans sa maison de Rieti , âgé de quarante-un ans , après avoir régné deux ans , deux mois & vingt jours.





CHAPITRE VI.

Domitien.

DOMITIEN soupçonné d'avoir empoisonné son frere , lui succéda , & affecta de le décrier. Cependant il ne fit pas d'abord connoître tous ses vices , & dans les commencements on crut voir en lui quelques vertus. Il montrait du désintéressement : il paroissoit abhorrer le sang ; il sembloit s'occuper de la réforme des mœurs ; & on prétend que la justice n'a jamais été administrée avec plus d'intégrité. Il étoit néanmoins peu capable de travail. Dès lors il s'enfermoit tous les jours pendant une heure , pour prendre des mouches qu'il perçoit avec un poinçon.

Commence-
ments de Do-
mitien .

Sa cruauté se manifesta par degrés ; dès qu'une fois il eut versé du sang , il en répandit tous les jours davantage. Ce ne fut pas assez pour lui de chercher des prétextes : ses craintes lui en firent chercher jusques dans l'avenir ; il voulut avoir l'horoscope des principaux citoyens , & il fit mourir ceux à qui le sort pro-

Sa cruauté
se montre par
degrés.

mettoit quelque chose de grand : prouvant à la fois qu'il croyoit à l'astrologie & qu'il n'y croyoit pas , puisqu'il pensoit pouvoir en arrêter les effets.

Il se ruina en spectacles , en bâtimens , en profusions de toute espece ; pour s'attacher les soldats , il leur donna une augmentation de paye. Alors ne pouvant plus suffire à ses dépenses , il se livra aux rapines , & devint plus cruel que jamais ; pour être criminel à ses yeux , il suffisoit d'être accusé , quelque fût le délateur. Les actions les plus indifférentes , les paroles échappées , tout fut crime de leze Majesté ; & pour insulter aux malheureux qu'il condamnoit , il parloit de clémence , lorsqu'il alloit prononcer un arrêt de mort ; on redoutoit même jusqu'à ses faveurs : car il ne traitoit jamais mieux ceux avec qui il vivoit familièrement , que lorsqu'il avoit résolu de les faire périr.

Jeux de ce
monstre.

Il imagina un jour de donner un souper dans une salle tendue de noir avec tout l'appareil de la mort , & c'est là qu'il rassembla les principaux des sénateurs & des chevaliers. Quand ils se séparèrent , il voulut qu'ils fussent accompagnés par des gens à lui : & quelques heures après il envoya encore chez eux , afin de leur donner de nouvelles frayeurs. C'étoit des présents qu'il leur faisoit : mais il se réjouissoit de les avoir alarmés ; tels étoient les jeux de ce monstre.

Les délateurs répandus de toutes parts, étouffoient jusqu'aux plus légères plaintes ; on craignoit ses esclaves, ses affranchis, ses parents, ses amis ; & personne n'étoit assuré d'échapper à la cruauté de Domitien, ni ses affranchis, ni sa femme, ni ses confidens les plus intimes. On conspira enfin, & il fut assassiné dans la quarante-cinquième année de son âge, après avoir regné quinze-ans ; il a fait la guerre aux Celtes, aux Daces, & aux Sarmates. Après quelques succès, il eut des revers, & il finit par acheter la paix de Décébale, roi des Daces.

Sa mort.





LIVRE QUATORZIEME.

CHAPITRE I.

Nerva & Trajan.

On comprend difficilement que Rome puisse être long-temps bien gouvernée. **O**n a de la peine à comprendre que la nature humaine puisse être dégradée au point où elle l'a été sous les regnes de Caligula, Claude, Néron, Domitien. Mais quand on a vu ce que la tyrannie osoit se permettre, on a peut-être, plus de peine encore à comprendre que Rome puisse jamais être gouvernée par une suite de princes vertueux. Nous allons cependant commencer un siecle, où cinq empereurs ont successivement fait le bonheur des Romains.

Les conjurés éleverent à l'empire M. Cocceius Nerva, né à Narni en Ombrie, d'une

Nerva est vertueux, mais

famille originaire de Crete. C'est le premier empereur qui n'ait pas été Romain, ou Italien d'origine.

trop foible.

Agé de 65 à 70 ans, Nerva, quoiqu'éclairé & vertueux parut trop foible pour le fardeau, dont il s'étoit chargé. On se plaignit que tout fut permis sous son regne, comme tout avoit été criminel sous le précédent.

Il fut allier, dit Tacite, deux choses auparavant incompatibles, la monarchie, & la liberté. Il paroît cependant qu'il ne fut pas capable de les maintenir dans un juste équilibre; un trait prouve tout à la fois sa foiblesse & sa bonté. Dans le temps même qu'il faisoit sévir contre les délateurs, il en avoit à sa table. La conversation étant tombée sur un de ces hommes infâmes, *que feroit-il aujourd'hui* demanda Nerva, *s'il vivoit encore?* quelqu'un lui répondit, *il mangeroit avec nous*, & l'empereur ne s'offensa point de cette répartie.

Les gardes prétoriennes, à qui les mauvais princes étoient toujours chers, se souleverent & demanderent la mort des meurtriers de Domitien; il ne fut pas au pouvoir de Nerva de les contenir; & on égorgea sous ses yeux ceux qui lui avoient donné l'empire. Il ne se dissimula pas sa foiblesse, il adopta & prit pour collègue M. Ulpius Trajanus Crinitus, qui commandoit alors sur le bas Rhin. Il mourut peu après; rien ne lui a fait plus d'honneur

Il connoît le besoin qu'il a d'un appui, & il adopte Trajan.

Sa mort.

que d'avoir choisi, hors de sa famille, un prince tel que Trajan; il a régné seize mois.

Trajan est digne du trône.

Trajan étoit d'Italica ville d'Espagne; il n'avoit point eu d'illustration dans sa famille, jusqu'à son pere qui parvint au consulat; mais on trouvoit en lui les vertus & les talents, qu'on peut désirer dans un souverain.

Ce prince à la tête de ses troupes.

Grand capitaine, il rétablit la discipline; & il eut des armées redoutables & victorieuses: il marchoit toujours à pied à la tête de ses troupes, se nourrissant des mêmes aliments que les soldats, supportant comme eux, la faim, la soif, la fatigue, & dispensant avec discernement les peines & les récompenses.

Ses guerres contre les Daces.

Sa première guerre fut contre les Daces; honteux de payer le tribut auquel Domitien s'étoit assujetti, il saisit le premier prétexte que lui fournit Décébale, le vainquit, & lui fit la loi.

Quelques années après, Décébale n'ayant pas été fidele à ses engagements, Trajan reprit les armes; cette seconde guerre, plus longue que la première, fut terminée par la conquête entière du pays des Daces. La colonne trajane, qu'on voit encore à Rome, est le monument des victoires remportées dans ces deux guerres.

Ses conquêtes en orient.

Jaloux d'exécuter le projet de Jules-César, Trajan marcha contre Cosroés, roi des Parthes, qui avoit disposé de la couronne d'Arménie; l'empereur qui regarda cette démar-

che comme une usurpation sur ses droits, conquit ce royaume, la Mésopotamie, l'Arabie, l'Assyrie, Babylone, Ctesiphon, capitale des Parthes, & l'Arabie heureuse. Il eût désiré d'être plus jeune, afin de porter ses conquêtes aussi loin qu'Alexandre; mais il avoit alors soixante-trois ans, & c'étoit la dix-neuvième année de son règne. L'empire cependant n'étoit déjà que trop étendu; & la passion des conquêtes est d'autant plus blamable dans Trajan, qu'il étoit fait pour une gloire plus réelle & plus solide. C'est sous ce point de vue que je vais le considérer.

Sa passion pour les conquêtes est blâmable.

C'étoit l'usage de donner le consulat aux empereurs, le premier janvier après leur avènement. Trajan le refusa. Il étoit absent: il voulut se conformer à une loi plus ancienne que cet usage. Il vint à Rome l'année suivante. Sa marche ne fut ni à charge aux peuples, ni dispendieuse pour l'état; il fit son entrée à pied, au milieu des acclamations.

Son attention à faire respecter les loix par son exemple.

Lorsqu'il brigua le consulat, il observa scrupuleusement toutes les formes usitées, quoique ses prédécesseurs eussent dédaigné de s'y soumettre. Il vint aux comices en habit de candidat. Après son élection, il se présenta pour faire le serment. Il le répéta debout, devant le consul qui étoit assis. Il ajouta qu'il se soumettoit à la colère du ciel, s'il manquoit jamais à ses engagements. Il voulut même que dans les

vœux qu'on faisoit tous les ans pour lui , on inférât cette condition : *s'il gouverne , comme il doit , la république , & s'il procure le bien de tous.* Il pensoit qu'un souverain qui veut faire respecter les loix , doit les respecter lui-même.

Ses soins pour
le bonheur
des peuples.

A son avènement , il donna , suivant l'usage , une gratification aux soldats. Mais le peuple étoit , sur-tout , l'objet de ses largesses on prétend que sous son regne , les distributions qui se faisoient chaque mois , nourrissoient deux millions de personnes. Il faisoit élever les enfants , dont les parents étoient dans la misère. Il avoit assigné , à cet effet , des fonds à Rome & dans les provinces. Il fonda des villes. Il en rétablit plusieurs. Il répara la population. Il multiplia les chariots de poste , qu'Auguste avoit le premier établis. Il continua les grands chemins jusqu'aux extrémités de l'empire. Enfin il orna Rome de bâtimens utiles & magnifiques & il y forma plusieurs bibliothèques.

Son économie
& sa vigilan-
ce.

Il suffisoit à toutes ces dépenses par une économie sage & par une vigilance éclairée ; riche , parce qu'il vivoit avec simplicité , il enrichissoit l'état , parce qu'il veilloit sur tous ceux auxquels il confioit quelques parties de l'administration. Il auroit été difficile de commettre des rapines , sous un prince aussi vigilant. *Eurithme n'est pas Policlete , ni moi Néron* , disoit-il , à des personnes qui craignoient l'intérêt que cet affranchi prenoit à une affaire ; & un jour que ce même
affranchi

affranchi apprehendoit qu'on ne le soupçonât d'abuser de son crédit, *je ne crains pas ce soupçon pour vous*, lui dit Trajan, *je le craindrois plutôt pour moi-même.*

La suite de Trajan étoit modeste. Il n'envoyoit pas devant lui des gardes pour écarter le peuple. Il vouloit que les rues fussent également libres pour tous les citoyens, & s'il trouvoit de l'embarras, il attendoit qu'il fût dissipé. *Je veux être pour les autres*, disoit-il souvent, *ce que je voudrois qu'un empereur fût pour moi, si je n'étois que particulier.*

Il respectoit le mérite. Il l'excitoit par des récompenses. Il aimoit, sur-tout, à trouver des talents dans les jeunes gens qui portoient un grand nom; & quoique lui-même il eût peu de naissance, il cherchoit les occasions de relever les anciennes familles. Il est inutile de remarquer qu'il n'y eut point de délateurs pendant son règne, & que la justice ne fut jamais mieux administrée. Les loix regnoient, parce qu'au lieu de se croire le maître absolu de l'empire, Trajan se croyoit seulement le premier magistrat d'une république libre. En armant un préfet du prétoire, il lui dit: *servez-vous de cette épée pour moi, si je gouverne bien; contre moi, si je gouverne mal.* Le sénat reprit de l'autorité: mais par lui-même, il n'étoit pas capable de la conserver. Elle ne pouvoit plus être que le bienfait d'un prince vertueux.

Sa simplicité.

Il ne se croyoit que le magistrat d'une république libre.

Il connut
l'amitié & la
fit connoître.

Sous les mauvais princes, l'amitié étoit bannie, les particuliers même ne la connoissoient pas : Trajan la connut, & la fit connoître. Il vivoit sans défiance avec ses amis qu'il savoit choisir. Il alloit chez eux sans gardes : il s'entretenoit de leurs affaires il se mêloit à leurs plaisirs, & il y avoit, en quelque sorte, entre eux & lui, un commerce d'attentions & de devoirs, comme d'égal à égal. Ses vertus ont fait pendant dix-neuf ans, le bonheur des Romains. Il mourut âgé de soixante-trois ans, à Selinonte en Cilicie. On lui donna le nom d'*optimus*, très bon.

Sa mort.

117



CHAPITRE II.

Adrien.

P. Ælius Adrianus, Originaire d'Italica, étoit parent de Trajan, qu'il eut pour tuteur dans son enfance, & dont dans la suite, il épousa la petite niece. Trajan néanmoins ne l'adopta que quelques moments avant de mourir, si même encore il l'adopta. Il est certain qu'il ne l'aimoit pas; c'est sur cette adoption vraie ou supposée qu'Adrien fut proclamé par l'armée d'Antioche. Il écrivit au sénat qui ne pouvoit pas ne pas le reconnoître.

Proclamation
d'Adrien.

117

Les Parthes avoient été vaincus, mais ils n'étoient pas soumis; ils avoient même forcé Trajan à reprendre les armes. Adrien se hâta de leur donner la paix. Il rétablit Cosrhoés, & lui rendit toutes les provinces qu'on venoit de lui enlever. Il eût encore abandonné la Dace, s'il n'eût été retenu par la considération des colonies romaines que Trajan y avoit transportées.

Il abandonne
les conquêtes
que Trajan
avoit faites
sur les par-
thes.

Grand capitaine, Adrien ne craignoit ni les fatigues ni les dangers. Mais les Parthes paroisse-

Pourquoi ?

soient en quelque sorte inaccessibles aux Romains. Défendus par les barrières que la nature avoit élevées entre les deux empires, ils pouvoient toujours se soulever ; & pour les retenir sous la domination, il auroit fallu soutenir des guerres continuelles & ruineuses. C'est un pays dont Rome ne pouvoit s'assurer, qu'en exterminant les habitants. Adrien préféra la paix.

Il avoit d'ailleurs à dissiper des troubles qui auroient pu faire des progrès. Les Juifs de Cyrene avoient cruellement ravagé la Libye & l'Égypte : la Lycie & la Palestine se révoltoient : une partie de la Bretagne s'étoit soustraite aux Romains : enfin les Maures & les Sarmates faisoient des irruptions dans les provinces de leurs frontières.

Sa libéralité.

Aussitôt après avoir conclu la paix avec les Parthes, Adrien revint à Rome. Il remit tout ce qui étoit dû au fisc depuis seize ans ; il défendit d'en rien exiger ; & il en brûla publiquement les régîtres, afin que personne ne pût être inquiété à ce sujet. Cette libéralité, sans exemple, fit dire de lui qu'il avoit enrichi toute la terre.

Sa libéralité ne se démentit jamais ; il se fit un devoir de secourir les anciennes familles, que des accidents malheureux plutôt qu'une mauvaise conduite, avoient mises hors d'état

de se soutenir; & il assigna de nouveaux fonds pour l'éducation des enfans, que les parents ne pouvoient pas élever. Il disoit souvent: *l'empire n'est pas à moi, il est au peuple.*

Ce n'est pas assez qu'un prince fasse le bien par lui-même: s'il n'empêchoit pas le mal que d'autres peuvent faire, il ne rempliroit que la moindre partie de ses devoirs. Adrien se proposa d'assurer la paix & d'empêcher les vexations.

Il voyage dans toutes les provinces pour soulager les peuples & pour réprimer les abus.

Pour remplir ce double objet, il résolut de se porter avec des forces par-tout où sa présence seroit nécessaire, & il visita toutes les provinces de l'empire. Il y en eut même où il se transporta plusieurs fois. Il se faisoit rendre compte de l'administration. Il réprimoit les abus: il réparoit les édifices publics: il en construisoit de nouveaux: il soulageoit les peuples par une diminution d'impôts ou par des largesses. Un tremblement de terre ayant ruiné, en Bithynie, Nicée, Nicomédie & plusieurs autres villes, il les rétablit toutes à ses dépens, en sorte qu'il mérita le titre de *Restaurateur de la Bithynie*; il rebâtit aussi Jérusalem, qu'il nomma *Ælia capitolina*.

Il ne vouloit pas que sa présence fût à charge aux provinces. Il voyageoit à pied, à la tête de ses troupes; exposé à la pluie, à la neige, au soleil, il campoit avec elles. Sa vie, quoique

Comment il voyageoit.

dans la paix, étoit toute militaire. Il partageoit les fatigues des soldats. Il se nourrissoit comme eux. Il ne paroissoit que le premier soldat de l'empire; par cette conduite qui le faisoit respecter des troupes, il étoit aussi redouté des ennemis, qu'il étoit chéri de ses peuples; & son regne fut tranquille & florissant.

Peu jaloux de ses titres, il étoit populaire jusqu'à oublier son rang

Il prenoit rarement les titres d'empereur, de pere de la patrie, de souverain pontife. Il n'accepta le consulat que les deux premières années de son regne. Populaire au point qu'il oublioit quelque fois son rang, il alloit volontiers aux bains publics se mêler avec le peuple, & il paroissoit importuné des hommages des grands. Ce n'étoit pas lui faire la cour, que de venir le saluer, lorsqu'on n'avoit point d'affaires à lui communiquer.

Son amitié n'assuroit pas sa confiance.

Comme Trajan, il vivoit familièrement avec ses amis: mais naturellement soupçonneux, il n'étoit pas capable de leur donner la même confiance. Ni le temps, ni les services, rien n'assuroit le sort de ceux qu'il aimoit davantage. Ce fut, sans doute, par cette raison, que Similis préfet du prétoire, ayant obtenu de passer les sept dernières années de sa vie dans la retraite, ordonna d'écrire sur son tombeau, qu'il étoit mort âgé de soixante-seize ans, & qu'il en avoit vécu sept.

Quelquefois cruel avec les

Adrien, dans les commencemens de son regne, a fait mourir sur de simples soupçons quatre

consulaires qui avoient eu part à la confiance de Trajan. Quoiqu'avec les grands quelquefois porté à la cruauté, il étoit généreux avec ceux qui ne lui pouvoient donner d'ombrage. Si quelqu'un lui avoit déplu, il se bernoit à lui écrire qu'il étoit mécontent; & lorsqu'il se voyoit forcé de punir, il modérait la peine à proportion du nombre des enfants du coupable. Après son avènement, il dit à un homme dont il avoit été l'ennemi déclaré: *ne craignez rien, je suis empereur.*

grands, il étoit toujours humain avec le peuple.

Il joignoit à une grande mémoire, un esprit vaste & une curiosité qui le portoit à tout; versé dans les lettres grecques & latines, il écrivoit également bien en vers comme en prose dans l'une & l'autre langue. Il chantoit, il jouoit des instruments, il gravoit, il peignoit. Il paroissoit avoir fait une étude de toutes les sciences.

Il paroissoit avoir étudié toutes les sciences.

Avec ce goût pour les lettres & pour les arts, il recherchoit les savants & les artistes, & il les combloit souvent de ses bienfaits. Mais il avoit la manie de vouloir passer pour supérieur dans tous les genres, & malheur à celui qui auroit affecté quelque supériorité sur lui. Ayant fait bâtir un temple à la fortune de Rome, sur un dessin qu'il avoit fait lui même, il envoya le plan à l'architecte Apollodore, & il lui en demanda son sentiment, d'un ton qui pa-

Il protégeoit les savants & les artistes, & il en étoit jaloux.

roissoit un défi. Apollodore n'étoit pas flatteur; Du temps de Trajan il avoit écouté avec assez de dédain, des raisonnemens d'Adrien sur l'architecture. Il répondit donc que le temple n'étoit pas assez élevé pour le lieu où il étoit placé, &, qu'au contraire, les statues de Rome & de Venus étoient trop hautes pour le bâtiment: car, ajoutoit-il, quand il plaira à ces statues de se lever & de sortir, elles ne le pourront pas. Adrien ne pardonna pas cette critique; il bannit Apollodore & la même année, il le fit mourir sous quelques faux prétextes.

32 mort.

138

Après une suite de maladies compliquées qui firent des progrès pendant trois ans, Adrien termina sa vie dans les tourmens les plus cruels. La douleur l'avoit rendu furieux. Il demanda un poignard ou du poison, & dans son désespoir, il ordonna la mort de plusieurs sénateurs, se plaignant d'être le maître de la vie des autres & de ne pouvoir disposer de la sienne.

Choix qu'il
fait de ses suc-
cesseurs.

Quelques mois avant sa mort, il adopta T. Aurelius Fulvius Boionius Antoninus: *je fais bien, disoit il, qu'Antonin est de tous ceux que je connois, celui qui desire le moins l'empire: mais je fais aussi que personne n'est plus capable de bien gouverner.* Il lui fit adopter L. Commodus & M. Annius Varus. Il étoit dans la soixante-deuxième année de son âge, & dans la vingt-deuxième de son regne.

Adrien a eu des vices dont je n'ai pas parlé. Il est triste qu'il ait eu des vices.
Il est triste d'en trouver dans un prince qui a fait le bonheur des peuples, qui a voulu l'assurer après lui, & qui a choisi des successeurs tels qu'Antonin & Marc-Aurele.





CHAPITRE III.

Antonin.

LES temps les plus heureux sont les moins féconds pour l'histoire. Le regne d'Antonin offre si peu d'événements, qu'on peut oublier l'empire, pour ne s'occuper que du prince. Ce n'est pas que l'administration d'un souverain éclairé & vertueux ne puisse fournir un grand nombre d'observations intéressantes & instructives : mais ces observations sont précisément, ce qui échappe au commun des historiens. D'ailleurs, il faut l'avouer, l'histoire des monarchies est bien aride; si les monarques sont foibles, on paroît ne faire que des satyres qui se ressemblent; & s'ils ont des lumières & des vertus, on paroît ne faire que des panégyriques qui se ressemblent encore.

Antonin étoit originaire de Nîmes. Sa famille très ancienne, mais étrangère à Rome, ne parvint que tard aux magistratures. Il montra sur le trône toutes les vertus. Il n'eut aucun vice; & il fit son bonheur d'être aimé des peuples. *Que je serois malheureux, si je découvrois*

Le vertueux Antonin mit son bonheur à être aimé.

que je suis haï d'un grand nombre de mes concitoyens, dit-il, à l'occasion d'une conspiration qui se forma dès le commencement de son regne, & dont il arrêta les recherches.

Sans précipitation & sans foiblesse, il veilloit sur toutes les parties du gouvernement avec une égalité d'ame, qui assuroit le bonheur des peuples, & qui le rendoit en quelque sorte invariable. Il réparoit au moins par ses soins éclairés & généreux, les maux que la prudence humaine ne peut ni prévoir ni empêcher. Il y eut des incendies à Rome, à Narbonne, à Antioche, à Carthage; & un tremblement de terre ruina les villes de Cos, de Rhodes, & plusieurs encore dans la Lycie & dans la Carie. *Je n'ai rien à moi*, disoit Antonin, *depuis que je suis empereur*, & sa bienfaisance qui ne se lasoit jamais, se monroit, sur-tout, dans les calamités publiques. Alors, il n'avoit en effet rien à lui; son patrimoine même étoit employé au soulagement des malheureux.

Simple dans ses mœurs, la nature sembloit l'avoir fait tout ce qu'il étoit. Il jouissoit des avantages attachés à son rang, comme s'il en eût toujours joui; & il s'en passoit plus volontiers, sans s'appercevoir qu'ils lui manquoient. Contre la coutume des autres empereurs, il voulut n'être servi que par des esclaves.

Avant lui, on étoit dans l'usage de récompenser un gouverneur de province, en lui donnant

Il n'avoit rien à lui.

Avec quelle simplicité il jouissoit des avantages de son rang.

Sa conduite avec les gou-

verneurs des
provinces.

un meilleur gouvernement. Au lieu de déplacer ceux qui se conduisoient bien, Antonin les laissoit où ils se trouvoient & les récompensoit d'ailleurs. Il les choisissoit avec un tel discernement, qu'on eût souvent dit qu'il leur communiquoit ses lumières & son intégrité.

Trait qui le
caractérise.

Incapable de jalousie & de soupçons, il donnoit de la considération au sénat, dont il ne paroissoit que le ministre. Il respectoit le peuple: il protégeoit les lettres: il vivoit avec confiance au milieu de ses amis. Il y a un trait de sa vie, qui peut faire juger de la douceur de son caractère. Lorsqu'il étoit proconsul d'Asie, il se logea, en arrivant à Smyrne dans la maison du sophiste Polémon qui étoit alors absent. Polémon étonné à son retour de trouver sa maison occupée, se plaignit & demanda qu'elle lui fût rendue. Bien des proconsuls auroient prouvé à ce sophiste que sa maison n'étoit pas à lui. Antonin aima mieux la lui rendre: quoique ce fût au milieu de la nuit, il délogea sur le champ; lorsqu'après son avènement, Polémon vint à Rome pour lui faire sa cour, il le reçut comme un ancien hôte, voulut le loger dans son palais; & ayant donné des ordres à cet effet, il ajouta, *sur-tout, qu'on ne le déloge pas.*

Il étoit res-
pecté des na-
tions étran-
gères.

Chéri des Romains, Antonin fut considéré chez toutes les nations. Vologese, Roi des Parthes, marchoit pour se rendre maître de l'Arménie: l'empereur lui écrivit, ce roi se retira.

Les barbares le prirent souvent pour arbitre de leurs différens, & les rois s'empresferent de lui rendre des hommages. Il parut regner sur tous les peuples connus.

Dès la seconde année de son regne, il donna le titre de César, & sa fille Faustine à Annius Verus, connu, sous le nom de Marc Aurele. Il le désigna pour être consul avec lui l'année suivante; & quelques années après, il lui assura l'empire auquel il l'associa. Quant à L. Commodus, il ne paroissoit le souffrir, que parce qu'Adrien le lui avoit donné; il ne lui accorda jamais le titre de César, & il ne l'éleva que tard au consulat. Il permit seulement qu'on le qualifiât de *fils d'Auguste*.

Choix qu'il
fait de Marc
Aurele.

Antonin mourut dans la soixante - quatorzieme année de son âge, après un regne de vingt deux ans. Ses vertus lui mériterent le surnom de *Pius*, mot pour lequel nous n'avons point d'équivalent; & elles firent du nom d'Antonin un titre Auguste, que les successeurs furent jaloux de porter, où qu'ils refuserent par modestie.

Sa mort.
Le nom d'Antonin devient un titre Auguste.





CHAPITRE IV.

Marc Aurele.

La famille de Marc-Aurele. Nom que lui donnent les historiens.

LA famille de Marc-Aurele prétendoit remonter jusqu'à Numa. Cette chimere pouvoit la flatter : mais il suffisoit d'avoir été adopté par Antonin. Il paroît que son bisayeul est le premier qui se soit élevé aux magistratures. Après son avènement, il donna le nom de *Verus* à L. Commodus, son frere d'adoption, & il prit lui même celui d'Antonin. C'est sous ce dernier nom qu'il est ordinairement désigné dans l'histoire.

La secte des stoïciens dominante sous les empereurs

Sous les empereurs, la philosophie des stoïciens étoit devenue la secte dominante ; toujours en contraste avec les mœurs publiques, elle affichoit la morale la plus austère, dans ces temps où le luxe se portoit au derniers excès. Elle devoit, par conséquent, former des enthousiastes.

Or, l'enthousiasme est d'autant plus contagieux, qu'on seroit honteux d'échapper à la contagion. On en prend donc au moins le lan-

gage. Ainsi un grand nombre se donnoit pour stoïciens, & il leur suffisoit de le paroître.

D'autres l'étoient sincèrement. Le malheur des temps sembloit leur en faire une nécessité: car les vertus stoïques leur offroient des motifs de consolation, & leur ouvroient un asyle contre la tyrannie.

Ne sous Adrien, Marc-Aurele n'avoit vu que deux regnes heureux & florissans, où l'on ne sentoit pas le même besoin de ces vertus. Il les eut toutes cependant: c'est qu'il les trouva en lui; ayant eu dès l'âge de douze ans, occasion de connoître la philosophie des stoïciens, il s'attacha principalement à la morale. Cette étude ne fit que lui découvrir les principes qui régloient, à son insu, toutes ses actions; & on eût pu remarquer qu'il étoit stoïcien, avant d'avoir pensé à l'être. Aussi le fut-il toujours, & il le fut sans ostentation. Les vertus les plus sublimes paroïssent simples comme lui, parce quelles prenoient son caractère: parvenu à l'empire à l'âge de quarante ans, il confirma cette maxime de Platon: *les peuples seront heureux, quand les philosophes seront rois, ou quand les rois seront philosophes.* Il frémissoit néanmoins, lorsqu'il songeoit au fardeau dont il s'étoit chargé.

Antonin l'avoit préféré à L. Verus dont il connoissoit les vices. Cependant Marc-Aurele se hâta de partager tous ses titres avec ce frere

Pourquoi Marc-Aurele adopte la morale de cette secte.

On ne peut l'excuser d'avoir associé à

L'empire L.
Verus.

adoptif; & Rome eut deux Augustes. Cette action, quoique généreuse, est inexcusable. Comment ne frémissoit-il pas, lorsqu'il se voyoit un collègue qui n'étoit pas digne de commander, & qui pouvoit lui survivre ?

Les ennemis
armement con-
tre l'empire.

La mort d'Antonin parut aux ennemis une conjoncture favorable pour attaquer l'empire. Les Parthes entrèrent dans l'Armenie, surprirent l'armée romaine, la taillèrent en pièces, & portèrent le ravage jusques dans la Syrie; d'un autre côté, les Cattes courroient impunément la Germanie & la Rhétie; & il y avoit encore des soulèvements dans la Bretagne,

Plusieurs
fléaux retien-
nent à Rome
Marc-Aurele.

Marc-Aurele envoya contre les Parthes L. Verus, qu'il se flattoit de retirer de la mollesse, en lui fournissant une occasion de se signaler. Il chargea deux de ses généraux des deux autres guerres, & il resta lui-même en Italie, où plusieurs fléaux rendoient sa présence nécessaire; un débordement du Tibre avoit renversé une partie de Rome, & causé de grands dommages dans la campagne; des tremblements de terre survenus presque en même temps, avoient ruiné plusieurs villes. L'air étoit infecté d'une multitude d'insectes, & la famine commençoit à se faire sentir. Marc-Aurele fut présent par tout avec une bienfaisance ingénieuse à soulager les peuples, & ses vertus parurent les consoler des maux auxquels il ne pouvoit pas remédier.

Il ne reste aucun détail des campagnes faites en Bretagne & en Germanie. Quant à la guerre contre les Parthes, on sait que L. Verus ne la fit pas. Il s'arrêta dans tous les lieux où il trouva des plaisirs conformes à ses penchants. Il fit son séjour ordinaire à Antioche, allant, suivant la saison, à Daphné & à Laodicée, & vécut dans la débauche pendant que ses généraux, Avidius Cassius & Martius Verus, remportèrent des victoires; ils forcèrent à la paix Vologese roi des Parthes. Flatté cependant de ces succès auxquels il avoit si peu de part, il commençoit à souffrir impatiemment un collègue qui le gênoit; & on voyoit qu'il eût secoué le joug, si la chose eût été en son pouvoir.

Conduite de
Verus en
Orient.

Il revint à Rome après cinq ans d'absence. La peste étoit alors parmi les troupes qu'il ramenait, & il n'avoit pris aucune précaution pour l'empêcher de se répandre. Elle passa avec lui de province en province, parcourut l'empire pendant plusieurs années, dépeupla, surtout, l'Italie, laissa plusieurs terres sans culture, & occasionna une famine.

Par son im-
prudence la
peste ravage
l'empire.

Ce fléau continuoit depuis trois ans, lorsque les Marcomans, les Quades, les Sueves, les Sarmates, les Allemands, les Vandales, les Daces & d'autres Barbares prirent les armes en même temps. Ils dévastèrent la Pannonie, firent des courses dans la Grèce, & pénétrèrent jusques dans le Péloponèse.

Les nations
Germaniques
prennent les
armes.

Triste conjoncture, où cette guerre commence.

Cette guerre, une des plus grandes que l'empire eût soutenue jusqu'alors, arriva dans la conjoncture la plus triste : car les secours donnés pendant les calamités publiques avoient absolument épuisé les finances ; & la dépopulation causée par la peste, ne laissoit pas assez de citoyens pour compléter les troupes. Il fallut enrôler des esclaves & des gladiateurs ; & il auroit fallu mettre de nouveaux impôts, si Marc-Aurele n'eût pas préféré de vendre les meubles de ses palais.

Les deux Augustes marchent contre les peuples de Germanie.

Le sénat ayant arrêté que les deux Augustes marcheroient contre les peuples de Germanie, ils partirent pour Aquilée. Ce règlement avoit été fait de concert avec Marc-Aurele, qui ne vouloit ni laisser Verus à Rome, ni lui confier le commandement de l'armée ; heureusement pour l'empire, la mort enleva ce collègue quelques mois après ; plus maître alors de faire le bonheur des peuples, Marc-Aurele n'en parut que plus grand.

Mort de Verus.

169

Les peuples de Germanie ne connoissoient d'autre droit que celui du plus fort.

Nous avons peu de détails sur la guerre de Germanie. On voit que les barbares infidèles à tous leurs engagements, ne connoissoient d'autre droit que celui du plus fort. Ils faisoient la paix lorsqu'ils avoient été vaincus ; & lorsqu'ils croyoient avoir réparé leurs forces, ils recommençoient la guerre. On pouvoit prévoir dès-lors qu'ils extermineroient les Romains, ou qu'ils seroient eux mêmes exterminés.

Après cinq ou six campagnes, Marc-Aurele, les ayant réduits à demander la paix, songeoit à les mettre hors d'état de reprendre les armes de long-temps ; lorsqu'il se vit forcé de terminer promptement avec eux, & de leur accorder des conditions plus favorables. Sur un faux bruit de sa mort, Avidius Cassius, qui l'avoit répandu lui-même, venoit de se faire proclamer empereur.

Pendant la guerre des Parthes, ce capitaine avoit déjà paru suspect à L. Verus, qui l'eût condamné sur de simples soupçons, s'il en eût été le maître. Voici la réponse de Marc-Aurele à son frere, qui l'invitoit à sévir.

» J'ai reçu votre lettre. Elle décele une inquiétude qui fait injure à notre administration.
 » Si les dieux ont résolu de donner l'empire à Cassius, il n'est pas en notre pouvoir de l'empêcher ; & s'ils ne l'ont pas résolu, il se perdra lui-même, sans que nous devenions cruels.
 » Vous savez le mot de votre ayeul Adrien : *jamais on n'a fait mourir son successeur.* Ajoutez que nous ne pouvons pas faire le procès à un homme, que personne n'accuse, & qui est aimé des soldats. D'ailleurs, dans les crimes de lèse Majesté, le public croit presque toujours qu'on fait injustice à ceux mêmes qui en sont visiblement convaincus ; avez vous oublié ce que disoit encore Adrien : *tel est le sort des princes, on ne croit aux conspirations qui se*

Marc-Aurele les force à la paix.

Révolte de Cassius.

175

Lettre de Marc-Aurele à Verus, à qui Cassius paroît-foit suspect, & qui demandoit la mort de ce capitaine.

»font contre eux, que lorsqu'on les voit assassi-
 »nés. Domitien est le premier qui ait dit ce
 »mot: mais j'ai mieux aimé vous le citer d'A-
 »drien, parce que les pensées des tyrans n'ont
 »pas le poids de celles des bons Princes. Servons
 »nous donc de Cassius, puisque c'est un grand
 »capitaine, nécessaire à la république. Quant à
 »mes enfants dont vous voudriez procurer
 »la sûreté par sa mort, qu'ils périssent, si Cas-
 »sius mérite plus d'être aimé, & si sa vie est
 »plus utile à l'état."

Quoiqu'il l'événement ait confirmé les soupçons de L. Verus, on ne peut qu'applaudir à la conduite de Marc-Aurele. Il est de la sagesse de ne pas soupçonner légèrement un homme qui a rendu des services, & qui en peut rendre encore. Il y auroit même de la cruauté & de la puïllanimité à le condamner pour des crimes, dont on ne peut pas le convaincre.

Clémence de
 Marc Aurele,
 lors de la ré-
 volte de Cas-
 sius.

Marc-Aurele gémissoit de se voir engagé dans une guerre civile. Mais sans inquiétude sur l'événement, il ne desiroit la victoire, que pour rendre Cassius fidèle à force de bienfaits. *Je veux prouver, disoit-il, qu'on peut faire un bon usage, même des guerres civiles.* Cassius, trois mois après sa révolte, ayant été tué par un centurion, l'empereur se plaignit qu'on l'eût enlevé à sa clémence, & il ne songea plus qu'à sauver les complices de ce rebelle. Il écrivit au sénat. » Je vous prie, je vous conjure de vous

départir de votre sévérité ordinaire , & de ne pas faire ce tort à ma clémence ; ou plutôt à la vôtre , de condamner personne à la mort. Rappelez même ceux que vous avez exilés , & que les proscrits jouissent de leurs biens ; plût à dieu pouvoir encore rendre la vie à ceux qui l'ont perdue. Je ne puis approuver dans un empereur la vengeance de ses injures personnelles : elle paroît toujours trop grande , quelque juste qu'elle puisse être. Pardonnez donc aux enfants de Cassius , à sa femme , à son gendre. Que dis-je ? ils ne sont pas coupables. Qu'ils conservent leurs jours , leurs biens , leur liberté , pour apprendre qu'ils vivent sous Marc-Antonin , & pour être partout où ils iront , une preuve de votre piété & de la mienne. Ce n'est certainement pas une grande clémence que de pardonner aux enfants & aux femmes des coupables. Je vous demande encore d'exempter de la mort , de la proscription , de l'infamie & de toute injure , les sénateurs & les chevaliers , qui ont trempé dans la conspiration. Accordez cela aux temps où je gouverne la république , afin qu'on excuse la mort de ceux qui ont été tués dans le dernier tumulte." Quand la vertu se montre avec cette simplicité , quels sentimens touchants & délicieux , elle répand dans les ames honnêtes!

Marc-Aurele étant allé en Asie , où il rétablit l'ordre , tout l'orient lui rendit des hommages. Il parut aux peuples & aux rois , comme

Marc-Aurele
en orient.

une divinité bienfaisante qui assure le calme par sa présence. A son retour à Rome, d'où il étoit absent depuis sept ans, il fut reçu avec les démonstrations de la joye la plus vive & la plus sincere; il remit aux provinces de l'empire tout ce qui étoit dû au fisc, pour les quarante-six ans écoulés depuis la remise faite par Adrien.

Nouvelle
guerre en Ger-
manie. Marc-
Aurele ma-
gistrat plutôt
que souve-
rain.

Cependant les Marcomans, les Sarmates & d'autres peuples de Germanie avoient repris les armes; forcé de marcher contre eux, Marc-Aurele demanda au sénat la permission de prendre dans le trésor public, les fonds qui lui étoient nécessaires. *Car, disoit-il, rien n'est à moi le palais même que j'habite, vous appartient.* C'est ainsi qu'il faisoit toutes les occasions de relever le premier ordre de la république; & c'est aussi de lui, sur-tout, qu'on a pu dire, qu'il allioit deux choses, trop souvent incompatibles, la monarchie, & la liberté; comme Trajan, il dit au préfet du prétoire: *je vous donne cette épée pour me défendre, tant que je m'acquitterai fidelement de mon devoir; mais elle doit servir à me punir, si j'oublie que mon devoir est de faire le bonheur des Romains.* Il ne s'oublia jamais. Magistrat plutôt que souverain, il fut le salut de la république dans des temps malheureux, où les barbares commençoient à devenir redoutables, & où des fléaux de toute espece paroïssent conspirer la ruine de l'empire. O

remarque qu'il a le premier élevé un temple à la bienfaisance. Dans un siècle idolâtre, il étoit fait pour partager le culte avec cette divinite. Rome le perdit, lorsqu'il avoit remporté les plus grands avantages sur les barbares, & qu'il se flattoit avec raison de les réduire. Il étoit sur la fin de la cinquante-neuvième année de son âge, & il en avoit régné dix-neuf & quelques jours. Il laissa l'empire à Commode son fils.

SA MORT.

180



CHAPITRE V.

J'E n'ai pas essayé, Monseigneur, de vous peindre Marc-Aurele, Cette entreprise eût été au dessus de mes forces. Heureusement il s'est peint lui-même dans ses réflexions morales. Je vais vous en faire connoître le premier livre. C'est celui qui a le plus de rapport à vous : il vous apprendra ce que vous devez être.

P R E M I E R L I V R E.

Des réflexions morales de Marc-Aurele.

J'AI appris de mon ayeul Verus à avoir des mœurs simples, honnêtes & toujours bien réglées.

De la réputation que mon pere a laissée & de la mémoire que j'en conserve, à être d'un caractère mâle & modeste.

De ma mere, à avoir de la piété, à ne nuire à personne, à ne pas même en avoir la pen-

ſée, à éviter toute eſpece de luxe, & à vivre d'un maniere ſimple & frugale.

De mon biſayeul à ne rien épargner pour avoir de bons maîtres.

De mon gouverneur, à ne prendre aucun parti dans les factions qui partagent le peuple aux combats des gladiateurs & aux courſes des chevaux, à ſoutenir le travail, à être patient dans les fatigues, à ſavoir me ſervir moi-même, à me contenter de peu, à ne point me mêler des affaires des autres, à ne jamais écouter les délateurs.

De Diognétus, à ne pas m'occuper à des choſes vaines & frivoles, à ſouffrir qu'on parle de moi avec liberté, à ne pas ajouter foi aux preſtiges, aux enchantements, aux impoſteurs.

Je lui ai encore l'obligation de m'être adonné à la philoſophie, d'avoir ſu faire des dialogues dans mon enfance, de m'être accoutumé à coucher ſur un grabat, couvert d'une ſimple peau, & à me conformer en tout aux mœurs auſtères des vrais ſtoïciens.

Je dois à Ruſticus d'avoir penſé à me corriger de mes défauts, & d'avoir ſenti le beſoin d'y donner toute mon attention. Il m'apprit à goûter la poéſie ſans paſſion, à mépriſer les ſubtilités de la rhétorique & de la dialectique, à ne pas m'étudier à parler avec une élégance qui eſt toujours vicieuſe, quand elle eſt recher-

chée, à éviter l'ostentation des sophistes, & toute affectation de savoir & d'austérité. Il me montra comment je devois écrire mes lettres d'un stile simple, avec quel soin je devois faire mes lectures, combien il est nécessaire de ne pas se contenter d'entendre les choses superficiellement. Je lui ai l'obligation d'avoir lu les commentaires d'Epictete, dont il m'a fait présent, de vivre chez moi sans faste, & de pardonner facilement les fautes ou les offenses.

J'ai appris d'Apollonius (de Chalcis) à me conserver libre : à ne pas flotter dans mes desseins, à consulter la raison jusques dans les plus petites choses, à être toujours le même dans les douleurs les plus aiguës, dans les longues maladies, dans les adversités de toute espece. Je voyois en lui un modele d'un caractère sévere ou indulgent suivant les circonstances, & d'un esprit, qui se communiquant sans contrainte, regardoit ses connoissances & le talent d'en faire part comme le moindre de ses avantages. Enfin j'ai appris de lui comment une ame honnête reçoit des bienfaits, sans être ingrate ni servile.

Sextus m'a montré, par son exemple, à gouverner ma maison en pere de famille, à me soumettre à la providence, à être ferme sans chercher à le paroître, à être attentif envers mes amis, à souffrir les ignorants & les personnes inconsiderées qui ne se conduisent que d'a-

près l'opinion, à m'accommoder à tout le monde. Quoique son commerce eût quelque chose de plus doux que la flatterie même, il inspiroit une sorte de vénération à ceux qui l'approchoient. Il avoit, sur-tout, le talent de mettre dans le meilleur ordre, & dans le plus beau jour, les préceptes nécessaires à la conduite de la vie. Il m'apprenoit à vaincre mes passions, à me conserver tout entier à l'amitié, à faire du bien sans bruit, & à m'instruire sans en devenir plus vain.

J'ai appris d'Alexandre le grammairien, à ne pas relever d'un ton choquant, ce qui échappe aux personnes avec qui je m'entretiens: mais à les reprendre avec adresse, soit en ne paroissant que répondre, soit en feignant d'ajouter de nouvelles raisons, soit en m'occupant plus des choses que des mots, soit par d'autres voyes indirectes qu'on ne prend pas pour des leçons & qui en sont néanmoins.

J'ai appris de Fronton que la cour est le séjour de l'envie, de la fausseté, de l'hypocrisie, & combien il faut peu compter sur l'affection des grands.

D'Alexandre le platonicien, que les affaires, quelles qu'elles soient, ne doivent jamais être un prétexte pour m'exempter de rendre à chacun les services, dont l'humanité, ou l'amitié me fait un devoir; & que *je n'ai pas le temps* est une réponse que la nécessité doit seule m'arracher.

De Catulus , à ne jamais négliger les plaintes de mes amis , lors même qu'elles ne sont pas fondées ; mais plutôt à me montrer tel que j'étois , lorsque je n'y donnois pas occasion.

De mon frere Sévere , à aimer mes parents, la verité , la justice. C'est lui qui m'a fait connoître Thraséa Petus, Helvidius, Caton, Dion, Brutus ; & qui m'a fait concevoir le plan d'un gouvernement populaire , où l'équité préside, & où le souverain veut & assure la liberté des sujets. Je lui dois mon goût pour la vie simple, mon attachement constant pour la philosophie, mon plaisir à faire du bien , mon habitude à espérer jusques dans les revers, ma répugnance à douter de l'affection de mes amis , & ma confiance à m'ouvrir à eux sur ce que j'approuve ou désapprouve dans leur conduite.

Maximus m'a appris à me rendre maître de moi même , à ne me permettre ni emportement , ni écart , à conserver du coutage dans les accidents les plus fâcheux , à me former à la douceur sans me rendre trop facile , & à traiter toutes les affaires sans impatience & sans humeur. Il parloit & se conduisoit lui-même de maniere que sa franchise se montroit dans tous ses discours , & sa droiture dans toutes ses actions. Sans jamais s'étonner , il agissoit constamment avec la même modération , toujours exempt de précipitation , de lenteur , d'irrésolution , de découragement , d'hu-

meur , de colere , de défiance. Il aimoit naturellement à pardonner & à faire du bien. Jamais il n'a donné lieu de croire qu'il méprisât les autres , ou qu'il s'estimât lui-même davantage.

Mon Pere Antonin m'a appris par son exemple à avoir de la clémence , à être ferme dans les partis pris après une mûre délibération , à n'être pas séduit par les honneurs , à trouver du plaisir dans l'assiduité au travail , à écouter volontiers tous ceux qui peuvent proposer quelque chose d'utile pour la république. Attentif à démêler les talents & les vertus , rien ne pouvoit l'empêcher de rendre ce qui étoit dû au mérite. Incapable d'envie , il cédoit à ceux qui dans quelques genres , avoient plus de talents que lui , ou plus de connoissances , & il aimoit à contribuer à leur célébrité.

Son amitié n'étoit pas comme celle des grands , un sentiment qui paroît vif aussitôt qu'il commence , & qui passe rapidement. Il choisissoit ses amis , & il n'y avoit , ni inconsidération dans son choix , ni légéreté dans son attachement. Soigneux à les conserver , il n'exigeoit d'eux aucune complaisance. Soit qu'ils l'eussent prévenu par des attentions , soit qu'ils n'y eussent pas pensé , ils le retrouvoient toujours le même.

Il ne s'avilissoit jamais devant le peuple , pour en obtenir la faveur : au contraire , il en réprimoit les acclamations. S'il donnoit des spectacles , s'il faisoit des largesses , s'il élevoit des

édifices , il ne songeoit point à sa propre célébrité : il ne voyoit dans tout ce qu'il faisoit que la convenance ou l'utilité publique. Jaloux de fournir à tous les besoins de l'empire , il retranchoit sur ses propres dépenses ; & souffrant qu'on lui reprochât son économie , il n'étoit recherché ni dans sa table , ni dans ses habits , ni dans le choix de ses esclaves. La Robe qu'il portoit à Lorium , avoit été faite dans un village voisin.

D'un commerce facile , il soutenoit la conversation avec un enjouement qui ne fatiguoit point , & qui n'ennuyoit jamais. Aux soins qu'il prenoit de sa personne , il ne paroissoit ni rechercher , ni négliger l'élégance , ni s'attacher à la vie , ni s'en dégoûter. Il se conformoit aux anciennes mœurs , sans affecter de s'y conformer. Il s'accommodoit aux temps , aux lieux , aux affaires. Il ne changeoit jamais , par inquiétude , ni de place , ni d'occupation. Il faisoit toujours ce qu'il devoit faire : il étoit toujours où il devoit être , & il paroissoit trouver le loisir au milieu des plus grandes occupations , lors même que ses soins se portoient jusques sur les plus petites choses. En un mot , dans quelque position qu'il fût , toujours calme , toujours content , il se fevroit des commodités de son état avec une modération qui lui permettoit de s'en passer comme d'en jouir : double avantage , dont la

plupart des hommes sont privés par foiblesse, ou par intempérance.

Je rends graces aux dieux de m'avoir donné de bons ayeux , un bon pere , une bonne mere, une bonne sœur , de bons précepteurs , de bons domestiques , de bons amis , & presque toutes les choses qui sont bonnes.

De n'avoir manqué à aucune de ces personnes, quoique j'en eusse été capable. Heureusement mon naturel ne s'est pas décelé, & c'est aux dieux , qui ne l'ont pas permis, que j'en ai l'obligation.

Je dois les remercier encore , de n'avoir pas été élevé plus long temps auprès de la concubine de mon ayeul , d'avoir passé ma jeunesse sans taches, & de m'avoir donné pour pere, un prince qui devoit m'inspirer de l'éloignement pour le faste , & m'apprendre comment un empereur peut sans luxe , sans pompe , sans gardes , vivre comme un simple particulier , & conserver cependant la dignité nécessaire dans celui qui commande.

Je les remercie d'avoir fait peu de progrès dans l'éloquence, dans la poésie & dans d'autres études de cette espece, qui m'auroient peut être tenu trop long temps si j'y avois réussi; de m'avoir fait connoître Apollonius , Rusticus & Maximus; d'avoir fait naître en moi le desir de choisir le genre de vie le plus conforme aux ordres de la providence , & de m'avoir éclairé

par leurs inspirations. C'est uniquement ma faute, si ayant été sourd à leurs avertissements, je ne me suis pas toujours bien conduit.

Je reconnois que c'est par une faveur particuliere des dieux, qu'avec une santé foible, j'ai pu résister long temps au travail & à la fatigue; que j'ai renoncé de bonne heure à l'amour, auquel je m'étois laissé surprendre; qu'ayant eu de la colere contre Rusticus, il ne m'ait rien échappé, dont j'aye dû me repentir; que ma mere, quoique morte jeune, a passé les dernieres années de sa vie avec moi, que lorsque j'ai voulu faire du bien, on ne m'a pas répondu une seule fois que les fonds me manquoient; que je n'ai jamais été dans la nécessité de rien recevoir de personne; que j'ai trouvé pour mes enfants des précepteurs habiles; qu'ayant eu la passion de la philosophie, je ne suis pas tombé entre les mains d'un sophiste, qui ne m'auroit entretenu que de choses subtiles & frivoles. Je ne puis devoir tous ces avantages qu'aux secours que les dieux m'ont donnés.

Voilà, Monseigneur, une idée des réflexions que faisoit Marc-Aurele, pour se rappeler continuellement ses devoirs, je vous les ai rendues
bien

bien imparfaitement : cependant vous y trouvez une candeur & une simplicité qui vous charment. Jugez du plaisir que vous auriez à les lire dans l'original.

Il écrivit ce premier livre dans son camp, sur le fleuve Granua, au pays des Quades. Vous voyez donc l'usage qu'il faisoit de quelques moments de loisir. Instruisez vous par son exemple. Apprenez de lui ce que des précepteurs plus habiles que moi, lui avoient appris à lui-même; & souvenez vous, sur-tout, que, quoique ce grand prince fût né avec les dispositions les plus heureuses, & qu'il les eût cultivées de bonne heure avec une attention au dessus de son âge, il crut devoir travailler tous les jours de sa vie à se former à la vertu.





CHAPITRE VI.

Depuis la mort de Marc-Aurele jusqu'à celle de Caracalla.

COMMODE né peu après l'avènement de son pere, est le premier empereur qui ait été élevé dans la pourpre. Il étoit simple, timide, & par lui-même peu porté au vice, dit Dion qui a vécu sous son regne: mais ajoute cet historien, cette simplicité, & cette timidité le rendirent plus facile aux impressions des hommes corrompus qui l'entouroient. En effet, la flatterie qui le prit au berceau, en fit un monstre.

La flatterie à fait un monstre de Commode.

Faustine, fille d'Antonin, & femme de Marc-Aurele, fut, sans doute, une des premières causes des vices de son fils: car cette princesse s'est elle-même deshonorée par ses dérèglements. Or, si les caresses & les complaisances d'une mere vertueuse, sont dangereuses, parce que ce sont des foiblesses; que pouvons nous attendre des caresses & des complaisances d'une mere, qui donne l'exemple du vice?

Faustine sa mere a contribué à le rendre vicieux.

Marc-Aurele qui vit le mal, le vit trop tard, & n'y remédia pas. Il est vrai qu'il écarta les corrupteurs, qu'il mit auprès de son fils des hommes vertueux, & qu'il sacrifia des moments pour l'instruire lui-même. Mais Commode ne se consoloit pas d'être séparé des personnes qui flattoient ses vices: il s'opiniâtra dans son chagrin; il en tomba malade; & son pere trop foible eut la complaisance de les lui rendre. Une plus grande faute qu'il commit encore, c'est qu'il le fit déclarer Auguste, chose jusqu'alors sans exemple. Il falloit ou que la tendresse l'aveuglât, ou qu'il pensât qu'on ne change pas la destinée.

Fautes de Marc-Aurele au sujet de son fils.

Commode avoit dix-neuf ans, lorsqu'il parvint à l'empire. Impatient de se débarrasser de la guerre, il n'eut rien de plus pressé que de faire la paix avec les barbares, & il l'acheta. A son retour à Rome, il fut reçu avec toutes les marques de l'amour que le peuple conservoit pour les deux Antonins.

Commode achete la paix des barbares.

180

Il parut d'abord avoir quelques égards pour les ministres que Marc-Aurele lui avoit laissés. Mais bientôt il ne donna sa confiance qu'à des affranchis qui faisoient un trafic des emplois, & il n'eut pas honte de partager avec eux les gains infames, qu'il leur laissoit faire. Afin même d'avoir plus de grâces à vendre, il désigna pour une seule année, jusqu'à vingt-cinq consuls.

Trafic qu'il fait des emplois.

Il porta l'impudence au point qu'il faisoit écrire sur les registres publics, ses actions les plus honteuses.

On conspire
contre lui ; sa
mort.

192

Aussi odieux que méprisable, il suscita contre lui plusieurs conspirations. La première, dans la quelle entra Lucile, sa propre sœur, fut découverte, & coûta la vie à tous ceux que le tyran cruel ou avide enveloppa dans ses proscriptions. Il échappa encore à la seconde: la troisième en délivra l'univers. Marcia sa concubine, Létus préfet du prétoire, l'affranchi Electe, grand chambellan, découvrirent qu'il avoit résolu leur mort, & ils le prévirent. Ce monstre fut étranglé par un gladiateur, dans la trente-deuxième année de son âge & dans la treizième de son regne.

Pertinax
lui succède.

Létus donna l'empire à P. Helvius Pertinax, soldat de fortune, âgé de soixante-sept ans. Sans naissance ou plutôt d'une naissance vile, ce vénérable vieillard, né d'un esclave, avoit passé par tous les emplois militaires. Marc-Aurèle dont il mérita l'estime, lui donna successivement le commandement des armées dans plusieurs provinces, le fit sénateur & l'éleva au consulat. Il étoit alors préfet de Rome. En acceptant l'empire, il réunit les vœux du sénat & du peuple.

Sous le regne
précédent, les
désordres s'é

Pendant quatre-vingt & quelques années les Romains avoient été heureux par les vertus des

grands princes qui les gouvernoient. Les armées accoutumées à la discipline, avoient oublié qu'elles pouvoient disposer de l'empire, & la sagesse des souverains faisoit regner les loix.

toient tout à coup réduits.

Sous Commode, le désordre se reproduisit tout à coup. Occupé à corrompre les troupes, ce prince leur apprit qu'il n'étoit puissant que par elles; & dès-lors les soldats ne voulurent plus sur le trône que des tyrans qui, odieux comme lui, fussent intéressés à les ménager.

Pertinax occupé à réformer les abus, veilloit sur toutes les parties du gouvernement. Il acquittoit les dettes de l'état, il retablissoit les finances, il encourageoit l'agriculture, il remettoit la discipline en vigueur & on voyoit déjà naître les temps des Antonins. Tant de vertus souleverent les gardes prétoriennes. Létus lui-même les arma contre un prince qu'il n'avoit élevé que par des vues d'ambition; & Pertinax fut massacré, après un regne de trois mois.

La Sagesse de Pertinax soulève ses gardes, & il est égorgé.

193

Flavius Sulpicianus, son beau pere, demanda l'empire aux soldats. Ils lui déclarerent qu'ils en disposeroient en faveur de celui qui leur en donneroit davantage, & aussitôt ils le mirent à l'enchere. M. Didius Julianus osa se présenter. Les deux concurrents enchérèrent l'un sur l'autre; & l'empire fut adjugé à Didius.

L'empire à l'enchere.

Le sénat ne fit aucune difficulté de reconnoître cet empereur. Mais pendant qu'il s'humili-

Il est adjugé à Didius. Mé-

contentement
du peuple.

lioit, le peuple moins capable de dissimulation, se souleva. Il traita Didius d'usurpateur, de parricide: il fit des imprécations contre lui, contre les soldats; & il se retira dans le champ de mars où il passa la nuit & le jour suivant à implorer le secours de tous les généraux, & nommément celui de Niger qui commandoit en Syrie.

Trois Augustes
proclamés
par leurs trou-
pes. Niger.

C. Pescennius Niger, d'une naissance médiocre, mais grand capitaine, avoit exercé le consulat avec distinction. Appelé par le peuple de Rome, aimé dans son gouvernement & généralement estimé, il fut reconnu dans toutes les provinces de l'Asie. Mais dans le même temps deux autres généraux furent proclamés par leurs troupes, Decimus Clodius Albinus en Bretagne, & L. Septimius Severus en Illyrie.

Albinus.

Albinus avoit de la naissance & du courage, & Marc-Aurèle, qui l'avoit employé, avoit paru en faire cas. Il falloit pourtant qu'il eût bien des vices, puisqu'on l'appelloit le Catilina de son siècle.

Et Severe qui
marche à Rome.

Severe étoit un mélange de bonnes & de mauvaises qualités. Actif, vigilant, laborieux, faux, sans probité, sans foi, il étoit capable de tout oser, & de porter dans ses entreprises la hardiesse, la confiance & la promptitude. Il marcha sur le champ à Rome.

Didius est
abandonné &

A cette nouvelle, les prétoriens abandonnèrent Didius qui leur avoit promis plus qu'il

n'avoit pu leur donner , & le sénat qui le condamna aussitôt à mort , le fit exécuter dans le palais même. Severe à son arrivée à Rome, reprocha aux gardes prétoriennes , le meurtre de Pertinax, l'empire mis à l'enchere , leur infidélité envers Didius , & il les cassa. Il créa ensuite une nouvelle garde , qu'il composa de soldats de tous pays , & qui , par cette raison , devenoit plus difficile à discipliner. Il paroît même qu'il la forma quatre fois plus nombreuse , ce qui fut une nouvelle charge pour l'état , parce que la paye des gardes prétoriennes étoit plus forte que celle des autres troupes.

Severe cassa
les prétoriens
& créa une
nouvelle garde.

193

Cependant cette garde, quelque puissante qu'elle fût , ne pouvoit plus se promettre de disposer de l'empire. Les armées lui enlevoient ce droit , le choix d'un empereur devoit être le sujet d'une guerre civile. L'orient & l'occident armoient contre Severe.

L'orient l'occident
armement contre
Severe.

Dans l'impuissance de faire face à tous ses ennemis , Severe seignat de rechercher l'amitié d'Albinus , le désigna pour son successeur, afin de ne l'avoir pas pour concurrent. Albinus y fut trompé.

Niger perdit trois batailles & la vie. Severe ne pardonna ni aux provinces , ni aux villes ni aux particuliers qui s'étoient déclarés pour son ennemi. Il n'eut aucun égard à la nécessité , qui avoit pu les engager dans ce

Niger est
vaincu & tué.

parti ; & ses proscriptions forcèrent les soldats de Niger à se retirer chez les Parthes, auxquels ils apprirent l'usage des armes romaines.

Albinus est vaincu & se sus.

198

Les Gaules furent le théâtre de la guerre contre Albinus. Après une bataille sanglante, Ce général vaincu, s'enferma dans Lyon où il se tua, & cette ville fut réduite en cendres. Cruel & avare, Severe poursuivit tous ceux qui avoient eu quelque liaison avec Albinus, & sous ce prétexte il enveloppa dans ses proscriptions un grand nombre de citoyens riches ; vainqueur de ses ennemis, il fit déclarer Auguste, par un décret du sénat, son fils Buscien, auquel il avoit donné le nom d'Antonin, & qu'on nomme Caracalla. Il marcha ensuite contre les Parthes, sur lesquels il remporta de grands avantages.

Politique ruineuse de Severe.

Il avoit pour maxime d'enrichir les gens de guerre & de s'embarasser peu du reste des citoyens. Avec cette politique, il acheva de perdre la discipline militaire. Cependant il n'enrichissoit pas les soldats, qu'il rendoit aussi dissipateurs qu'avidés, & il ruinoit l'empire par des exactions de toute espece. Si cette politique étoit suivie par ses successeurs, comme on avoit lieu de le présumer ; il devoit arriver un temps où les provinces réduites à la misere, ne pourroient plus fournir aux dépenses de l'état, & où cependant il seroit d'autant plus difficile d'enri-

chir les gens de guerre, qu'on les auroit accoutumés à de plus grandes largesses.

Severe avoit donné toute sa confiance à Plautien, préfet du prétoire ; & cet homme étoit au auprès de lui ce que Séjan avoit été auprès de Tibere. Il le gouvernoit entierement. Plautien cependant de la plus basse naissance, banni dans sa jeunesse pour des crimes, abusoit insollement du pouvoir, & s'enrichissoit par les voyes les plus odieuses. Cette confiance de la part de Severe étonnoit d'autant plus qu'il étoit extrêmement jaloux de son autorité, & que d'ailleurs il savoit discerner les hommes de mérite & les employer.

Plautien a toute sa confiance.

Il paroissoit ne manquer au préfet du prétoire que de s'allier de l'empereur. Severe n'eut pas honte de préférer cette alliance à celle des plus illustres familles, & Caracalla épousa la fille de Plautien, qui lui apporta des richesses immenses. Mais ce mariage prépara la ruine du préfet du prétoire. De tout temps odieux à Caracalla, il lui devint plus odieux encore, parce que ce prince avoit été forcé d'épouser une femme qu'il n'aimoit pas. Il connut aux menaces du fils de Severe, à quoi il étoit exposé. Pour prévenir sa perte, il trama une conspiration ; & il perdit la vie, lorsqu'il aspiroit à l'empire.

Mort de ce ministre.

Le Commandement des gardes prétoriennes fut donné à Papinien. Comme le prétoire étoit

Papinien préfet du prétoire.

devenu un tribunal, & que le préfet au nom de l'empereur, jugeoit souverainement, il étoit de la plus grande importance que cette place fût occupée par un homme vertueux, juste & versé dans les loix. Tel étoit Papinien. Ce choix fit d'autant plus d'honneur à Severe, qu'il devint lui-même plus juste & moins cruel, depuis qu'il eut donné sa confiance à ce ministre,

Mort de Se-
vere.

211

Six ans après, lorsqu'il étoit en Bretagne, où il venoit de terminer heureusement la guerre, son fils Caracalla attenta à ses jours, & il mourut d'une maladie, à laquelle le chagrin parut avoir beaucoup de part. Il a régné près de dix-huit ans, & en a vécu soixante six.

Caracalla
égorge son
frere Géta, &
fait mourir
Papinien.

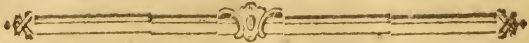
Il laissa l'empire à ses deux fils Caracalla & Géta, qu'il avoit faits Augustes. De tout temps odieux l'un à l'autre, ces deux princes se haïrent encore davantage, lorsqu'ils partagerent l'autorité, également vicieux & faits pour les mêmes attentats, ils se tendirent mutuellement des embuches, & il en coûta la vie au plus jeune : Caracalla l'égorgea dans les bras même de sa mere. Il fit ensuite mourir Papinien, qui refusant de justifier ce forfait, lui dit qu'il n'étoit pas aussi facile de justifier un parricide que de le commettre ; & pour appaiser les soldats, il leur donna une augmentation de paye, & il leur prodigua les trésors que son pere avoit amassés.

On pourroit appeller Caracalla , non pas un tyran , mais le destructeur des hommes , remarque M. de Montesquieu , Caligula , Néron , Domitien bernoient leurs cruautés dans Rome : celui-ci alloit promener sa fureur dans tout l'univers. En effet , il s'abreuva de sang dans les Gaules , en Asie , & en Egypte. C'est ainsi qu'il regnoit depuis six ans , lorsqu'Opilius Macrinus , préfet du prétoire , le fit assassiner sur le chemin d'Edesse à Carres. Il étoit dans sa trentième année.

Mort de ce
monstre.

218





CHAPITRE VII.

Jusqu'à l'avènement de Valerien.



LES désordres qui ont commencé à Commode continueront, & iront même en croissant jusqu'au regne de Dioclétien, dans cet intervalle qui est d'un siècle, je n'ai d'autre objet que de considérer comment le despotisme, qui met toute sa confiance dans les soldats, & qui compte pour rien le reste des citoyens, dégénère en une anarchie militaire, pendant laquelle les despotes, précipités presque aussi rapidement qu'élevés, paroissent monter sur le trône comme sur un échaffaut où ils doivent perdre la vie.

Objet qu'on se propose dans cette histoire jusqu'à Dioclétien.

Macrin né en Mauritanie dans la condition la plus vile, obtint l'empire. Les troupes qui regrettoient Caracalla, ignoroient qu'il en fût l'assassin. Mais il ne tarda pas à les aliéner, parce qu'il voulut les assujettir à la discipline, & les réduire à la solde qu'elles avoient eue sous Severe. Elles furent vaincues par les Parthes, & elles rejeterent sur lui la honte de leurs défaites. Enfin elles découvrirent, ou soupçonnerent au

Macrin successeur de Caracalla mécontente les troupes.

moins qu'il étoit le meurtrier de Caracalla. Une femme profita de ce mécontentement & donna un chef à l'empire.

Severe avoit épousé une fille de Bassien, pontife du soleil ou d'Elagabal à Emese en Phénicie; & Mœsa autre fille de ce pontife venoit de quitter la cour après la mort de Caracalla, & s'étoit retirée à Emese avec ses deux filles, Soémie & Mamée, & ses deux petits fils Bassien & Alexien. Elle fit pontife du soleil le plus âgé de ses petits fils, connu sous le nom d'Héliogabale; & bientôt après, elle osa tenter de le faire empereur.

On commençoit déjà à croire que la naissance donnoit quelques droits à l'empire. Il falloit même qu'on pensât que le fils naturel d'un Auguste pouvoit y prétendre, avec autant de titre qu'un fils légitime; car Mœsa pour faire réussir son projet, répandit qu'Héliogabale étoit adultère de Caracalla avec Soémie; des soldats qui étoient aux environs d'Emese, & qu'elle corrompit par des largesses, feignirent d'ajouter foi à ce bruit scandaleux, & saluerent empereur Héliogabale. Macrin envoya des troupes qui se joignirent aux rebelles. Vaincu peu après, forcé de s'enfuir, il fut arrêté, & perdit la vie après un an & deux mois de regne.

Héliogabale n'avoit que quatorze ans. Mœsa régna; elle accompagnoit son petit fils au sénat: elle prenoit place auprès des consuls, & opi-

Mœsa fait donner l'empire à son petit fils Héliogabale: Mort de Macrin.

218

Mœsa opine dans le sénat.

noit ; une femme sénateur étoit une chose qu'on n'avoit point encore vue & qu'on ne vit plus depuis.

Sa puissance est mal affermie.

Sa puissance étoit néanmoins mal affermie. Héliogabale sans jugement & sans mœurs, se rendoit tous les jours plus méprisable par ses extravagances & par ses sales débauches ; & il étoit d'autant plus difficile de le ramener à ses devoirs que Soémie, sa mere l'entretenoit dans le dérèglement. Ce ne fut pas assez pour lui de se livrer stupidement aux vices les plus honteux : il voulut encore insulter aux dieux que Rome adoroit. Il les chassa des temples & il offrit au peuple , comme unique objet de culte , le dieu dont il avoit été le pontife. C'étoit une pierre noire , ronde par le bas , & qui s'élevoit en forme de cône. Si d'autres monstres avoient été soufferts on ne pouvoit donc pas souffrir long - temps Héliogabale. Les soldats même , malgré ses prodigalités , étoient toujours au moment de se soulever.

Elle cherche un appui dans Alexien qu'elle fait adopter.

Mœsa chercha un appui, & l'empereur, à sa considération, adopta Alexien. Il lui donna les noms de M. Severus Alexander , le fit César, & le désigna consul pour l'année suivante. Il conçut d'abord de l'amitié pour ce fils adoptif. Il se flattoit , sans doute , de l'entraîner dans ses désordres : mais quand il ne vit dans ce jeune prince , que des inclinations honnêtes , il résolut de le faire mourir , ou de casser au moins son

adoption. Il ne s'apperçut pas que les soldats s'intéressoient au fort d'Alexandre, & il lui en coûta la vie. Les gardes prétoriennes l'égorgèrent, lui & Soémie sa mere; il étoit âgé de dix-huit ans & il en avoit regné près de quatre.

Mort d'Héliogabale. ✓

222

L'épuisement des finances, la licence des troupes, l'avilissement de tous les ordres, & les abus sans nombre introduits sous les derniers regnes, paroissoient demander un prince consommé. Cependant les Romains n'avoient pour les gouverner qu'un enfant de seize ans. Ils furent heureux de l'avoir.

Gouvernement de Severe Alexandre.

Le jeune Auguste se hâta de renvoyer en Syrie le dieu Elagabal qui étoit pour Rome un objet de scandale; & il chassa les hommes corrompus qui avoient contribué aux dérèglements du dernier empereur. Ces commencements donnerent de lui les plus grandes espérances.

Il se laissa néanmoins séduire lui-même. Mamée sa mere & Mœsa lui avoient formé un conseil de seize sénateurs, choisis parmi ceux qui passoit pour les plus éclairés & les plus vertueux. Alexandre trompé par des flatteurs, qui l'invitoient à gouverner par lui-même, éloigna de lui ces hommes sages. Heureusement il ne fut pas long-temps à reconnoître sa faute. Il chassa ignominieusement, ceux qui avoient abusé de sa confiance: il voulut que le sénat les poursuivît comme corrupteurs, & quelques

uns furent punis de mort. Cet exemple réprima la flatterie, & l'empereur devenu plus circonspect, apprit à choisir ses amis, & fit aimer son gouvernement.

Fin de l'empire des Parthes & commencement du nouvel empire des Perses.

La quatrième année de son regne, l'empire des Parthes qui subsistoit depuis 476 ans, finit sous Artaban, le dernier des Arsacides. Autrefois redoutables, les Parthes alors amollis avoient préparé leur ruine. Un Perses nommé Artaxerce, souleva sa nation, vainquit Artaban, & jeta les fondements d'une nouvelle monarchie.

Les Perses font la guerre aux Romains.

Les prétextes les plus frivoles sont des titres pour les conquérants. Souvent il ne leur faut qu'un mot, & un mot, en effet, s'il est soutenu par les armes, est un titre aux yeux des peuples stupides; parce que les Perses s'appelloient encore Perses, Artaxerce prétendit avoir des droits sur toutes les provinces qui avoient fait partie de la monarchie des successeurs de Cyrus, & il arma pour en faire la conquête.

On ne fait pas les événements de cette guerre.

232

Alexandre partit pour l'orient & commanda lui même ses troupes. On fait qu'il montra du courage, & qu'il rétablit la discipline par sa fermeté. D'ailleurs les historiens ne s'accordent pas sur les événements de cette guerre. Il paroît seulement qu'à son retour à Rome, l'empereur triompha des Perses.

Severe Alexandre marche contre les

Gaulois, & il les bat. Cependant il n'avoit pas

pas

pas trouvé dans les légions du Rhin la même docilité que dans les troupes de l'orient. Il voulut rétablir la discipline : il parla de punir , les soldats murmurèrent , & Maximin qui entre tint leur mécontentement , le fit assassiner. Il étoit âge de vingt-quatre ans , & il en avoit regné treize.

Maximins.
Sa mort.

235

Maximin salué Auguste par l'armée , s'associa son fils sous le titre de César. De berger devenu soldat , il s'étoit élevé de grades en grades : & fait sénateur sous Alexandre , il avoit obtenu le commandement d'une légion. Une taille gigantesque & une force extraordinaire le faisoient , sur-tout , remarquer. Il étoit Goth. C'est le premier empereur d'origine barbare. Il ne signala son regne que par des cruautés.

Maximin empereur.

Il étoit encore dans les Gaules , lorsqu'en Afrique , un de ses intendants , le ministre de ses rapines , ayant été assassiné ; les meurtriers pour s'assurer l'impunité , offrirent l'empire au proconsul de la province , Gordien qui descendoit des Gracques. Agé de quatre-vingts ans , ce nouvel empereur prit son fils pour collègue. Il écrivit sur le champ au sénat qui le fit reconnoître , & on arma dans toute l'Italie contre les deux Maximins.

Les deux Gordiens créés Augustes.

Mais lorsqu'à Rome on prenoit des mesures pour assurer l'empire aux deux Gordiens , ils n'étoient déjà plus. Ils avoient été tués l'un & l'autre , quelques jours après leur proclamation.

Trois Augustes élus par le sénat.

Comme il n'étoit plus possible de revenir à Maximin, le sénat créa Auguste Maxime & Balbin; & parce que le peuple déclara qu'il vouloit un prince de la famille des Gordiens, il associa à ces deux empereurs un enfant de treize ans, fils du jeune Gordien, mort en Afrique.

Mort de
Maximin, de
Maxime & de
Balbin.

238

Pendant que ces choses se passaient à Rome, les deux Maximins qui assiégeoient Aquilée, furent égorgés par leurs soldats, & l'armée reconnut les empereurs que le sénat avoit élus. Mais trois mois après, les gardes prétoriennes tuèrent Maxime & Balbin, & déclarèrent le jeune Gordien seul Auguste.

Sort des em-
pereurs pour
s'être mis
dans la dé-
pendance des
soldats.

Pour être absolus, les empereurs s'étoient mis dans la dépendance des soldats. Ils périssoient, s'ils vouloient rétablir la discipline; & s'ils ne la rétablissoient pas, ils périssoient encore. Toujours exposés aux caprices d'une multitude séditieuse, ils n'étoient pas assurés d'un instant de vie. Ils n'avoient que le pouvoir de commettre des crimes.

Regne de
Gordien.

Gordien n'étoit pas né pour le vice; mais à son âge, il avoit besoin d'être éclairé: & cependant il fut livré par sa mere à des affranchis qui regnerent sous son nom. Il se seroit rendu méprisable & odieux, s'il avoit eu la foiblesse de se laisser gouverner long-temps par de pareils ministres. Chose singulière, dans un prince mal entouré! il voulut approcher de lui un homme vertueux & instruit, & il le

trouva. Cet homme se nommoit Misithée ,
L'empereur pour se l'attacher , en fit son beau
pere ; il n'avoit alors que seize ans.

Eclairé par Misithée qui lui dévoila les
iniquités de ses ministres , il se hâta de répa-
rer le mal qu'il avoit laissé faire ; & détermi-
né à suivre désormais les conseils de cet hom-
me sage , il le fit préfet du prétoire ,
& lui donna les titres de pere des princes & de
tuteur de la république.

Vers la fin de la quatrième année de son
regne , il ouvrit le temple de Janus , cérémo-
nie qui paroît s'être alors observée pour la der-
niere fois. L'empire avoit la guerre avec Sapor,
fils & successeur d'Artaxerce , & les Romains
avoient perdu la Mésopotamie. Gordien re-
poussa les Perses au de - là des frontieres de
l'empire , mais il perdit son beau pere.

Misithée avoit été tué par la trahison de
Philippe. Gordien qui l'ignoroit , nomma
préfet du prétoire Philippe même. Ce traître
le fit périr , & usurpa l'empire ; il étoit fils d'un
Arabe , chef de Brigands.

Il est assassiné
par Philippe
qui lui succéda
de.

244

Philippe fit la paix avec Sapor , revint à Ro-
me , & fut égorgé par ses soldats , lorsqu'il mar-
choit contre Décus que les légions d'Illyrie
avoient salué empereur. Dans cet intervalle
pérèrent encore deux Augustes , qui avoient été
proclamés , l'un par l'armée de Syrie , & l'autre
par celle de Mœsie.

Mort de Phi-
lippe & de
deux autres
Augustes.

Mort de Dé-
cius.

249

Décus, d'un Bourg d'Illyrie, province qui donnera plusieurs chefs à l'empire, n'a regné que deux ans, ce furent des temps de troubles. Il périt dans la guerre contre les Goths, & vraisemblablement par la trahison de Gallus qui lui succéda, & dont on ignore la famille & la patrie.

De Gallus &
d'Emilien.

Pour obtenir la paix, Gallus se rendit tributaire des Goths, & après un regne de dix-huit mois, pendant lequel la peste ravagea plusieurs provinces, ses soldats le tuèrent, pour passer dans le parti d'Emilien que les légions de Pannonie venoient de proclamer, ce-

Valerien pro-
clamé empe-
reur s'associe
son fils Gal-
lien.

252

lui-ci périt de la même manière au bout de trois mois; & P. Licinius Valerianus qui étoit venu au secours de Gallus, fut fait empereur, il s'associa son fils Gallien.





CHAPITRE VIII.

Jusqu'à l'avenement de Diocletien.

L'EMPIRE étoit attaqué de toutes parts; les peuples du nord pénétrèrent jusqu'en Italie, & les Francs qui parurent pour la première fois, ravagèrent les Gaules. A ces Barbares Valerien opposa d'habiles généraux. Il les fa-
voit choisir, & on a remarqué que tous sont parvenus à l'empire; quant à lui, il marcha contre Sapor.

Valerien oppose ses généraux aux Barbares.

Ce prince avoit rempli toutes les magistratures avec distinction. Il avoit de la naissance, des connoissances, des mœurs; & tant qu'il ne fut que particulier, personne ne parut plus digne de l'empire. Mais dans les circonstances où il se trouvoit, & qui demandoient de la célérité, une lenteur naturelle qui ne lui permettoit ni de se déterminer promptement, ni d'agir à propos, rendoit presque inutiles les meilleures qualités qu'on lui connoissoit; aussi pendant que ses généraux repoussent de toutes parts les ennemis, il perdit en Asie des provinces & la liberté. La septième année de son

Il marche contre les Perses & il est fait prisonnier.

regne, il fut livré à Sapor qui lui fit souffrir toutes sortes d'outrages.

Etat déplorable de l'empire sous Gallien.

La captivité de Valerien parut être l'avant-couteur de la ruine de l'empire. Sous Gallien son fils qui regna seul pendant huit ans, Sapor envahit presque toute l'Asie. Les Barbares porterent le ravage dans les Gaules, dans la Grece, dans l'Italie, & les Francs pénétrèrent en Espagne d'où ils passerent en Afrique.

Sans défense contre tant d'ennemis, les provinces furent encore dévastées par les armées romaines, qui se révolterent & qui donnerent chacune des chefs à l'empire; pendant cette confusion, sur laquelle les historiens jettent peu de lumière, on compta jusqu'à trente tyrans qui prirent le titre d'Auguste, & Gallien se vit à peine maître de l'Italie. L'incapacité de ce prince, plongé dans la débauche, fut la principale cause des calamités publiques.

Circonstances qui retardent la chute de l'empire.

L'anarchie militaire étoit enfin parvenue à son dernier période; mais il est inutile de s'arrêter sur ces temps malheureux, & il est encore plus d'étudier l'histoire de ces tyrans qui, dans un espace fort court, périrent presque tous de mort violente; bornons nous à observer les circonstances qui retarderent la chute de l'empire.

Si les Barbares n'envahirent pas les provinces qu'ils ravageoient , c'est qu'ils ne songeoient point encore à faire des établissemens ; ils ne vouloient que piller.

Sapor auroit vraisemblablement achevé la conquête de l'Asie , s'il n'avoit eu que les Romains à combattre ; mais Odonat prince de Palmyre , le vainquit & le repoussa jusques dans la Perse.

Allié des Romains , Odonat leur fut toujours fidele. Gallien l'associa à l'empire & triompha pour les victoires que ce Général avoit remportées. Odonat cependant étoit seul maître de l'orient.

Enfin Gallien périt dans une conspiration ; & quatre grands hommes qui , par un bonheur inespéré , se succéderent , sauverent l'empire. Le premier fut M. Aurelius Claudius , un des généraux de Valerien.

Odonat étoit mort , & Zenobie sa femme , maîtresse de la plus grande partie de l'Orient , avoit conquis l'Égypte , & secoué le joug des Romains. Il restoit encore deux Augustes : Tetricus qui tenoit sous sa domination les Gaules & l'Espagne ; & Auréolus , à qui l'Illyrie obéissoit , & qui avoit conduit une armée dans le Milanés. Enfin les Allemands , les Goths , & d'autres Barbares continuoient leurs irruptions.

Odonat Prin-
ce de Palmyre

Mort de Gal-
lien. Claude
lui succéda.

268

Zenobie maî-
tresse de l'O-
rient. Deux
Augustes, Tetricus & Auréolus.

Mort d'Aurélius. Défaite des Goths.

Claude marcha contre Auréolus qui perdit la bataille & la vie ; & il vainquit les Allemands & les Goths. On prétend que ceux-ci laisserent sur le champ de bataille plus de trois cens mille hommes. Mais la peste qui étoit dans leur camp, se communiqua aux Romains, & elle enleva Claude sur la fin de la seconde année de son regne.

Mort de Claude.

270

Aurélien qui lui succède est le restaurateur de l'empire.

Aurélien qui lui succéda, avoit encore été un des généraux de Valerien ; il ne regna que cinq ans, & cependant il fut le restaurateur de l'empire. Non-seulement, il recouvra les provinces perdues, il travailla encore avec succès, à rétablir l'ordre, bannissant les brigues, les violences & les délations. Une si grande réforme demandoit, sans doute, de la fermeté ; mais il est fâcheux que pour être sévère, il ait quelque fois été cruel.

Il triompha des Barbares.

Les Allemands avoient ravagé les Milanés, & se repandoient dans l'Ombrie. Aurélien, d'abord vaincu près de Plaisance, les vainquit à son tour dans plusieurs combats, & les extermina ; ayant ensuite passé les Alpes, il défit les Vandales qu'il fit çà à demander la paix.

Zenobie.

Sa principale guerre fut contre Zenobie ; cette femme célèbre, remplie de connoissances, courageuse, & capable même des fatigues de la guerre, paroissoit n'avoir aucune des foiblesses de son sexe, quoiqu'elle en eût la beauté. Elle gouvernoit avec humanité les

peuples qu'elle avoit soumis, & faisoit aimer sa domination.

Dans le dessein de recouvrer les provinces qu'elle avoit enlevées à l'empire, Aurelien arma, & prit la route de Byfance. Il chassa les Barbares qui inondoient l'Illyrie, & la Thrace, passa l'Hellespont, se rendit maître de la Bithynie sans résistance, & successivement vainqueur à Immes, à Daphné, à Emese, il mit enfin le siege devant Palmyre.

Cette place entourée de deserts où il étoit difficile qu'une armée subsistât, ne paroissoit pas devoir être forcée. Les Perses, les Armeniens, les Sarrasins étoient venus à son secours, & elle avoit des munitions pour soutenir un long siege; mais Aurélien ayant vaincu les Perses, engagea les Armeniens & les Sarrasins à se joindre à lui; & par les précautions qu'il prit, son armée se trouva dans l'abondance, lorsque les assiégés commençoient à manquer de vivres. Alors Zenobie ayant tenté d'aller chercher elle-même de nouveaux secours chez les Perses, fut faite prisonnière, & Palmyre ouvrit ses portes.

L'empereur avoit repassé en Europe, quand les Palmyriens révoltés le forcerent à revenir sur ses pas. Il se vengea cruellement. Palmyre fut rasée, & tous les habitants massacrés sans distinction. Il soumit ensuite l'Egypte, où Firmius avoit ramassé les restes du parti de Zenobie.

Aurelien arme contre elle. Ses succès.

Zenobie faite prisonnière.

272

Ruine de Palmyre.

Aurelien maître de tout l'empire.

Il ne restoit plus à l'empereur qu'à recouvrer les Gaules, l'Espagne & la Bretagne; c'est à quoi Tetricus, fatigué des séditions continuelles de ses troupes, l'invita lui-même. L'empire se trouva donc rétabli dans ses limites, à la Dace près qui n'en faisoit partie que depuis Trajan; en abandonnant cette province, l'empereur en transporta les habitants dans la Mœsie.

Quoique toutes les provinces fussent réunies sous un seul chef, l'empire étoit foible par lui-même.

Par la réunion de toutes les provinces sous un seul chef, l'empire paroïsoit rétabli; en effet, il l'étoit autant qu'il pouvoit l'être, & c'est pourquoi, j'ai dit qu'Aurelien en a été le restaurateur. Mais dans l'état où sous les derniers regnes, l'anarchie militaire l'avoit réduit, ce n'étoit plus, dans le vrai, qu'un colosse sans forces; & il avoit en lui-même tous les principes de destruction qui naissent du despotisme & de la corruption des mœurs. S'il lui arrivoit par intervalles de montrer encore quelque vigueur, il le devoit uniquement aux talents des chefs qui le gouvernoient.

Mort d'Aurelien.

275

Maître de toutes les provinces de l'empire, Aurelien voulut venger sur les Perses les guerres que Sapor avoit faites aux Romains, & il arma. Il étoit dans la Thace, lorsque son affranchi Mœsthée, craignant d'être puni pour ses extorsions, contrefit l'écriture de son maître, & fit une liste de pros crits où il mit les noms des principaux capitaines. Cette liste

montrée à ceux qui crurent leurs jours menacés, fut la cause d'une conspiration qui coûta la vie à l'empereur. Peu après l'imposture ayant été découverte, Mnesthée fût livré aux bêtes, & tous les conjurés furent punis, les uns sur le champ, par l'armée, les autres, dans la suite, par les successeurs d'Aurelien.

Dans la crainte de donner l'empire à un de ceux qui avoient eu part à la mort d'Aurelien, l'armée invita le sénat à nommer lui-même l'empereur; & le sénat, au lieu de saisir cette occasion de rentrer dans ses droits, renvoya le choix à l'armée. Cette modération, à laquelle on ne s'attendoit pas, se soutint & occasionna un interregne de huit mois; l'armée & le sénat continuant de céder à l'envi l'un de l'autre; ce qui étonna encore, c'est le calme qui régna pendant cet interregne. Il n'y eut de soulèvement ni parmi le peuple, ni parmi les soldats: aucun général ne tenta d'usurper l'empire: aucun même ne brigua pour l'obtenir. Rien ne pouvoit donner une plus grande idée de l'ordre, qu'Aurelien laissoit après lui.

Tacite élu par le sénat, n'accepta qu'à regret, il étoit âgé de soixante - quinze ans; on ne fait pas ce qu'il avoit fait jusqu'alors: on voit seulement qu'il jouissoit d'une grande considération; son regne ne dura que six mois; il fut assassiné en Cilicie, lorsqu'il venoit de chasser les Barbares.

Ordre qui
survit à Aure-
lien.

Regne de
Tacite.

Probus élu
empereur. Ses
qualités. Son
regne.

Florien son frere se saisit de l'empire & le perdit presque aussitôt avec la vie: l'armée de Syrie l'ayant donné à Probus, que Tacite avoit proposé lui-même, lorsqu'il se refusoit aux instances du sénat.

Probus, né en Pannonie, d'une famille obscure, est encore un des capitaines que Valerien avoit employés. Comme il avoit servi dans des temps, où l'empire étoit attaqué de toutes parts, il n'y avoit point de province où il n'eût laissé des preuves de valeur & de capacité. Homme de guerre, il étoit encore homme d'état, & on estimoit ses mœurs.

Les cinq premières années de son regne furent une suite de guerres & de succès; & la sixième, il venoit de donner la paix à l'empire lorsqu'il périt dans une sédition. Les troupes se révolterent, parce qu'il voulut les employer à des travaux utiles.

282
283

Carus & ses
deux fils Ca-
rin & Numé-
rien.

283

Le préfet, du prétoire, Carus, né à Narbonne, lui succeda, fit une recherche des séditieux, les punit, & s'associa ses deux fils, Carin qu'il envoya commander dans les Gaules, & Numérien, qu'il emmena avec lui contre les Perses. Il défit les Sarmates, & il conquit la Mésopotamie; mais il ne regna qu'un an. Il mourut dans sa tente d'un coup de foudre. Le bruit en courut au moins; il paroît cependant qu'il fut assassiné par Aper, préfet des gardes prétoriennes, & beau pere de son fils.

Numerien ; ce qui confirma ce soupçon , c'est que Numerien qui ramenoit l'armée victorieuse , fut poignardé quelques mois après par ce même Aper.

284

Dioclétien alors salué empereur , vengea ces meurtres. Il tua lui-même Aper en présence de l'armée ; & l'année suivante, Carin ayant été tué par ses propres soldats, il resta maître de l'empire.

Avenement
de Dioclétien

CHAPITRE IX.

Depuis l'avènement de Dioclétien jusqu'en 325, que Constantin seul maître de l'empire, donne la paix à l'église.

DIOCLETIEN, Dalmate, né à Dioclée d'où il tiroit son nom, avoit été, suivant quelques historiens, l'esclave d'un sénateur qui l'affranchit. Sous Aurelien & sous Probus, il parvint par degrés au commandement. Il fut comte des domestiques sous Numerien; & en cette qualité, il commandoit un corps que les empereurs qui redoutoient les prétoriens, avoient créé pour les garder dans l'intérieur du palais. Il dû sa fortune à ses talents; il montra même des vertus, tout barbare qu'il étoit, ou plutôt parce qu'il étoit barbare: car les Romains qu'on regardoit comme le seul peuple policé, étoient arrivés au dernier degré de corruption.

Quel est Dioclétien.
284

Il s'associe Maximien. Dioclétien prit pour collègue Maximien Hercule, soldat de fortune comme lui, né près de Sirmith, de parents très pauvres. Il lui donna les provinces Occidentales, & il se

réferva l'Orient. Mais ces deux Augustes partagerent moins les provinces, que les soins du gouvernement; ils vécutent dans la plus grande intelligence, & l'empire parut n'avoir qu'un chef.

Par le plan que Dioclétien formoit, il se propofoit de détruire l'anarchie militaire. Il pensoit que les deux principales armées, contenues par la crainte de trouver un vengeur, contiendroient encore toutes les autres; & que par conséquent, les deux Augustes se forfifiroient mutuellement contre les féditiions des foldats.

Objet du plan qu'il formoit.

Cependant plusieurs chefs de rebelles dans les Gaules, en Bretagne, & en Egypte, entreprirent encore de se faire proclamer empereurs, & ces guerres intestines n'étoient pas les seules: les peuples du Nord continuoient leurs irruptions, & on avoit à se défendre contre les Perfes.

Guerres qui troubloient l'empire.

Pour faire face à tant d'ennemis, Dioclétien quelque temps après s'être associé Maximien Hercule, imagina de créer deux Césars. Il nomma Maximien Galere, & son collègue choisit Constance Chlore; ils leur donnerent le titre de pere de la patrie, celui de souverain pontife, la puissance tribunicienne: en un mot, ils les rendirent égaux à eux, au titre d'Auguste près.

Dioclétien & Maximien créent Césars, Galere & Constance.

Partage des provinces entre ces quatre princes.

Dioclétien confia l'Italie, l'Afrique, & les îles de la Méditerranée à Maximien Hercule, les Gaules, la Bretagne & l'Espagne à Constance, la Grece, la Thrace & l'Illyrie à Gaius, & il continua de commander dans les provinces orientales; ce partage ne divisoit pas l'empire. Les loix se publioient aux noms des quatre princes; & l'autorité de chacun d'eux étoit reconnue dans les départements de ses collègues comme dans le sien.

Ce plan vicieux se soutint d'abord par le génie de Dioclétien.

Ce plan vicieux en lui-même se soutint : mais ce fut uniquement par le génie de Dioclétien. C'est une espèce d'Anarchie que quatre princes égaux, qui avoient chacun séparément des provinces & des armées, & il en devoit naître des troubles tôt ou tard. Il est vrai que, tant qu'ils gouverneront de concert & sans jalousie, ils en feront plus puissants pour réprimer les abus : mais cette intelligence ne se maintiendra, qu'autant qu'un d'eux prendra sur les autres une supériorité, que le caractère assure bien mieux que les titres; tel fut Dioclétien : il parut créer des princes égaux à lui, & dans le fait, il ne créa que des lieutenants.

Circonstances où ce prince abdiqua l'empire.

305

L'ordre se rétablit donc, l'empire déploya toutes ses forces contre les ennemis, & les quatre Césars signalèrent chacun ce règne par des victoires. C'est dans ces circonstances que Dioclé-

Dioclétien abdiqua. Il sortoit d'une maladie longue & dangereuse, qui lui laissoit quelques absences; il a régné vingt-ans.

On raisonna différemment sur cette abdication; ses partisans admiroient sa grandeur d'ame, & le trouvoient bien sage d'abandonner le gouvernement, lorsque l'empire ne pouvoit plus que tomber. Ses ennemis, au contraire, le représentoient comme un homme foible qui avoit cédé aux menaces de Galere; il est vrai, que celui-ci attendoit ce moment avec impatience: mais, il est vrai aussi, que Dioclétien ne se repentit jamais de sa démarche. Il vécut encore près de neuf ans en Dalmatie, cultivant son jardin, & disant qu'il n'avoit commencé à vivre que du jour de sa retraite.

Il est heureux dans sa retraite.

Maximien Hercule qui abdiqua malgré lui, se retira dans la Lucanie, & tenta plusieurs fois de reprendre la pourpre. Si vous pouviez voir les légumes que j'ai semés, lui écrivoit Dioclétien, qu'il sollicitoit de se joindre à lui, vous ne me conseillerez pas de changer mon jardin contre l'empire.

Depuis Auguste jusqu'à Marc-Aurele, les Romains se soutinrent sous les bons empereurs, par leurs propres forces bien ménagées; & sous les mauvais par l'habitude où l'on étoit de les craindre: on les redoutoit, moins parce

Ce qui a fait la puissance des Romains depuis Auguste jusqu'à Marc-Aurele.

qu'ils pouvoient vaincre , que parce qu'on se souvenoit de leurs victoires.

Leur foiblesse
depuis Marc-
Aurele jus-
qu'à Diocle-
tien.

Depuis Marc-Aurele jusqu'à Dioclétien , tout concourut à leur ruine ; les plus grands succès furent sans fruit : il ne leur resta que la gloire de se défendre ; & ils se ruinoient par leurs victoires. Les guerres civiles & les guerres étrangères concouroient à dépeupler les provinces ; les dévastations des barbares les appauvrissent ; les abus qu'on pallioit par intervalles & qui se reproduisoient avec plus de violence , augmentoient continuellement le désordre , & les impôts qui se multiplioient d'autant plus qu'il restoit moins de ressources , achevoient de mettre le comble à la misère.

Depuis Dio-
clétien l'em-
pire s'épuise
de plus en
plus.

Sous Dioclétien , quatre princes & quatre grandes armées furent un surcroit de charges , que l'état ne pouvoit supporter qu'en s'épuisant de plus en plus. C'est néanmoins dans ces circonstances que le faste asiatique s'introduisoit à la cour des empereurs , faste qui coûtera quelque fois aux peuples , autant que l'entretien même des armées.

Alors Rome cessa d'être le centre des richesses de l'empire , parce que les empereurs n'y vinrent presque plus ; elle s'appauvrissait donc sensiblement , & cependant on continua d'assujettir l'Italie aux mêmes impositions qu'elle le pouvoit auparavant.

Enfin l'empire dont les richesses s'épuisoient, manquoit encore de bras pour le défendre. Comme avant Dioclétien, » la condition des soldats étoit la seule heureuse, depuis que les armées dispofoient de la dignité impériale, & que prendre le parti des armes, c'étoit changer fa qualité d'esclave en celle d'oppreffeur & de tyran; l'empire trouvoit toujours à fa disposition plus de milice qu'il n'en avoit befoin. » Mais lorsque ce prince eut accoutumé les légions à l'obéiffance; » les armées n'étant plus en état de dépofer les empereurs, de piller les peuples, & de fe faire donner arbitrairement des gratifications, le fort des soldats ne fut plus envié, & perfonne ne voulut porter les armes; les citoyens les plus diftingués par leur naiffance, n'ambitionnerent que les magiftratures, ou ne voulurent être que courtifans fous des empereurs, qui s'amollirent fur le trône, dès qu'ils ne craignirent plus de le perdre, & qui confommerent en peu de temps les richesses, échappées à l'avidité des Barbares; à l'égard du peuple, quoiqu'accablé fous le poids des impofitions & des charges publiques, il préféroit l'oifiveté & la pauvreté de fes maifons, aux périls laborieux de la guerre. Les légions, n'étoient plus compofées que d'hommes enlevés avec violence de leur famille; & fans que j'en avertiffe,

Il manque
de foldats.
Pourquoi.

» on doit sentir que les armées perdirent ce res-
 » te de courage qu'elles avoient conservé jus-
 » ques-là.

Les empe-
 reurs sont ré-
 duits à pren-
 dre des bar-
 bares à leur
 solde.

» Dans cette extrémité, les empereurs
 » pour ne pas laisser l'empire ouvert aux in-
 » cursions de ses ennemis, traitèrent avec quel-
 » ques tribus de Barbares, qui de leur côté ne
 » subsistoient qu'avec peine, depuis que les pro-
 » vines Romaines épuisées & presque désertes,
 » n'offroient plus qu'un butin médiocre
 » à leur avarice. Ces princes les prirent d'abord
 » à leur solde pour quelque expédition particu-
 » lière ; ils les reçurent ensuite sur les terres
 » de leur domination comme auxiliaires, &
 » s'en firent un boulevard contre les autres
 » Barbares. Ce n'est qu'avec le secours des
 » Goths que Dioclétien même pacifia l'Égypte,
 » & que Maximien battit les Perses, péné-
 » tra dans les états de Sapor, & réduisit ce prin-
 » ce à demander la paix. Il est certain, dit Jor-
 » nandes, que sans les Barbares qui combatti-
 » rent pour les Romains, jamais les empereurs
 » n'auroient, depuis Dioclétien, pu former
 » d'entreprises considérables ; mais il est enco-
 » re plus certain que cette ressource devoit en-
 » fin être fatale à l'empire. « (*) En effet, les
 » Barbares qui apprenoient l'art de la guerre,
 » n'avoient qu'à remarquer qu'ils faisoient la

(*) Observations sur les Romains. Liv. VI pag. 358. & suivantes.

principale force des armées Romaines. Voilà l'état où se trouva l'empire sous les successeurs de Dioclétien, on prévoyoit que les Barbares feroient la conquête des provinces, lorsqu'ils armeroient pour former des établissemens.

Galere, Dace & fils d'un paysan, conservoit toute la grossiereté de sa premiere éducation; d'ailleurs il étoit brave & bon capitaine. On trouvoit dans Constance le même courage & la même connoissance de la guerre, & on louoit sa modération & sa justice. Il étoit fils de Claudia, Niece de Claude II. Ces deux Augustes gouvernerent indépendamment l'un de l'autre, & l'empire fut réellement divisé.

Sous Galere & sous Constance, l'empire est divisé.

Galere créa Césars deux paysans d'Illyrie, Severe & Maximin, qui n'étoient pas connus des soldats. Il les avoit choisis comme deux hommes qui dépendroient entierement de lui, & auxquels il pourroit tout ôter, lorsqu'il auroit dépouillé son collegue.

Severe & Maximin Césars.

Sur ces entrefaites, Constance mourut & eut pour successeur Constantin son fils, qui fut salué empereur par l'armée, & qui se maintint, quoique Galere refusât de le reconnoître. Il y avoit donc quatre princes: il s'en éléva encore deux. Maxence qui étoit à Rome, ayant été proclamé Auguste par les troupes de la ville, engagea son pere, Maximien Hercule à reprendre le même titre.

Constantin succède à Constance.
306

Maxence proclamé Auguste.

Mort de Sévere.
Galere en Italie.
Licinius crée César.

A cette nouvelle, Sévere ayant eu l'imprudence de marcher à Rome avec les légions qui avoient servi sous Maximien, fut abandonné & perdit la vie. Galere vint aussitôt en Italie; mais comme il n'avoit jamais vu Rome, & qu'il n'avoit pas imaginé de prendre des informations sur la grandeur de cette ville, il ne se trouva pas assez de forces pour en former le siege. Une partie de ses troupes passa même du côté de Maxence, & il fut contraint de se retirer avec le reste. Alors il nomma César, à la place de Sévere, Licinius, autre payfan d'Illyrie.

Mort de Maximien Hercule.
310

Au milieu de ces troubles, Maximien Hercule qui tendoit des pieges, tantôt à son propre fils, tantôt à Constantin, perdit enfin la vie à Marseille. Fausta sa fille, femme de Constantin, découvrit elle-même la conspiration qu'il avoit tramée contre son mari.

Licinius maître de tout l'Orient.
311

Galere mourut l'année suivante; Licinius & Maximin qui se partagerent ses états, armerent bientôt l'un contre l'autre, & le premier resta maître de tout l'Orient.

Mort de Maxence.

D'un autre côté, comme Maxence menaçoit de venger la mort de son pere, Constantin passa les Alpes, & Maxence vaincu, se noya dans le Tibre, lorsqu'il voulut rentrer dans la ville. C'est à cette guerre qu'on rapporte la conversion de Constantin.

Les deux empereurs qui restoient, parurent
rechercher la paix ; Licinius épousa même la
sœur de son collègue. Mais ayant armé quel-
ques années après, il fut vaincu ; & c'est alors
que Constantin , seul maître de l'empire , fit
cesser la persécution contre l'église.

Constantin
seul maître de
l'empire.

325

Arrêtons nous, Monsieur, à cette épo-
que, où commence un nouvel ordre de choses.
Il s'agit maintenant de mettre sous vos yeux
l'histoire de la religion, étude qui demandoit
quelques connoissances de l'histoire Romaine.

Pourquoi on
s'arrête à cer-
te époque.

FIN du neuvieme volume.







